

AUJOURD'HUI

Motion de censure
d'Unité-Québec
— page A 4

Légère hausse
du coût de la vie
— page A 4

Deuxième sortie lunaire
Cernan et Schmitt
sont enthousiasmés
— page D 1

Nader, un imposteur?

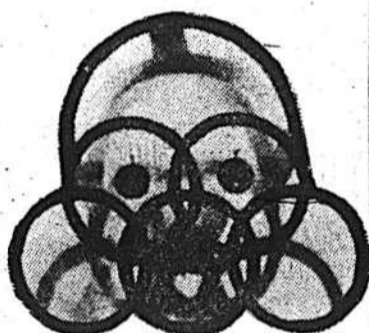
"Même s'ils ne l'ont jamais affirmé publiquement, il est clair que MM. Nader et Edmunston considèrent tous les automobilistes comme de parfaits idiots."

Dans une chronique qui dépasse aujourd'hui largement le cadre de ses préoccupations habituelles, Jacques Duval remet en cause la logique même de la sécurité "passive". Il conteste la compétence de Ralph Nader et à plus forte raison, on le devine, celle d'un "raider" montréalais qui a fait de Nader son idole, Philip Edmunston PDG de l'Association pour la protection de l'automobiliste.

Duval s'éloigne aussi de son style habituel: il attaque franchement. Il dit notamment: "A mon sens, Nader a toujours fait preuve d'une grossière incompetence dans ses critiques sur l'automobile et ses campagnes visant à améliorer la sécurité des véhicules que nous conduisons vont à l'encontre de la logique".

Il accuse M. Nader d'avoir utilisé un film truqué pour matraquer le Corvaire (ce qui rendit Nader célèbre on s'en souvient).

— page C 8



"Les jeux sont faits"

Dans la série des Lundis du TNM, le Théâtre Sans Fil de Longueville présentait, hier soir, son spectacle "Les jeux sont faits" portant sur les Olympiques de 1976. Un artiste ingénieux chargé de la fabrication d'une marionnette géante de qui vous savez a trouvé son inspiration dans le symbole même des Jeux pour lui faire une tête sur mesure. Martial Dassylva commente le spectacle.

— page D 3

HEBDO- ECONOMIE

- Québec convoque les "grands" du pétrole
- La faible croissance de la productivité nous prépare à de graves difficultés, affirme le président du conseil de la Banque de Montréal
- Une importante maison de courtage du Japon implante son siège social canadien à Montréal
- Un conseil de Maurice Régner et il est temps de réaliser des pertes
- Nées par hasard, Les Industries DCB survivent à leur difficile intégration
- Plus de \$5 millions d'équipements destinés au Bengla Desh dorment dans les entrepôts de RCA
- Les gouvernements et les sociétés font de plus en plus appel au marché obligataire.

Cahier

SOMMAIRE

- Arts et spectacles : D 2, D 3
- Bandes dessinées : G 2
- Cinéma : D 3
- Décès, naissances, etc. : G 14
- Economie : E 1 à E 6
- Editorial : A 6
- Horoscope : E 10
- Informations étrangères : G 1
- Informations nationales : A 2, /A 12, A 13
- La bonne table : D 4
- L'auto : C 8 à C 11
- Loisirs et récréation : G 2
- "Mot-mystère" : G 12
- Mots croisés : G 9
- Petites annonces : G 6 à G 13
- Radio : A 10
- Sports : C 1 à C 7
- Vivre aujourd'hui : E 7 à E 9
- Votre médecin : E 8



Sous le choc, le moteur de l'autobus a été projeté à une centaine de pieds lorsque deux autobus d'écoliers sont entrés en collision causant deux morts et faisant plus de quarante blessés hier en fin de journée, près de Saint-Jean.

Autres photos et informations en page A 3

Trois bus d'écoliers, trois morts, 50 blessés

par Michel AUGER

Deux accidents impliquant trois autobus d'écoliers ont fait trois morts et une cinquantaine de blessés, hier, à Saint-Blaise, près de Saint-Jean, et à La Conception, dans les Laurentides.

Le plus grave de ces accidents impliquant deux autobus d'écoliers et un lourd camion à benne basculante, transportant du sable, est survenu sur la route 9B, près de Saint-Blaise, à environ 25 milles au sud de Montréal.

L'autre accident s'est produit sur la route 11, à La Conception, alors que cette région était recouverte d'un épais brouillard. Un autobus d'écoliers a heurté une auto immobilisée sur l'accotement, blessant mortellement le conducteur, M. Ernest Joly, âgé de 64 ans, de Mont-Cerf, comté de Gatineau, avait déjà succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital.

Cinq autres véhicules, dont deux camions-remorques, ont également été impliqués dans cet accident. Une seule personne a été blessée.

L'accident de Saint-Blaise a coûté la vie à deux adolescents de Lacolle, tandis que 44 de leurs confrères de classes et les conducteurs des trois véhicules subissaient des blessures plus ou moins graves, selon le cas.

Sous le camion

Les deux adolescents sont morts sur le coup, broyés sous un camion d'une dizaine de tonnes qui transportait du sable.

Il s'agit de Claude Parent, âgé de 16 ans, dont le corps a été dégagé à l'aide d'un cric, quelques minutes après l'accident, et de Raymond Hébert, âgé de 17 ans. Son corps n'a été découvert que cinq heures plus tard sous le tas de terre qui contenait le camion qui avait versé sur le côté dans un champ, en bordure de la route.

Ce n'est que quelques heures après l'accident qu'on a constaté que le jeune Hébert manquait à l'appel. Ses parents, qui avaient un autre enfant blessé dans cette collision, espéraient toujours qu'il se soit réfugié chez des amis ou encore qu'il ait été transporté dans un hôpital, mais les policiers ont alors commencé à fouiller la terre du camion.

Peu après, le sergent Jacques Tassé, le responsable du détachement de la Sûreté du Québec dans cette région, recevait la triste nouvelle de la découverte du corps de cet étudiant.

A ce moment, une dizaine de médecins et toute une équipe d'infirmières, de l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean, avaient déjà donné les premiers soins aux jeunes blessés qui

leur avaient été amenés par sept ambulances. Devant la gravité de leurs blessures, trois des étudiants étaient transportés à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal et quinze autres à l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park.

En fin de soirée, il restait une vingtaine de blessés hospitalisés, les autres

Voir TROIS BUS, page A 4

Les Bourses pénalisent les "petits"

On dirait que les Bourses canadiennes veulent se débarrasser des petits investisseurs; en tout cas, elles les pénalisent lourdement.

En effet, il en coûtera 14 pour cent de plus en commissions de courtage pour les personnes qui veulent acheter des actions et qui investissent moins de \$10,000.

C'est en invoquant l'accroissement des frais de courtage sur les commandes dont la valeur et le volume sont moins importants que le Comité des gouverneurs des Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver ainsi que le Conseil de régulation de la Bourse Canadienne ont rendu public hier un projet de refonte des commissions versées par l'investisseur aux maisons de courtage. D'une façon globale, le projet représente une hausse générale des tarifs de l'ordre de 5 pour cent sur tous les investissements réalisés en Bourse.

De par sa nature, la nouvelle structure des tarifs proposée privilégie les gros investisseurs.

Tous les membres des Bourses concernées doivent se prononcer sur la nouvelle structure tarifaire au début de janvier prochain. Les Commissions des Valeurs des trois provinces doivent également approuver cette hausse.

Dans leur déclaration, les Bourses soutiennent que les commandes peu importantes seront assujetties à des frais de courtage plus élevés "de façon à encourager les courtiers à s'occuper de celles-ci".

— Nos informations en page E 1

Thieu: une trêve prolongée pour Noël

d'après AFP, UPI

Alors qu'à Paris les négociations de paix prennent une allure de plus en plus accélérée et incitent à prédire un dénouement imminent, le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen Van Thieu, a proposé, aujourd'hui, une trêve à l'occasion des Fêtes en vue de libérer

les prisonniers politiques pour Noël et de poursuivre la négociation entre les parties vietnamiennes.

L'offre du président Thieu a été qualifiée d'"absurde et déraisonnable" par un porte-parole du Vietcong à Paris.

À Saigon, on interprète de façon contradictoire la déclaration du chef de l'Etat. Certains parlementaires croient

que M. Thieu accepte de façon déguisée le cessez-le-feu et qu'en proposant la trêve, il a voulu se sauver la face et donner le feu vert aux Américains pour la signature de l'accord. D'autres soutiennent que la proposition vise à modifier profondément la marche actuelle des négociations de paix en les plaçant sur un plan vietnamien.

La trêve, selon M. Thieu, pourrait être proclamée à la veille de Noël et se prolonger au-delà du Nouvel An. La trêve permettrait de libérer les prisonniers de guerre afin qu'ils puissent être rapatriés à temps pour Noël et fournirait l'occasion à toutes les parties vietnamiennes intéressées au conflit, le Nord-Vietnam, le Sud-Vietnam et le

Vietcong, de se consulter en vue d'entreprendre des négociations sérieuses et utiles.

Ces négociations, portant sur les questions tant militaires que politiques, pourraient prendre place n'importe où

Voir THIEU, page A 4

— Autres informations, page G 1

Laberge poursuit la CSN "pour le principe"

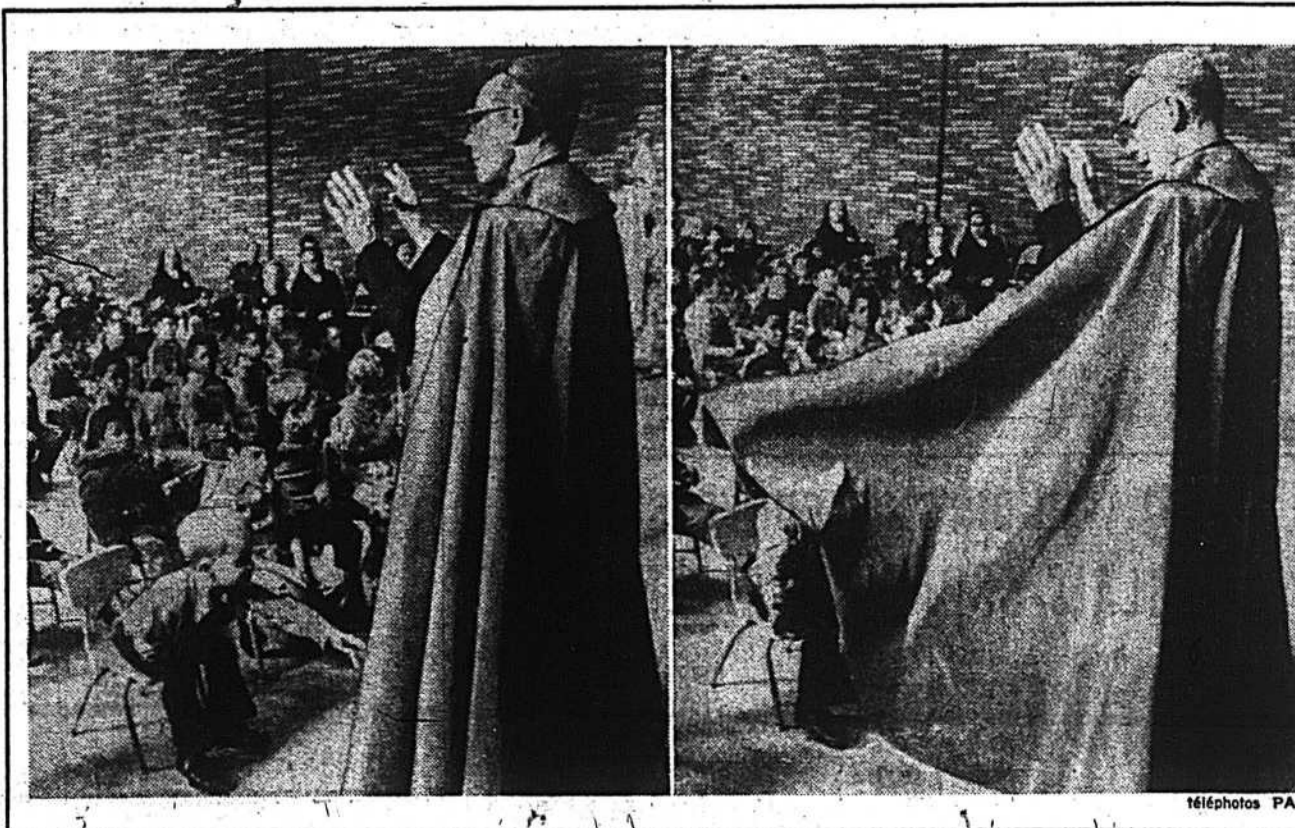
par Pierre VENNAT

Louis Laberge, le président de la Fédération des Travailleurs du Québec, a décidé, hier soir, après bien des hésitations, de ne pas poursuivre la Confédération des syndicats nationaux pour un million de dollars, estimant que "l'argent de la CSN, c'est l'argent des travailleurs".

M. Laberge poursuivra donc la CSN "pour l'honneur", pour exiger une rectification et afin que le communiqué de la CSN, soit considéré "illégal et malicieux" et sa distribution "nuisible".

La décision a été prise après une longue "consultation" avec son procureur, Me Philip Cutler, et annoncée vers 18 heures, soit plus d'une heure

Voir LABERGE, page A 4



Ah! les tentations...

Mgr Timothy Manning, l'archevêque de Los Angeles, parlait peut-être de la tentation et de l'obligation d'y résister... Sa majesté en a été quelque peu blessée, hier, lorsqu'un bambin, qui n'y tenait plus, a cédé, oh! bien furtivement, et a soulevé sans timidité les lourds pans du manteau sacré. Il a ainsi réalisé l'un des deux rêves que font tous les enfants, l'autre étant de tirer la barbe du père Noël. Le prêtre s'adressait à 200 orphelins réunis pour un banquet des Fêtes.

Téléphotos PA

mini-presse

le monde

□ C'est une véritable offensive pour la paix qui se déclenche aujourd'hui: le président Thieu du Sud-Vietnam propose une trêve prolongée de nature à faciliter la libération des prisonniers de guerre et d'amorcer des négociations entre le Nord-Vietnam, le Sud-Vietnam et le Front national de libération. D'autre part, à Paris les représentants des Etats-Unis et du Nord-Vietnam doivent tenir trois réunions aujourd'hui.

□ Le gouvernement des Etats-Unis n'a pas l'intention de changer sa politique à l'égard du gouvernement de Fidel Castro, en dépit des

négociations en vue de la conclusion d'un accord sur la piraterie aérienne, a dit hier M. Ziegler, porte-parole du président Nixon. N'empêche que le pont aérien pour les réfugiés cubains a repris hier, un avion américain amenant aux USA 85 réfugiés cubains. Ces vols avaient été suspendus en mai dernier à la suite d'une décision de Castro.

□ En Irlande du Nord, l'interne administratif est aboli. Cette mesure qui avait été adoptée en août 1971 permettait de détenir des personnes sans avoir à porter d'accusations contre elles.

le Canada

□ Le niveau de vie des Canadiens pourrait bien baisser relativement à celui des autres pays si la tendance actuelle en matière de productivité se maintient, selon le président du conseil d'administration de la Banque de Montréal. Ce dernier cite une étude d'un organisme de recherches mondialement réputé, révélant que depuis quelques années la croissance de la productivité des industries canadiennes est nettement inférieure à celle de la plupart des pays industriels.

□ Le commerce entre le Canada et les Etats-Unis pourrait bien atteindre cette année un nouveau sommet, selon des chiffres publiés par le département du Commerce des Etats-Unis. Au cours des 10

premiers mois de l'année les exportations américaines vers le Canada s'étaient accrues de 20 p. cent, alors que les exportations du Canada vers les USA augmentaient de 17 pour cent.

□ Les petits investisseurs pourraient bien payer 14 pour cent de plus de commission que les gros lorsqu'ils veulent placer de l'argent dans des actions enregistrées aux Bourses canadiennes. Celles-ci viennent en effet de rendre public un projet de refonte des commissions qui pénaliseraient l'investisseur plaçant moins de \$10.000. Par ailleurs le projet prévoit une augmentation générale des tarifs de 5 pour cent.

le Québec

□ L'Unité Québec dépose une motion de censure contre le gouvernement et gèle tous les travaux de l'Assemblée.

□ Victor Goldbloom, ministre responsable de l'Environnement, à bout de patience, lance un véritable ultimatum à quelque 175 entreprises de la région de Montréal dont la plupart avaient négligé de se conformer à un ordre du Conseil des ministres les obligeant à déverser leurs résidus liquides dans des endroits bien déterminés.

□ Louis Laberge s'est laissé attendre et renonce à réclamer, au nom de la Fédération des Travailleurs du Québec, des compensations pécuniaires pour les accusations lancées par la CSN contre certains dirigeants de la FTQ, car en définitive, cet argent viendrait des travailleurs. Neuf autres dirigeants du syndicat affiliés à la FTQ n'ont pas encore renoncé à tenter des poursuites à la CSN et à trois de ses dirigeants.

□ Les conflits entre la FTQ et la CSN semblent devoir retarder la formation d'un front commun structuré entre les trois grandes centrales syndicales du Québec. Laberge a annoncé pour sa part qu'il n'assisterait pas à la réunion prévue à cet effet, la semaine prochaine.

□ La Commission parlementaire de l'Éducation a terminé hier soir l'étude du projet de loi de la restructuration scolaire de l'île de Montréal. Entretemps, la Commission des écoles catholiques de Montréal a fait savoir qu'elle considèrerait le projet comme un progrès, mais non entièrement satisfaisant.

□ Les garderies qui ont poussé comme des champignons au Québec recevront bientôt leur permis du ministère des Affaires sociales. Le ministre Claude Castonguay a dit qu'il prenait cette décision afin de permettre à ces nouvelles institutions de recevoir des subventions d'Ottawa dans le cadre des Initiatives locales.

méto

□ Deux étudiants ont perdu la vie dans un accident routier survenu hier près de Saint-Jean. 44 personnes ont été blessées.

□ Ernest Crépeault et son équipe ont été battus hier par le Renouveau scolaire dirigé par M. Lucien Mouton, aux élections scolaires d'Anjou.

□ Les négociations reprennent en vue de régler le conflit qui a éclaté il y a plus d'une semaine dans les entrepôts d'alimentation.

□ L'amendement que se propose d'apporter le gouvernement à la loi afin de donner à la CUM un plus grand contrôle sur le budget de la police de la CUM ne satisfait aucunement le président de cet organisme. M. Lawrence Hanigan.

□ La bombe qui a sauté dans un édifice de Côte-Saint-Luc semble être reliée à des attentats semblables survenus à New York et à Miami. On croit qu'il s'agit d'actions posées par des éléments anti-castristes.

le sport

□ Marcel Dionne viendra-t-il à Montréal? La décision finale appartient à Ned Harkness.

□ Le National de Laval remporte une quatrième victoire consécutive, aux dépens des Bruins de Shawinigan.

□ Le boxeur Reynald Cantin se trouve dans un état satisfaisant à la suite d'une délicate opération.

□ Une Canadienne, Cathy Lee Irwin, a remporté hier le titre en simple des championnats internationaux de patinage artistique de Moscou.

ici et là

Mercredi

10:00 Conseil confédéral de la CSN, à Québec. Egalement jeudi et vendredi.

11:00 Conférence de presse de la Ligue des femmes du Québec relativement à son programme d'action pour 1973, à l'église Saint-Jacques, 443 est, rue Sainte-Catherine.

11:00 Conférence de presse de la section Montréal métropolitain de l'Union des facteurs du Canada ainsi que des membres du personnel de la section vente et livraison du bureau de poste de Montréal métropolitain, en collaboration avec les Petits frères des pauvres; au 4624 Garnier, à Montréal. Deux décisions seront rendues publiquement relativement aux billets de transport en commun pour les personnes âgées.

14:00 Des réalisatrices de films de l'ONF discutent de leur travail, en français et en anglais, au cours de l'assemblée régulière du Conseil des femmes de Montréal, au club Thémis, 910 ouest, rue Sherbrooke.

15:00 Inauguration du campus Saint-Hubert du Cégep Édouard-Montpetit, au 5555, rue de la Savane, à Saint-Hubert.

18:30 M. Fernand Daoust, nouveau porte-parole du Mouvement du Québec français, est conférencier au dîner-causerie de la SSJB de Montréal, au Saint-Hubert Bar BQ, 6355, rue Saint-Hubert.

19:30 Conférence de presse du Comité des responsables de foyer du service social de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à la Caisse d'économie des pompiers, au 2600 est, boul. Saint-Joseph.

20:00 Championnat provincial des ouvreurs d'huitres, au Salon des Chevaliers de Colomb, 907 est, rue Mont-Royal.

Bill 71: débat orageux à prévoir

(de notre envoyé spécial) Jules LeBlanc

QUEBEC — Sur le coup de minuit hier, la Commission permanente de l'Éducation de l'Assemblée nationale a terminé l'étude détaillée des 112 articles du projet de loi 71 sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal. Il a fallu seulement trois jours de dé-

bats et à peine plus de 18 heures de discussions souvent serrées (quoique dans un climat très serein) pour en arriver là.

Le projet de loi visant à "favoriser le développement scolaire dans l'île de Montréal" n'est cependant pas rendu à l'adoption définitive. La troisième et dernière lecture (au cours de

laquelle aucun amendement ne peut être adopté et où il s'agit de se prononcer sur le projet tel quel a été amendé) risque fort d'être précédée d'un débat assez orageux.

Vers un débat orageux

Une technicalité veut que la commission permanente fasse rapport au comité plénier de la Chambre. Si ce rapport indiquant les amendements apportés au projet est adopté, le projet passe automatiquement au stade de la troisième et dernière lecture. Sinon, un nouveau débat détaillé s'engage: tous les amendements sont alors possibles à nouveau.

C'est de cette façon que le Parti Québécois a procédé l'an dernier pour obtenir le retrait de la loi 63 (sur la langue d'enseignement), ce qui a empêché l'adoption du projet de loi 28 avant l'ajournement des Fêtes — au grand plaisir du gouvernement, souligné-t-on couramment dans l'opposition.

Bien que le Parti Québécois n'entend pas retarder indûment l'adoption du projet de loi 71, il songe très sérieusement à refuser le rapport de la commission permanente de l'Éducation, au moins en vue de revenir à la charge sur un point précis. La décision à ce sujet doit être prise aujourd'hui par le caucus des sept députés péquistes.

Une orientation essentielle

Samedi, le P.Q. a présenté un amendement visant à obliger le futur Conseil scolaire de l'île de Montréal, non seulement à préparer un plan concernant une restructuration définitive d'ici la fin de 1975 ou 1976, mais également à préparer un projet d'implantation de commissions scolaires unifiées sur l'île.

Le projet de loi actuel maintient les commissions scolaires confessionnelles

et le gouvernement a insisté sur le fait que, si les commissions unifiées sont meilleures, il n'est pas possible de les implanter immédiatement. L'établissement de telles commissions scolaires qui régiraient toutes les écoles d'un même territoire donné, quelles que soient leur langue et leur religion, reste un objectif à atteindre, un idéal à poursuivre, a maintes fois souligné le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier.

Par son amendement, le P.Q. entend, non pas implanter immédiatement de telles commissions unifiées, mais donner une orientation en ce sens au conseil scolaire métropolitain, a exposé M. Camille Laurin.

La commission était alors présidée par le député libéral de Robert-Baldwin et maire de Pointe-Claire, dans l'extrémité ouest de l'île de Montréal, M. Arthur Séguin. M. Séguin a décréé l'amendement irrecevable parce qu'il mettait en cause le principe même du projet de loi qui, a-t-il dit, vise le pré-regroupement et non l'unification des commissions scolaires.

Le leader parlementaire du P.Q. eut beau nier cette assertion et souligner que l'unification est une forme de regroupement, M. Séguin n'en demeurait pas en affirmant qu'il avait déjà rendu sa décision.

Or, la procédure parlementaire stipule qu'une commission ne peut pas en appeler de la décision du président. Le P.Q. considère qu'il fut ainsi privé de son droit de parole sur un point essentiel. C'est ce point qu'il entend remettre en question en refusant le rapport de la commission.

Ce qui pourrait entraîner une à deux journées de débat en comité plénier de l'Assemblée nationale avant le stade de la troisième et dernière lecture.

Les écoles restent aux mains des commissions scolaires

(de notre envoyé spécial)

QUEBEC — Le ministre de l'Éducation a refusé un amendement de l'opposition visant à transférer la propriété des écoles et de leur équipement au Conseil scolaire régional de l'île de Montréal en vue d'assurer une meilleure redistribution des ressources dans l'île. Il a cependant accepté de protéger la plupart des droits des employés touchés par le "pré-regroupement" des commissions scolaires de l'île.

Continuant hier après-midi l'étude détaillée du projet de loi 71, la commission permanente de l'Éducation — en raison de l'opposition des députés libéraux — a d'abord refusé rapidement un amendement du Parti québécois visant à instaurer une consultation obligatoire de tout comité d'école (où siègent les parents) concernant: 1) le choix des maîtres et leur affectation; 2) l'adoption des programmes d'études; 3) le choix des manuels et du matériel didactique; 4) l'organisation des loisirs parascolaires.

La question de la propriété de l'équipement scolaire constitue avec le rattrapage des milieux défavorisés et une orientation vers l'établissement éventuel de commissions scolaires unifiées, un des amendements majeurs que l'opposition réclame. Ce fut le seul grand débat de la journée d'hier.

Un point majeur

Un amendement aux pouvoirs des commissions scolaires demandait que "dès la création du Conseil (scolaire régional), les commissions scolaires doivent lui transférer la propriété des immeubles qu'elles possèdent". Le Parti québécois appuyait fortement cette mesure que proposait l'Unité Québec (M. Jean-Noël Tremblay).

Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, s'y opposa catégoriquement en invoquant que cela transformerait le conseil scolaire régional en une immense commission scolaire alors qu'il doit être "un organisme de coordination et de planification".

En plus de faire du conseil régional "une structure très lourde", de briser l'équilibre nécessaire entre les divers niveaux d'autorité scolaire sur l'île, de répartir la propriété des édifices et de l'équipement loin de ceux qui les utilisent, de veiller à leur entretien, a ajouté H. Cloutier, ce transfert de propriétés à créer des complications administratives considérables". Enfin, le Conseil régional n'a pas besoin d'être propriétaire des immeubles pour assurer une répartition équitable des ressources, a insisté le ministre.

Par ses pouvoirs de réglementation, le conseil régional peut établir graduellement l'équilibre entre les commissions scolaires bien pourvues et celles qui le sont moins.

L'opposition péquiste-uniquiste répliqua qu'elle ne voyait pas comment une utilisation rationnelle de l'équipement pouvait être assurée par le conseil régional si ce dernier ne possède pas cet équipement lui-même et, surtout, si une commission scolaire peut à son gré contrecarrer les désirs et mêmes les règlements du conseil régional à ce sujet; ou encore si une commission scolaire riche peut à sa fantaisie répondre non à des demandes légitimes d'une commission scolaire moins riche ou particulièrement pauvre.

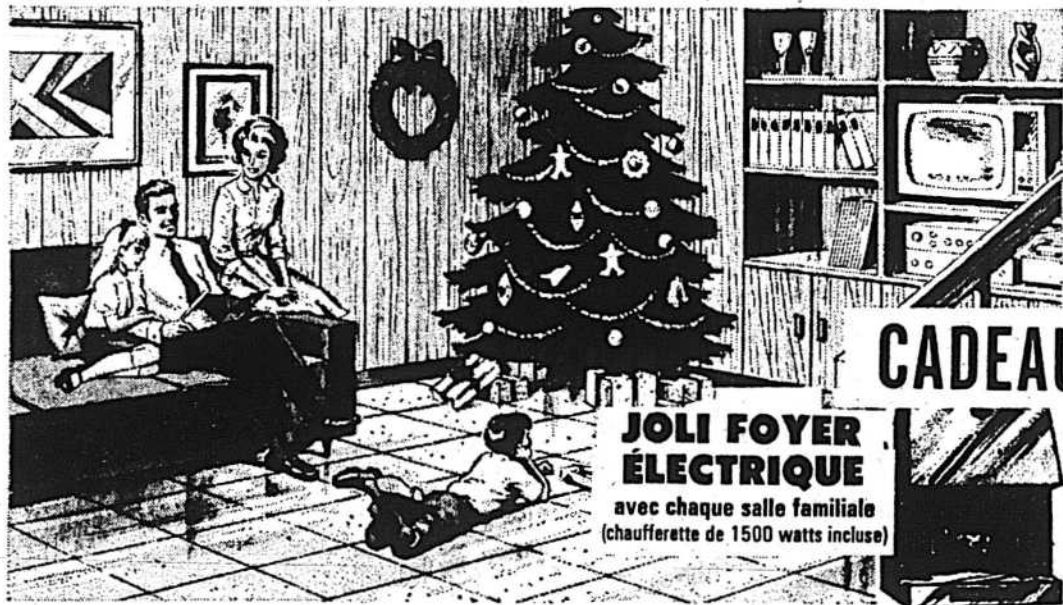
L'opposition soutint que le conseil ne pourra pas atteindre ses objectifs dans ce domaine s'il ne possède pas l'équipement. Rien n'y fit: le ministre s'opposa au point que le député péquiste Claude Charron lança: il n'accepte que les amendements qui ne font pas mal aux anglophones — ce contre quoi M. Cloutier protesta.

Au pied du mur

En dernier ressort, à la lumière des réponses fournies par le ministre Cloutier lui-même au cours de ce long débat — particulièrement serré et ardu malgré la courtoisie des participants — M. Charron présenta un autre amendement qui semblait ramasser le strict minimum de ce que

PASSEZ DES FÊTES JOYEUSES !

RÉNOVEZ VOTRE MAISON MAINTENANT !



JOLI FOYER ÉLECTRIQUE
avec chaque salle familiale (chaufferette de 1500 watts incluse)

AGISSEZ MAINTENANT — C'EST VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE RÉNOVER VOTRE MAISON AVANT LES FÊTES

SALLE FAMILIALE: SEULEMENT: **\$1249⁰⁰**
12' x 18'

VOUS APPRÉCIEREZ DAVANTAGE VOTRE AUTO... EN AJOUTANT UN GARAGE MAINTENANT!

Soyez certain que votre auto démarre en tout temps cet hiver, laissez-nous le soin de vous construire votre garage avant les tempêtes de neige.

POUR AUSSI PEU QUE \$3995⁰⁰

PAPA AURA SON "DEN"

POUR AUSSI \$840⁰⁰
10' x 12'

ET QUE PENSEZ-VOUS D'UNE CHAMBRE DE COUTURE POUR MAMAN

de \$560⁰⁰
à 1,495⁰⁰

TOUTE LA FAMILLE BÉNÉFICIERA D'UNE 2^e SALLE DE BAIN

A PARTIR DE 700⁰⁰ À 1,700⁰⁰

UNE NOUVELLE CUISINE EST UN BIENFAIT pour tout le monde

A PARTIR DE 500⁰⁰ À 3000⁰⁰

CONVERTISSEZ UN ESPACE INUTILE EN UNE JOLIE CHAMBRE

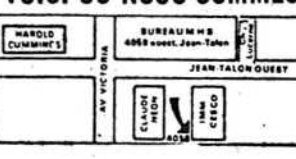
POUR AUSSI PEU QUE \$995⁰⁰



PEINTURE ET NETTOYAGE DE MAISON

Nous vous offrons un service complet de nettoyage et peinture. Nous nettoyons vos murs, plafonds, moquettes, broadloom, meubles, planchers ou fenêtres. Peinture intérieure et extérieure, travail de première qualité.

VOICI OÙ NOUS SOMMES



NOUS FAISONS AUSSI:
• Rénov. • Salle de jeux • Cuisine • Salle de bains • Garage • Lucarnes • Greniers • Toiture • Charpenterie • Bâtonnages • Parapente en aluminium • Fenêtres en aluminium.

NOUVELLES HEURES:
du lundi au mercredi de 9 h à 18 h
le jeudi et vendredi de 9 h à 21 h
le samedi de 9 h à 16 h



LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN 482-0600
Nous avons des standardistes supplémentaires pour la durée de ce soldé. Appelez dès maintenant!

GRANDE EXPOSITION & VENTE DE TABLEAUX ORIGINAUX

Rabais sans précédent
Prix à compter de \$25

La GALERIE ROYALE
1420 ouest, rue SHERBROOKE 345 4383

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Service d'éducation Permanente

QUÉBEC
HIER ET AUJOURD'HUI
CIVQ.330AV

Cours interdisciplinaire diffusé à la radio FM de la Société Radio-Canada, de janvier à avril 1973.

Date limite d'inscription: le 13 janvier

Dépliant sur demande au: **SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE**
3333, chemin de la Reine-Marie
Tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

LPS® Cours de conversation ANGLAIS-ESPAGNOL-ALLEMAND

étage f
PLACE BONAVENTURE

9900
(10 SEMAINES) **878-2821**

**MON OEIL
SUR
MONTREAL**



PAR GERMAIN TARDIF

**Ignorance ou
attitude voulue?**

Depuis le temps que le Québec est reconnu comme une province francophone "dans une mer anglo-saxonne", pour employer un lieu commun.

Depuis le temps que cela se dit partout, depuis Halifax jusqu'à Vancouver.

Depuis le temps que les Québécois cherchent à se faire respecter par la majorité canadienne, recourant à cette fin à tous les moyens légaux et... parfois illégaux.

Il se trouve encore des entreprises anglophones qui font des affaires d'or au Québec, tout en continuant à ignorer ses aspirations légitimes avec la toute dernière des impudences.

Guif Oil Canada Limited (section des offres spéciales) accuse réception en anglais d'une lettre écrite en français et accompagnant un renvoi de marchandise refusée.

Plus effrontée encore, la société Hasbro, de Longueuil, qui reçoit, en français, une commande mais qui, ne pouvant la remplir, prend la liberté de faire parvenir au client francophone, un substitut de la marchandise commandée, espérant, dans la langue de Shakespeare, que ledit client sera quand même satisfait, sinon l'argent lui sera retourné sur réception des articles refusés.

Il y a des Anglais comme ça...

**Efficacité des
feux de Longueuil**

Au début de l'été dernier, la ville de Longueuil tentait une expérience de signalisation routière. Elle faisait installer à une intersection de la rue Saint-Charles des feux de circulation conçus par un étudiant de l'École polytechnique pour permettre aux personnes atteintes de daltonisme de mieux percevoir l'intensité des feux.

Un éclairage jaune entoure les feux vert et rouge et s'allume en même temps qu'eux. L'automobiliste daltonien peut percevoir le jaune mieux que le rouge ou le vert.

Il n'y a pas de feu intermédiaire d'avertissement. Pour le remplacer, ce sont les deux feux, le vert et le jaune, qui restent allumés simultanément pendant quelques instants.

Pour faciliter davantage le signal, on a donné une forme carrée au feu rouge et hexagonale au feu vert.

Les premiers résultats de l'expérience sont extraordinaires. En cinq mois, le nombre des accidents à cette intersection a été de 80 p. 100 moins élevé que durant la période correspondante de l'année précédente.

Parents inquiets cherchant leurs enfants

par Ingrid SAUMART

Il avait transporté une dizaine d'enfants à l'hôpital de Greenfield Park. Une heure et demie après l'accident, M. Georges Desrochers est revenu à l'intersection de la route 9B et du chemin qui mène à Saint-Blaise. Il cherchait une de ses deux filles qui se trouvait dans l'autobus scolaire qui a heurté un camion à benne basculante de plein fouet, hier après-midi.

"Quand je suis arrivé avec l'ambulance, de dire M. Desrochers, je savais que mes deux filles étaient dans l'autobus mais je n'ai pas eu le temps de les chercher. Il fallait que j'aille reconduire ceux qui étaient les plus mal en point. Là, j'aimerais bien savoir où elle est." Peu de temps après, les policiers de service arrivèrent à localiser France Desrochers. Elle était à l'Hôtel-Dieu, gravement blessée.

M. et Mme Roger Norbert, dans la salle d'urgence de l'hôpital Haut-Richelieu, attendaient eux aussi qu'on retrouve leur fils. Il était reparti dans un autre autobus, disait-on. Ou il était à l'hôpital, à Montréal. Personne ne le savait et les policiers malgré leurs recherches n'arrivaient pas à le trouver. Vers onze heures hier soir, les policiers de la Sûreté du Québec de Saint-Jean retrouvèrent le corps du jeune Raymond Norbert, sous la montagne de terre renversée par le camion à benne basculante.

À l'hôpital, c'est le désarroi le plus complet. Une trentaine de jeunes, tous victimes de l'accident, attendent qu'on leur fasse des radiographies, d'autres reposent sur des civières. Le conducteur du camion, M. Gilles Tétrault, a les deux jambes brisées. Avec sa femme à ses côtés, il répond aux questions des policiers. Il a bien tenté d'éviter l'autobus scolaire, mais tout s'est passé si rapidement...

Les livres de cours et les porte-documents sont abandonnés ici et là. La plupart des jeunes souffrent de chocs nerveux et de contusions. Les autres, plus grièvement blessés, sont déjà rendus à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ici, ce ne sont que les "petits cas". "Du sang, y'en avait partout." "Moi j'ai rien vu, j'avais perdu connaissance." "Je me suis réveillée une fois à l'hôpital." "J'ai prêté mon manteau à Raymond, il avait perdu le sien." "As-tu vu mon petit frère?" Autant de questions que l'on posait

et de choses que l'on se racontait en attendant de recevoir les soins adéquats. Colette Fournier, qui n'a pas plus de quinze ou seize ans, nous raconte: "J'étais sous le banc, tout le monde me passait dessus. Mais notre banc était déjà brisé d'avance." Elle a de la difficulté à marcher. Les médecins croient qu'elle pourrait avoir un disque de la colonne vertébrale fracturé. Elle attend le résultat des radiographies.

"Oui, les chauffeurs des autobus scolaires font de la vitesse parce qu'on met seulement une demi-heure pour aller de Saint-Jean à Lacolle, et qu'on fait beaucoup d'arrêts."

C'est d'ailleurs le reproche que l'on a entendu le plus souvent, hier: la vitesse à laquelle conduisent les chauffeurs des autobus scolaires. Certains allaient même jusqu'à prétendre que tous les chauffeurs faisaient ce travail en "supplémentaire" de leur travail régulier, et "qu'ils n'avaient pas de temps à perdre". M. et Madame Léo Baker, dont les deux enfants ont été blessés dans l'accident, nous racontaient qu'ils avaient porté plainte à la compagnie Racine, il y a quelques mois, mais que ça n'avait rien changé.

Madame Gosselin habite à l'intersection où a eu lieu l'accident, et son fils, André, l'a échappé de justesse (l'autobus venait de la laisser devant la porte quand il fut happé par un autre). Elle nous raconte que la route est dangereuse, que les accidents sont très nombreux et que les chauffeurs d'autobus scolaires...

Interrogé au sujet de la vitesse, le sergent Ratté, de la Sûreté du Québec, nous affirme qu'il n'avait pas distribué de contraventions pour "excès de vitesse" aux chauffeurs d'autobus scolaires. "Les seules contraventions que nous avons données sont celles qui concernent le nombre de passagers par autobus. On en a donné une quinzaine depuis un mois et demi environ."

Pour ce qui est des accidents mortels sur cette même route, le policier nous affirme que ça n'est pas pire là qu'ailleurs. Il n'y a eu que quatre accidents mortels depuis deux ans sur la 9B, dit-il.

Pas pire là qu'ailleurs, mais l'accident d'hier a fait deux morts et quarante-sept blessés...



Un des quarante jeunes blessés dans l'accident de Saint-Jean, à qui l'on vient de donner les premiers soins.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

L'explosion de Côte-Saint-Luc est reliée à 3 attentats aux USA

par Michel AUGER

L'explosion d'une forte bombe, hier matin, dans un édifice commercial de Côte-Saint-Luc serait reliée à trois attentats similaires survenus à New York et à Miami.

C'est l'hypothèse qu'envisagent les enquêteurs de la police de Montréal. Ceux-ci, devant la similitude des explosions, croient également que ce sont des éléments anti-castristes qui ont déposé l'engin, constitué de dynamite et d'un détonateur, pour marquer leur opposition aux négociations actuelles entre les Etats-Unis et Cuba concernant la piraterie aérienne et navale.

Sur les lieux de l'explosion au 5810 Côte-Saint-Luc, les membres de la section technique ont poursuivi durant toute la journée d'hier leurs recherches afin de retrouver toutes les piè-

ces possibles de la bombe qui a fait des dommages évalués à plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Selon la police de Montréal, la bombe était probablement destinée à la compagnie F. Michael Forwarding, une entreprise qui fait de l'importation de Cuba. Toutefois, ce sont les locaux de deux autres entreprises commerciales qui ont été le plus durement touchés.

Les autres bombes qui ont fait explosion aux Etats-Unis, avaient été placées dans les bureaux de deux entreprises d'importation, à Miami et à New York, ainsi que dans une agence de voyage cubaine de la métropole américaine.

À Montréal, le propriétaire de la compagnie visée par les terroristes anti-castristes, M. Leo Michael, a admis, hier soir, que sa société faisait affaire avec Cuba. Selon lui, son service expédie également des colis vers cette île des Antilles.

M. Michael a également précisé que sa société avait des relations d'affaires avec deux des compagnies touchées par les bombes, hier, aux Etats-Unis.

Par ailleurs, le bureau de la Presse Associée, à Washington, a reçu une lettre d'un groupe qui dit s'appeler le gouvernement secret de Cuba et qui réclame la paternité des divers attentats à la bombe contre les sociétés commerciales.

Découverte d'un corps transpercé d'une balle

Une dame promenait son toutou sur Riverside Drive, à Saint-Lambert, vers 9 h ce matin, quand l'odorat ultra-sensible du chien a perçu une odeur inhabituelle. Le toutou s'est mis à s'agiter et à japer, entraînant sa maîtresse vers la voie maritime.

Et c'était fait. La police de Saint-Lambert se retrouvait avec un cadavre sur les bras, parce que le chien avait reniflé l'odeur d'un corps

transpercé d'une balle de calibre .38.

La femme alerta rapidement la police et la Sûreté municipale de Saint-Lambert a entrepris son enquête. Près du corps de l'homme de 55 ans, les policiers ont retrouvé une arme de calibre .38.

Les premières expertises ont permis de découvrir que la mort remonte vraisemblablement à deux ou trois jours.

**La police retrouve
499 caisses d'alcool
volées la veille**

Des individus qui se préparaient à vendre à prix réduits de l'alcool volé ont été déçus, hier: la police a saisi 499 caisses de rye "Canadian Club", dans l'unité 122, d'un motel fort connu, du boulevard Taschereau, sur la rive-sud.

Les caisses, contenant chacune 12 bouteilles de 26 onces, avaient été volées la veille, à la compagnie Husband Transport, au 7300, rue Pullman, dans la cour Turcot.

C'est à la pointe du revolver qu'au moins deux caigouards se sont emparés d'un camion remorqueur, vers 8 heures dimanche soir. La marchandise était destinée à San Juan, Porto Rico.

Moins d'une heure et demie plus tard, deux policiers montréalais retrouvaient le tracteur, rue Prince, au sud de la rue Wellington.

Le lendemain matin, des agents de la police de Saint-Lambert localisaient, près du boulevard Simard, la remorque accrochée à un autre tracteur, volé la veille à Longueuil.

Finalement, vers 4h hier après-midi, les sergents-détectives Léonce Noël et Roger Giroux, sous les ordres du lieutenant-détective Gilles Turcotte, de la Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, mettaient la main sur la marchandise volée.

Sur 500 caisses volées, il en manquait seulement une.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMETRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: FERMÉ
272-7611 • 7616

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
— ÉDUCATION PERMANENTE —

COURS DU SOIR	SESSION HIVER - 73
ARTS 102-202	mercredi
HISTOIRE DE L'ART 403	lundi
CINÉMA 921	lundi
ÉCONOMIQUE 921	jeudi
ESPAGNOL 201	lundi
FRANÇAIS: théâtre 202	mercredi
Roman 302	mardi
GÉOGRAPHIE 906	jeudi
HISTOIRE 923	lundi
PHILOSOPHIE 201	lundi
PHILOSOPHIE 401	jeudi
PHILOSOPHIE 913	mercredi
POLITIQUE 950	mardi
PSYCHOLOGIE 201	lundi
PSYCHOLOGIE 903	mardi
SOCIOLOGIE 964	mercredi

Début des cours: semaine du 15 janvier 1973
Date limite pour inscription: 8 janvier 1973

RENSEIGNEMENTS:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, Crémazie, Montréal 352
Tél.: 381-4293

ÉCOLE DE CONDUITE
De préférence
LAUZON

**AMELIOREZ VITE
VOTRE ANGLAIS***
Téléphonez vite à
288-3111

Pour améliorer rapidement votre anglais,* vous devez le parler plus.

Chez Berlitz, vous parlez anglais* avec un vrai professeur dès la première minute. Et nous vous donnerons une série de cassettes pour répéter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite.

Vous pouvez suivre des leçons individuelles, vous joindre à un petit groupe, ou, si le temps presse vraiment, vous plonger dans notre méthode exclusive d'immersion Totale®.

Berlitz®
A langues vivantes, méthode vivante.

MONTREAL, 50 Place Crémazie 387-2566
MONTREAL, 2055 rue Peel 288-3111
* Aussi: Espagnol — Italien — Allemand

Vient de paraître
Gilles Vigneault
mon ami
Roger Fournier

Les jeunes années de Vigneault
Connaitre l'adolescent pour mieux comprendre l'artiste
Lancé simultanément à Paris et à Montréal

\$3.95 En vente partout

les éditions la presse
dirigées par Alain Stanké

LA METEO

Pluie, glace, pluie, neige...

Si l'on veut être logique, doit-on dire que c'est la pluie qui est à l'origine de la neige ou que c'est la neige qui est à l'origine de la pluie?

On ne s'est jamais penché sérieusement sur ce problème de logique. On n'a d'ailleurs jamais établi irréfutablement les prémisses d'un tel raisonnement.

Ainsi, est-il plus normal qu'il fasse froid ou bien est-il plus normal qu'il fasse chaud?

Tant que l'on n'aura pas résolu ce problème, il sera toujours impossible de savoir si c'est la pluie qui engendre la neige ou si c'est l'inverse.

Quoi qu'il en soit, à Dorval les

météorologues ne se sont jamais posé ce problème. Ils se contentent de nous prédire ce qui s'en vient et ce ne sera pas rose pour les prochaines 48 heures.

Ainsi, il commencera à neiger en fin de journée aujourd'hui et le thermomètre commencera à grimper. Le tout sera entrecoupé de pluie verglaçante qui tournera à la vraie pluie au cours de la journée de demain. Puis, la pluie tournera en neige au cours de la soirée de demain.

Est-ce que ce sera la pluie qui aura engendré la neige ou vice versa? C'est la question que l'on se pose.

Le Logicien

à Montréal

AUJOURD'HUI

Maximum 30° • Minimum 15°

Neige ce soir

DEMAIN

Maximum 40°

Nuageux et périodes de pluie se transformant en neige fondante

au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	15 30 Neige ce soir	Neige et pluie verglaç.
Saint-Maurice	15 30 Neige ce soir	Neige et pluie verglaç.
Outaouais	15 30 Neige ce soir	Neige fondante
Laurentides	15 30 Neige ce soir	Pluie verglaçante
Cantons de l'Est	15 25 Nuages	Neige fondante
Québec	15 25 Nuages	Neige fondante
Rimouski	0 15 Ensoleillé et froid	Pluie verglaçante
Lac-Saint-Jean	0 10 Neige ou pluie	Pluie verglaçante
Bas-Comeau	0 25 Ensoleillé et froid	Pluie verglaçante
Sept-Îles	0 25 Ensoleillé et froid	Pluie verglaçante
Gaspé	0 25 Ensoleillé et froid	Pluie verglaçante

au Canada

	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver 20 30
Alberta	Ensoleillé	Edmonton 5 15
Saskatchewan	Généralement ensoleillé	Régina -10 10
Manitoba	Généralement ensoleillé	Winnipeg -5 10
Ontario	Pluie verglaçante	Toronto 15 32
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé et froid	Saint-Jean 15 20
Nouvelle-Écosse	Généralement ensoleillé	Halifax 5 25
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé et froid	Charlottetown 0 20
Terre-Neuve	Généralement ensoleillé	Saint-Jean 5 20

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	
New York	38	39	Chicago	-5	16	New Orleans	50
Washington	34	37	San Francisco	27	45	Miami	71
Boston	34	47	Los Angeles	37	58		
Vers les capitales							
Paris	39	Moscou	36	Hong Kong	70		
Londres	45	Stockholm	41	Lisbonne	57		
Rome	59	Tokyo	50	Sydney	70		
Berlin	43	Athènes	59	Tunis	64		
Amsterdam	45	Casablanca	61	Vienne	43		
Bruxelles	45	Genève	39	Varsovie	37		
Madrid	50	Le Caire	68				
Vers les plages							
Acapulco	75	91	Bermudes	65	74	Nassau	72
Mexico	46	75	Barbade	79	88	Rio de Janeiro	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.06	.11

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

TROIS BUS

SUITE DE LA PAGE A 1

tres ayant tous reçu leur congé des institutions.

L'enquête

Peu après l'accident, qui s'est produit sur une section très droite de la route 9B, un agent s'est rendu à l'hôpital pour recueillir les dépositions de tous les occupants de l'autobus de la compagnie Albert Racine, de Lacolle, le véhicule le plus durement touché.

Tandis que la plupart des occupants des autobus n'avaient à peu près rien vu de la collision elle-même, les trois conducteurs, pour leur part, ont pu fournir une version des faits.

L'autobus de la compagnie Fortin, de Napierville, serait sorti d'un terrain privé lorsqu'il a été heurté par l'autre autobus scolaire.

Selon les témoins, l'autobus qui filait alors à vive allure, aurait entraîné l'autre véhicule sur une distance de près de 200 pieds avant de continuer à filer sur une courte distance.

C'est le lourd camion, conduit par M. Gilles Tétrault, qui circulait en sens contraire de l'autobus, qui a arrêté le bolide.

Sous la force de cette deuxième collision quelques enfants ont été projetés hors du véhicule; et parmi eux se trouvait les deux qui ont été emprisonnés sous le camion qui s'est renversé sur le côté par la suite. Au moins un autre étudiant avait les jambes coincées sous l'autobus, qui avait aussi basculé.

Rapidement, des automobilistes qui passaient ont organisé des secours, pendant que la police et les ambulances étaient appelées sur les lieux.

Après des efforts soutenus, les volontaires ont réussi à dégager ceux qui se trouvaient prisonniers sous les débris, mais le jeune Parent, qui avait la tête coincée sous la benne du camion, était déjà mort.

Peu après, les blessés les plus graves qui se trouvaient à l'avant de l'autobus, étaient dégagés, eux-aussi, et transportés à l'hôpital.

andré talbot
OPTICIN
D'ORDONNANCES
7168 ST-HUBERT
Tél.: 271-4868

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LITE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-2272. Sous la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Radio-Canada. Tous droits de reproduction des informations par ailleurs à LA PRESSE sont rigoureusement réservés. Courrier de la deuxième classe. — Enregistrement numéro 1400. — Prix de vente au public.

COMPTABILITÉ	VENTES DU JOURNAL
Charges annuelles	Livraison à domicile
874-6892	874-6911
Petites annonces	Livraison au bureau: 8 h.m. à 8 h.p.m.
874-6900	8 h.m. à 8 h.p.m.
INFORMATION GÉNÉRALE	PUBLICITÉ
874-7272	Grandes annonces
PETITES ANNONCES	Telex Presse, cartes postales
874-7111	Vacances/Voyages
874-7205	Carrières et professions
874-7205	Nominations
874-7205	874-7320
874-7205	REDACTION
874-7205	Le directeur
874-7205	874-7061
874-7205	874-7030
874-7205	874-7018
874-7205	874-7029
874-7205	874-7016
874-7205	874-7014
874-7205	874-7023
874-7205	874-7061
874-7205	874-7383
874-7205	RESSOURCES HUMAINES
874-7205	874-7383

Légère hausse du coût de la vie

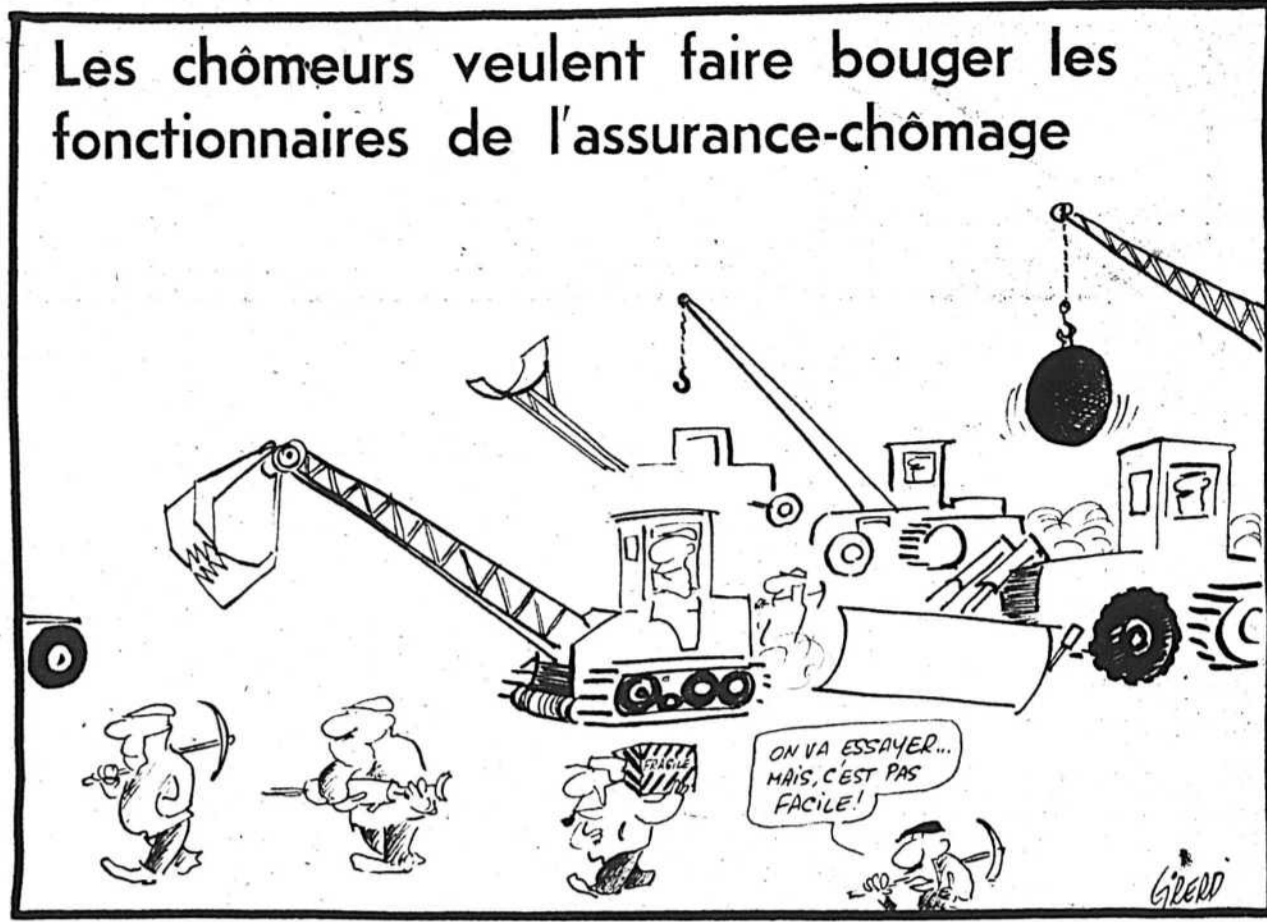
OTTAWA (CP) — Statistique-Canada révèle que l'indice du prix à la consommation s'est accru modérément en novembre.

En effet, de 142.0 qu'il était en octobre, il est passé à 142.3 en novembre, en grande partie grâce au niveau du logement et de l'habillement.

L'indice fondé sur des prix de 1961 soit 100, atteignait 135.4 en novembre l'an dernier.

Statistique-Canada précise que les prix des aliments ont diminué généralement le mois dernier même si ceux-ci sont demeurés stables entre octobre et novembre l'an dernier.

L'augmentation dans l'ensemble de l'indice du prix à la consommation était quelque peu moindre que celle qui s'était produite normalement entre octobre et novembre. En termes de pourcentage, l'indice de novembre 1972 était de 5.1 pour cent plus élevé que celui du même mois l'an dernier.



(Droits réservés)

Motion de censure d'Unité-Québec

par Claude MASSON de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Après avoir entrepris de faire une obstruction systématique au projet de réforme de la carte électorale, en retardant les travaux depuis une semaine, Unité-Québec vient de déposer une motion de censure contre le gouvernement.

En pratique, une motion privilégiée gèle tous les autres travaux de l'Assemblée nationale puisqu'il s'agit d'un sujet qui doit être discuté en priorité.

En utilisant la stratégie d'une motion de censure, Unité-Québec empêchera donc le gouvernement d'imposer la clôture du débat sur le projet de réforme électorale, comme l'avait indiqué hier le leader du parti ministériel, Me Gérard L. Lévesque. Le gouvernement devra attendre à jeudi avant de présenter sa motion de clôture du débat.

La motion privilégiée d'Unité-Québec, qui apparaît au Feuilleton des travaux de la Chambre, et qui sera en conséquence discutée toute la journée demain, porte sur le fédéralisme rentable du premier ministre Bourassa.

Elle se lit ainsi: "Que cette As-

semblée nationale considère que le gouvernement, par son manque de leadership et sous le prétexte du fédéralisme rentable, a négligé d'exercer tous les droits de sa compétence en matière de relations fédérales-provinciales."

Unité-Québec, par la multiplication des procédures, entend démontrer qu'il est bel et bien le parti de l'op-

position officielle, titre qu'il s'était presque fait enlever par le Parti québécois au cours des dernières sessions.

Depuis la reprise de la session, en octobre, Unité-Québec a repris du poil de la bête et ne laisse passer aucune chance d'être sur "la carte".

Ses nouveaux élans empêchent depuis le début le gouvernement de

faire adopter un grand nombre de projets de loi. Depuis la reprise d'octobre, seulement cinq bills sur un total de près de 50 inscrits au Feuilleton ont été adoptés. Après un mois de débat, il n'y avait que la loi d'urgence forçant le retour au travail des employés de l'Hydro-Québec qui avait été adoptée. La session doit prendre fin l'avant-veille de Noël.

condition 1,500 prisonniers nord-vietnamiens.

Au début de son discours, M. Thieu a accusé les communistes de tenter, sous le couvert des négociations, de s'emparer du Sud-Vietnam. Il a insisté en particulier sur le refus de Hanoi de retirer ses troupes actuellement en territoire sud-vietnamien.

Tant que ces troupes demeureront sur le sol du Sud-Vietnam, dit-il, il ne peut y avoir aucune solution.

Le Sud-Vietnam, a affirmé M. Thieu, ne craint pas de combattre seul. Il est prêt à assumer progressivement ses responsabilités mais le retrait américain doit s'accompagner d'une aide économique.

THIEU

SUITE DE LA PAGE A 1

et sous n'importe quelle forme publique ou privée.

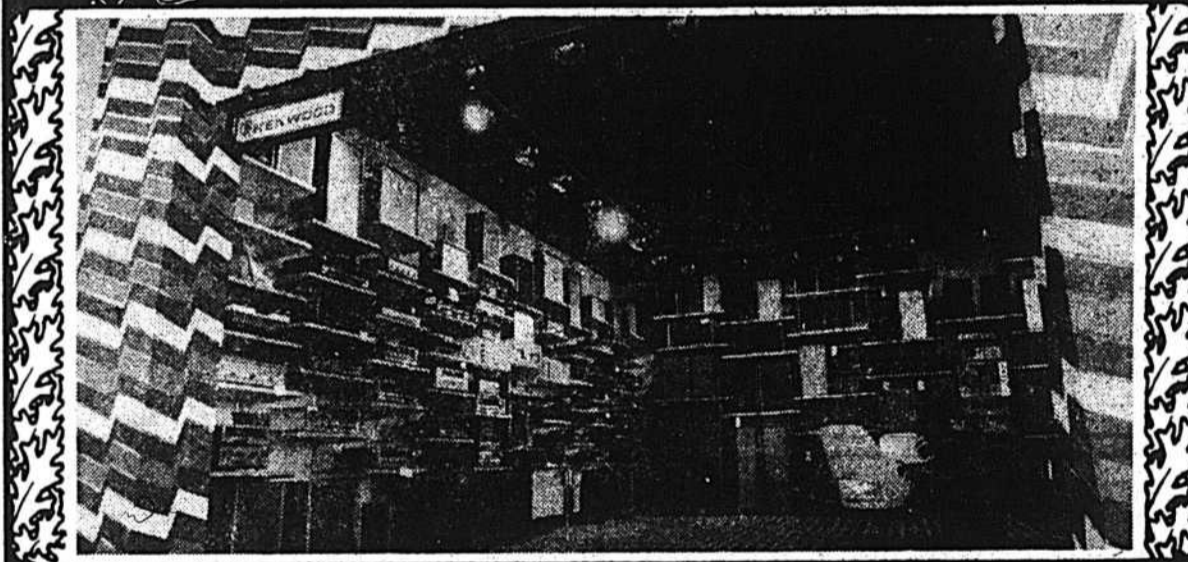
Dans un discours prononcé devant les deux Chambres réunies, le président Thieu n'a ni accepté ni rejeté explicitement les accords américano-nord-vietnamiens. Evitant de parler de cessez-le-feu, il a employé le terme de trêve.

C'est tout à la fin de son discours, après avoir dressé pendant une heure un véritable réquisitoire contre les exigences de Hanoi et du Gouvernement révolutionnaire provisoire, que le

président a parlé de trêve et suggéré que sa proposition soit discutée lors de la prochaine réunion de la conférence de Paris, jeudi après-midi. M. Thieu a indiqué que son gouvernement serait heureux de voir les Nations unies, ou tout pays qui le souhaiterait, venir observer au Vietnam l'application de la trêve.

Il a rappelé l'offre qu'il a déjà faite au gouvernement américain de faciliter le rapatriement des prisonniers américains pour Noël en libérant tous les prisonniers nord-vietnamiens actuellement détenus au Sud-Vietnam. Dès le premier jour de la trêve, Saigon serait disposé à relâcher sans

SI VOUS CHERCHEZ LA PLUS PARFAITE SONORITÉ POUR VOS CADEAUX DE NOËL, VENEZ VISITER NORTEL...



...ET PROFITEZ DE NOS AUBAINES SPÉCIALES!

Nortel, le salon de la stéréophonie, dispose de la salle de montre la plus imposante à Montréal dans le domaine fantastique de la stéréophonie. Vous pourrez y voir la plus grande variété d'appareils électroniques pour vos cadeaux de fête à des prix imbattables... de l'appareil AM/FM aux amplificateurs, tables tournantes, haut-parleurs, magnétophones, décodeurs, télévisions,

microphones etc. Des conseillers, techniciens en électronique, vous guideront dans l'achat du système qui répondra à vos besoins et à votre budget. SALON D'ÉCOUTE Un vaste salon a été aménagé spécialement pour l'écoute. Vous pourrez constater sur place la qualité de tous les appareils. Le son est notre principale préoccupation.

GAGNEZ UNE SEMAINE DE VACANCES POUR DEUX À NASSAU EN FÉVRIER PROCHAIN...

... Une générosité de Nortel et de l'agence de voyage Atlas

Il vous suffit de remplir un coupon de participation lors de votre prochaine visite, sans aucun engagement de votre part.



Demandez notre catalogue '73! Ce merveilleux guide d'achat gratuit résoudra tous vos problèmes de cadeaux.

NORTEL

Le Salon de la Stéréophonie

225 est, rue Roy, Montréal
Tél.: 845-8101

Ouvert tous les soirs durant la période des fêtes

pleins feux sur l'actualité

Où va l'information gouvernementale ?

Pour Bourassa, des messages et des images exploités aux fins de propagande partisane

Gilles LESAGE



III

QUEBEC — Le bureau du premier ministre du Québec et M. Robert Bourassa lui-même ne donnent pas d'information: ils se contentent de passer des messages... et des images fugaces.

Telle est l'une des grandes constatations que l'on fait rapidement quand l'on tente de prendre le portrait de l'information gouvernementale. Tout ou presque aboutit au Conseil exécutif, et donc au bureau du premier ministre.

Logiquement, c'est là que l'on devrait être le plus sensible à l'information véritable de la population. On l'est en fait, mais dans le sens le plus trivial: celui de la propagande partisane. Fort de son expérience de deux ans, M. Laurent Laplante ne craint pas de dire que les "stratégies libérales, Paul Desrochers en tête, ont ravalé l'information gouvernementale au rang de sous-service".

Tout est dans l'image

Pour ces stratèges, tout est question d'image, rien n'est spontané ou naturel, et tout est centré sur la personne du chef du gouvernement. C'en est rendu au point que M. Bourassa refuse de donner des entrevues en direct pour la télévision. Imaginez, a expliqué son attaché

de presse, M. Charles Denis, s'il fallait que le premier ministre éternue ou ait mal au cœur. Tout le monde sait qu'un chef de gouvernement n'éternue jamais et n'a jamais mal au cœur!

De même, le premier ministre ne donne plus d'entrevues seul à des journalistes. Depuis quelques mois, il exige que l'un ou l'autre de ses secrétaires assiste à l'entretien, pour assurer un meilleur contrôle.

Il n'en fut pas toujours ainsi.

Au début de son mandat, au printemps de 1970, M. Robert Bourassa était l'homme le plus accessible qui soit pour les journalistes. Il donnait de nombreuses conférences de presse où il était loisible de lui poser toutes les questions imaginables non seulement sur les sujets décidés au préalable, mais également sur les sujets d'actualité qui occupaient l'attention publique. La lune de miel ne dura que quelques mois, les stratèges s'apercevant bientôt qu'un dialogue trop ouvert et trop continu n'apportait rien qui vaille à l'image de M. Bourassa. Tout au contraire, les journalistes se faisaient plus pressants et critiques. Il fallait donc que le premier ministre cesse de se donner ainsi en pâture et que l'on filtre mieux ses "apparitions". Pour ce faire, il fallait délaissier la presse écrite au bénéfice de la presse électronique.

Le petit jeu des précautions

Désormais, les conférences de presse sont fort rares. Il n'y en a eu que deux ou trois cette année, et sur des sujets précis. M. Bourassa ne donne plus depuis belle lurette des conférences de presse générales ou les grands sujets d'actualité peuvent être abordés sans trop de contraintes.

Bien sûr, les journalistes peuvent encore le rencontrer, et même fort souvent, mais la plupart du temps à la sauvette, entre les deux Chambres, par exemple, ou pour de brèves entrevues télévisées.

Désormais, le premier ministre se contente de cultiver son image, attendant des journalistes qu'ils en fassent autant. Dans cette optique, le coiffeur personnel de M. Bourassa, M. Bernard, joue un rôle important.

A moins d'être vraiment mal pris, le premier ministre ne paraît plus à la télévision avant de s'être fait donner un coup de peigne expert et un maquillage savant. De même, M. Denis exige que la caméra soit placée du côté qui présente son patron sous son jour le plus favorable. Et autant que possible, il fait en sorte que le premier ministre se contente d'enregistrer le message prévu, sans épiloguer trop longuement.

A voir à la télé

M. Bourassa se présente au petit écran avec ses messages tout cuits. Quel que soit le sujet abordé, quelle que soit la question posée, le premier ministre a toujours la réponse toute prête. On dirait presque un automate. C'est comme s'il avait des cassettes enregistrées à l'avance pour tout.

Il dira, sur tous les sujets contestés, qu'il attend un rapport avant de prendre une décision, qu'il doit justement entrer en communication avec M. Utef pour discuter de la question, qu'il saisira le conseil des ministres du problème dès sa prochaine réunion, qu'il doit converser avec un ministre, avec tel homme d'affaires, avec tel fonctionnaire, avec tel groupe de citoyens, évitant ainsi habilement la question.

Il ne répondra pas directement à la question. Ni ce soir, ni demain soir. Pour ne pas être pris au piège, il a les réponses en tête. Même pour les questions imprévues, il a une réponse congelée.

Le rôle de Charles Denis

A cela, on trouverait peu à redire — même si c'est agaçant — si le bureau du premier ministre ne s'en tenait qu'à l'information politique. Or, ce n'est pas le cas.

En même temps qu'attaché de presse de M. Bourassa, M. Denis est directeur de l'information au Conseil exécutif. Cas unique à Québec, il cumule à la fois un poste hautement politisé par définition et un poste où l'objectivité est de mise. Il tente de réaliser la quadrature du cercle.

Pour accomplir sa double tâche, il s'est donné les outils les plus modernes et les plus perfectionnés: téléscripteurs de la Presse Canadienne et de Telbec, appareils de télé-couleur, service de presse et de documentation qui en font l'un des hommes les mieux informés au Québec. Pourtant, c'est au compte-gouttes et selon son bon plaisir que M. Denis diffuse l'information.

Un déplacement ou une nomination de sous-ministre, une décision ministérielle relative à l'assurance-chômage ou aux négociations dans le secteur public, un arrêté ministériel concernant l'intégration des policiers, ce sont des gestes administratifs qui n'ont normalement rien à voir avec la politique et qui devraient être diffusés rapidement. Mais tel n'est pas le cas avec M. Denis. Le déplacement du sous-ministre — ce fut le cas récemment avec M. Gilles Bergeron, des Communications — ne sera annoncé qu'en temps jugé opportun: la déci-

sion relative à l'assurance-chômage sera noyée dans un fatras de considérations et publiée à une heure telle que toute vérification est impossible, comme ce fut le cas en février dernier; l'information concernant les négociations sera tenue jusqu'à ce qu'une campagne bien orchestrée puisse être mise en branle.

Et encore, si M. Denis se contentait d'agir ainsi pour ce qui relève réellement du premier ministre et du Conseil exécutif. Mais il fait de même pour les autres ministères, chicanant des attachés de presse pour avoir diffusé trop rapidement, ou mal à son avis, certaines informations, ou encore tout simplement pour n'avoir pas requis l'imprimatur du premier ministre.

Intérêts politiques avant toute chose

Tant et si bien que l'information provenant du chef du gouvernement est conçue et diffusée en fonction des intérêts politiques du chef de parti au pouvoir.

Il n'est pas question pour les journalistes d'obtenir de l'information au moment où ils la veulent, non pas pour leurs propres besoins mais pour répondre à l'attente de leur public. Ils l'auront quand "M. Charles" — c'est ainsi qu'on l'appelle à Québec — le voudra bien, et de la façon souhaitée par lui.

M. Denis s'amuse même à émettre des communiqués de presse à des heures indues, comme pour détourner l'attention des journalistes spécialisés, s'assurant ainsi que ses papiers sont publiés intégralement, et sans commentaires.

A l'occasion, il fera des appels téléphoniques aux directeurs de l'information des grands mass media, tantôt pour leur souligner l'importance de l'un de ses "chefs-

d'oeuvre", tantôt pour se plaindre du traitement d'une nouvelle ou du comportement d'un reporter.

Ça vous semble ridicule ? ...

Pour le grand public, tout cela peut sembler un peu ridicule, mais ça colore drôlement ce que l'on pense et ce qu'on attend de l'information au plus haut niveau: de la propagande.

A un point tel qu'un journaliste sera traité de "pisse-vinaigre" par M. Denis parce qu'il a osé écrire, dans un article fort modéré par ailleurs, que les libéraux sont à bout de souffle.

Un routier de la presse parlementaire à Québec, M. Normand Girard, a déjà écrit: "L'attaché de presse du premier ministre, M. Charles Denis, est tout spécialement passé maître dans cet art de mépriser le public à travers l'arrogance qu'il semble entretenir, à l'instar de tous les libéraux, à l'endroit des journalistes."

Tous les libéraux, c'est certes un peu fort, mais il est fort désagréable d'entendre un ministre aussi "libéral" que M. Jérôme Choquette crier à des journalistes qu'il ne veut plus leur parler parce qu'ils ont traité de l'imposant dispositif de sécurité qui l'entoure, lui et sa famille. Quel crime odieux!

M. Bourassa, lui, ne critique jamais les journalistes. C'est une grande qualité. Mais tout le travail de dénigrement, il le fait effectuer par les autres. Lui, tant à la télé qu'ailleurs en public, continue de faire le parfait gentil garçon bien élevé.

DEMAIN: Le monde ordinaire peut maintenant savoir ce qui se passe au gouvernement.

L'exode des Blancs s'accroît en Afrique du Sud

par Stanley UYS du London Observer

LES Blancs de l'Afrique du Sud, qui disent ne plus pouvoir supporter le racisme et l'autoritarisme du gouvernement, ni une culture, ni un contexte social issus des temps coloniaux, quittent le pays. Exode encore lent, mais indubitable.

Ces dernières années des étudiants et d'autres jeunes gens constituaient le gros de cet exode. Ils partaient pour toujours, sauf à revenir rendre visite à leurs parents. Maintenant un nouveau phénomène apparaît: l'émigration de couples âgés qui ont rempli leurs obligations envers leurs enfants. Ils veulent passer la dernière étape de leur vie dans une société "libre".

En 1960, après les fusillades de Sharpeville, l'Afrique du Sud a connu des expatriations encore beaucoup plus massives. Celle d'aujourd'hui apparaît néanmoins fort significative eu égard à la qualité des personnes concernées: il s'agit d'une élite professionnelle et libérale.

Et généralement bien nanti financièrement. Le déracinement se traduira vraisemblablement par des pertes sous ce rapport, de même que par d'autres inconvénients. Mais cela ne vaut-il pas mieux que d'attendre des jours tragiques qui semblent inévitables et pas tellement éloignés?

Ceux qui émigrent ne voient pas la possibilité d'un changement pour le mieux, se produisant pacifiquement, dans leur pays. C'est bien, par exemple, l'avis du professeur Jan Loubser, un Afrikaner, qui a cherché refuge au Canada, il y a huit ans, y acquérant la citoyenneté canadienne. Retourné au Cap, en janvier dernier, pour y enseigner la sociologie, il va revenir dans son pays d'adoption définitivement.

Les échauffourées entre policiers, munis de bâtons, et les étudiants, au Cap, en début de juin dernier, ont déterminé depuis nombre de Blancs à faire leurs bagages sans idée de retour.

La tension reste grande

Mais la tension reste grande en Afrique du Sud. Après 24 ans au pouvoir, le Parti nationaliste con-

state que l'apartheid fonctionne mal et ses partisans sont rien moins qu'unis: certains voudraient modifier l'apartheid pour conserver cette politique; d'autres souhaitent un apartheid encore plus rigoureux.

On craint que ce second groupe, qui se situe à droite et milite sous l'appellation de Verkramptes, l'emporte quand il aura évincé l'autre, plus libéral, et maté les libéraux proprement dits.

Beaucoup de Blancs, pas tous libéraux, suffisent, non seulement en raison du caractère raciste et dictatorial du régime, mais encore en raison du fait que Vorster, qui ne représente en réalité qu'une partie de la population blanche, entend imposer ses vues à tous les Sud-Africains.

L'esprit fort étroit et péjoratif calviniste que reflète cette attitude, toute la politique de Vorster, se concrétise encore par une rigide censure des films et des livres; par une opposition à tout sport organisé le Jour du Seigneur; par une radio qui se révèle l'une des plus ternes et des plus axées sur la propagande en faveur du gouvernement qui existent au monde; enfin par un rejet de tout ce qui constitue "une société qui tolère beaucoup trop de choses, si elle ne tolère pas tout", et qui est un "produit d'importation".

Par ailleurs, il arrive que l'économie du pays se trouve autant dans le marasme que la justice sociale et raciale, la liberté, sont bafouées. Cela tient en partie à ce que les Noirs qualifiés, talentueux, ne peuvent trouver que les plus sales et les plus durs emplois — du reste mal rémunérés.

Outre qu'on ne peut pas, semble-t-il, entrevoir une amélioration de cette situation, l'inflation nouvelle, voulue probablement pour des fins électorales, menace de s'aggraver bien davantage. D'où nouveau déclin économique et chômage accru.

Enfin, les Sud-Africains d'origine européenne se plaignent aussi de discrimination linguistique: on leur fait reproche de ne pas parler l'afrikaan (la langue des Néerlandais qui ont colonisé le pays avant les Britanniques), ou de le parler avec un accent étranger. On leur dit un Britannique: "Ils voudraient faire de nous des Afrikaners "instantanés" et nous forcer à oublier notre héritage culturel".

Le commerce Canada-USA pourrait atteindre un nouveau sommet

par Lionel DESJARDINS (collaboration spéciale)

Le commerce entre le Canada et les Etats-Unis pourrait atteindre un nouveau sommet cette année malgré le différend commercial entre les deux pays.

Le Département du Commerce des Etats-Unis vient en effet d'annoncer que pour les 10 premiers mois de l'année les exportations américaines vers le Canada s'élevaient accrues de 20 pour cent alors que les importations du Canada augmentaient de 17 pour cent.

La balance commerciale entre les deux pays s'améliore donc comme le prévoient les autorités canadiennes et les derniers chiffres publiés à Washington viennent appuyer la thèse d'Ottawa voulant que les difficultés commerciales américaines avec le Canada ne soient que temporaires.

Toutefois la balance commerciale reste déficitaire pour les Etats-Unis. Les exportations américaines au Canada ont atteint en octobre \$10,216 millions comparativement à \$8,557 millions pour les 10 premiers mois de 1971. Les importations du Canada sont par contre passées de \$10,434 millions à \$12,150 millions.

Mais l'un des principaux objectifs du président Nixon dans ses relations avec le Canada, depuis l'imposition d'une surtaxe de 10 pour cent en août 1971, dont les effets ne semblent pas avoir été trop importants pendant les quelques mois de son application, a été de faire disparaître ce déficit et Washington désire actuellement que les discussions entre les deux pays reprennent le plus tôt possible sur cette question.

De plus, un des éléments du contentieux canado-américain découle du pacte sur l'automobile. Les Américains soutiennent que cet accord a largement favorisé le Canada et désirent conséquemment y apporter des modifications fondamentales.

Or les récentes statistiques publiées par Washington viendront jeter de l'huile sur le feu.

Les importations américaines d'automobiles et de camions du Canada se sont accrues plus rapide-

ment que les exportations américaines de ces produits au Canada. Pendant que les ventes américaines de pièces et de véhicules automobiles, déjà largement déficitaires, augmentaient de 6 pour cent, l'augmentation des importations en provenance du Canada était de 8 pour

cent pour les automobiles et de 15 pour cent pour les camions.

Par contre, dans le secteur des produits manufacturés les exportations américaines au Canada se sont accrues sensiblement. Le Canada a ainsi absorbé plus de la

moitié de l'augmentation des exportations de machinerie.

Les autorités américaines imputent cet accroissement sensible des exportations au Canada à "la vive expansion économique canadienne" et aux besoins croissants des filiales américaines au Canada.

Pour votre prochain voyage!

BAGAGES DIONITE

Série Bonneville

Superbe série à côtés souples d'une construction unique, supportant un vinyle expansé de haute qualité au riche fini cuir et cintré d'aluminium rigide.

COULEURS: vert, or, beige, brun, olive, rouge.

Court voyage 20"	\$30.00	Sac d'auto 50"	\$27.50
Fin de semaine 22"	32.50	Sac d'auto 40"	25.00
Pullman 25"	40.00	Un habit 20"	35.00
Extra grand 28"	48.00	Trois habits 26"	49.50
Fourre-tout 16"	25.00	Compagnon 22"	37.50
Sac bandoulière 15"	12.00	Sac Sport 19"	25.00

S.V.P. UTILISER:
notre plan mise de côté, ou carte ChargeX

**6845, Plaza Saint-Hubert,
274-8359**

**CENTRE LANGELIER
255-3911**

**CENTRE LAVAL
688-6599**

**PLACE VERSAILLES
352-0350**

Castonguay est encouragé par les propos de Lalonde

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, "ose espérer un déblocage" avec le gouvernement fédéral concernant toute la question de la sécurité sociale.

M. Castonguay, pour faire cette affirmation, se base sur les récentes déclarations du nouveau ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, notamment à la suite de l'entrevue qu'il a accordée dimanche dernier à l'émission "Politique Atout", sur les ondes de Radio-Canada.

Sur la question précise des allocations familiales, M. Castonguay n'a cependant pas voulu s'aventurer dans des prédictions prétextant qu'il était un peu tôt pour lui de donner une réponse formelle.

En réponse aux questions de l'ex-ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier UQ-Montmagny, lues à l'As-

semblée nationale, M. Castonguay a d'autre part indiqué qu'il avait rencontré, le 8 décembre, à Montréal, M. Lalonde et qu'ils en avaient profité pour faire un vaste tour d'horizon de toute les questions en cause.

Discussion

M. Castonguay a ajouté que les discussions lors de cette rencontre avaient été extrêmement détaillées sur certains programmes et "je crois qu'elles peuvent aider à la bonne compréhension des questions".

Dimanche, a poursuivi, M. Castonguay, deux jours après cette rencontre, nous avons vu M. Lalonde se dire "d'abord tout a fait d'accord sur la nécessité d'un régime intégré de sécurité du revenu et sur la nécessité d'éliminer les incohérences actuelles".

"Je crois que c'est la première fois, à ma connaissance, qu'un ministre du gouvernement fédéral se dit d'accord

sur la nécessité d'un régime intégré.

"Egalement, M. Lalonde s'est dit disposé à envisager des modifications aux arrangements constitutionnels actuels, voire des arrangements sur le plan législatif ou administratif, et il n'a pas semblé fermer aucune porte que ce soit à un niveau ou à un autre", a noté le ministre.

Liens

Concernant la thèse répétée par M. Lalonde à l'effet que le fédéral doit maintenir des liens avec des individus par le biais des paiements directs, M. Castonguay a remarqué qu'encore une fois, le ministre fédéral a dit, que dans l'équilibre actuel de la répartition des programmes, il n'y avait rien d'immuable.

"Alors, a-t-il ajouté, si l'on fait les bilans de ce qu'il a dit, plus le bilan de notre conférence et de sa réaction, il me semble qu'il y a une ouverture.

"Il y a lieu d'espérer qu'on peut en arriver à une amélioration de la situation, notamment, en ce qui a trait à l'établissement d'un régime québécois d'allocations familiales."

"Ceci, a dit le ministre, non pas dans le but d'ajouter aux pouvoirs, mais beaucoup plus d'éliminer les doublons, de corriger les déficiences ou les défauts qui existent dans notre régime d'aide sociale, et de permettre aussi d'avoir un rendement plus grand dans les dépenses qui sont présentement consacrées au régime québécois des allocations familiales."

Allocations

Au sujet de la différence fondamentale qui existe entre le régime des allocations familiales du fédéral et du provincial, M. Castonguay a souligné, que dans une étape ultérieure, il pouvait envisager des solutions adéquates à ces problèmes.

"Je ne voudrais pas risquer de compliquer le dialogue en exprimant une opinion qui pourrait ne pas tenir compte du point de vue du fédéral, alors que nous venons justement de faire la revue, de part et d'autre du dossier. Il serait un peu tôt pour moi, à ce moment, de donner une réponse précise à ce sujet", a noté le ministre.

Par ailleurs, M. Castonguay a rappelé que le 29 novembre, les ministres des Affaires sociales avaient demandé, au fédéral, d'avoir le choix, sans pertes financières, d'administrer le programme d'allocations familiales à l'intérieur de leur système de sécurité du revenu.

L'image du NPD est partie avec Cliche — Laliberté

M. Raymond Laliberté, président du NPD-Québec, a fait, hier, une critique sévère de son parti assortie d'une autocritique sur son aptitude à communiquer.

M. Laliberté qui participait à une assemblée publique à Ahuntsic a d'abord constaté que le NPD n'avait pas réussi à se rendre crédible auprès des francophones sur la "question nationale". "Je ne pense pas que nous pourrions remonter la pente de ce côté-là, a-t-il ajouté, et nous devons moins mettre l'accent sur cet aspect".

M. Laliberté a ensuite déploré le manque de racines néo-démocrates au Québec précisant que lorsque Robert Cliche a quitté le parti en 1968, l'image du parti est partie avec lui.

Le président du NPD-Québec a ensuite insisté sur la nécessité de donner au programme une tendance clairement socialiste car "si on ne véhicule pas ce contenu, aucun autre parti ne le fera".

M. Laliberté a aussi souligné que le parti n'a pas réussi à se rendre crédible auprès des francophones sur la "question nationale". "Je ne pense pas que nous pourrions remonter la pente de ce côté-là, a-t-il ajouté, et nous devons moins mettre l'accent sur cet aspect".

M. Laliberté a ensuite déploré le manque de racines néo-démocrates au Québec précisant que lorsque Robert Cliche a quitté le parti en 1968, l'image du parti est partie avec lui.

Le président du NPD-Québec a ensuite insisté sur la nécessité de donner au programme une tendance clairement socialiste car "si on ne véhicule pas ce contenu, aucun autre parti ne le fera".

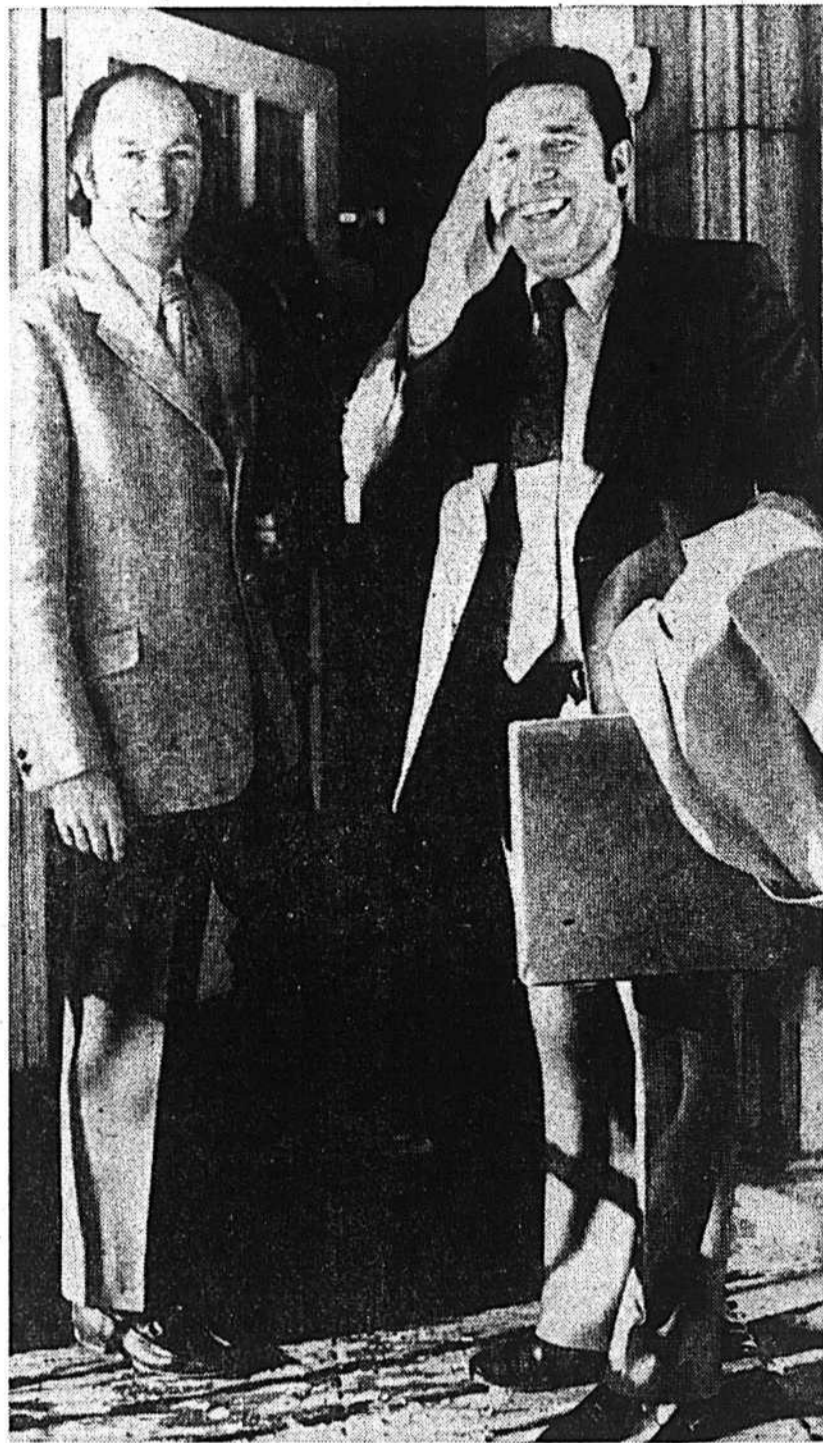
M. Laliberté a aussi souligné que le parti n'a pas réussi à se rendre crédible auprès des francophones sur la "question nationale". "Je ne pense pas que nous pourrions remonter la pente de ce côté-là, a-t-il ajouté, et nous devons moins mettre l'accent sur cet aspect".

M. Laliberté a ensuite déploré le manque de racines néo-démocrates au Québec précisant que lorsque Robert Cliche a quitté le parti en 1968, l'image du parti est partie avec lui.

Le président du NPD-Québec a ensuite insisté sur la nécessité de donner au programme une tendance clairement socialiste car "si on ne véhicule pas ce contenu, aucun autre parti ne le fera".

M. Laliberté a aussi souligné que le parti n'a pas réussi à se rendre crédible auprès des francophones sur la "question nationale". "Je ne pense pas que nous pourrions remonter la pente de ce côté-là, a-t-il ajouté, et nous devons moins mettre l'accent sur cet aspect".

M. Laliberté a ensuite déploré le manque de racines néo-démocrates au Québec précisant que lorsque Robert Cliche a quitté le parti en 1968, l'image du parti est partie avec lui.



Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. David Barrett, et le premier ministre Trudeau ont eu une discussion de 3 heures hier à Ottawa. A sa sortie, M. Barrett a révélé aux journalistes que Madame Trudeau était une "excellente cuisinière".

Barrett vante les talents culinaires de Mme Trudeau

OTTAWA (PC) — Margaret Trudeau a été qualifiée d'excellente cuisinière par le premier ministre de la Colombie-Britannique Dave Barrett, qui

a dîné avec le premier ministre Trudeau et son épouse au 24 rue Sussex.

M. Barrett a assuré aux journalistes que Mme Trudeau avait elle-même préparé le repas mais n'a pas voulu dire de quoi était composé le menu.

Le premier ministre néo-démocrate a discuté avec M. Trudeau durant environ trois heures. Cette visite faisait partie de la série d'entretiens du premier ministre fédéral avec ses collègues des provinces.

Aussi agréable qu'a pu être le dîner, il n'a pas empêché M. Barrett de décocher plus tard quelques traits en direction de M. Trudeau. Il a notamment déclaré, lors d'une conférence de presse, que le programme de travaux d'hiver lancé récemment par le fédéral ressemblait au repentir d'un agonisant. M. Barrett a aussi affirmé qu'il ne faisait aucune différence aux citoyens de la Colombie-Britannique que le premier ministre fédéral soit M. Trudeau ou M. Stanfield. La seule différence, a dit M. Barrett, entre les deux hommes est que l'un sait peler une banane et l'autre porte de curieux chapeaux.

Lévesque accuse l'UQ et le RC de compromettre la réforme électorale

Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a vivement reproché hier à l'Unité-Québec et au Ralliement des créditistes d'avoir beaucoup trop tardé à s'opposer au projet de réforme de la carte électorale contenu dans le projet de loi 62 actuellement à l'étude devant la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

"En réagissant en catastrophe à la dernière minute, quinze jours avant l'échéance prévue pour rendre les changements effectifs lors des prochaines élections, l'UQ et le RC com-

promettent tout le projet de réforme électorale grâce auquel tous les partis, mais surtout les partis d'opposition, auraient pu compter sur un traitement plus juste et plus équitable", a déclaré M. Lévesque. "Les premiers rapports de la commission d'étude de la réforme électorale sont sortis en mars et en juillet de cette année", a ajouté le chef du PQ; pourquoi MM. Loubier et Bois ont-ils attendu à décembre pour réagir comme ils l'ont fait?"

MM. Lévesque et Loubier partici-

paient hier midi, à l'édition québécoise de l'émission "Présent", à Radio-Canada, à une confrontation sur le sujet qui a été discuté à l'Assemblée nationale. M. Denis Hardy, député de Terrebonne et porte-parole du parti libéral devant cette Commission, représentait le gouvernement dans ce débat animé par Réal Barnabé et Claude Piché. M. Armand Bois, chef intérimaire du Ralliement des créditistes, s'est excusé de ne pouvoir participer à la rencontre.

Selon le chef de l'UQ, le nouveau découpage de la carte électorale proposé par le projet de loi 62 serait encore plus injuste que l'ancien si l'on se fonde sur les résultats des élections d'avril 1970. La distorsion entre la proportion des sièges et le pourcentage du vote serait encore plus marquée que lors de ce scrutin et favoriserait plus encore le parti au pouvoir.

M. Loubier reproche également au parti libéral de se défilier en ne promettant plus de proposer et de faire adopter par l'Assemblée nationale un nouveau mode de scrutin qui puisse être utilisé lors des prochaines élections générales.

M. Denis Hardy a répondu que le parti au pouvoir ne pouvait à ce sujet préjuger des travaux de la Commission d'étude qui doit scruter tout le problème et faire des recommandations au gouvernement. Le député de Terrebonne a précisé que cette commission devait se fonder sur un découpage électorale précis, celui que l'Assemblée nationale étudie en ce moment et que l'UQ et le RC cherchent à bloquer par des manœuvres d'obstruction systématique qui en compromettent gravement la réalisation.

Le débat, divisé en deux parties, doit se terminer aujourd'hui à l'émission "Présent".

Un ministre des Postes "accessible"

OTTAWA (PC) — Le nouveau ministre des Postes, M. André Ouellet, ne croit pas du tout "à l'isolement des ministres dans leur tour d'ivoire du parlement" et préfère plutôt aller sur place rencontrer les employés de son ministère et toucher du doigt les problèmes.

Il en est d'autant convaincu qu'il revient enchanté d'un long périple de quelque 6,000 milles à travers le Canada au cours duquel il a visité plusieurs bureaux de poste et discuté avec un groupe d'environ 4,000 employés des postes et une cinquantaine de leaders syndicaux.

"Je crois que c'est un nouveau style de politicien et je vous assure qu'il me semble très profitable pour établir de meilleures relations employés-administrateurs et provoquer ainsi un meilleur service à la population", a commenté M. Ouellet à son bureau d'Ottawa.

A peine assermenté comme membre du cabinet Trudeau, le plus jeune ministre libéral, il n'a que 33 ans, a pris l'avion le 4 décembre et s'est rendu à Montréal, Halifax, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver et dans des petites villes environnantes.

Partout où il est passé, M. Ouellet a été reçu avec courtoisie, de même que les deux officiers supérieurs de son ministère qui l'accompagnaient.

Problèmes

La sécurité d'emploi, les conditions de travail et les salaires ont été les problèmes les plus fréquemment soulevés en sa présence, précise le ministre.

Ces trois points sont présentement au centre des négociations entre les représentants des postiers et ceux du gouvernement en vue de la signature de la convention collective de travail des quelque 42,000 employés.

Au sujet des possibilités de grève dans le temps des Fêtes, le ministre a exprimé une grande confiance qu'elles ne se réaliseront pas et que les deux parties en viendront à une entente satisfaisante.

Même si le ministère des Postes cherche à améliorer constamment les services aux Canadiens et prévoit l'entrée de nouvelles machines, M. Ouellet a signalé que les employés ne perdront pas pour autant leur travail.

La machine

"Il faut mettre la machine au service de l'homme et non l'homme à la disposition de la machine et, cela, j'ai tâché de le bien faire comprendre aux hommes et femmes que j'ai rencontrés au pays", ajoute le ministre.

Il a affirmé avoir décelé beaucoup "de bonne volonté" chez les postiers et les facteurs qu'il rencontrait souvent le matin, à six heures et trente, avant leur départ pour la distribution du courrier.

"Vous auriez dû voir ces employés de 25 ans de service, par exemple, me serrer la main, serrer la main plutôt du ministre des Postes, un homme qu'ils n'avaient pas rencontré souvent dans le passé", dit avec fierté M. Ouellet.

Cette accessibilité vis-à-vis de ses employés, le ministre des Postes veut la maintenir, même pendant les travaux de la session.

"Chaque ministre a probablement son style personnel et sa méthode de travail. Je suis fermement convaincu que le ministre qui se laisse emprisonner dans son bureau à Ottawa par toute la "paperasse administrative" se rend un mauvais service.

"Car, inévitablement, il se retrouvera dans sa tour d'ivoire, isolé des réalités de la vie de son ministère", souligne celui qui a été élu pour la première fois aux Communes au cours d'une élection complémentaire en mai 1967, à l'âge de 28 ans, dans le comté de Montréal-Papineau.

Publicité sur les médicaments brevetés dénoncée

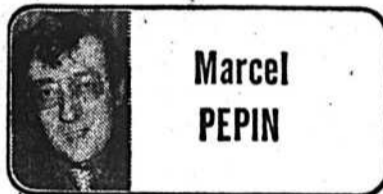
CHICOUTIMI (PC) — Le président du Collège des pharmaciens du Québec, M. Jacques Gagnon, a dénoncé, hier, à Chicoutimi, la publicité sur les médicaments brevetés "qui font des Québécois la nation la plus automédicamentée et la plus dépendante".

Poursuivant sa tournée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Gagnon s'est dit étonné que le gouvernement provincial hésite autant à interdire la publicité pour protéger la santé, alors qu'il n'a pas craint d'interdire la publicité sur les jouets.

Il a aussi dénoncé le recours à des personnages rendus sympathiques dans les sports ou dans les arts, pour inciter les gens à utiliser des médicaments dont on ne connaît même pas la formule, ni les contre-indications.

M. Gagnon réclame pour le Collège des pharmaciens plus de pouvoirs afin de discipliner davantage les pharmaciens dans leurs fonctions professionnelles, dans la tenue des pharmacies et dans l'application des médicaments, tenant compte des dangers pour la santé publique.

Découpage électoral ou déplacement de villages?



Marcel PEPIN

Les députés de l'Assemblée nationale doivent se prononcer sur un projet de réforme de la carte électorale qui représente les caractéristiques suivantes:

1—Le nombre de comtés est porté de 108 à 110.

2—Le nombre moyen d'électeurs dans chaque circonscription a été établi à 32,000, avec une variation en plus ou en moins de 25 pour cent. Une seule exception a été autorisée: le comté des Îles-de-la-Madeleine comptera un nombre d'électeurs nettement inférieur à la moyenne. Règle générale, les comtés urbains renferment un nombre d'électeurs plutôt près du maximum de 40,000, alors que les comtés ruraux, dans plusieurs cas, comptent un nombre d'électeurs plus près du minimum de 24,000.

3—La réforme de la carte électorale se poursuivra sur une base permanente, le bill 80 instituant la Commission permanente de la réforme des districts électoraux faisant obligation à cette Commission de réexaminer la carte, après chaque élection générale, et recommander des modifications, si des mouvements de population le justifient.

Filibuster de l'UQ

En dépit d'un accord unanime sur le principe de la refonte, le débat entourant le projet de loi 62 a pris l'allure d'un filibuster de la part de l'Unité-Québec, qui accuse la Commission et le gouvernement libéral de présenter un projet qui ne tient pas compte des réalités géographiques et socio-économiques.

Le projet a le grand mérite de traduire sur la carte le phénomène d'urbanisation accélérée du Québec, redonnant ainsi aux votes urbains un poids sensiblement égal à celui des votes ruraux.

L'application de ce principe général a eu pour effet de réduire le nombre des circonscriptions rurales, d'en agrandir le territoire, et d'obliger les Commissaires à procéder à un découpage qui, en certains cas, bouleverse les délimitations géographiques séculaires du Québec.

En vertu du nouveau projet, les villes de Montréal et de Québec auront une représentation davantage en accord avec leurs populations respectives, tandis que les régions moins densément peuplées verront leur représentation réduite.

C'est à cette conséquence que le parti Unité-Québec s'oppose.

Le projet Loubier

Dénonçant le caractère sacré de la seule circonscription démographique, M. Gabriel Loubier et ses amis soutiennent qu'il serait contraire aux intérêts d'une grande partie des Québécois de réduire le nombre de comtés dans les régions rurales, ces régions, parce qu'économiquement moins bien partagées, ayant, à son avis, davantage besoin de représentation.

Aux fins de corriger cette tendance à la sous-représentation des régions rurales, toujours selon l'Unité-Québec, le projet de refonte de la carte devrait s'accompagner d'une réforme du mode du scrutin, en introduisant la notion de représentation proportionnelle selon les régions économiques de la province.

Le projet Loubier, qui fut refusé par l'Assemblée, prévoyait ajouter au total des 110 députés élus au suffrage universel, vingt sièges qui seraient répartis entre les diverses formations politiques selon leur classement en termes de vote populaire dans les 10 régions économiques.

À l'instar du gouvernement fédéral, qui s'en tient à la réforme de la carte électorale, lui aussi en fonction du déplacement de la population vers les villes, le gouver-

nement québécois limite pour l'instant son projet de loi au seul aspect de la carte électorale.

Il est vrai qu'il aurait l'intention prochainement d'instituer un mécanisme de recensement permanent de la population, ce qui est une autre réforme majeure qui permettrait l'ajustement constant de la carte à la réalité démographique.

Arguments des ministériels

En refusant de passer outre aux principes de base qui ont guidé la Commission de refonte, présidée par le juge François Drouin, les ministériels marquent leur détermination à assurer une meilleure représentation aux citoyens des villes.

Ce qui ne les aurait pas empêchés, selon les opposants unificateurs et créditistes, d'avoir triporté dans le découpage pour ajouter un poll libéral ici, retrancher un village bleu là, et finalement en arriver à une belle carte libérale.

Ce genre d'exercice, s'il a vraiment eu lieu, ne porte pas toujours à conséquence, l'histoire récente ayant démontré que les électeurs sont de moins en moins traditionnels dans leur façon de voter.

Néanmoins, c'est en invoquant ce genre d'intervention politique que l'Unité-Québec appuie sa décision de bloquer la refonte de la carte.

Elle invoque également d'autres arguments, qui ne sont pas tous inconvaincants, même si d'aucuns soupçonnent M. Loubier de faire cette grande bataille pour protéger la vie même de son mouvement.

Au nombre des raisons avancées par l'UQ pour dénoncer le projet actuel, figurent les obligations accrues des députés ruraux, comparativement à celles des députés urbains.

Les obligations du député rural

L'électeur rural, note par exemple M. Jean-Noël Tremblay, fait appel à son député pour des questions de voirie, d'agriculture, de colonisation, et pour une foule de services gouvernementaux, alors que le député d'une circonscription urbaine n'a pas ce genre de problèmes: au superflu les ministères et agences du gouvernement ont des succursales dans les villes.

M. Tremblay ajoute aussi le problème des communications dans un immense territoire, et l'impossibilité pratique, pour un député, de jouer le rôle d'intermédiaire entre la population et le gouvernement, s'il a un trop grand territoire à desservir.

M. Tremblay évoque des problèmes réels. L'ennui, c'est qu'il faut trancher entre d'une part la justice qui exige que le poids de chaque vote, qu'il soit rural ou urbain, soit égal, et d'autre part le droit à des services identiques de la part de tous les citoyens, qu'ils soient de la campagne ou de la ville. Il n'est pas assuré que la présente carte est plus avantageuse pour les ruraux, sur ce dernier point.

Les problèmes soulevés par M. Tremblay ne sont pas forcément mieux résolus si la circonscription est petite en étendue et peu peuplée. (A ce compte-là, il aurait fallu découper la circonscription de Duplessis en trois ou quatre comtés additionnels).

La solution se trouve probablement du côté de l'organisation des services à fournir aux députés; à ce chapitre, il y aurait peut-être lieu de faire une juste distinction entre les députés urbains et ruraux.

Il devient donc évident que le présent débat a nettement dépassé le problème, comme toute assez technique, d'un découpage électoral mieux adapté à la réalité démographique du Québec.

A partir du moment où les partis font intervenir, en le disant ou non, des intérêts partisans à courte portée, il n'y a plus de principe qui tienne. Tous les arguments peuvent être bons pour justifier le déplacement d'un village dans un comté plutôt que dans un autre.

D'où le fouillis du débat actuel.

Pollution à Montréal: Goldbloom hausse le ton

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le calme ministre d'Etat responsable de la qualité de l'Environnement, M. Victor C. Goldbloom, a perdu son calme.

Il avoue lui-même qu'il doit

élever la voix à l'endroit de 175 industries de la grande région de Montréal qui, sauf exception pour une dizaine de cas, n'ont pas respecté un ordre du conseil des ministres qui les force à déverser leurs résidus liquides à un endroit précis plutôt que dans les lacs ou les rivières.

Un arrêté en conseil adopté au mois de juillet mais en vigueur depuis le 30 septembre dernier et concernant la disposition des déchets chimiques et combustibles n'a pas été appliqué par la très grande majorité des industries touchées par ce règlement.

Le règlement stipule que si les compagnies n'entreprennent elles-mêmes le traitement et l'élimination de leurs résidus liquides, il leur faut en disposer d'une manière approuvée par le ministre. Or, actuellement, un seul centre d'incinération des résidus liquides a été approuvé par Québec. Il s'agit de la Goodfellow Combustion Inc., à Ville Mercier, dans le comté de Châteauguay.

Or, après deux mois, seulement une dizaine d'industries ont fait affaire avec ce centre d'incinération et les quelque 60 autres industries refusent cette solution et refusent éga-

lement de s'équiper pour traiter et éliminer leurs déchets chimiques.

La raison: ça coûte trop cher. M. Goldbloom répond qu'il en coûtera évidemment davantage à ux entreprises mais que c'est à ce prix que la pollution sera éliminée.

Mais comme les pénalités prévues en vertu de la Loi de l'hygiène publique — de qui relève l'arrêté en conseil en question — sont minimes, les industries se permettent d'attendre les poursuites.

Or, dans une lettre qu'il a adressée hier aux propriétaires de ces 175 industries, M. Goldbloom les prévient à mots couverts que la réglementation sera annexée à la nouvelle loi de la qualité de

l'Environnement, actuellement à l'étude par l'Assemblée nationale, et que les pénalités seront accrues si le besoin s'en fait sentir pour forcer les récalcitrants à respecter les ordres du cabinet.

Dans cette missive, qui ne laisse pas de doute quant à ses intentions, le Dr Goldbloom rappelle en style télégraphique le contenu de l'arrêté en conseil du mois de juillet. Les paragraphes commencent par des expressions comme "il lui faut" (la compagnie), "la compagnie doit...", etc...

Le seul fait pour le ministre d'Etat responsable de la qualité de l'Environnement de revenir à la charge pour expliquer sèchement le con-

tenu d'un arrêté en conseil que connaissent déjà les industries est un indice de ses intentions de faire respecter l'ordre du cabinet.

Dès qu'on lui laisse entendre qu'il y a peut-être des lacunes ou encore que les pénalités ne sont peut-être pas suffisamment importantes pour obliger les entreprises à l'obéissance, M. Goldbloom réagit: "S'il y a des lacunes, nous allons y voir dès que la loi sera adoptée. Il n'y aura pas de passe-droit pour personne. C'est clair."

Usant d'influence et de dialogue depuis son arrivée en fonctions, le Dr Goldbloom n'aime pas que l'une de ses directives soit rejetée du revers de la main.

La "BONNE AVENTURE" de Noël! C'est le temps des Fêtes, et l'Hôtel Bonaventure entre dans le jeu. Pour seulement \$19.75, votre famille peut loger dans une chambre élégante et passer un Noël des plus joyeux au coeur de Montréal, dans une atmosphère passionnante! N'importe quand entre le 15 décembre et le 7 janvier inclusivement, le prestigieux Hôtel Bonaventure de Montréal vous invite à participer à sa "bonne aventure" de Noël.



Noël au Bonaventure

Hôtel Bonaventure
c'est toujours un "happening"
HOTELS WESTERN INTERNATIONAL
Vos hôtels en voyage

Nouveau-Brunswick Statu quo après les élections complémentaires

FREDERICTON (PC) — Les libéraux et les conservateurs ont maintenu leurs positions respectives dans les trois élections complémentaires qui ont eu lieu hier pour pourvoir les sièges vacants à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Les conservateurs, qui sont actuellement au pouvoir, ont conservé les sièges de Saint-Jean-Est et de Charlotte bien que leurs majorités aient diminué. Les libéraux de leur côté, continueront de représenter Bathurst, siège qu'ils ont remporté par une majorité plus réduite encore.

Des fonctionnaires québécois en quête d'explications à Ottawa

QUEBEC (PC) — Les fonctionnaires du Québec rencontreront ceux d'Ottawa, lundi prochain, pour se faire expliquer les détails du programme fédéral, annoncé la semaine dernière, afin de combattre le chômage d'hiver.

C'est ce qu'a indiqué, hier à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, aux questions posées par MM. Gabriel Loubier, chef de l'Unité-Québec et Jean-Noël Tremblay, UQ-Chicoutimi.

Jusqu'à maintenant, a poursuivi le ministre, ce que nous savons c'est que le projet prévu, en ce qui regarde les prêts pour des investissements en vue de créer de l'emploi durant l'hiver, s'adresse au Québec et que nous pourrions, si nous le désirons, en consacrer une partie à des travaux municipaux.

"En ce qui regarde les conditions et les détails, j'ai déjà indiqué à la Chambre que nous serions probablement en mesure de donner de telles précisions jeudi. Maintenant que j'ai la confirmation que la rencontre des fonctionnaires aura lieu

lundi, ça ira probablement à mardi avant que je puisse donner d'autres explications", a souligné M. Garneau.

M. Garneau a rappelé, une autre fois, que le gouvernement du Québec n'avait pas été consulté par le fédéral avant l'annonce de ce programme.

Samson fustige un certain animateur radiophonique...

TROIS-RIVIERES (PC) — Sans le nommer, M. Camil Samson, ex-chef du Ralliement créditiste et candidat au leadership du parti, a fustigé un certain animateur radiophonique indiquant qu'il n'était pas disposé à "aller chercher des rouges pour en faire des chefs".

Pressé de questions, M. Samson qui participait à une émission sur les ondes de CHLM a dit être confiant en les créditistes de la première heure qui "feront un choix valable en élisant un authentique créditiste afin de ne pas mettre la doctrine de Douglas entre les mains de n'importe qui".

M. Samson n'a pas raté

"En ce qui regarde ce programme de travaux d'hiver, même s'il ne remplit pas totalement, à notre satisfaction, un projet de travaux, nous allons certainement y souscrire quand même", a affirmé le ministre.

l'occasion de mettre en relief les minces résultats obtenus par le groupe de M. Claude Wagner.

"Cela démontre tout simplement a-t-il dit, qu'une formation politique a besoin d'un chef convaincu et non pas d'un transfuge".

L'ex-chef du Ralliement créditiste, refusant d'expliquer sa démission brutale du printemps dernier, a exprimé l'avis que les primaires, "petits votes farfelus", qui se déroulaient présentement n'avaient aucune valeur significative quant à la popularité des candidats respectifs et que, pour sa part, il ferait campagne en fonction du congrès.

un compagnon prestigieux en toutes occasions...

Champagne TAITTINGER

FONDÉE EN 1734 À REIMS

DAN. FOUS LES MAGASINS DE LA S.A.O. IMPORTÉ DE FRANCE

COMTES DE CHAMPAGNE SPECIAL BRUT "BLANC DE BLANCS" 574-B BRUT RESERVE 574-G BRUT ROSE RESERVE 574-C

Pour renseignements: SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION Tél. 932-7249

Aubaines
au niveau du

MÉTRO

EATON

CENTRE-VILLE,
AUSSI à POINTE-CLAIRE
et ANJOU

Attrayantes robes de chambre longues

Prix spécial **999** chacune

Ces robes de chambre longues et douillettes, sont faites d'acétate et nylon brossés avec une fermeture à glissière devant et des manches 3/4. Ceinture nouée. En beaux tons de pourpre, bleu ou vin. Tailles petite, moyenne, grande. Choisissez parmi deux modèles:

- 1) Jolie garniture de ton or, au col rond et aux manches.
- 2) Soutache colorée au col haut et aux manches.

Vêtements de nuit douillets

Prix spécial **2 pour 659**

3. Chemise de nuit longue en finette de coton. Encolure arrondie, garniture en dentelle et boutonnage à l'empicement. Poignets élastiques. Jolis imprimés fleuris en rose ou bleu. Tailles petite, moyenne ou grande.
4. Pyjama classique en finette de coton. Haut à manches longues, boutonnage frontal et lièrre au col, à la poche et aux manches. Pantalón à taille élastique. Imprimés fleuris rose, bleu, lilas. Tailles petite, moyenne ou grande.

Prix spécial **3.39** chacune

Détendez-vous élégamment

Prix spécial **999**

5. Robe de chambre longue vivement colorée, faite d'acétate et polyester. Boutonnage pleine longueur devant, ceinture nouée et taille élastique. Manches longues à poignets. Choisissez parmi de gais imprimés en vert, brun, marine, lilas. Tailles petite, moyenne ou grande.

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211**

Eaton Centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 909

JUSQU'À NOËL, EATON EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H ET SAMEDI DE 9 H À 21 H — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30 — 842-9211

Dionne à Montréal?

La décision finale appartient à Harkness

par Yvon PEDNEAULT
envoyé spécial de LA PRESSE

SAN FRANCISCO — Ned Harkness n'avait pas mis les deux pieds hors du lit hier matin, qu'il songeait à parler à Sam Pollock. Une longue journée attendait le directeur-gérant des Red Wings de Détroit.

Tout d'abord, il avait à rencontrer son état-major et discuter de la possibilité de remplacer l'instructeur Johnny Wilson et un autre point s'était ajouté à l'ordre du jour. Marcel Dionne avait été suspendu, la veille,

pour ne pas avoir participé au match contre les Canucks de Vancouver.

Mais avant d'aller plus loin, il y a deux versions dans toute cette histoire. Pollock déclare que Harkness l'a appelé hier matin. Harkness prétend que Pollock l'a appelé.

Mais peu importe.

Pollock a déclaré que durant son entretien avec son homologue des Red Wings, le nom de Marcel Dionne n'a pas été mentionné une seule fois.

"Je comprenais très bien la situation qui prévaut là-bas et, en autant que je suis concerné, il n'y a absolument rien de nouveau dans cette histoire", a mentionné Pollock.

Harkness, de son côté, a donné à entendre qu'il avait discuté avec le directeur-gérant du Canadien. "Il m'a appelé et m'a demandé si j'étais intéressé à discuter de transaction. Je lui ai répondu: peut-être demain car, aujourd'hui, j'ai d'autres problèmes à solutionner. Pollock a précisé également qu'il doit effectuer des changements au sein de son personnel", a commenté Harkness.

Une nouvelle parue dans un journal de Chicago, hier, voulait que Marcel Dionne ait été échangé au Tricolore pour quatre joueurs.

Harkness et Pollock ont totalement

nié. "Marcel Dionne n'est pas à échanger, un point c'est tout", a affirmé le directeur-gérant des Red Wings.

Par ailleurs, les dirigeants du Détroit ont accordé un vote de confiance à Johnny Wilson qui demeurera l'instructeur de l'équipe.

Wilson et Dionne ne font pas bon ménage depuis le début de la saison.

Samedi soir après le cuisant revers de 7-0 des Red Wings devant les North Stars du Minnesota, Wilson a invité ses joueurs à se présenter à l'Olympia à 11 heures le lendemain pour un exercice de deux heures, même si son équipe jouait le soir même contre les Canucks de Vancouver.

Wilson a alors jugé que Dionne ne fournissait aucun effort et lui a suggéré de quitter la patinoire et de revenir lorsqu'il se sentira capable d'aider les Red Wings et qu'il aura repris goût au hockey.

Dionne n'est jamais revenu.

Sur le marché des échanges, les jeunes joueurs de centre représentent autant, sinon plus que Frank Mahovlich, il y a trois ans.

"Si jamais Harkness changeait et consentait à céder Dionne à une autre équipe, il se montrera très exigeant", confie Scotty Bowman.

L'instructeur du Canadien révèle

entre autres que Ken Dryden, Guy Lapointe, Serge Savard, Jacques Laperrière, Chuck Lefley, Jacques Lemaire, Yvan Courmoyer, Pete Mahovlich, Guy Lafleur, Marc Tardif et Frank Mahovlich sont considérés comme des intouchables.

Il reste donc Michel Plasse, Wayne Thomas, Réjean Houle, Pierre Bouchard, Dale Hoganson, Bob Murdoch, Claude Larose, Murray Wilson et Chuck Arnason, et tous ceux qui endossent l'uniforme des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse. Henri Richard demeure une exception à cause de son âge.

"Je douterais fort que Sam Pollock

laisse aller des jeunes joueurs qui n'ont quasi aucune expérience dans la ligue Nationale tout simplement parce que ce n'est pas sa politique de se départir d'un joueur sans savoir au préalable quel est réellement son potentiel", ajoute Bowman.

"Les Red Wings sont faibles à la ligne bleue et ils ne comptent que sur un seul ailier gauche, c'est-à-dire Tim Ecclestone qui désappointe à tous les points de vue. Ils sont également en difficulté devant le filet."

Pollock avoue de son côté qu'il n'a absolument pas discuté affaires avec Harkness lors de son séjour à Détroit, la semaine dernière.

Le directeur-gérant du Canadien a rencontré Jim Gregory des Maple Leafs de Toronto et ce dernier n'a pas hésité un seul instant pour affirmer que Dave Keon était intouchable.

Bowman souligne qu'il aimerait bien acquiescer les services de Dionne. "Il est certain qu'il apportera une forte contribution à l'équipe. Il a fait sa marque l'an dernier et il était le meilleur pointeur du Détroit avant d'être suspendu par la direction de l'équipe."

"Cependant, je ne me fais pas d'illusion. La décision appartient à Sam Pollock qui est le directeur-gérant. Le sport est parfois rempli d'imprévus. Quand j'étais à Saint-Louis, je croyais que Garry Unger était intouchable. Et vous connaissez l'histoire..."

Parmi les joueurs qui évoluent avec les Voyageurs, le gardien Michel Larocque, le défenseur Larry Robinson et l'ailier gauche Steve Schutt sont hautement considérés par la direction du Canadien et il y a de faibles chances qu'ils soient impliqués dans une transaction quelconque.

Bowman soulignait par ailleurs l'autre jour qu'il consentirait à n'importe quel moment à se départir de Murdoch, Bouchard, Roberts et Hoganson.

Mais, la décision appartient à Harkness.

Un match insensé au Forum

par François BELIVEAU

"Je ne veux pas nuire au moral des joueurs avant un match comme celui-là, mais j'estime que les Soviétiques nous ont prouvé de façon non équivoque leur valeur, en septembre, et il est assez imprudent d'avoir accepté une confrontation comme celle qui se déroulera demain (ce soir) au Forum."

En fait, Jean Rougeau n'a pas utilisé les véritables termes qui lui venaient à l'esprit si on en juge par son expression parce qu'il aurait certainement utilisé le mot "insensé" s'il avait voulu être moins délicat.

"A peine trois joueurs du Junior de Roger Bédard mériteraient de prendre part à cette rencontre, précise-t-il. Les Russes ont l'avantage de jouer ensemble depuis déjà un bon moment et on leur oppose une équipe de jeunes sans expérience dont la moitié seulement a eu l'occasion de jouer ensemble. L'équipe entière n'a pu pratiquer une seule fois sous la conduite de l'instructeur Bédard."

Rougeau considère que la discipline des Soviétiques est exemplaire, ce qui est rarement le cas pour les jeunes joueurs canadiens. "Ils patinent bien et leur jeu de position est excellent. Leur façon d'agir est différente. Ils ont le respect des autres et d'eux-mêmes. Je crois que ce match n'est pas balancé. C'est plutôt une tournée de bonne entente. Au moins, tant qu'à prendre des joueurs juniors, pourquoi n'avoir pas choisi André Savard, Jacques Locas, Jean Landry, Robert Fee...?"

"On ne sait jamais!"

Roger Bédard, de son côté, demeure confiant. "C'est du hockey, dit-il. On ne sait jamais, la rondelle peut rouler pour nous! Je sais, ce ne sera pas comme il y a deux ans. Les Russes se sont beaucoup améliorés. Mais ils ne pourront pas nous déclasser."

Bédard a choisi ses joueurs et les a fait pratiquer ensemble hier, à l'exception des six porte-couleurs des Voyageurs qui ne sont arrivés de la Nouvelle-Écosse qu'à 18 h. 15. Le choix de Bédard s'est arrêté sur le gardien Nick Sanza, qui sera le remplaçant de Michel Deguise (lequel remplacera Michel Larocque, blessé); les défenseurs Michel Latreille et Raymond Bibeau et les joueurs offensifs André St-Laurent, Allan Pike, Michel Bélsisle, Robert Sirois, Mario Tremblay, Daniel Bégin et Jean-Luc Phaneuf.

"L'un de ceux-là ne s'habillera pas parce que j'ai demandé au défenseur François Ouimet, de l'université Sir George, de se joindre à nous puisque mon défenseur Blair MacKasey est actuellement malade."

Les autres universitaires sont Mark Sewchuk (Sir George), Jim Webster (McGill), Glen Surbey et Dave Brandt (Loyola) tandis que les Voyageurs contribuent à l'équipe avec Yvon Lambert, John Van Boxmeer, Larry Robinson, Randy Rota et Dave Gardner.

Bédard ne se fait pas d'illusions et n'hésite pas à dire "que les Russes sont maintenant des "pros". Mais il ajoute: "Si nous perdons contre eux au Forum, avec l'équipe que nous avons en main, les Selects de Moscou ne perdront aucun de leurs matches au Canada au cours de cette tournée."

Il les a vus tenir une pratique au Forum hier après-midi et ses commentaires ont été: "On connaît les Russes. Pendant leurs pratiques, ils ont l'air de s'amuser gauchement. Il ne faut pas s'y fier..."

Soulignons que ces joueurs de l'URSS sont parmi les premiers aspirants à des postes au sein de l'équipe nationale... et quatre d'entre eux n'ont que 19 ans, selon une précision formulée par leur instructeur Boris Mayorov.

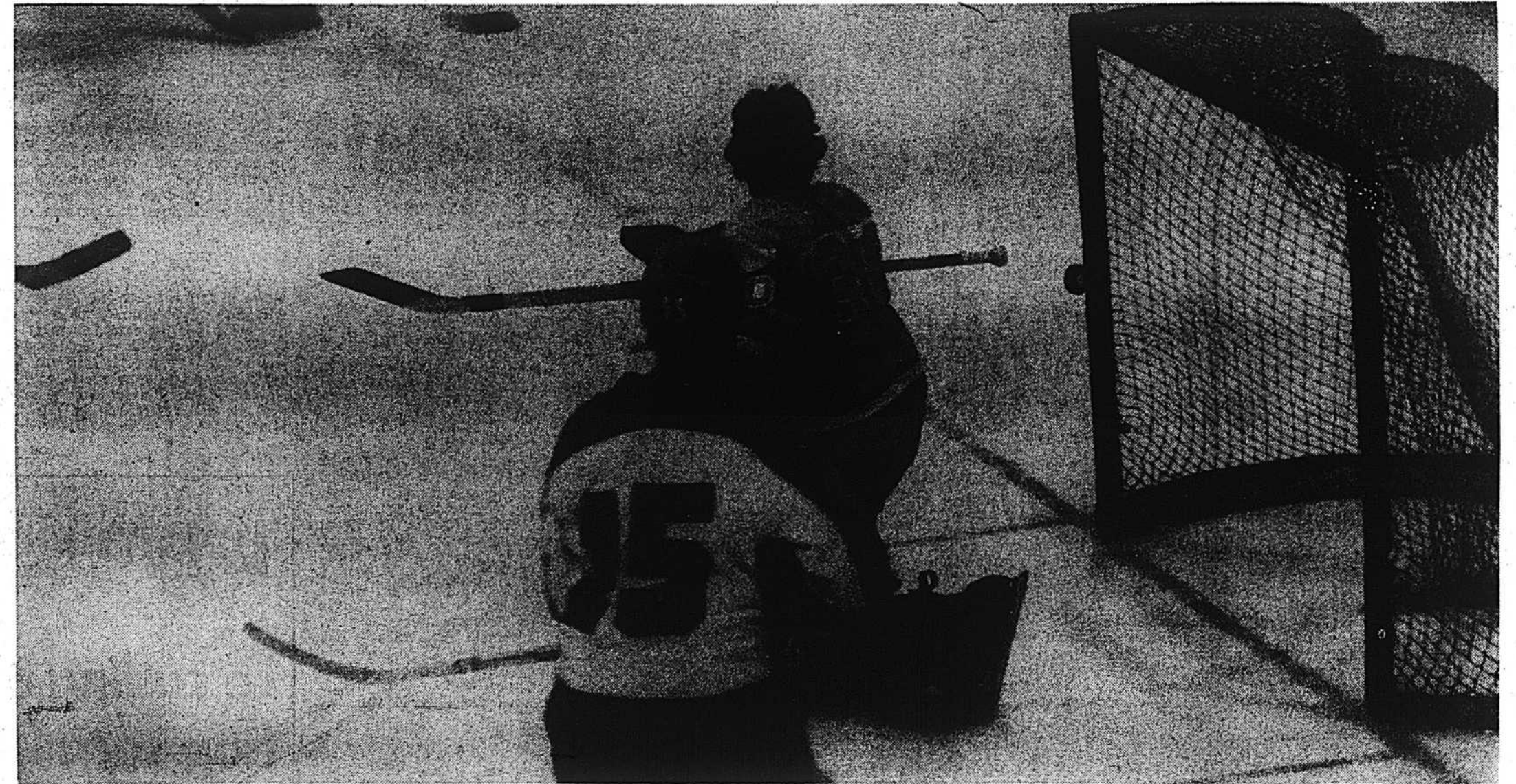


Photo René Picard, LA PRESSE

Les Bruins, submergés par le Laval, ont alloué huit buts... et quelques poteaux!

Le National l'emporte en première période!

par François BELIVEAU

"C'est en première période que nous avons perdu le match. Leur gardien Robert Sauvé a tout bloqué et c'est ce qui a fait la différence. Pendant ce temps, le National profitait de deux lancers de la pointe pour prendre les devants. Psychologiquement, ça influence et l'adversaire... et les coéquipiers."

Pour Claude Dolbec, c'est là toute l'histoire de la défaite de son équipe, les Bruins de Shawinigan, qui se sont inclinés 8-4 face au National, hier soir à Laval.

Il s'agissait de la quatrième victoire d'affilée des protégés de Jean Rougeau qui augmentent ainsi à six points leur avance en 3e position du classement de la ligue Majeure du Québec.

De son côté, Rougeau était du même avis. "C'est mon gardien, en première période, qui a changé l'allure du match en bloquant 18 lancers", a-t-il affirmé.

Quant à Sauvé lui-même, les impressions qu'il a livrées étaient tout autres: "J'ai été faible sur au moins deux buts, mais je ne m'en fais pas avec ça puisque nous avions pris une avance de 5-0. Tout ce qui importait, c'était de gagner. J'espère seulement que ça ne se répétera pas jeudi à Cornwall."

"Ça fonctionne à merveille depuis une dizaine de jours, poursuit-il, parce que mes défenseurs, quand ils ne bloquent pas tout simplement la rondelle, empêchent l'adversaire de lancer à l'aise. Et nous n'avons pas de problème lorsque nos joueurs offensifs patinent comme ils en sont capables!"

La préparation mentale et physique

Dolbec est convaincu que cette dé-

faite n'est pas attribuable à une sous-estimation du National par ses joueurs.

"Nous avons battu le Laval 6-2 et ensuite, il nous a vaincus successive-

Que seraient les Phillie sans Carlton?

Steve Carlton des Phillie de Philadelphie a mené les lanceurs de la ligue Nationale dans huit départements, même si son club a présenté le pire dossier du circuit.

Le gaucher de 27 ans a remporté le plus grand nombre de victoires, 27, a conservé la plus basse moyenne de points mérités, 1,98, a entrepris le plus grand nombre de parties, 41, en a complété le plus, 30, et a lancé 346 manches, un autre sommet.

Carlton a fait face à 1,351 frappeurs, a alloué le plus grand nombre de coups sûrs, 257, a retiré le plus grand nombre de frappeurs sur des prises, 310, et a accumulé le plus grand nombre de victoires consécutives, 15.

Seul Don Sutton des Dodgers de Los Angeles a réussi plus de blanchissages que Carlton, neuf contre huit.

Ferguson Jenkins, par ailleurs, est celui qui a accordé le plus grand nombre de coups de circuit, 32. Steve Arlin des Padres a accordé le plus de buts sur balles, 122.

ment 2-1, 4-3 et 4-2. Nous respectons cette équipe. Mais dimanche soir, une précieuse victoire acquise à Shawinigan contre le Sorel a donné un surplus de confiance à plusieurs de mes jeunes qui croyaient à une série de victoires faciles. De là leur relâchement. C'est ce surplus de confiance, au lendemain d'une victoire, qu'il faut combattre chez les moins expérimentés."

La panique

Les deux équipes sont bien équilibrées, mais hier le Laval s'est montré beaucoup plus opportuniste. Les Bruins ont travaillé d'arrache-pied en première période et rien n'y fit. Sauvé arrêta tout.

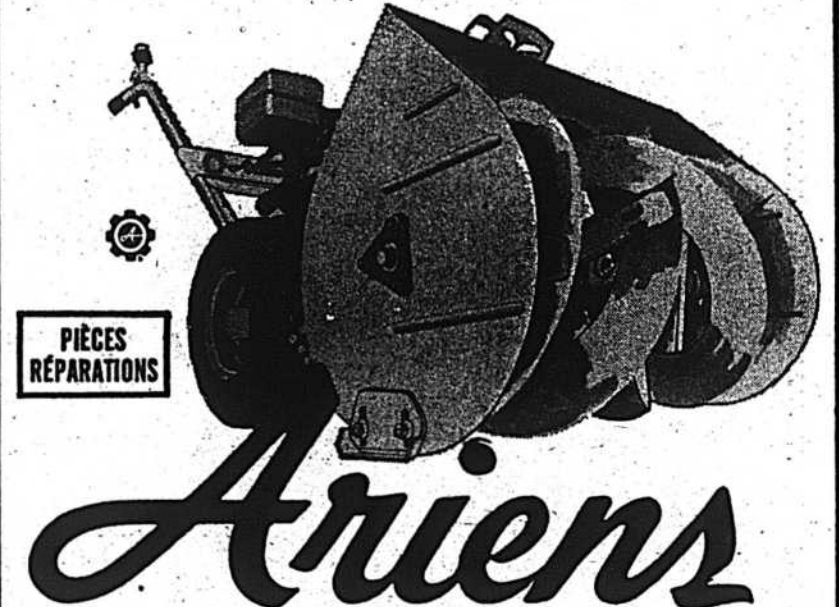
Quant au Laval, il n'a commencé à se montrer dangereux qu'en deuxième période alors qu'il menait déjà 4-0. Marcel Dumais, à l'origine des deux premiers buts, a enfilé le cinquième et le septième des siens pour porter son total à 48 points en tête des marqueurs du National.

Michel Lefebvre a lui aussi récolté deux buts tandis que les autres appartiennent à Pierre Quintal, Serge Gougeon, André Perreault et Jean Trotier.

Chez les perdants, Onil Leclerc, Jean Bernier, Maxime Quochochi et Bernard Moreau ont tour à tour réussi à faire scintiller la lumière rouge.

A la fin de la période médiane, le pointage était 6-1 mais les Bruins n'ont pas cessé de batailler pour autant. Leur gardien Paul-André Touzin, éprouvé 47 fois (six lancers de plus que son vis-à-vis) s'est montré chancelant sur deux des cinq premiers buts.

greyez-vous!



PIÈCES RÉPARATIONS

Quelques caractéristiques qui ont fait de la Ariens Sno-thro la souffleuse la plus vendue au Québec.

Un moteur puissant éprouvé en hiver qui vous servira pendant des années
4, 5, 6, 7 et 8 c.v.
4 vitesses avant, neutre, arrière
Système à deux phases
Différentiel réglable
Très grande efficacité du godet grâce à un embrayage à pignon hélicoïdal ayant un rapport de 1 à 10.
Bouche d'évacuation pivotante (240°)
Déblais de 20" à 32" d'une seule passe

Ariens ou rien

A PRIX SPÉCIAL DUPUIS MARINE

dupuis marine
INC.

3597 HOCHELAGA
526-7707
12525 LACHAPELLE
331-2060

Couvert tous les jours de 9 h à 6 h
Jeu et vendredi de 9 h à 5 h
Samedi de 9 h à midi

Mon oeil sur le SPORT



Pierre FOGLIA

— Garçon, deux aspirines !
 — A propos de mal de tête, qu'est-ce que vous pensez de Marcel Dionne?
 — Le meilleur compteur des Red Wings de Détroit qui s'est tanné d'entendre hurler son instructeur, qui a quitté l'exercice, est allé s'acheter des aspirines au coin de la rue et n'est revenu que deux jours après.
 — Oui.
 — Je pense qu'il n'est pas charitable, il aurait pu revenir avant pour partager ses aspirines avec son instructeur John Wilson qui vient de perdre 12 matches en ligne, et n'a rien trouvé de mieux, pour régler ses problèmes, que de mettre son meilleur compteur dehors.
 — A ce compte-là, Dionne aussi a perdu huit matches en ligne?
 — Oui, mais lui il s'en moque, il est le meilleur joueur du club. Tandis que Wilson n'est pas forcément le meilleur instructeur de la ligue Nationale.
 — Je n'avais pas pensé à ça.
 — Alan Eagleson y a pensé lui.
 — L'avocat?
 — Oui. Il a appelé Ned Harkness et lui a demandé pendant combien de temps des Red Wings pensaient pouvoir se passer des services de Dionne, qui justement avait envie de prendre quelques jours de vacances pour s'occuper de ses nombreux commerces et se reposer un peu en Floride durant les Fêtes avec sa famille. Dans le courant de janvier, Marcel repasserait par Détroit amasser ses affaires et attendrait qu'on veuille bien l'échanger.
 — Et qu'est-ce qu'il a répondu Harkness?
 — D'abord rien, parce que juste à ce moment-là il s'est étouffé. Et puis, il a expliqué à Eagleson qu'il n'avait pas les moyens de se passer des services de Marcel Dionne, ça peut-être, entre gens de bonne volonté, on devait pouvoir arranger ça, même que Wilson pourrait présenter des excuses...
 — Oui, mais aujourd'hui, à part le Canadien, plus personne n'a de joueurs dans les mineurs puisque les mineurs sont rendus dans la ligue Nationale.
 — C'est triste...
 — Pour revenir à Dionne, comment savez-vous tout cela?
 — Je ne le sais pas.
 — Mais ce que vous m'avez dit?
 — Je l'ai inventé.
 — Nous ne seriez pas un peu malade?
 — Si, j'ai mal à la tête. Va chercher mes aspirines.



Bobby Hull a renoué connaissance avec le Garden de Boston et Larry Pleau hier soir à l'occasion d'un match que les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont gagné 4-3.

Boston maintenant gâté par son équipe de l'AMH

selon PC
 Les amateurs de sport de Boston sont vraiment gâtés. Pendant des années, les Celtics ont été la terreur de l'Association nationale de basketball. Puis, depuis quelques années, les Bruins sont devenus une puissance de la ligue Nationale de hockey. L'an dernier, à leur première saison dans la ligue Américaine, les Braves remportaient le championnat de leur division.
 Cette année, il y a encore plus de hockey à Boston et les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, suite à leur victoire d'hier de 4-3 aux dépens des

Jets de Winnipeg, occupent le premier rang de la division Est de l'Association mondiale avec une avance de quatre points sur les Crusaders de Cleveland, sur lesquels ils ont de plus un match en mains.
 Mike Hyndman et Kevin Ahearn ont réussi deux buts en trois minutes au troisième vingt hier pour briser une égalité de 2-2 et donner la victoire aux leurs sur les Jets, qui détiennent le premier rang de la division Ouest, avec une avance de 11 points sur les Fighting Saints du Minnesota et les Sharks de Los Angeles. Rappelons cependant qu'un drôle de calendrier fait

que les Saints ont actuellement sept matches en mains et les Sharks, cinq, sur les Jets.
 Hier, Christian Bordeleau a déjoué Al Smith pour le dernier but des Jets, son 21e de l'année. Auparavant, Tom Webster et Jim Dorey avaient compté pour la Nouvelle-Angleterre et Milt Black et Normand Beaudin pour les Jets.
 Une foule appréciable de 9.119 spectateurs a assisté à la rencontre.

Ward toujours en avance

SANTA ANA, Californie (PA) — Ron Ward n'a récolté que deux buts et quatre aides en 71 matches comme ailier et défenseur avec les Canucks de Vancouver, de la Ligue Nationale de hockey, l'an dernier.
 Cette année, avec les Raiders de New York de l'Association mondiale, où il évolue à une seule position, il

s'est retrouvé en dominant le nouveau circuit avec 27 buts et 47 points en 30 matches.
 Il détient une avance de six points sur Christian Bordeleau, du Winnipeg. Cependant, Gerry Cheevers, du Cleveland, continue de dominer les gardiens de but avec une moyenne de 2.39 par match.

Les Raiders massacrèrent Chicago
 Ce fut cependant une toute autre histoire au Madison Square Garden de New York, où seulement 2.917 ont vu les Raiders écraser les pauvres, Cougars de Chicago 8-3 et Ron Ward marquer son 27e but de la saison, alors que le score était 3-3 à la période médiane.
 Wayne Rivers a été le meilleur des Raiders hier, avec deux buts, tandis que Norm Ferguson, Mike Laughton, Craig Reichmuth, Hal Willis et Bob Jones complétaient le pointage des vainqueurs, et que Bob Whitlock, Butch Barber et le vétéran Reggie Fleming répliquaient pour les vaincus.

Staub regrette Montréal mais prouvera sa valeur aux Mets

par Marcel DESJARDINS (collaboration spéciale)
 Une dizaine de mois se sont écoulés depuis que les Expos ont conclu l'é-

change par lequel ils cédaient leur as frappeur et voltigeur Rusty Staub aux Mets de New York.
 — J'aimerais vous demander au-

jourd'hui vos sentiments à propos de cette transaction, lui a-t-il dit hier, profitant de sa visite dans la métropole. Vous sentez-vous toujours aussi malheureux que le jour où vous avez appris la nouvelle? Ou encore vous estimez-vous plus heureux?
 Staub m'explique qu'il est difficile de répondre à cette question. "Car il ne m'appartient pas de choisir l'endroit où jouer. Ou encore de dire où j'aimerais jouer. Mon opinion n'est pas sollicitée. On me dit voilà où tu joueras", déclare-t-il.

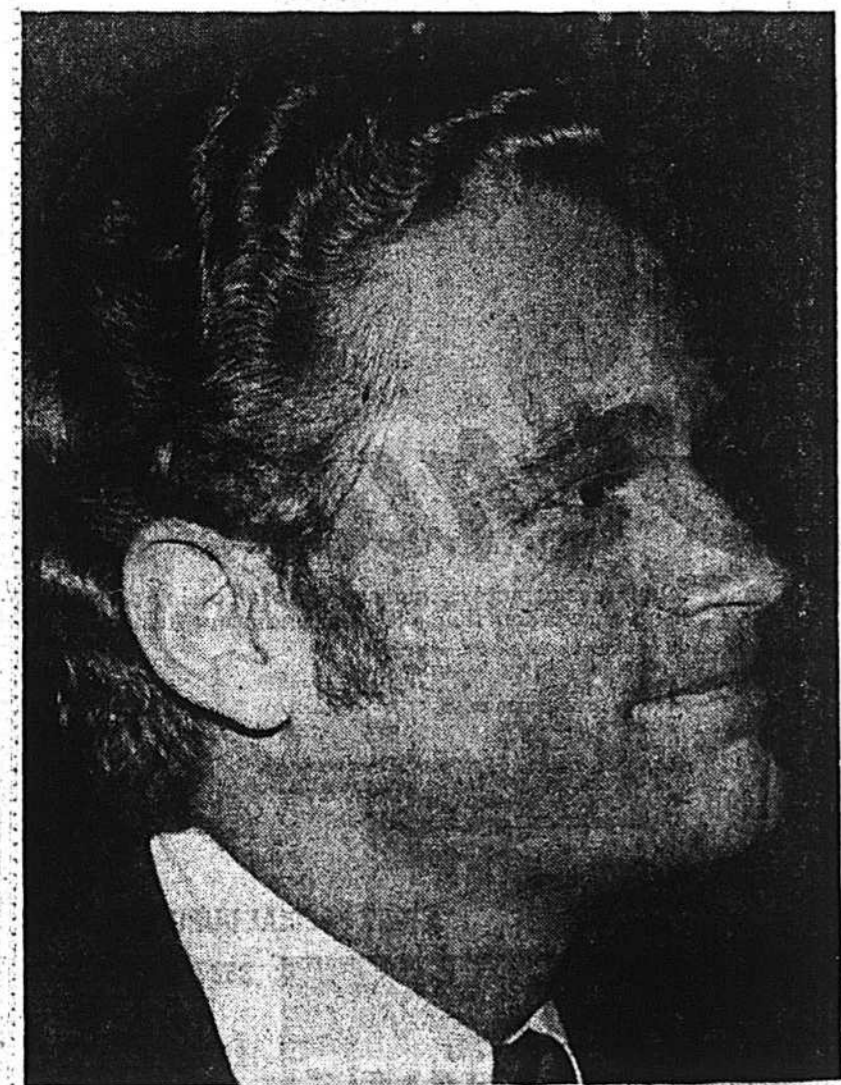
La nouvelle sur le moment l'avait désappointé, choqué et même laissé temporairement dans un état de découragement. Aujourd'hui encore, il ne peut prétendre qu'il n'a pas été déçu et bouleversé. Après tout, il s'était fait à l'idée que sa carrière de joueur se passerait à Montréal, au Canada. Sa tenue le justifiait de penser ainsi. L'attitude du public à son égard tout autant.
 "Mais je suis un athlète professionnel et je me dois d'agir comme tel. J'étais devenu la propriété d'un autre club. Je suis donc parti pour me joindre à ce nouveau club. Je dois reconnaître que l'organisation des Mets a été très bonne à mon égard. Elle a tout fait pour me mettre parfaitement à l'aise, me permettre de m'adapter à mon nouvel environnement.

Considérations importantes
 Ce que Staub désire qu'on comprenne c'est que lorsqu'on prend soi-même une décision, on peut plus tard avouer qu'on la regrette ou, dans le cas contraire, se féliciter. Et il est alors permis de déclarer: je suis heureux ou malheureux du geste posé. Mais ce n'est pas son cas.
 A la question de savoir si l'échange lui a été profitable au point de vue financier, il me dit qu'il doit me répondre de façon négative... pour le moment. Il ne saurait exprimer une opinion à propos de l'avenir.
 Ce qui l'amène à souligner qu'on a souvent parlé de ses revenus à Montréal... Mais il y avait beaucoup plus de l'argent qui l'amenait à être heureux parmi nous, à vouloir y démeu-

rer. Il était fier d'être associé avec tous ces gens auxquels il était mêlé car c'était là des organisations bancaires ou autres qui étaient vraiment intéressées comme lui-même à populariser le baseball au Canada, à amener les jeunes à le pratiquer. C'était excellent pour les Expos mais aussi pour le baseball, le sport en général et les jeunes. Je faisais à titre de joueur ce que John McHale et Jim Fanning s'efforcent eux aussi de réussir dans leurs rôles respectifs.

Un début formidable
 — Au cours de la saison dernière, il a joué 35 matches avec un poignet fracturé puis il a dû être inactif pendant deux mois après qu'un examen aux Rayons X eut révélé la fracture. Considère-t-il dans les circonstances que cela a été pour lui une saison perdue?
 "Non, parce que tout d'abord je vous avouerais que je n'ai jamais eu un aussi brillant début de saison. Je crois avoir prouvé ma valeur à mon nouveau club dès les premières semaines.

Voilà vous souvenez que jusqu'à mon accident, les Mets étaient en première position. Vous savez je suis le genre de joueur qui se fait un point d'honneur de donner le meilleur de lui-même à son club. Je l'ai prouvé aux Mets. Le jour où je perdrai cette fierté, je cesserai d'être joueur".
 Un stade rempli que ce soit celui de Shea à New York ou celui du parc Jarry à Montréal est toujours ce que le joueur aime le plus à voir. Il n'y a nul doute que cela le stimule.
 Staub prétend n'avoir aucune idée du nombre d'années que cela prendra aux Expos pour devenir de sérieux aspirants au championnat. C'est une réponse à laquelle il m'est impossible de répondre", dit-il.
 L'ex-joueur du Montréal souhaite une entente le plus tôt possible entre l'Association des joueurs et les propriétaires de clubs.
 Il ne faudrait pas que cela se développe en une véritable guerre car les deux parties, ont trop souffert financièrement de la grève du printemps dernier.



Staub regrette toujours Montréal et ses partisans, mais les New Yorkais lui ont réservé un bon accueil et Staub fera tout pour ne pas les décevoir.

Eagleson a encore mêlé les cartes

L'Association Canadienne de hockey amateur se sent un peu frustrée et son président Joe Kryzcka a l'impression que les magnats du hockey professionnel souhaiteraient qu'il se taise lorsque le sujet de rencontres internationales vient sur le tapis.
 "Je n'ai pas d'objections à ce que les hockeyeurs professionnels rencontrent les équipes nationales d'URSS, de Tchécoslovaquie et de Suède, a expliqué l'avocat de Calgary. Mais je proteste lorsque je constate que de telles rencontres ne profitent financièrement qu'à des individus au détriment du groupe (l'ACHA) qui, par son travail, a ouvert les portes à de telles confrontations".
 "Ce sont les équipes de l'Association qui ont préparé les matches internationaux, a souligné Kryzcka, et je crois que les jeunes amateurs devraient être les premiers bénéficiaires de tels tournois".

Eagleson mêle les cartes

L'ACHA a protesté une première fois en novembre dernier lorsqu'Alan Eagleson, directeur exécutif de l'Association des joueurs de la ligue Nationale, a annoncé une série de quatre matches contre une équipe russe et des clubs de la LNHL.
 Eagleson avait alors déclaré que l'entente Association des joueurs-ligue Nationale, n'impliquait aucune autre organisation.
 Plus tard, cependant, la ligue Nationale a annoncé que les négociations avaient échoué et qu'elle projetait maintenant une série de 10 parties pour le milieu de la campagne 1973-1974.
 L'Association Canadienne, évidemment, tient à ce que la ligue Nationale suive les directives depuis longtemps établies et qu'elle consulte, au moins, lorsque des joueurs canadiens sont impliqués dans des projets internationaux.
 Plusieurs équipes européennes ont fait savoir qu'elles procéderaient selon les normes établies par la Fédération internationale de hockey sur glace, c'est-à-dire qu'elles atteindraient les professionnels après être passées par l'Association.

Des leçons à tirer

"Tout ce que nous souhaitons, a ajouté Kryzcka, c'est que nos amis européens apprennent tout le trouble occasionné par les organisations professionnelles et qu'ils ne se lancent pas dans la même galère. Si les Européens optent pour un circuit professionnel, ce sont eux qui le dirigeront, non pas Bruce Norris ou qui que ce soit d'autre".

"Si une leçon est à tirer de nos premières confrontations avec les Russes, a poursuivi le président de l'ACHA, c'est que notre système doit être repensé, du tout au tout. C'est ce que les amateurs ont compris."

"Les professionnels, eux, n'ont rien retenu puisque, si vous excluez deux ou trois équipes, toutes les autres continuent à lancer la rondelle au fond de la patinoire et de tenter de la rattraper. C'est une tactique qui fonctionne bien contre des clubs lents. Mais les Russes nous ont prouvé que cette méthode était loin d'être la bonne".

Cantin: état satisfaisant

L'état de santé du boxeur montréalais Reynald Cantin est considéré comme satisfaisant par les médecins de l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec mais on doute fort que le protégé de Georges Drouin puisse un jour remonter dans l'arène.

Un porte-parole de l'institution a déclaré que le boxeur était dans un "état neurologique post-traumatique" probablement consécutif à son dernier combat contre Donato Paduano. Il a ajouté qu'il n'était pas question de procéder à une intervention chirurgicale, précisant tout de même que Cantin devrait demeurer sous surveillance pendant au moins une semaine.

L'oeil gauche de Cantin est présentement paralysé et il n'est évidemment plus question de boxe jusqu'à ce que les médecins se prononcent de façon plus précise dans quelques semaines.

Rappelons que l'hospitalisation du jeune Montréalais a forcé l'annulation pure et simple du programme qui devait être présenté hier soir au Colisée de Québec. C'est la deuxième fois en trois mois qu'une confrontation Marcotte-Cantin est ainsi contremandée. La première fois, Cantin avait dû mettre un terme à son entraînement après s'être blessé à une main.
 "C'est dommage pour Reynald, a déclaré Fernand Marcotte sr. Dommage pour la boxe également car nous ne saurons peut-être jamais le quel de mon fils ou de Cantin est réellement le plus fort. Même si Reynald avait été prêt, nous n'aurions plus accepté le combat en sachant qu'il y avait des risques de blessures graves."

L'opinion de  **François Béliveau**

Le curling est demeuré trop social à Québec

En étudiant de près le dossier du curling à Québec, on en arrive à se demander pourquoi les anglophones dominent encore cette discipline. Pourquoi le Québec n'a-t-il jamais remporté le championnat canadien de ce sport à l'exception de la catégorie senior (50 ans ou plus) et pourquoi y a-t-il deux fois plus de joueurs dans les Maritimes alors que la population est deux fois moindre?
 Les "pourquoi" peuvent se succéder ainsi, à l'infini.
 Le curling, premier sport d'équipe à s'installer au Québec et au Canada, il y a plus de 100 ans, ne s'est développé que sporadiquement dans notre province, surtout parce qu'à l'origine et jusqu'à 1950 environ, le Canadien français en était systématiquement écarté. C'était un sport de riches: donc pour les Anglais. Les premiers francophones qui s'y sont infiltrés ont été acceptés parce qu'ils avaient tendance à s'assimiler à la majorité. Ils parlaient anglais...
 Aujourd'hui encore, beaucoup de francophones vivent à l'anglaise quand ils sont à leur club. Même entre eux!

Gentilhomme à l'extrême
 Il faut, dans toute discipline, tendre à se perfectionner et surtout, jouer dans le but de gagner. Mais au curling, le code d'éthique est tellement imprégné chez certains joueurs qu'ils se font presque un plaisir de perdre. Ils poussent la gentillesse jusque-là. Comment s'améliorer dans de telles conditions?
 Un bonspiél (tournoi) est trop souvent devenu prétexte à une beuverie. La compétition n'a qu'une importance secondaire pour ceux-là. Il faut surtout que le bar fonctionne.
 A titre d'exemple, nous avons appris qu'André Emond, du club Caledonia de Montréal, l'un des rares francophones qui réussissent dans cette discipline, n'a pas été invité au bonspiél annuel du club Jacques-Cartier de Québec où il a fait ses débuts et où son grand-père et

son oncle ont respectivement été membre-fondateur et secrétaire. Auparavant, Emond, capitaine de l'équipe qui a représenté le Québec au championnat national de curling mixte, a été sept fois vainqueur en dix ans au bonspiél du Jacques-Cartier.

Il voulait trop gagner
 Olivier Samson, le grand manitou du curling à Québec depuis les années '50, dont les influences ont des ramifications dans tous les autres clubs de la région, a omis d'inviter Emond cette année parce que ce dernier veut trop gagner. Et pour la première fois en 13 ans, c'est une équipe de Québec, celle de Gérard Jobin, qui a remporté le tournoi...
 S'il faut être l'ami et l'obligé de M. Samson et de plus être un bon perdant qui aime perdre tout "mouille" ses échecs pour avoir le droit de prendre part à un important bonspiél à Québec, il n'est pas surprenant de voir régresser le calibre de jeu et la quantité d'amateurs dans cette région.
 A Québec, où on a refusé de préciser la cause de l'éviction d'Emond, seul le club Cambrai possède encore des équipes sérieuses (Guy Germain et Germain Pelletier, entre autres) tandis que dans les autres, les salons sont plus fréquentés que les glaces et on ne se préoccupe guère de développer des talents.
 La région de la capitale provinciale n'est plus parmi les secteurs susceptibles de fournir des champions provinciaux comme le sont, par exemple, la Mauricie, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac St-Jean et Montréal. Dans la région métropolitaine, des cliniques de curling sont données un peu partout et le calibre s'améliore constamment si bien que les clubs Caledonia, Glenmore, Montréal-Ouest, Lachine, Outremont, Ste-Anne-de-Bellevue, St-Laurent et quelques autres ont des chances de développer des champions dès cette année. Les vétérans ne lésinent pas sur leur temps.

sports FLASH

Le trophée Hutch à Bobby Tolan

CINCINNATI (PA) — Le trophée Hutch, remis annuellement au joueur de baseball qui illustre le mieux l'esprit combattif de l'ancien lanceur Fred Hutchinson, a été décerné à Bobby Tolan, des Reds de Cincinnati, pour la saison 1972. Tolan, qui a subi deux interventions chirurgicales en 1971, a compilé une moyenne au bâton de .283 et a volé 42 buts en 1972.

Chualo n'a plus d'adversaire

PITTSBURGH (UPI) — Le promoteur Don Elbaum est actuellement à la recherche d'un remplaçant pour Doug Kirk, qui devait affronter le poids lourd canadien George Chualo jeudi, à Pittsburgh. Le pauvre Elbaum n'a personne en vue en ce moment pour remplacer l'adversaire prévu du champion canadien, qui s'est blessé à la mâchoire à l'entraînement.

Les Rams souffrent d'"astroturfobie"

LONG BEACH, Californie (UPI) — Plusieurs joueurs des Rams de Los Angeles sont retournés à l'entraînement hier en se plaignant de brûlures et d'ampoules causées par un produit chimique utilisé pour traiter le gazon artificiel du stadium Busch de Saint-Louis, où les Rams ont subi un échec imprévu de 24-14 dimanche. Plusieurs joueurs souffriraient de brûlures au deuxième degré dues à l'astroturf trop chaud.

Cours pour les skieurs

L'école de ski Total offre cette année trois options au niveau des cours, c'est-à-dire du ski alpin enseigné de la façon conventionnelle ou selon la méthode révolutionnaire du Braquage. La troisième option consiste en des cours de ski de randonnée, qui gagnent de plus en plus la faveur du public.

Prospect au quart signé par les Lions

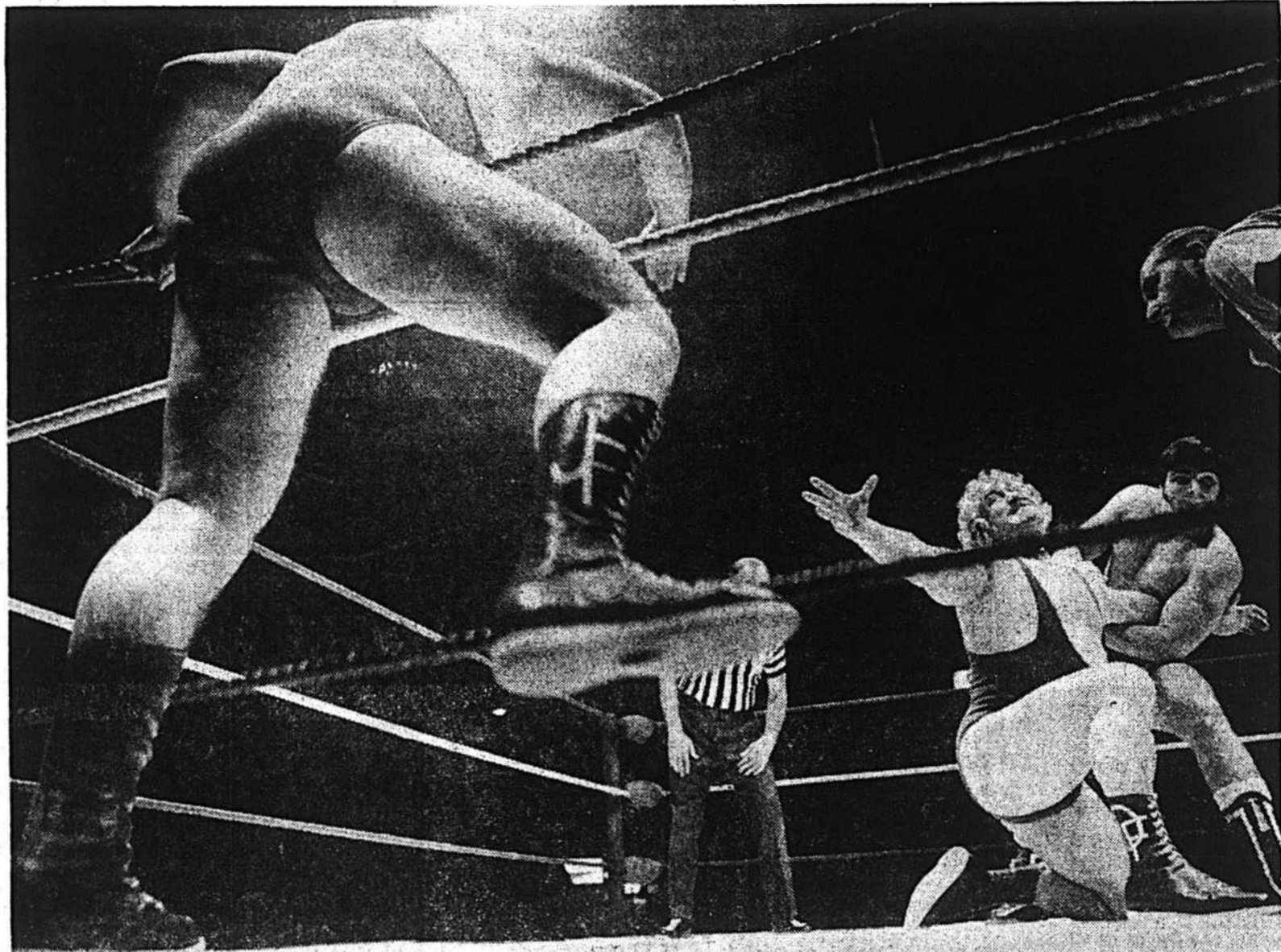
VANCOUVER (PC) — Les Lions de Vancouver ont annoncé hier qu'ils ont mis sous contrat le quart-arrière Karl Douglas, qui était considéré un excellent prospect en 1970. Sur la liste de négociations des Lions, il avait préféré le "taxi squad" des Colts de Baltimore.

Keino hésite

LOS ANGELES (AFP) — Le Kenyan Kipchoge Keino, champion olympique du 3.000 mètres steeplechase à Munich, a réservé sa réponse pour passer professionnel pour pouvoir participer aux Jeux africains qui se dérouleront en janvier prochain et dans lesquels il représentera son pays.

Le stade approuvé à Pontiac

PONTIAC, Michigan (UPI) — Les résidents de Pontiac ont autorisé par 3.748 votes à 3.455, un emprunt de \$15,9 millions devant servir au financement de la construction d'un stade de 80.000 sièges qui abritera les Lions de Detroit de la ligue Nationale de football. Le référendum avait été exigé par la Cour suprême du Michigan.



Don Fargo, grimaçant sous l'emprise de Raymond Rougeau, implore son frère John qui, bien surveillé par l'arbitre, ne peut lui porter secours. Les frères Fargo ont tout de même conservé leur championnat du monde par équipes lorsque les quatre gladiateurs, les Rougeau père et fils y compris, ont été disqualifiés pour ne pas s'être conformés aux directives des officiels. Il y aura revanche.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Ils ne veulent pas céder

NEW YORK (PA) — Le commissaire Bowie Kuhn a révélé hier que les propriétaires de clubs de baseball ne voulaient pas céder à deux demandes-clés des joueurs dans leur négociations actuelles, soit agence libre et arbitrage obligatoire en cas de disputes de salaire.

Les joueurs ont demandé que chacun ait le droit de devenir agent libre après 7, 12 et 7 saisons sous la grande tente, peu importe le salaire.

Contre-offre

Les proprios ont rétorqué en offrant la liberté à un joueur s'il n'a pas atteint un salaire de \$30.000 après cinq ans et \$40.000 après huit saisons. Après 10 ans, dont cinq avec le même club, dans les majeures, un joueur ne pourrait être échangé sans son consentement.

Selon Kuhn, les proprios ont trois raisons pour refuser les deux points aux joueurs, soit:

1. Intégrité; 2. Économie; 3. Équilibre de la compétition.
- "Si nous leur permettions de devenir agents libres, l'intégrité du sport serait en danger. De plus, il n'est pas certain que le sport pourrait survivre économiquement. "Il pourrait survenir une montée en flèche des salaires. L'équilibre en compétition, que nous a donné le repêchage des agents libres, pourrait disparaître."

Le ministre Lalonde dit non aux "pros"

La Ligue Canadienne de football devrait fonctionner d'après la réponse de ses partisans, non pas grâce à une aide gouvernementale, a déclaré le ministre de la Santé Marc Lalonde hier.

Lors d'une interview accordée à la suite de son entretien avec le commissaire Jake Gaudaur hier, M. Lalonde a dit qu'il n'était nullement en faveur de subsides fédéraux à la Ligue Canadienne, expliquant que les équipes et leurs propriétaires n'étaient pas "particulièrement pauvres".

Il a aussi déclaré que le gouvernement ne devrait pas prendre en mains les destinées du football amateur en entier.

La Ligue Canadienne de football contribue au développement du football amateur et, même si M. Lalonde a déclaré qu'il étudierait la possibilité d'apporter une aide financière plus considérable aux sports amateurs en général, il n'est pas dit qu'il substituerait des fonds publics à des fonds privés.

M. Lalonde a qualifié les entretiens qu'il a eus avec le commissaire Gaudaur de cordiaux et expliqué que la rencontre avait surtout eu pour but d'étudier les démarches entreprises auprès de l'ancien ministre Munro.

Il a déclaré être en accord avec la position de son prédécesseur concernant l'expansion du circuit aux États-Unis ou l'invasion du football américain au Canada.

CHASSE et PÊCHE

avec HENRI POUPART

Collaboration spéciale

Cinq chasseurs auront droit au trophée "Claude-Simard"

Le loup est sans doute l'animal qui aura fait couler le plus d'encre au cours des siècles. Du tout début de la colonie, en passant par les contes de Perrault jusqu'à nos jours, c'est celui qui a le plus marqué l'homme. Trappé, chassé, empoisonné, aucun autre carnivore au monde à travers les siècles n'aura autant été controversé.

L'annonce d'un ministre Claude Simard de l'attribution d'un trophée à chaque chasseur qui aura réussi à abattre un loup a fait la manchette d'un grand nombre de journaux et de revues à travers l'Amérique du Nord et en Europe. Le plus étonné de cette histoire ne fut pas le loup tel que l'avait prévu le ministre, mais bien le ministre lui-même.

Cette annonce souleva des tollés de protestations d'un peu partout. Les "wolf defenders" (défenseurs du loup aux États-Unis) sont allés jusqu'à publier un bulletin dans lequel ils affirmèrent que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, avait acheté trois wagons de pièges pour éliminer tous les loups du Québec. Ce qui évidemment, est non seulement faux mais absolument ridicule. La déclaration du ministre, en plus de celle des trophées disait que: "Les agents de conservation allaient procéder à un contrôle du loup aux endroits où ce dernier

pouvait faire des ravages considérables pour le chevreuil". Donc, à des droits bien précis et stratégiques. Il n'a jamais été question de détruire le loup.

Quoi qu'il en soit, si l'annonce de cette mesure a donné les résultats que l'on connaît maintenant, imaginez ce qui serait arrivé s'il avait été annoncé ce que j'ai eu le plaisir de dire: il aurait été question à un moment donné que l'on offre une prime de \$1.000 pour chaque loup abattu. La première mesure (les trophées) même si c'est celle qui fut la plus controversée, n'a toutefois pas donné grand résultat. J'avais affirmé dans une chronique, qu'il ne se trouverait pas un seul loup de plus que par les années passées au cours de la saison de chasse. Le résultat final fut que 5 loups et 11 coyottes ont été enregistrés.

Après avoir fait couler tant d'encre, n'est-il pas temps de se poser une question: loup, qu'est-ce? C'est un membre de la famille des chiens. Il y a deux espèces de loup en Amérique du Nord. Le loup rouge, pas très connu au Québec puisqu'on le trouve dans les États du sud américains: Floride, Georgie, Alabama, Caroline du Sud et en bordure nord du Mexique. Il est beaucoup plus petit que son cousin le loup gris que nous connaissons bien. Son poids atteint 30 à 35 livres et il mesure environ 50 pouces de long et une vingtaine de pouces de haut. De par sa grosseur sur le plan anatomie, il ressemble au coyote à un point tel qu'il fut un temps

ou même les experts s'y méprenaient.

Beaucoup plus gros que son cousin, son poids varie entre 60 et 175 livres. En Alaska, on a déjà capturé un loup qui pesait 175 livres, mesurait 84 pouces de long (7 pieds et 38 pouces de haut aux épaules.

Imaginez un peu ce mastodonte. La couleur de son pelage varie: il peut passer du blanc au noir tout en ayant des phases de couleur brun et jaune. La couleur de sa fourrure comme pour bien des animaux, adopte la teinte qui lui permettra le meilleur camouflage possible. Il fut un temps où l'on comptait 23 sous-espèces de loup gris. Mais avec la guerre intensive qu'on lui fit au cours des années, on n'en compte plus maintenant que 4 ou 5.

Un animal fidèle

Vers l'âge de trois ans, le mâle se trouvera une femelle et, généralement, lui sera fidèle pour la vie. La période de gestation, tout comme pour le chien, est de 60 à 63 jours. La femelle mettra bas entre avril et juin et la moyenne des portées est de 7 rejetons. Les nouveau-nés resteront avec le père et la mère pendant près de deux ans; ce qui explique les histoires pour le moins farfelues de gens qui furent attaqués par une bande de loups. Il aurait été plus juste de dire: par une famille de loups. A partir de l'âge de deux ans, les jeunes loups seront abandonnés par leurs parents au cours de l'année qui suivra, ils devront se trouver un territoire.

Stage d'observation sur l'organisation du sport-auto en France

par Guy ROBILLARD

Le Club automobile mauricien (CAM), organisateur du Grand Prix de Trois-Rivières, vient de faire accepter un stage sur l'organisation du sport automobile en France par l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Le stage, qui en sera un d'observation, aura lieu du 4 au 26 juin et est accessible à toute personne âgée de 18 à 25 ans engagée dans l'organisation du sport automobile au Québec. Comme le CAM a été le proposer et l'initiateur du projet original, ses membres auront droit à un certain pourcentage de représentativité, mais il est bien entendu que le stage est ouvert à tous.

D'ailleurs, Henri Biard, membre du comité de sélection à l'Office franco-québécois, travaillera à la conduite à bonne fin du projet et souhaite que son comité se

trouve en face d'une centaine de demandes et ait de la difficulté à choisir. Ce stage devrait stimuler l'intérêt, estimer-t-il.

Il y a déjà deux semaines que les dirigeants de la Fédération canadienne du sport automobile ont été prévenus officiellement de l'acceptation du stage, mais personne de ce triste organisme n'a encore cru bon de répondre à l'invitation, ni même de demander des informations supplémentaires.

Les objectifs du stage tels que définis par l'Office franco-québécois sont les suivants:

"Les stagiaires québécois, lors de ce séjour de trois semaines en France, étudieront l'organisation du sport automobile dans ce pays, prendront connaissance des conditions de participation et d'admission dans le domaine du sport automobile. Ils étudieront aussi le fonctionnement de la Fédération française du sport automobile.

"Les stagiaires aborderont également les sujets suivants: organisation d'une course de Grand Prix et d'une course de côte, de rallyes, de championnats en formule dite "de promotion". L'organisation et l'administration de circuits routiers et d'ateliers de compétition font partie des objectifs du stage."

Les intéressés ont jusqu'au 10 janvier pour faire parvenir leur candidature à l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

TAS-matic
SYSTÈMES DE REPONSE

Pour renseignements sans obligation appelez

866-6921

TAS
communications services

problème: 11 camions. solution: Hertz.

Voici pourquoi: Hertz dispose d'une importante flotte de camions en réserve. Et vous obtenez votre camion au moment même où vous en avez besoin.

De plus, les spécialistes de camions Hertz vous loueront toujours le modèle conçu et équipé pour vos besoins particuliers.

Votre camion Hertz terminera le travail qu'il a commencé puisque, avant de sortir, chaque camion Hertz doit subir une série de tests rigoureux portant sur 22 points importants.

Les 60 centres de location de camions Hertz vous garantissent un service rapide à la portée de la main.

Alors appelez Hertz et vous aurez vite la solution: un solide camion Ford (ou d'une autre marque) et bien de ces petits services qui rendent le travail agréable. A Montréal, composez 336-3300/A St-Léonard, composez 324-0346/A Ville St-Pierre, composez 481-4993/A Greenfield Park, composez 672-5410.

la centrale d'artisanat du Québec

MONTREAL: 1450 rue St-Denis, Hotel Reine Elizabeth

403 est. Ste. Catherine, 1474 rue Peel

RADIO-TEL. INC.

VOUS OFFRE LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE DES SYSTÈMES DE RADIO-TÉLÉPHONE ET DE SYSTÈMES DE TÉLÉ-APPEL.

LE RADIO-TÉLÉPHONE JOHNSON POUR COUVRIR UNE DISTANCE DE:

- 1000 MILLES
- 60 MILLES
- 40 MILLES
- 15 MILLES
- 2 MILLES

Communiquez directement avec votre personnel sur la route.

Location mensuelle depuis \$10.50 jusqu'à \$55.00 selon la distance à couvrir.

7950 est. RUE JARRY, VILLE D'ANJOU TÉL.: 354-0120

3616 Bois des Chênes, Sainte-Foy, Québec. TÉL.: 658-0120

Rejet de l'offre de Regent Knitting

Les employés de la Regent Knitting à Saint-Jérôme ont rejeté les offres de la compagnie. Une trentaine de ces employés continuent donc leur occupation des lieux. L'offre rejetée par les employés portait sur la sécurité d'emploi. Le 30 novembre dernier les Travailleurs Unis du Textile au nombre de 250 ont quitté leur travail pour protester

contre les coupures de personnel. De 400 qu'ils étaient, ils n'étaient plus que 250. M. Yvon Leclerc, dirigeant du syndicat, a déclaré, hier soir, que graduellement on peut prévoir que, d'ici le 15 janvier 1973, un minimum de 35 employés seraient mis à pied et que, dès le 25 février, il n'y aurait plus de sécurité d'emploi du tout.

Elections scolaires Défaite du groupe Crépeault à Anjou

par Nicole PERREAULT

L'ambition du maire Ernest Crépeault, qui visait au contrôle de la commission scolaire d'Anjou, s'est effondrée. Les élections scolaires d'hier ont infligé une défaite totale à l'équipe du maire. Les cinq candidats du Renouveau scolaire dirigeront désormais la commission scolaire, sans opposition!

M. Lucien Mouton résume ainsi la présidence de la commission, mais avec une équipe complète qui a délégué de leurs postes de commissaires, M. Ernest Crépeault et Robert Lamarre, qu'il qualifiait de "bois mort".

Une victoire mitigée cependant! Même si chaque candidat gagnant a conservé une marge de plus de 1,000 voix contre son adversaire respectif dans les cinq quartiers, 31 pour cent seulement des 12,941 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Selon le président des élections, M. Pierre Racine, cette faible participation se révèle chose courante dans Ville d'Anjou.

M. Crépeault, de son côté, a contredit cette assertion: "C'est incroyable, a-t-il commenté. Ce ne peut être une chose locale mais la manifestation d'un désintérêt général due à une situation générale dans la chose scolaire."

Se refusant d'interpréter sa défaite et la déroute de son

"équipe scolaire de Ville d'Anjou" comme un désaveu de sa politique municipale, il oscillait entre les termes "incident" et "revers".

Pourtant, lorsqu'il avait clairement sa ferme intention de reconquérir le siège de la présidence, il avait lui-même tissé le lien: "La commission scolaire, chez nous, a trop souvent été le refuge des adversaires de la municipalité, entravant même les investissements", avait-il déclaré en dévoilant son programme.

Selon lui, les citoyens qui se sont rendus aux urnes, l'ont fait pour enregistrer un vote de sympathie envers les sollicitations des deux parties. Poussant plus avant son raisonnement, M. Crépeault a de même expliqué le scrutin négatif à l'endroit de toute son équipe: "C'est seulement les gens harcelés de près qui ont voté et ils ont voté en bloc pour une équipe. Notre stratégie nous aurait donné de meilleurs résultats si la masse était allée voter."

Interrogé à savoir si ce résultat ne dégageait pas un certain indice qui déteindrait sur les élections municipales, M. Crépeault a vivement rejeté cette hypothèse: "Je ne peux accepter cette défaite comme un verdict avec cette faible participation, ce serait faire injure à la population. Les membres du Renouveau scolaire n'ont pas réussi à mobiliser l'attention de la population comme ils le souhaitent. C'est une preuve!"

Notre magasin... Un Joyeux Noël

Un dernier samedi pour le petit déjeuner avec le Père Noël à La Baie. Ici Garçons et filles. Venez prendre le petit déjeuner en compagnie du Père Noël à La Baie. Il y aura des bouffons, des cadeaux et du plaisir pour tous. Soyez au rendez-vous le samedi 16 déc. — Centre-ville: 8 h 30, 9 h 30 et 10 h a.m. — Dorval: 9 h et 10 h a.m. — Laval: 9 h et 10 h a.m. — Les billets sont en vente à l'entrée du restaurant "Le Buffet" au septième, centre-ville. Tous les jours de 11 h a.m. à 4 h p.m. Jeudi et vendredi de 11 h a.m. à 8 h p.m. Dans les bureaux "Service de crédit", au deuxième à La Baie Dorval. Téléphoner à: Centre-ville: 842-6261 - Dorval: 611-6711 - Laval: 686-8670. Adultes: 1,24 - Enfants: 99

1/2 PRIX CHEMISES BLANCHES POUR HOMMES

Nous avons réalisé une "affaire" dont nous voulons vous faire profiter. Nous avons acheté une balance de stock de chemises blanches d'un fabricant de haute renommée. Pour vous les offrir à 1/2 prix. Très belles chemises d'excellente confection, classiques, toujours élégantes en tout temps. Ne manquez pas cette chance. Pensez-y! Deux pour le prix d'une. Une merveilleuse idée de cadeau!

A. Coton mercerisé (100%) Sanforized*. Tissure maille simple.

Ord. \$9 **4.50**

B. Popeline de coton Sanforized* de très belle qualité.

Ord. \$6 **3.00**

Les deux modèles confectionnés avec col à apprêt permanent, pointes sobres, manchettes mousquetaires. 14-14 1/2 (32-33); 15-16 1/2 (32-35); 17-17 1/2 (33-35) dans le lot.

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261. La Baie, Chemises de ville, rayon 330, au rez-de-chaussée, centre-ville. Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

TEL-ACHAT
842-6261

C'est avec plaisir que nos téléphonistes acceptent vos commandes.

Les SEPT MAGASINS LA BAIE seront OUVERTS jusqu'à 9 h TOUS LES SOIRS, D'ICI NOËL MÊME LES SAMEDIS



A temps pour Noël!

Musk POUR Hommes

L'eau de Cologne voluptueuse de Yardley. Dans les pharmacies ou les grands magasins.



Place Ville Marie
LA BOUTIQUE DES FÊTES EN 73 BOUTIQUES
Jeudi et vendredi: de 9h à 9h. Cartes de crédit acceptées.

BARROS ROSÉ
UN VIN POUR TOUS LES PLATS

PRODUIT DU PORTUGAL



BARROS VIN ROSÉ

\$2.20

AUX MAGASINS DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOLS DU QUÉBEC CODE 809

Expédié par: BARROS, ALMEIDA & C. - PORTUGAL

Représenté au Québec par: SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION INC.

Permis de conduire: Pinard fera enquête

Le ministre des Transports, M. Bernard Pinard, a révélé qu'il instituera une enquête sur le contrôle des permis de conduire et qu'il interviendra si la sécurité est menacée.

Le ministre commentait un texte publié dans le quotidien anglophone "The Montreal Star" affirmant, hier, que bon nombre d'automobilistes possédant un permis ne seraient pas en mesure de subir les examens "peu compliqués" du Bureau des véhicules-moteur.

Il n'y avait que trois inspecteurs pour superviser les 94 écoles de conduites du Québec et qui dispensent des cours dans 164 localités de la province.

Depuis l'adoption de la nouvelle politique gouvernementale en la matière, en juin dernier, des centaines de Québécois ont obtenu leur permis de conduire sans avoir préalablement subi les examens de conduite auxquels tous les automobilistes devraient normalement être soumis.

Selon le quotidien montréalais, un bon nombre de ces nouveaux détenteurs d'un permis de conduire auraient échoué aux examens pourtant peu compliqués, s'ils avaient été obligés de s'y soumettre.

Cette nouvelle politique gouvernementale, amorcée sur "une base expérimentale" il y a six mois et pour "une période limitée", s'inscrit dans un effort concerté du gouvernement pour rendre la responsabilité de cet enseignement au secteur privé,

soient les écoles de conduite automobile, de façon à s'assurer que les conducteurs québécois savent se comporter prudemment au volant de leur voiture.

En vertu de cette politique, les personnes qui ont reçu un certificat de compétence de la part d'une école de conduite officielle peuvent obtenir leur permis de conduire sans subir l'examen du gouvernement. Pour cela, ils doivent avoir suivi, au minimum, huit heures de cours théoriques et avoir pratiqué la conduite automobile pendant au moins six heures; on exige, en outre, leur réussite à l'examen écrit de l'école et à l'examen de pratique.

Les inspecteurs du gouvernement choisissent toutefois un échantillonnage de diplômés d'écoles de conduite, au moment où ils se présentent pour obtenir leur permis de conduire, et leur font subir les examens écrits et pratiques régulières.

Dans la province, on choisit ainsi au hasard près de 20 p. cent des candidats au permis. La proportion exacte n'a cependant pas été établie et le nombre des diplômés recrutés est laissé à la discrétion des directeurs de bureaux d'émission de permis.

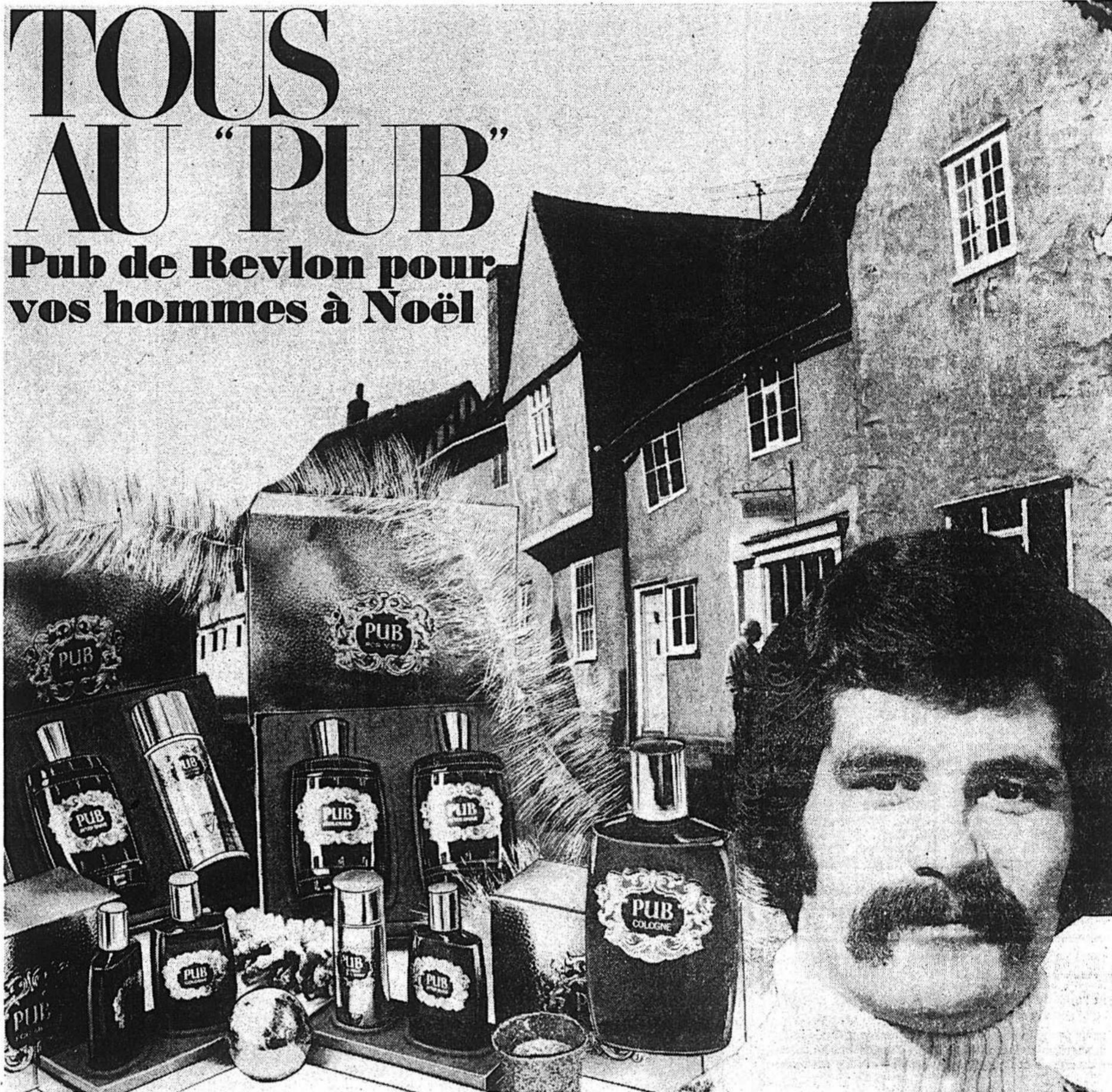
Un haut fonctionnaire du ministère provincial des Transports, à Montréal, a pourtant déclaré à un journaliste du Star que jusqu'à maintenant, parmi l'échantillonnage choisi au hasard dans la région de Montréal, près de 25 p. cent des concurrents ont raté l'examen du gouvernement.

la Baie D'HUDSON

Notre magasin
Joyeux Noël

TOUS AU "PUB"

Pub de Revlon pour vos hommes à Noël



De gauche à droite:

- A) Nécessaire du maître.** Composition: lotion après-rasage, 5 on. et super mousse pour le rasage, 6 on. — une mousse qui apprivoisera la barbe la plus sûre. **6.75**
 - B) Nécessaire de luxe.** Composition: gros flacon d'eau de Cologne, 5 on. et lotion après-rasage, 5 on. **\$10**
 - C) Nécessaire classique.** Composition: eau de Cologne, 2 on. et lotion après-rasage, 2 on. Une bouffée d'air frais. **5.50**
 - D) Nécessaire essentiel.** Composition: lotion après-rasage, 2 on. et eau de Cologne désodorisante en atomiseur 2 on. Pour rester frais toute la journée. **4.75**
 - E) Eau de Cologne Pub.** Une fragrance agréablement tenace, 2 on. Boîte en similivernis bleu. **\$3**
- Téléphoner à 842-6261. La Baie — Produits de beauté, rayon 240, au rez-de-chaussée, centre-ville. Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

Cette année, offrez-leur tous du Pub. Ils seront ravis. Pub de Revlon... une fragrance masculine, agréable, bien de maintenant.



Place Ville Marie
LA BOUTIQUE DES FÊTES EN 73 BOUTIQUES
Jeudi et vendredi: de 9h à 9h. Cartes de crédit acceptées.

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et réduit les hémorroïdes.

Un des maux les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison". Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, on a constaté "une amélioration éton-

nante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en onguent ou en suppositoires sous le nom de "Préparation H". Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT

EDUCATION PERMANENTE ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL SESSION HIVER 1973

Anglais	101, 201, 301, 401, 901, 905	204
Anthropologie	900, 902	951, 983
Arts plastiques	101, 201, 301, 401	203
(Orig. picturale)		103, 105, 111, 307
Arts plastiques	102	Philosophie
(Orig. spatiale)		201, 301, 401, 218, 325, 403
Biologie	301, 921	Physique
Chimie	111	101, 201, 210
Économie	520, 921, 924	Psychologie
		940, 942
		Sociologie
		960, 961
Français	102, 202, 302, 940, 938, 414	

15 décembre 1972 (inclusivement)
8-9-10 janvier 1973
22 janvier 1973

15 décembre 1972 Date limite pour la demande d'admission
Inscriptions pour la session d'hiver de 19 h. à 20 h. 30
à l'exception des cours d'éducation physique (ci-dessus annoncés)
Début des cours d'enseignement général

Pour plus de renseignements demandez la brochure des cours d'enseignement général au: Secrétariat pédagogique.

COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ADULTES
Golf — Tennis — Badminton — Conditionnement physique — Gymnastique sportive — Gymnastique rythmique — Trampoline

Semaine du 15 janvier 1973: Début des cours d'éducation physique

Pour plus de renseignements demandez la brochure des cours d'éducation physique au:

Service de l'éducation permanente
Collège Edouard-Montpetit
945 Chemin Chambly
Longueuil, P.Q. Tél.: 679-2630



UN JEU D'ENFANT

...que de coudre avec une Bernina 830

Un vrai plaisir... spécialement avec les nouvelles fibres de cette année. On l'appelle le modèle "Haut les mains"... un modèle si facile d'emploi que vous avez les deux mains libres pour guider et retourner votre tissu, avec précision. Que ce soit un drap de tweed aussi bien qu'un jersey, Bernina vous permet de coudre tous les tissus extensibles. Elle exécute avec perfection les boutonnières, fait les matelassés les plus épais. Son fonctionnement suisse est sûr, simple et doux. Vous avez aussi le choix de nombreux meubles.

\$449

Facilités de paiement sur demande

S.v.p. pas de commandes par téléphone. La Baie — Machines à coudre, rayon 287, au troisième, centre-ville. Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

DU NOUVEAU, PRESTO!
avec un compte La Baie
Composez 844-1515 poste 211
... votre compte est prêt quand vous en avez besoin.

Les sept magasins La Baie sont ouverts jusqu'à 9 h tous les soirs, même les samedis, d'ici Noël.

la Baie
D'HUDSON

Votre magasin
d'un Joyeux Noël

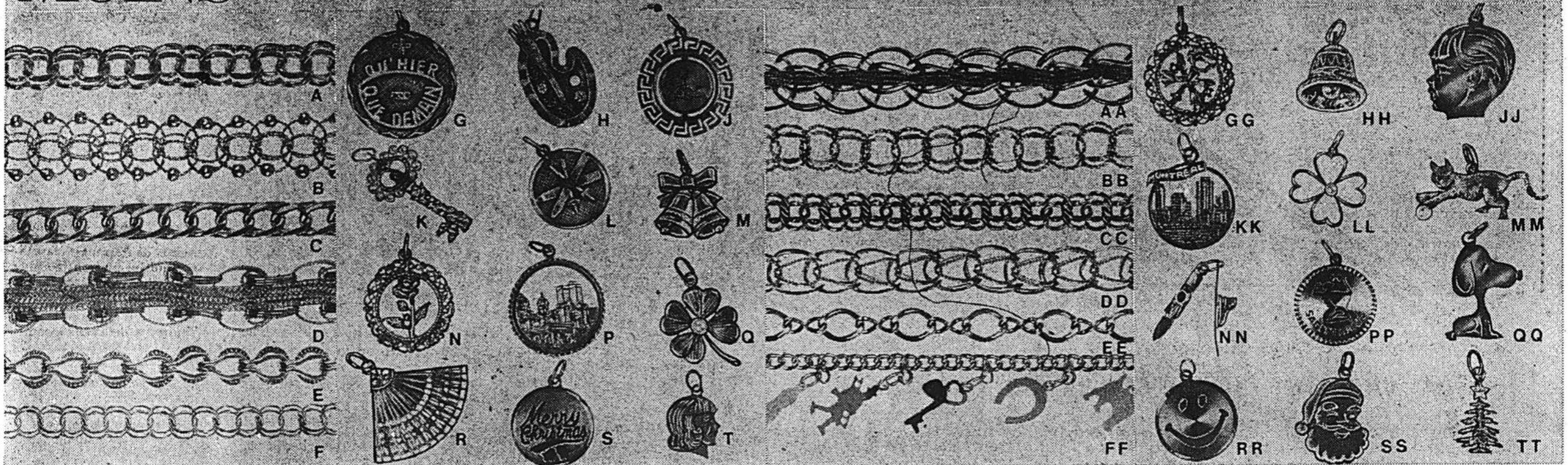
Un dernier samedi pour le petit déjeuner avec le Père Noël à La Baie
Hé! Garçons et filles. Venez prendre le petit déjeuner en compagnie du Père Noël à La Baie.
Il y aura des bouffons, des cadeaux et du plaisir pour tous.
Soyez au rendez-vous le samedi 16 déc.
Centre-ville: 8 h 30, 9 h 30 et 10 h a.m. - Dorval: 9 h et 10 h a.m.
Laval: 9 h et 10 h a.m.
Les billets sont en vente: à l'entrée du restaurant "Le Buffet" au septième, centre-ville. Tous les jours de 11 h a.m. à 4 h p.m. Jeudi et vendredi de 11 h a.m. à 8 h p.m. Dans les bureaux "Service de Crédit", au deuxième à Laval et Dorval. Téléphoner à: Centre-ville: 842-6261 - Dorval: 631-6741 - Laval: 688-5970. Adultes: 1.24 - Enfants: .99

30% DE MOINS BRACELETS ET BRELOQUES en or et argent sterling

Modèles magnifiques... motifs exquis... prix d'aubaines! Réjouissez-la à Noël, offrez lui un cadeau en or, un cadeau en argent, un cadeau que vous pouvez compléter d'année en année.
Bracelets—en filigrane délicat ou à maillons solides ou un agencement des deux.
Breloques de toute beauté—certaines serties de pierre—grande variété de modèles.

en or. Ord. \$11 à 214.50

7.70 à 150.15



Voici quelques modèles de la collection

Bracelets et breloques en or

- | | | | |
|--|---------------|---|--------------|
| A. Bracelet 14 c. Ord. 214.50 | 150.15 | J. Zodiaque, 14 c. Ord. 37.50 | 26.25 |
| B. Bracelet 14 c. Ord. 162.50 | 113.75 | K. Clé 10 c. avec perle de culture et améthiste. Ord. \$30 | \$21 |
| C. Bracelet 10 c. Ord. 123.50 | 86.45 | L. Skis et bâtons, 14 c. Ord. 27.50 | 19.25 |
| D. Bracelet 14 c. Ord. \$117 | 81.90 | M. Cloches de Noël, 10 c. Ord. 22.50 | 15.75 |
| E. Bracelet 10 c. Ord. \$88 | 61.60 | N. Rose encadrée, 10 c. Ord. 22.50 | 15.75 |
| F. Bracelet 10 c. Ord. \$39 | 27.30 | | |
| G. Médaille d'amour, 14 c., 1 diamant, 3 rubis. Ord. \$69 | 48.30 | | |
| H. Palette 10 c. avec pierres. Ord. \$85 | 26.95 | | |

- | | |
|---|--------------|
| P. Gratte-ciel Montréal, 10 c. Ord. \$21 | 14.70 |
| Q. Trèfle à 4 feuilles avec perle de culture, 10 c. Ord. 21.50 | 15.05 |
| R. F. Rentail, 10 c. Ord. \$16 | 11.20 |
| S. Disque Joyeux Noël, 14 c. Ord. \$15 | 10.50 |
| T. Profil, 14 c. Ord. \$11 | 7.70 |

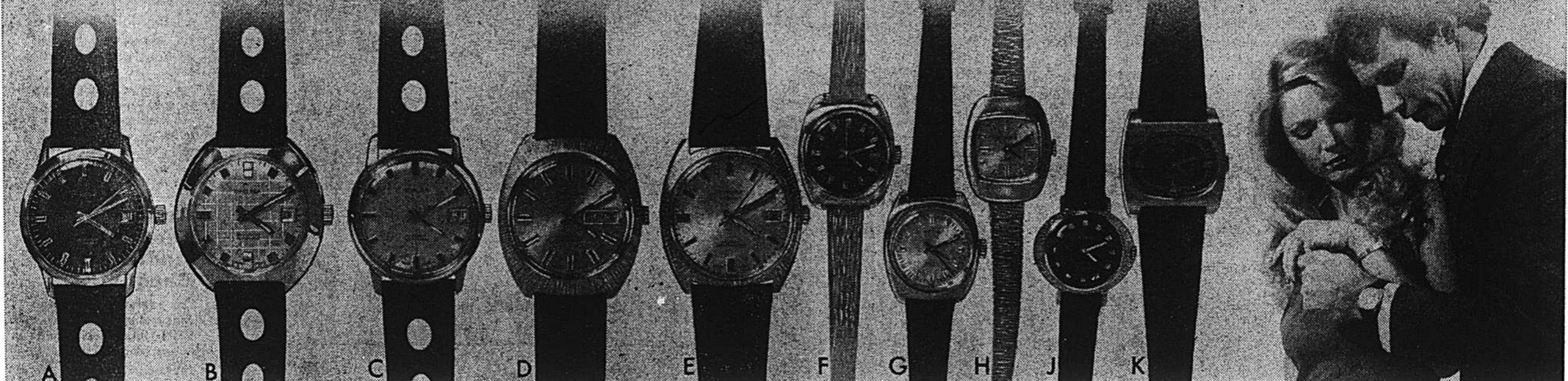
Bracelets et breloques en argent sterling

Ord. 2.50 à \$30
1.75 à \$21

- | | | | | | |
|--|--------------|--|-------------|---|-------------|
| AA. Bracelet Ord. \$26 | 18.20 | GG. Orchidée encadrée. Ord. \$6 | 4.20 | MM. Chat avec perle de culture. Ord. \$4 | 2.80 |
| BB. Bracelet Ord. 14.50 | 10.15 | HH. Cloche avec perle de culture. Ord. \$5 | 3.50 | NN. Skis et bottines. Ord. \$4 | 2.80 |
| CC. Bracelet Ord. \$13 | 9.10 | JJ. Profil. Ord. \$5 | 3.50 | PP. Zodiaque. Ord. \$4 | 2.80 |
| DD. Bracelet Ord. 12.50 | 8.75 | KK. Gratte-ciel de Montréal. Ord. \$4 | 2.80 | QQ. Snoopy. Ord. \$4 | 2.80 |
| EE. Bracelet Ord. \$5 | 3.50 | LL. Trèfle à 4 feuilles avec perle de culture. Ord. \$4 | 2.80 | RR. Figure joyeuse. Ord. \$4 | 2.80 |
| FF. Bracelet pour enfants avec 8 breloques. Ord. \$12 | 8.40 | | | SS. Père Noël. Ord. 3.50 | 2.45 |
| Avec 7 breloques. Ord. \$11 | 7.70 | | | TT. Arbre de Noël. Ord. \$3 | 2.10 |
| Avec 5 breloques. Ord. \$8 | 5.60 | | | | |

Téléphoner à 842-6261. La Baie — Bijouterie, rayon 231, au rez-de-chaussée, centre-ville. Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

OFFREZ UNE MONTRE SUISSE



Un cadeau de qualité... une montre suisse... pour lui... pour elle... de très bas prix!

Montres suisses à mouvements Incabloc pour hommes

- | | |
|--|--------------|
| A. Calendrier automatique, mouvement 25 rubis, boîtier blanc ou ton or. | 29.99 |
| B. Calendrier automatique, mouvement 25 rubis, boîtier blanc ou ton or. | 29.99 |
| C. Calendrier à remontage manuel, mouvement 17 rubis, boîtier blanc ou ton or, bracelet de Corfam*. | 19.99 |
| D. Jour et quantième automatique, mouvement 25 rubis, boîtier blanc ou ton or. Bracelet de Corfam*. | 39.99 |
| E. Calendrier manuel, mouvement 17 rubis, boîtier blanc ou ton or, bracelet de Corfam*. | 19.99 |

Montres mode à mouvement Incabloc 17 rubis, pour femmes

- | | |
|---|--------------|
| F. Montre sport avec calendrier manuel. Boîtier ton or ou blanc. Cadran blanc, champagne ou brun et bracelet. | 29.99 |
| G. Montre d'infirmière. Boîtier en forme de baril de ton or ou blanc, trotteuse. Cadran blanc, champagne ou brun. Bracelet de Corfam*. | 19.99 |
| H. Finition florentine. Boîtier rectangulaire de ton or avec cadran blanc, champagne ou brun et bracelet. | 29.99 |
| J. Boîtier ovale jaune avec cadran champagne, bleu ou rouge. Bracelet de Corfam*. | 19.99 |
| K. Boîtier carré ton or avec cadran blanc, bleu ou rouge. Bracelet assorti. | 19.99 |

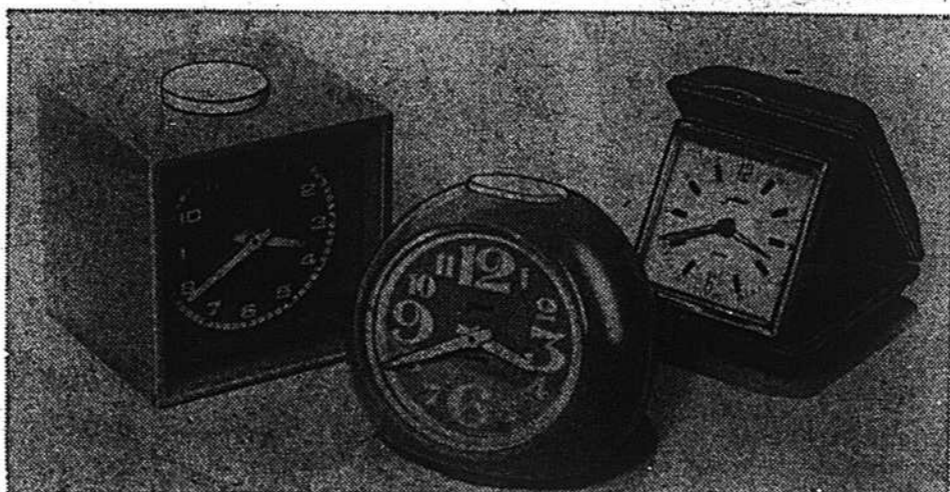
Téléphoner à 842-6261. La Baie — Montres, rayon 231, au rez-de-chaussée, centre-ville.

Économisez! Réveils Boudoir

Réveils importés, mouvement 24 heures, 3 beaux modèles.
A. Boîtier carré en plastique. Vert, jaune, prune ou orange.
B. Boîtier rond en plastique. Vert, jaune, prune ou orange.
C. Réveil de voyage, boîtier en plastique, cadran lumineux.

Seulement **5.89**

Téléphoner à 842-6261. La Baie — Horlogerie, rayon 231, au rez-de-chaussée, centre-ville. Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



25% DE RABAIS!

Toutes les pendules Westlock. Choix incluant modèles à remontage manuel, électriques et de voyage.

Ord. 4.95 à 24.95 **3.71 à 18.71**

Belles pendules importées. Choisissez parmi un assortiment de modèles: muraux, 400 jours, cou-cou, de cheminée et de boudoir. (Centre-ville seulement).

Ord. 8.95 à \$250 **6.71 à 187.50**

S.v.p. pas de commandes par téléphone. La Baie — Horlogerie, rayon 231, au rez-de-chaussée, centre-ville. Laval, Dorval, Rockland et Boulevard à moins d'avis contraire.

Les sept magasins La Baie sont ouverts jusqu'à 9 h tous les soirs, même les samedis, d'ici Noël.

faites porter à votre compte
vous n'avez qu'à donner votre numéro
de carte CHARGE en commandant votre annonce

CHARGE

Deuxième promenade lunaire: Cernan et Schmitt enthousiasmés

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (UPI, Reuter, AFP) — Les astronautes Eugene Cernan et Jack Schmitt, débordants d'enthousiasme après leur première promenade sur la Lune, auront pris un repos bien mérité avant d'entreprendre leur deuxième sortie, qui a été repoussée d'une heure et fixée maintenant à 18 h 03 HNE. Cette sortie doit d'ailleurs, comme la première, être télévisée.

Cernan et Schmitt se sont couchés vers six heures ce matin à bord du LEM Challenger après une sortie de sept heures particulièrement harassante. Les astronautes ont alors demandé qu'on leur accorde une heure de plus de sommeil, ce à quoi ne se sont pas opposés les contrôleurs de la mission à Houston. Les deux astronautes n'avaient pas fermé l'oeil depuis 6 h 53 hier. Après s'être débarrassés de leurs combinaisons et avoir remis de l'ordre dans leur cabine, ils ont pris un repas et se sont couchés.

Quant à Ronald Evans, il continue de tourner en orbite autour de la Lune à bord du module de commandement America. Il effectue quasi constamment une série d'expé-

riences scientifiques dont plusieurs sont entièrement nouvelles. Sa période de sommeil devait également durer huit heures.

La deuxième sortie

Eugene Cernan et Jack Schmitt, qui ont consacré l'essentiel de leur première promenade à l'installation d'instruments scientifiques, se lanceront aujourd'hui dans la plus longue des trois explorations auxquelles ils se livreront à bord de leur jeep.

Ils conduiront leur véhicule sur une distance de dix milles jusqu'au contrefort du massif sud, dont les roches, formées semble-t-il d'ébouillants, pourraient livrer les échantillons lunaires les plus anciens recueillis à ce jour.

En chemin, ils poseront trois charges explosives faisant partie du dispositif expérimental qui sera périodiquement mis en action après le retour sur la Terre d'Apollo 17 dans le but d'établir une "fiche" sismologique de la Lune. Le programme de l'excursion d'aujourd'hui durera sept heures.

Cernan et Schmitt ont reçu des conseils de la part des techniciens de la NASA en vue de la fabrication d'un garde-boue de fortune

destiné à remplacer celui qu'ils ont perdu à l'arrière de leur jeep. L'absence de ce garde-boue gêne en effet considérablement les deux astronautes.

Emotion

Aussitôt la caméra installée, les astronautes se sont laissés photographier au moment où ils saluaient le drapeau des Etats-Unis, planté dans le sol lunaire.

En rentrant, Cernan a remis les échantillons cueillis, puis a enlevé la poussière qui recouvrait son vêtement de l'espace avant de grimper dans "Challenger", le module lunaire, à 2 h 05 ce matin.

Par ailleurs, ils semblent avoir établi que le sol de la région dans laquelle ils se sont posés est de formation relativement récente.

A leur retour, les astronautes se sont mis au lit pour prendre un repos bien mérité. Au cours de cette journée, ils auront atterri dans l'une des régions les plus inaccessibles à avoir été atteintes par des astronautes et ils auront effectué une randonnée raccourcie d'un demi-mille et abrégée d'une demi-heure parce qu'ils étaient en retard et que leurs réserves d'oxygène s'épuisaient.

Un pilote est rescapé après 32 jours Remise en cause des opérations de sauvetage dans le Grand Nord

OTTAWA (PC) — Une vive controverse a éclaté hier sur la manière dont les forces armées canadiennes mènent les opérations de sauvetage dans le Grand Nord.

Aussitôt après que l'on eut annoncé que le pilote Martin Hartwell, perdu dans l'Arctique depuis 32 jours, venait d'être retrouvé vivant, le professeur David Haley, de l'Acadia University, à Wolfville, en Nouvelle-Ecosse, a réclamé en termes véhéments que la politique concernant les opérations de sauvetage soit révisée.

Prenant la défense des forces armées canadiennes, un porte-parole militaire a déclaré qu'il sera tenu compte de cette recommandation.

Il a cependant tenu à préciser que, dans les méthodes actuelles, rien n'est laissé au hasard. Hommes et équipements affectés à ce genre d'opérations, dit-il, sont en permanence gardés en état d'alerte.

Rappelons que les forces armées, qui avaient suspendu leurs recherches le 28 novembre, avaient repris les opérations le 1er décembre à la demande expresse de M. James Richardson, ministre de la Défense, qui cédait à une vague de protestations publiques.

Le mouvement de protestation avait été suscité par le professeur Haley, dont la fille, Susan, âgée de 23 ans, est la fiancée du pilote.



Le pilote Martin Hartwell, rescapé après 32 jours dans le Grand-Nord, en compagnie de sa fiancée, Susan Haley.

Terribles tragédies

"J'ai lu et entendu parler de terribles tragédies, a déclaré le professeur Haley, où après quelques jours de vaines recherches on avait interrompu les opérations. Les parents et amis des victimes n'ont jamais su, par la suite, ce qui était arrivé."

Le porte-parole des forces armées canadiennes a déclaré que les avions de secours vérifient toutes les possibilités et tous les indices. Quand le responsable des recherches estime vain de poursuivre les efforts, il peut recommander de suspendre les opérations.

Dans le cas du pilote Martin Hartwell, le responsable des recherches était le capt. Keith Gathercole. Il avait fait sa recommandation au major-général Hugh McLachlan, commandant des services de transports aériens, responsable des opérations de sauvetage. Ce dernier a transmis sa recommandation au gén. Jacques Dextraze, chef de l'état-major de la Défense, qui a approuvé en dernier ressort.

Le porte-parole a insisté sur le fait que les recherches n'ont pas été abandonnées, mais simplement suspendues,

en attendant de nouveaux éléments d'information.

M. Richardson était attendu hier à Ottawa, en provenance de Bruxelles, où il a assisté à une réunion de l'OTAN. S'il décide de réviser la politique concernant les méthodes de recherche et de sauvetage, il aura à envisager un budget complémentaire de plusieurs millions de dollars.

Immensité d'un pays

"Le Canada a une superficie phénoménale" a déclaré un haut fonctionnaire du Ministère de la Défense. La recherche des avions perdus dans ce pays de 6 millions de milles carrés, coûte chaque année près de \$11 millions au ministère de la Défense.

Ainsi, les recherches qui ont abouti au sauvetage du pilote Martin Hartwell ont coûté \$1 million. Dans l'état

actuel du budget de la Défense, tout ce qui est dépensé sur des opérations de sauvetage se fait au détriment d'autres chapitres du budget.

Il existe au Canada quatre centres de coordination des opérations de recherche et de sauvetage: Victoria, Edmonton, Trenton, en Ontario et Halifax. Ces centres disposent d'un total de 478 hommes, de 13 appareils et de 8 hélicoptères.

Pour le moment une équipe d'enquêteurs du ministère des Transports se trouve déjà à Yellowknife pour essayer sur place d'établir les causes de l'accident dont a été victime l'avion piloté par Martin Hartwell.

L'an dernier, les équipes de sauvetage ont été alertées 3,463 fois. Elles ont entrepris 33 grandes opérations et retrouvé 28 appareils. Elles ont sauvé la vie à 322 personnes et dépensé plus de \$10 millions.

Pilule anticonceptionnelle jugée dangereuse

Des étudiantes serviraient de cobayes

WASHINGTON (PA-UPI) — Un groupe de recherche de Ralph Nader affirme que des étudiants dans plusieurs collèges américains servent de cobayes en absorbant une pilule destinée à les empêcher de devenir enceintes — malgré plusieurs indices "assez marqués" que la pilule peut causer le cancer.

Le Dr Sidney M. Wolfe, directeur du Groupe de recherche sur la santé, affirme dans une lettre à l'Association nationale des étudiants que la drogue DES (Diethyl Stilbestrol) est administrée aux jeunes femmes "sans que ne soient observées les normes les plus rudimentaires du sens professionnel et que les patientes soient adéquatement informées".

L'organisation de Nader qui poursuit ses attaques dans différents domaines de la consommation, a fait parvenir copie de son rapport de huit pages à la Commission des aliments et des drogues et à l'université du Michigan.

Cette université serait au nombre des collèges qui distribuent le DES par son service de santé.

Le groupe de recherche affirme que le DES est utilisé pour prévenir la grossesse dans les 72 heures qui suivent les relations sexuelles. Dans les années 1940-50, on administra la pilule

à des dizaines de milliers de femmes afin de prévenir les avortements naturels. Le groupe prétend qu'une certaine de filles de ces femmes traitées il y a plusieurs années souffrent actuellement du cancer du vagin.

Un porte-parole de la Commission des aliments et des drogues a indiqué que le DES prévient effectivement la

Le talc à l'hexachlorophène: homicide involontaire

Paris (PA) — Des accusations d'homicide involontaire viennent d'être portées contre trois directeurs de compagnies qui ont fabriqué et distribué le talc impliqué dans la mort de quarante et un bébés, en France.

C'est en août dernier que le talc incriminé a été saisi et que les procédures judiciaires ont commencé. D'après le ministère de la Santé, le talc contenait des doses excessives d'hexachlorophène. Son usage entraînait des cas d'encéphalite.

grossesse à l'intérieur d'une période de 72 heures après les relations sexuelles mais que l'on ignore les dangers qui peuvent se rattacher à son utilisation.

Le DES est une hormone synthétique que l'on prescrit maintenant pour contrer les complications accompagnant la fin de la ménopause.

Le Dr Paul Shrode du service de santé de l'université de Pennsylvanie a affirmé pour sa part qu'il n'avait aucune information qui pourrait lui permettre de croire que le DES constitue un danger pour les mères. Le seul risque selon lui se situe au niveau des enfants. "Heureusement, la plupart des femmes qui prennent le DES évitent la grossesse et il n'y a donc pas d'enfant affecté."

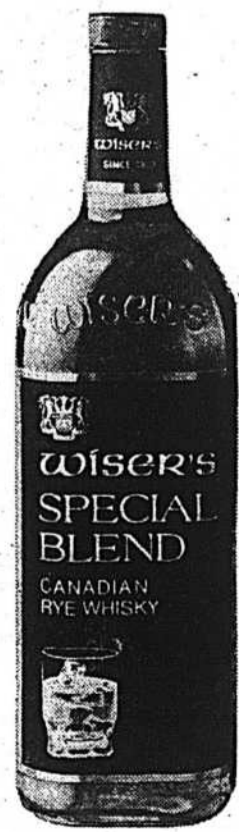
A l'université du Michigan, le Dr Lucile Kucher a déclaré de son côté: "Nous connaissons les dosages appropriés et il n'y a aucune crainte en ce qui a trait au cancer lorsque le DES est bien utilisé."

Le Dr Wolfe du groupe Nader prétend que les étudiantes reçoivent une dizaine de pilules qu'elles doivent prendre au cours d'une période de cinq jours, ce qui représente 500 fois la production naturelle d'estrogène du corps humain.

Vous êtes au pouvoir...
avec Wisier, vous choisissez
en connaissance de cause.

un
meilleur
mélange,
comme
nous autres.

Les gens qui ont
de l'argent et du goût
ne gaspillent pas;
ils achètent un rye
de 10 ans au prix
d'un de 6 ans:
Wiser's de Luxe.



arrêtez de gaspiller!

25 onces: \$6.70
40 onces: \$10.30

40 onces: \$9.00

Wiser en donne plus.

Les distilleries Wiser, Canada

Place Bonaventure

Venez magasiner — Venez-y en famille — Venez-y en métro

Pour Noël gagnez un voyage pour la famille à

Walt Disney World



QUEL BEAU CADEAU DE NOËL POUR LA FAMILLE!

Une semaine de rêve au tout nouveau WALT DISNEY WORLD en Floride pour papa, maman et deux enfants. Le prix comprend le transport aérien par EASTERN, la ligne aérienne officielle de WALT DISNEY WORLD, le séjour à l'hôtel durant 7 jours et 6 nuits, de nombreux billets d'admission pour les différentes attractions de WALT DISNEY WORLD et \$500 d'allocation pour les dépenses personnelles.



Organiste de très grande réputation, Margo Ashby excelle tout spécialement sur les orgues Yamaha. Elle se produira à Place Bonaventure tous les mardis et jeudis à 12:00 et 1:00 p.m. durant la période des fêtes.

GRACIEUSETÉ DE

Langlois
Valiquette
LTD.

MISS CANADA '73

à
Place Bonaventure
Le 14 décembre
à 12:30 p.m.



Miss Canada '73 signera des autographes à toutes les personnes présentes au kiosque des grandes personnalités de Place Bonaventure.

Spectacles du midi: 12:30
et 13:15 h.

Mercredi le 13 déc.

Pat Parker
& the Outcasts
Chansons "pop"

Vendredi le 15 déc.

Sylvain Mercier
Chanteur âgé de 12 ans.

Spectacle pour enfants

Tous les samedis matin à 11:00 a.m.

Rencontrez

Colombine et Cléo

Venez visiter le "domaine des petits". Walt Disney World la ligne officielle de EASTERN vous invite à rencontrer les personnages pittoresques de ce monde féérique — Mickey Mouse, Pluto, Donald Duck, etc...

Les 154 magasins, boutiques et restaurants de

Place Bonaventure

LE PLUS GRAND CARREFOUR COMMERCIAL DU CENTRE-VILLE

La famille Lajoie et les Olympiques

THÉÂTRE

"Les Jeux sont faits", idée originale et scénario de Claire Ranger, Marielle Bernard, André Viens et Jean-Marc Rochon. Dialogues et chansons de Yolande Villeneuve et Claude Beausoleil. Marionnettistes: Claire Ranger, Marielle Bernard, France Mercier, Jean-François Bélanger, André Viens, Jacques Trudeau, Jean-Marc Rochon, Yves Séguin, Jean Colbert, ainsi que Michel Duchesneau (le coureur olympique). Musique de Denis Rossi, André Paradis, Yves Trudel et Denis Deschatelets. Production du Théâtre Sans Fil. Au Théâtre du Nouveau Monde, hier soir.

Grâce à Dieu, les Lundis du TNM se suivent et se ressemblent! La semaine dernière, l'Option-Théâtre de L'Opéra nous révélait un auteur à surveiller, Claude Roussin, et une équipe de jeunes ayant le feu sacré et de l'énergie à revendre. Cette semaine, c'est au tour du Théâtre Sans Fil de Longueuil d'offrir au public des Lundis ce qui est probablement le meilleur des trois spectacles qu'il a préparés jusqu'ici.

kinpot". L'équipe des marionnettistes est, me semble-t-il, plus nombreuse, les costumes et les marionnettes sont plus soignées, mieux imaginés et mieux coordonnés entre eux. D'autre part, le scénario même des "Jeux sont faits" et les dialogues sont plus cohérents et mieux fondus, encore qu'il faudrait peut-être revoir la scène de transition dont la répétition alourdit quelque peu la bonne marche du spectacle sans en faciliter la compréhension. Je ne parle pas ici du gag du coureur olympique qui est merveilleusement mené, mais de la réapparition régulière de la famille Lajoie.

Série de tableaux

"Les Jeux sont faits" porte évidemment sur les Jeux

olympiques de 1976. C'est une série de tableaux au cours desquels on assiste, surtout par l'intermédiaire d'une émission de télévision ("Nos Olympiques sont vos Olympiques") à la préparation des Jeux sous l'égide de la famille Lajoie, choisie par les autorités comme la Famille Olympique.

Le petit Lajoie et la grand-mère s'occupent des fêtes d'inauguration et arrangent une version fantaisiste et hautement comique de la légende de la Corrivéau; maman Lajoie s'occupe de gastronomie et propose aux téléspectateurs son menu olympique; papa Lajoie, lui, s'occupe du conditionnement physique des athlètes qui participent aux Jeux; pour sa part, la petite Lajoie, est l'animatrice de l'émission en

Le tout se termine par la transformation en agneaux des soldats chargés d'assurer l'ordre pendant la durée des Jeux et par l'inauguration elle-même, en présence du cabinet québécois, du maire Drapeau, du premier ministre Trudeau, de sa femme Margaret et du petit Justin et, naturellement de la famille Lajoie.

Intervention et imagination

"Les Jeux sont faits" fourmille sinon d'idées nouvelles du moins de trucs habilement maîtrisés et utilisés à très bon escient. C'est le cas, notamment, de toutes les scènes impliquant des objets recouverts de peinture phosphorescente et maniés seulement à la lumière violette — la scène de la décollation des policiers est à cet égard une

réussite parfaite, avec l'apparition d'un fantôme géant qui se saisit de chacun des policiers avant de les livrer au bourreau.

De même le rapprochement visuel fait entre le symbole des Jeux de Montréal et le faciès du maire Drapeau est d'une ingéniosité assez exceptionnelle. Comme le sont les grandes marionnettes représentant les athlètes et "habillées" du drapeau de la métropole et les autres "déguisées" en reporters de la radio.

Il y a beaucoup d'imagination, de perspicacité et, disons-le, d'humour, dans ce spectacle du Théâtre Sans Fil, dont l'intrigue est habilement illustrée par un groupe de musiciens extrêmement bien disciplinés et surtout inventifs en diable.

Quant aux petits défauts à corriger, ils sont avant tout d'ordre sonore. Il faudrait que l'équipe du TSF trouve un moyen de faire mieux porter les voix dans la salle, car le tissu avec lequel est fabriqué le corps de la marionnette diminue grandement la puissance des voix. Par ailleurs, il est arrivé à plusieurs reprises, hier soir, que les musiciens ont entré littéralement les marionnettistes, faisant perdre du même coup à l'auditoire une bonne partie du texte.

En résumé, cette production du Théâtre Sans Fil mérite une diffusion considérable. Et pendant la période des Fêtes, ce pourrait être un très bon spectacle à proposer aux enfants turbulents et aux parents assagis.

Martial DASSYLVA



La famille Lajoie au grand complet...

En effet, malgré quelques petits défauts mineurs, aisément corrigibles du reste avec quelques représentations supplémentaires, "Les Jeux sont faits" est, par son scénario, ses effets visuels, son mouvement général, sa précision rythmique et son accompagnement musical, une production modèle très haute en couleur, et en ce qui concerne la recherche théâtrale, concrète, une manifestation susceptible de retenir longtemps l'attention.

L'impression de progrès est d'autant plus frappante que le spectacle précédent du Théâtre Sans Fil, "Mockinpot", était sensiblement plus faible, moins bien étoffé et moins bien ordonné.

Les moyens mis en oeuvre ici sont évidemment plus considérables que dans "Moc-

Décès d'un poète célèbre



Mark Van Doren, un poète de grande renommée aux États-Unis, lauréat du Prix Pulitzer en 1940, est mort dimanche soir à l'hôpital Charlotte Hungerford de Torrington dans le Connecticut. Il était âgé de 78 ans. M. Van Doren, qui était professeur de littérature à l'université Columbia, a écrit quantité d'oeuvres de poésie, des biographies, des récits, essais, romans, anthologies et autres. Il a publié en tout plus de 50 ouvrages. M. Van Doren avait été terrassé par une crise cardiaque en 1969 mais il s'était rétabli et avait repris une vie active par la suite. A l'occasion de son 75e anniversaire de naissance, il avait publié un volume de 75 poèmes.

tléphoto PA

HORAIRES

CINÉMA

ALOUETTE: "Saxist Erotica": 13:15, 16:05, 18:55, 21:40. "Concerto de la peur": 14:40, 17:30, 20:15. "Utana's Raid": 13:00, 15:10, 17:15, 19:15, 21:20. "Easy Rider": 19:35, 21:40. "Deliverance": 12:55, 14:55, 17:00, 19:05, 21:10. "Berris": "L'hôpital": 14:20, 18:00, 21:50. "Les charognards": 12:30, 16:10, 20:00.

BIJOU: "Des roses blanches pour ma sœur noire": 12:40, 6:20, 20:00. "Steve à toi de crever": 14:16, 17:56, 21:36. "Cafébec": "Des sixe really count": 13:05, 14:45, 16:25, 18:05, 19:45, 21:25.

CINÉMA DE MONTREAL: "Ya Ya en général": "Dans l'enfer de Monza": "Le C.I.A. mène la danse".

CINÉMA DE PARIS: "Le p'tit vient vite": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

CINÉMA DU VIEUX MONTREAL: Studio A: "Le manuscrit trouvé à Sargosse": 19:00, 21:00. Studio B: "Savages": 19:00. "Classiques": "Salvador": "Guillanes": "Guemad": 12:30, 15:00, 17:00, 22:00.

CINÉMATHEQUE QUEBÉCOISE: "Le petit parapluie": 19:30. "Giulietta Desigi Spiriti": 21:30.

COMMODE: "Des fleurs blanches pour ma sœur noire": "Quand siffle la dernière balle": "Trahison à Stockholm".

COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 1): "Cote-Des-Neiges": 20:30. "Cote-Des-Neiges (Cinéma 2)": "Bulterfeilds are free": 13:00, 15:00, 17:00.

MUSIQUE

PALACE: "They only kill their masters": 13:00, 15:05, 17:10, 19:20, 21:25. "Chicago 1929": 14:45, 18:10, 21:30. "Les jambes en l'air": 13:00, 16:20, 19:40.

PAPINEAU: "Des roses blanches pour ma sœur noire": 18:00, 21:15. "Dernier face à face": 19:40.

PARISIEN: "Aux yeux du sort et des humains": 12:25, 14:40, 16:50, 19:10, 21:20.

PIERROT: "La vraie nature de Bernadette": 17:16, 19:14, 21:12.

PIGALLE: "La gogo girl du blow up": 11:35, 14:55, 18:15, 21:35. "Villa porno": 10:15, 13:25, 16:45, 20:05.

PLACE DU CANADA: "You'll like my mother": 19:30, 21:30.

PLACE VILLE-MARIE: "Savage Messiah": 12:20, 14:05, 15:50, 17:40, 19:35, 21:20.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "The Trial of the Catonsville nine": 12:30, 14:00, 15:25, 17:10, 18:55, 20:40. "Sissi IV": 12:20, 16:10, 20:00. "Sissi V": 14:15, 18:05, 21:35.

PUSSYCAT: "The Pleasure Game": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00. "The Pleasure Machines": 13:30, 16:20, 19:10, 22:00.

REGAL: "Des fleurs blanches pour ma sœur noire": "Quand siffle la dernière balle": "Trahison à Stockholm".

REX: "La crypte du vampire": 17:30, 20:30. "Crime au musée des horreurs": "Une messe pour Dracula": 17:30, 20:30.

RITZ: "Les anges nus": "Je fais tout ce que tu veux": 12:40, 14:45, 17:10, 19:15, 21:30.

SAINT-DENIS: "Steve à toi de crever": 12:40, 16:20, 20:00. "Des roses blanches pour ma sœur noire": 12:24, 18:04, 21:44.

SALLE HERMES: "Mysteries of the Organism": 20:00, 22:00.

SAVOY: "Les colombes": "Les Smaltés": 19:30.

SEVILLE: "The Great Waltz": 20:30. "Snowdon": "Pulp": 12:50, 14:25, 16:05, 17:40, 19:20, 21:00.

VAN HORNE: "The Sea of Grass": 13:00, 14:00, 15:15, 16:20, 17:30, 18:40, 19:50, 21:05.

VERDI: "Five easy pieces": 19:30 (en français), 21:30 (en anglais).

VERMOREL: "Top sensation": 20:00. "La révolution": 18:35, 21:45.

VERSAILLES: (Salle rouge): "Cosa Nostra, le dossier Valachi": 19:10, 21:30. "Aventures d'un producteur de film roses": "Baby Vicky": 18:35.

VILLAGE: "Des roses blanches pour ma sœur noire": "Fiancailles à l'italienne".

VIDÉOGRAPHE: "Les seins de Louise": 20:00.

VILLERAY: "Le bon, la brute et le truand": 20:00.

WESTMOUNT: "Dulcima": 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:45, 21:30.

THÉÂTRE

LE PATRIOTE A CLEMENCE (1474 est, Sainte-Catherine) — "Ni professeur, ni gorille", par la Quenouille Bleue: 20h.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (1200, Bleury) — Jusqu'au 13. Horaire irrégulier. Aussi jusqu'au 19 décembre: "Comédie de l'art" de Marc Favreau. Horaire irrégulier. Pour renseignements: 261-924.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (34, c. Ste-Catherine) — "L'Oléage", de Paul Cizoclet: 20h.

THÉÂTRE DE QU'ÉROUS (100 St-Jacques) — "L'Alchimiste", de Serge Sirois: 20h30.

LE PATRIOTE A CLEMENCE (1374 est, rue Ste-Catherine) — "Ni professeur, ni gorille", par la Quenouille Bleue: 20h.

PLACE DES ARTS (Salle Malouin) — "Leubus", d'Anthony Shaffer: 20h30.

CENTAUR (433, rue St-François-Xavier) — "Death of a Salesman", d'Arthur Miller: 20h.

VARIÉTÉS

LE PATRIOTE (1474 est, rue Sainte-Catherine) — René Clément. En présence de Richard Huet. "Le professeur et le film roses". "Baby Vicky": 18:35.

HOTEL REINE ELIZABETH (Salle Bonaventure) — "The Feminine Connection".

L'ÉVÊCHE (425, Place Jacques-Cartier) — Spectacle présenté par des jeunes chansonniers québécois: de 20h à 2h a.m.

Does Size Really Count?

18 ANS

avec PAUL BARTEL en couleurs LIZ TORRES

REPRÉSENTATION COMPLÈTE: 1.05, 2.45, 4.25, 6.05, 7.45, 9.25 p.m.

BONAVENTURE PLACE BONAVENTURE 851-2725

MUSIQUE

Vous cherchez un instrument de musique à bon prix? Alors, consultez la rubrique 511 des petites annonces de la presse

CINÉMAS FRANCE FILM

un Amour humain face à un Monde de préjugés...

14 ANS

des Roses Blanches pour ma sœur Noire

distribution: CINE-AGENCE DU QUÉBEC INC. AU ST-DENIS AUJOURD'HUI

1504, ST-DENIS 849-4211

5030, PAPINEAU 527-9131

st-denis

bijou

METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

METRO BERRI-BOUL-ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

Michelle Lantôt — Donald Pilon

14 ANS

La vraie nature de BERNADETTE BROWN

Un film de Gilles Carle EN COULEUR

1590, ST-DENIS 845-3222

pierrot

METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Annie Girardot

14 ANS

Philippe Noiret

La mandarine

Un film de Édouard Molinaro

1500, ST-DENIS 845-3222

chevalier

2e FILM EN COULEURS

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE

À L'AFFICHE À TRAVERS LE QUÉBEC

DERNIÈRE SEMAINE POUR TOUS

Yvon Deschamps denise Filatrault

le p'tit vient vite

UN FILM DE Louis-Gilles Carrier

SCÉNARIO ET DIALOGUES YVON DESCHAMPS

JEAN-TALON

MAISONNEUVE

CINÉMA DE PARIS

Moins de \$100

4 HEURES D'AMOUR

DERNIÈRE SEMAINE POUR TOUS

D'une série de trois films, voyez maintenant

SISSI I et II

au même programme!

Moins de \$100

CANADIEN 523 5180 PLAZA 274 6155

18 ANS Adultes

UNE EXPERIENCE QUI VOUS STIMULE TOTALEMENT

UN MENAGE A TROIS REUSSI

PRIVATE PARTY

TEL: 870-1451

THE PLACE VICTORIA CINEMA

18 ANS Adultes

ON S'AMUSE!

la GO-GO GIRL

DU "BEWUP" COULEUR

EDDI ARENT-GUNTHER PHILIPP COULEUR

A L'AFFICHE! PIGALLE

920 STE CATH 866 2724

18 ANS Adultes

THE PERFECT ARRANGEMENT

LA MING

THE PERFECT ARRANGEMENT

EVE

TEL: 870-1451

THE PLACE VICTORIA CINEMA

18 ANS Adultes

ON S'AMUSE!

la GO-GO GIRL

DU "BEWUP" COULEUR

EDDI ARENT-GUNTHER PHILIPP COULEUR

A L'AFFICHE! PIGALLE

920 STE CATH 866 2724

Un film de CLAUDE CHABROL

EN 5 SEMAINES DR. POPPAU A DÉJÀ FAIT

Quel dur Métier...!

RIRE PLUS DE 400.000 PARISIENS

4 mois

LES MALHEURS D'ALFASO

UN FILM DE PIERRE RICHARD

JEAN-PAUL BELMONDO - MA FARRON

DERNIÈRE SEMAINE

"Quiet days in Clichy" 6e MOIS

d'après le roman de Henry Miller

Version originale

CINÉMA 489 5559 FESTIVAL 525 8600

5550 Sherbrooke.w 1206, St. Catherine.e

CINÉMAS UNIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

SI VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS INSCRIVEZ-VOUS AU CINÉCLUB DE L'ÂGE D'OR DES CINÉMAS UNIS.

"Est-il aussi bon que 'THE GODFATHER'?" Non, il ne l'est pas. Il est de loin meilleur!"

NBC-TV (Chicago)

DINO DE LAURENTIIS présente

CHARLES BRONSON LINO VENTURA

dans un film de TERENCE YOUNG

"COSA NOSTRA, le dossier Valachi"

CHATEAU: 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:30 p.m. VERSAILLES (SALON ROUGE): lundi au jeudi à 7:10 et 9:30 p.m.

CHATEAU VERSAILLES

894 ST. DENIS 271-4400 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

"THE VALACHI PAPERS"

LAISSEZ-PASSER ET CARTE DE L'ÂGE D'OR NON ACCEPTÉS.

TOUTE LA TERREUR D'UNE ÉPOQUE!

14 ANS

CHICAGO 1929

COULEUR

PAPINEAU

Les JAMBES en l'AIR

PAPINEAU MT.ROYAL 521-6853

SIDNEY POITIER

14 ANS

L'HOMME PERDU

COULEURS

ARLEQUIN

"VIOLENCE À JÉRICO"

en couleurs

1004 STE-CATHERINE E. 288-2943

LES MACHINES DU DIABLE

18 ANS

CINÉMA LAVAL

CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200

GREENFIELD PARK

PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

2e grand film à chaque cinéma

Les JEUX INFERNAX!

un volcan brûlant!

SADIST EROTICA

CONCERTO de la PEUR

ALOUETTE

1115, 405, 855, 840 p.m.

BILLETTS EN VENTE AU GUICHET OU PAR TÉLÉPHONE 932-1139

POUR TOUS

The Great Waltz

MATINÉES: Merc. sam. et dim. 2 p.m. SOIRÉES: Dim. au ven. 8.30 p.m. Samedi à 5.30 et 9 p.m.

SEVILLE

2155 STE-CATHERINE O. 932-1139

LAISSÉZ-PASSER NON ACCEPTÉS CONTAMNÉS PAR LA POSTE ACCEPTÉS

JAMES GARNER - KATHARINE ROSS

"THEY ONLY KILL THEIR MASTERS"

14 ANS

PALACE

HARRY GUARDINO

688 STE-CATHERINE O. 866-6991

METROCOLOR

SI VOUS OSEZ LE VOIR SEULE ACCOMPAGNER À LA MAISON

"Four Flies on Grey Velvet"

14 ANS

REPRÉSENTATIONS COMPLÈTES À 12.30, 5.10, 7.00 p.m.

CAPITOL

890 STE-CATHERINE O. 866-6826

ONCE UPON A TIME IN THE WEST

UN FILM DE KEN RUSSELL

savage messiah

14 ANS

Horaires: 12.20, 2.05, 3.50, 5.40, 7.35, 9.30 p.m.

PLACE VILLE-MARIE 866-2644

"BAD COMPANY" C'est de l'agréable compagnie. Allez le voir.

14 ANS

YORK

"BAD COMPANY"

1487 STE-CATHERINE O. 937-8978

TECHNICOLOR

"Un film exceptionnel" — N.Y. Magazine

Deliverance

18 ANS

JON VOIGHT - BURT REYNOLDS

AVENUE

1224 AVE GREENE 937-2747

Horaires: 12.55, 2.55, 5.00, 7.05, 9.20 p.m.

SCANDAL IN DENMARK

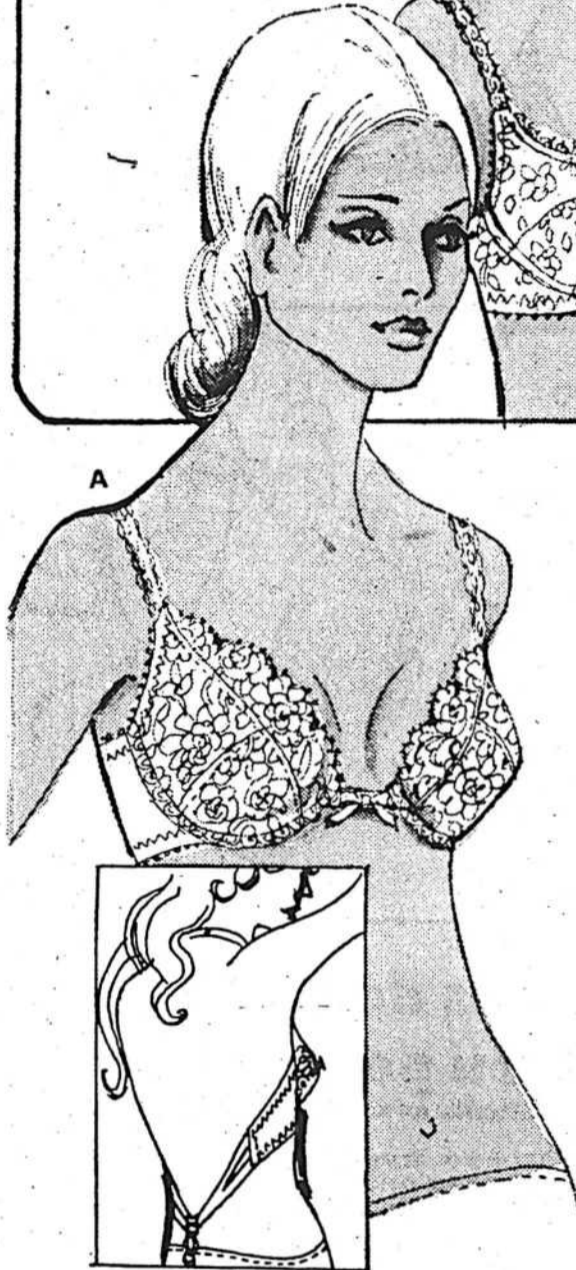
OLGA'S GIRLS

59 ST CATHERINE E. 288-5613

ST LAURENT METRO

LES 3 MAGASINS OUVERTS CHAQUE SOIR JUSQU'À 9 H.

et tous les soirs y compris le samedi d'ici à Noël



Les dessous "Wonder Bra" ceux de la mode actuelle

Les dessous "Wonder Bra" galbent et soulignent en douceur... il vous permettent de porter les plus audacieux décolletés en toute élégance et féminité.

A. "Dreamlift" Bonnets en dentelle térylène avec souple doublure fiberfill, petits coussinets amovibles, bretelles lingerie. Blanc, chair ou noir. Bonnets A, B, C 32 à 36.

\$9

B. "Lady Wonder" Bonnets 2 sections doubles souple fiberfill, légère armature, petits coussinets amovibles, bretelles semi-extensibles. Garniture de dentelle à fleurs en "Dacron". Blanc, chair ou noir. Bonnets A 32 à 36, B 32 à 36, C 32 à 36.

850

E. "Fleur de Lys" Un modèle long en dentelle térylène indéformable avec bande de taille élastique, bretelles semi-extensibles. Blanc ou chair.

\$10

\$11

D. "Wonder Bare" Un modèle en tricot nylon crepset avec bonnets en nylon, légère armature et bretelles semi-extensibles. Blanc ou chair. Bonnets B et C 34 à 38.

750

C. "Fleur de Lys" Un modèle court en souple leno nylon avec bonnets en dentelle térylène et bretelles laminées. Blanc ou chair. Bonnets B 34 à 38, C 34 à 40

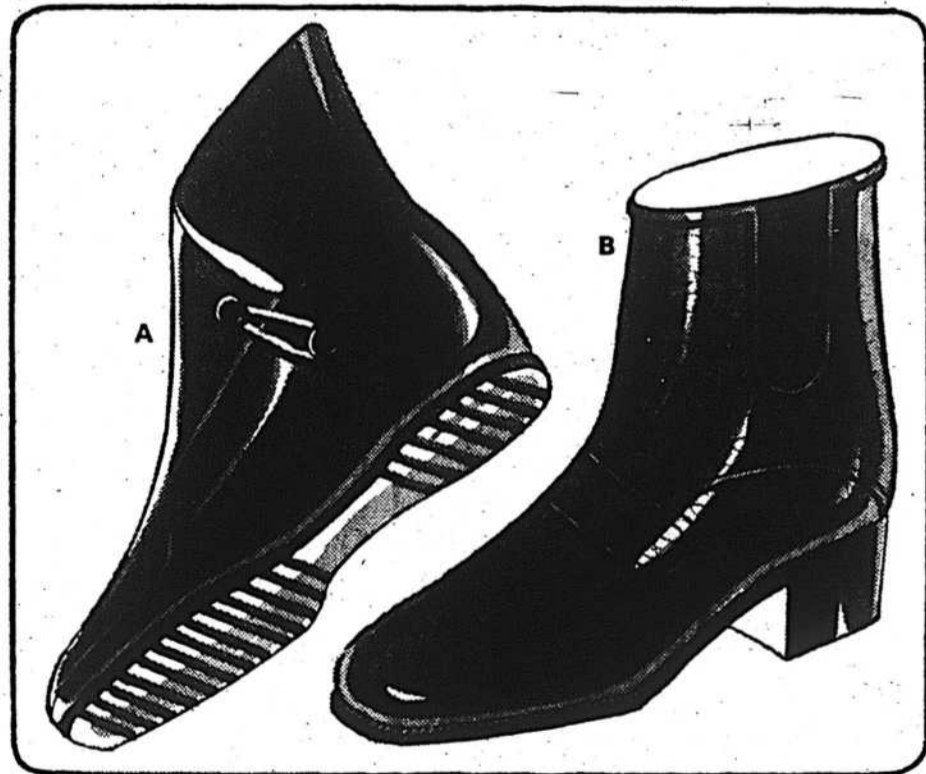
\$7

750

D 36 à 44

Rayon 741 au Quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221** Service téléphonique ouvert de 8 h 30 à 9 h du soir



Couvre-chaussures en caoutchouc imperméable

Pour dames. De "Totes". 100% caoutchouc rebelle à l'eau et au calcium. Couvre-chaussures pratiques, légers et flexibles... vous n'avez qu'à les glisser sur vos souliers et le tour est joué! Choix de 2-modèles. Pointures P (pour 5 à 6), M (pour 6½ à 7½), G (pour 8 à 9) et TG (pour 9½ à 11) disponible modèle B seulement. Noir seulement.

A. Couvre-chaussures sans talons. Soufflets latéraux élastifiés, semelles anti-dérapantes. Pochette de rangement en satin.

600

B. Couvre-chaussures talons 2". Aspect simili cuir grenu. Pochette compacte imperméabilisée.

795

Rayon 721 au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221** Service téléphonique ouvert de 8 h 30 à 9 h du soir

Profitez de l'hospitalité du Reine Elizabeth au moment de vos emplettes des fêtes chez Simpsons

Une chambre pour la journée, de 10 h à 22 h.

\$8

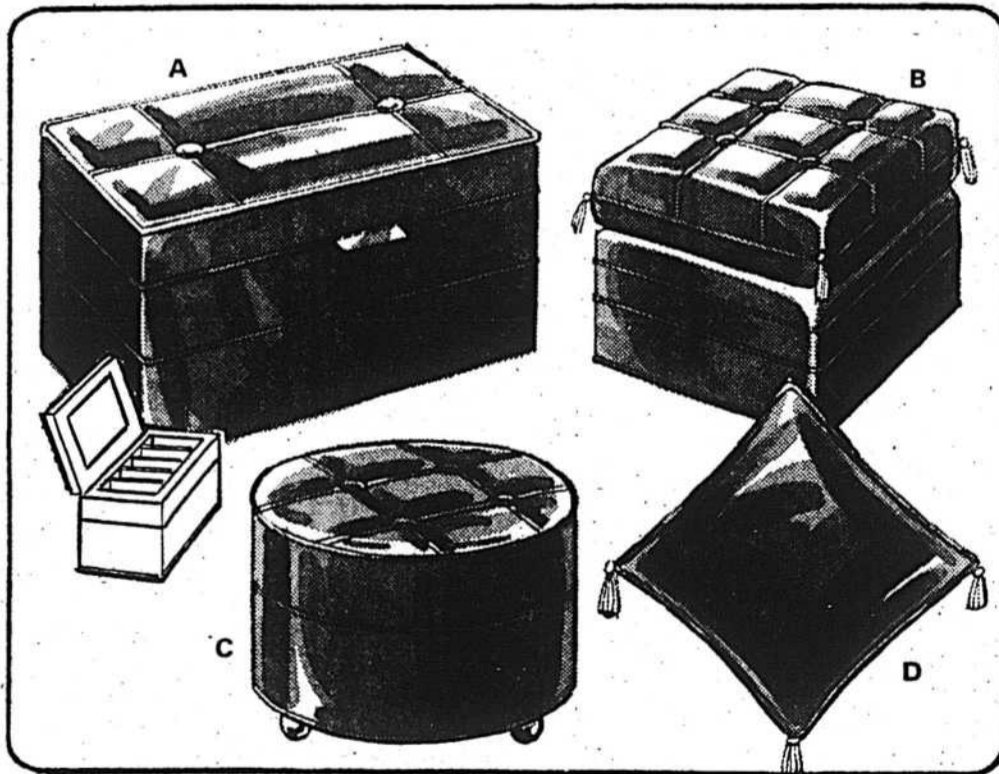
Réservez en composant **861-3511**

Tarif spécial de stationnement

Le Reine Elizabeth

Un hotel du CN administré par Hilton Canada

Faites valider vos billets Loto-Perfecta au Bureau des renseignements chez Simpsons, en ville.



Rabais \$5 à \$7 coussins et poufs décoratifs

A. Pouf-discothèque. Recouvrement en vinyle. Permet de ranger tous vos disques et s'utilise également comme siège. Couvrerle coussiné et capitonné avec charnières en laiton. Intérieur doublé vinyle en relief avec diviseur. Or, olive, noir ou mandarine avec piqûres sellier contrastantes. Dim. 21½ x 16 x 16 po.

Rég. 29.98

2498

B. Pouf-coussin. Pouf rempli kapok, dessus capitonné piqûres sellier. Glands ton or à chaque coin. Recouvrement vinyle ton or, olive, noir, mandarine ou brun. Dim. 20½ x 20½ x 15 po.

Rég. 29.98

2298

C. Pouf rond sur roulettes. Recouvrement vinyle "Madrid". Dessus coussiné mousse souligné de piqûres sellier. Or, olive, mandarine ou brun. Diam. 21 x 13 po.

Rég. 29.98

2250

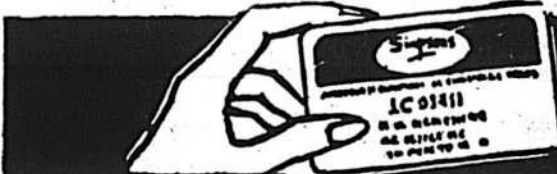
D. Coussins velours froissé "Regal". Remplis kapok. Tons de or, mousse, melon, ivoire, cerise ou lilas avec glands en laine assortis. Dim. 13 x 13 po.

Rég. 4.98 ch.

3 pour 994

Rayon 753 au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou. Veuillez indiquer un second choix de couleur

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221** Service téléphonique ouvert de 8 h 30 à 9 h du soir



**CHEZ SIMPSONS... AVEC PLAISIR... ET ENCORE DAVANTAGE
AVEC UN COMPTE SIMPSONS**

UTILISEZ-LE POUR ACHETER EN PERSONNE, PAR LA POSTE OU PAR TÉLÉPHONE.

Québec convoque les "grands" du pétrole

le billet économique
DE CLAUDE BEAUCHAMP



GRADUELLEMENT, alors qu'approche l'échéance de doter le Québec de nouvelles voies d'approvisionnement en pétrole brut, les principaux intéressés — gouvernements, transporteurs et raffineurs — jouent leurs cartes qui deviennent autant de pièces d'un même casse-tête dont toutes les parties devront s'imbriquer pour finalement donner une image cohérente.

C'est sans doute dans le but d'esquisser au plus tôt une politique concrète pour l'acheminement à Montréal du pétrole brut importé, que le gouvernement québécois, par l'entremise de son ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a convoqué à une réunion de consultation les grandes compagnies pétrolières internationales établies à Montréal.

Cette réunion, qui doit se tenir ces jours-ci, vise deux objectifs immédiats : évaluer les besoins réels des raffineries québécoises pour les prochaines années et, d'autre part, connaître leurs intentions quant à la façon dont ils entendent s'approvisionner lorsque la voie actuelle — le pipeline Portland-Montréal — ne suffira plus à la demande.

Car, situation paradoxale (mais non surprenante quand on connaît la manie du secret des grandes compagnies pétrolières), les raffineries de Montréal, qui seront pourtant les premiers touchés par les problèmes d'approvisionnement, n'ont encore communiqué aucun projet d'élargissement ou de diversification de leurs voies d'approvisionnement en pétrole brut. Nul doute qu'ils en ont en préparation cependant.

C'est donc pour savoir ce que les grandes compagnies ont en tête, ou ce qu'elles désirent ou ce qu'elles souhaitent que le gouvernement québécois les a convoquées. Mais c'est aussi pour évaluer de façon plus précise les besoins pour les prochaines années, car les prévisions que détiennent les fonctionnaires gouvernementaux laissent place à des écarts de 3 à 4 ans sur la date à laquelle devra s'ouvrir la voie additionnelle à celle du pipeline de Portland.

Participation gouvernementale

Jusqu'à maintenant deux groupes ont soumis à l'attention du gouvernement québécois des projets de port pétrolier et de pipeline du Bas-du-Fluve jusqu'à Montréal (et même plus loin). Mais, dans aucun des deux cas, "on n'est rendu au stade où on discute", selon l'expression d'un haut-fonctionnaire québécois.

Donc, les jeux ne sont pas faits. Une donnée fondamentale, cependant, se dessine de plus en plus clairement :

Le gouvernement québécois recherchera dans la mesure du possible à obtenir une participation au projet, quel qu'il soit. Il y verrait la première amorce d'une présence gouvernementale québécoise dans le marché pétrolier, tel que le ministre des Richesses naturelles le recommandait, le mois dernier, dans son livre blanc sur "Les objectifs d'une politique québécoise de l'énergie".

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a même entre les mains, actuellement, un projet précis de participation du gouvernement québécois aux nouvelles voies d'approvisionnement en pétrole brut. Ce plan, mis au point au niveau des fonctionnaires, n'a pas encore reçu l'assentiment du ministre et du gouvernement et il semble que la décision du gouvernement de prendre l'initiative de consulter les grandes compagnies internationales sur l'attitude à

prendre, a causé un certain malaise à Québec.

Une autre règle du jeu apparaît certaine également : les deux projets dévoilés jusqu'à maintenant ne peuvent pas se développer parallèlement. Il n'est pas question d'ériger deux ports pétroliers, ni d'autoriser la construction de deux pipelines.

Cependant, il semble tout à fait possible de marier, éventuellement, les deux projets, celui de Ashland Oil-Nepco et celui de Misener Industries.

Misener Industries, en effet, est beaucoup plus intéressé par les installations portuaires que par l'acheminement de pétrole. D'ailleurs, dans un premier projet conçu il y a déjà quelques années, Misener prévoyait la mise sur pied d'un port de transbordement en vrac. Ce n'est que tout récemment que cette entreprise a émis l'idée d'un port mixte à Gros-Cacouna, situé à quelques milles seulement de l'Isle-Verte où l'autre projet situe le port pétrolier.

Quant à Ashland et New England Petroleum (Nepco), ce qui les préoccupe avant tout, c'est de satisfaire les besoins de leurs clients américains. C'est ce qui explique que leur projet de pipeline s'étend jusqu'en Ontario de façon à rejoindre Oswego et Buffalo, dans l'ouest de l'Etat de New York.

En outre, dans un communiqué expliquant que leurs deux études préliminaires sur la rentabilité d'un pipeline sur la rive-sud du St-Laurent s'étaient avérées concluantes, Ashland et Nepco invitaient toutes les compagnies intéressées à participer à leur projet.

Cette invitation s'adressait sans doute davantage aux compagnies pétrolières établies à Montréal qu'à Misener. Celles-ci sont déjà propriétaires du triple pipeline Portland-Montréal, Imperial Oil détenant le gros morceau avec 35 p. c. du capital-actions. Le projet Ashland-Nepco prévoit déjà l'approvisionnement des raffineries de Montréal par son pipeline qui aurait un diamètre de 42 pouces de l'Isle-Verte à Montréal et un diamètre réduit de Montréal à Oswego et Buffalo.

Prendre de vitesse les Maritimes

Ashland-Nepco semble plus pressée que les raffineries de Montréal à mettre en marche le pipeline du St-Laurent, à cause de l'urgence des besoins américains. Mais cet empressement n'est pas pour déplaire au gouvernement québécois qui veut prendre de vitesse les Maritimes où courent divers projets de ports pétroliers en eaux profondes, plus précisément au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse.

Ce facteur sera peut-être suffisant pour forcer les grands du pétrole à dévoiler plus tôt que prévu leurs projets d'approvisionnement futur ou pour les pousser à s'intéresser directement au projet Ashland-Nepco, soit par une participation directe au capital-actions, soit par des ententes de service.

Le projet Misener ne manque pas d'attrait non plus pour le Québec. Car, en prévoyant la construction d'un port de transbordement en vrac et pétrolier, le projet Misener peut contribuer à réduire le coût du transport maritime du pétrole brut vers Montréal. En effet, comme le soulignait le document du ministère des Richesses naturelles sur la politique énergétique, les superpétroliers sont assez souvent des navires mixtes, c'est-à-dire qu'ils peuvent transporter d'autres matières en vrac. Le fleuve St-Laurent offre la possibilité d'un fret de retour, avec le minerai de fer de Sept-Îles ou les céréales arrivant des Prairies, à destination de l'Europe.

En bref, toutes les avenues sont ouvertes et les solutions les plus originales, qui pourraient impliquer des participations conjointes du gouvernement québécois, de transporteurs privés et des grands du pétrole, sont encore permises.

Les pièces du casse-tête devront être mises en ordre rapidement, toutefois, car le ministre de l'Industrie et du Commerce a déjà indiqué que le gouvernement québécois prendra une décision définitive sur la construction d'un port pour super-pétroliers et d'un pipeline avant l'été 1973.

Les Bourses pénalisent les petits investisseurs

par Michel ROESLER

Il en coûtera plus cher au petit investisseur qui veut se procurer des actions si la réforme du barème des commissions de courtage proposée hier sur les transactions boursières est acceptée.

Invoquant l'accroissement des frais de courtage sur les commandes dont la valeur et le volume sont moins importants, le Comité des gouverneurs des Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver de même que le Conseil de régie de la Bourse Canadienne ont révélé hier qu'ils recommandaient l'adoption d'un nouveau tarif de courtage qui représenterait une augmentation globale de 5 pour cent.

Cependant, les frais de courtage sur les transactions ne dépassant pas \$10,000 seront majorés de 14 pour cent.

Ces recommandations doivent — pour être effectives — être acceptées par les membres de ces Bourses — qui devront se prononcer au début de janvier 1973 — et être approuvées par la Commission des valeurs mobilières des provinces concernées.

Le 27 avril dernier les membres des Bourses du Canada se voyaient soumettre un projet de tarification nouvelle qui toutefois devait être critiquée par certains. En effet, on trouvait ces tarifs peu réalistes, complexes, incohérents et trop élevés pour les petits investisseurs.

Il fut donc décidé qu'un comité conjoint représentant les Bourses du Canada réétudierait le projet.

C'est le résultat des travaux de ce comité qui est aujourd'hui proposé aux membres des Bourses.

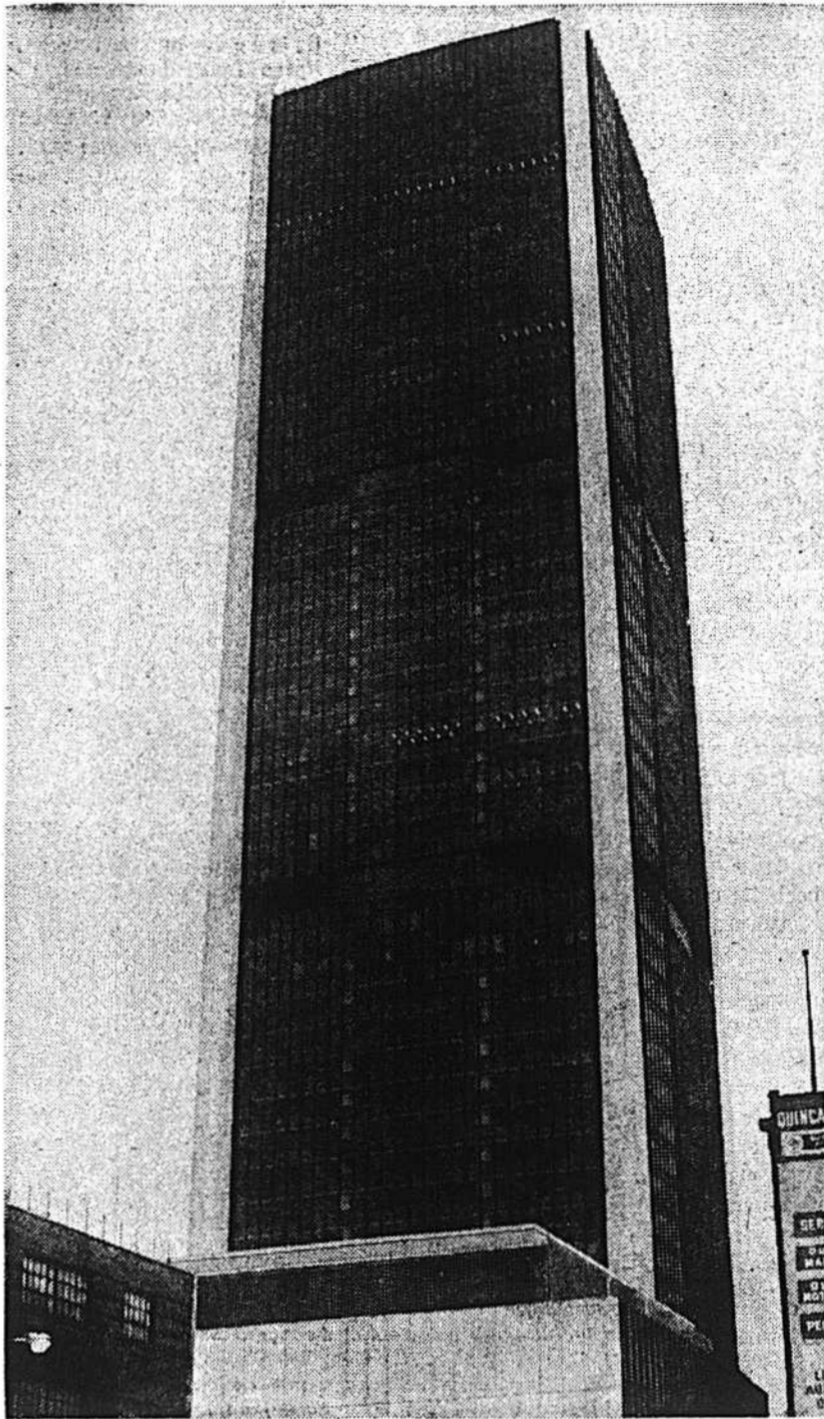


photo-LA PRESSE

Le petit investisseur continuera-t-il à y avoir accès? C'est l'importante question qui est maintenant posée.

Tarification nationale unique

Dans l'esprit de ceux qui ont élaboré ce projet, il fallait répondre à plusieurs objectifs dont les plus importants sont :

— que le nouveau tarif soit appliqué à l'échelle nationale de façon à ce que tous les investisseurs de toutes les régions du Canada paient la

même commission sur une transaction équivalente effectuée sur n'importe quelle bourse du pays;

— que le nouveau tarif donne aux investisseurs particuliers une occasion "raisonnable" de participer directement au marché en encourageant les maisons de courtage à faire affaire avec eux;

— que le nouveau tarif donne des re-

À LIRE

Une importante maison de courtage du Japon implante à Montréal son siège social canadien

L'UPA contre la menace des géants de l'alimentation

Nées par hasard, les Industries DCB survivent à leur difficile intégration

Plus de \$5 millions d'équipements destinés au Bengla Desh dorment dans les entrepôts de RCA à Montréal

par Jean POULAIN

Le rythme moyen de croissance de la productivité, c'est-à-dire celui auquel la production moyenne des travailleurs canadiens augmente, a peu à peu fléchi depuis la dernière guerre, et nous prépare de graves difficultés.

Une étude récente d'un organisme de recherches mondialement réputé révèle qu'il est, depuis quelques années, nettement inférieur à celui de la plupart des autres pays industriels.

Tel est le thème principal de l'allocution qu'a prononcée hier M. G. Arnold Hart, président du conseil d'administration de la Banque de Montréal, devant les actionnaires réunis pour l'assemblée annuelle.

Les perspectives des dix prochaines années, selon cette étude, laissent entrevoir une continuité du phénomène, ce qui situerait le Canada en queue

des quatorze pays en cause, en matière de productivité, à la fin de la décennie.

Cherchant à cerner les raisons à l'origine de cette absence de dynamisme M. Hart s'est demandé pourquoi le Canada a réussi de façon spectaculaire à créer environ un million d'emplois entre 1965 et 1970 alors que la productivité ne s'est améliorée, dans le même temps, qu'à un rythme sans cesse décroissant.

Soulignant que notre pays, dans les cinq années en cause a créé presque deux fois plus d'emplois que l'ensemble des pays industriels de l'Europe occidentale dont la population est treize fois plus nombreuse, il a souligné que peu de gens se demandent quels sont au juste ces emplois nouveaux et dans quelle mesure ils sont productifs.

Après avoir connu un standard de vie qui ne le cédait qu'à celui des Etats-Unis, nous risquons, si les perspectives s'avèrent justes, de dégringoler bien d'autres échelons d'ici dix ans, a déclaré le président du conseil de la Banque de Montréal.

Dans une telle situation, notre principale préoccupation devra être d'éviter qu'en créant des emplois pour tous nos nouveaux travailleurs, nécessité impérieuse socialement et politiquement, nous ne réduisions sérieusement l'efficacité de notre économie en affectant inconsidérément des fonds à des travaux improductifs.

M. Hart a souligné que le critère de rentabilité entre de moins en moins en ligne de compte et que l'on prône pour le remplacer le nombre d'emplois créés, ce qui nous prépare, a-t-il déclaré, à de graves difficultés.

La faible croissance de la productivité nous prépare de graves difficultés

— G. Arnold Hart

Remarquable que, paradoxalement, les économies dirigées mettent de plus en plus l'accent sur la rentabilité, M. Hart trouve ironique que le processus inverse soit suivi avec vigueur dans notre système économique fondé sur l'entreprise pivée.

Or, souligne-t-il la croissance des revenus de toutes sortes, y compris les salaires, ralentit nécessairement en même temps que diminue l'amélioration de productivité.

Comme cette dernière est fonction d'équipements nouveaux qui dépendent d'investissements, le fond du problème est de favoriser ces immobilisations.

C'est ainsi que le président du conseil de la banque a insisté sur la nécessité du profit qui seul permet d'offrir un rendement au capital investi.

Plans d'épargne-retraite

Maintenant jusqu'à \$4,000 déductibles



TRUST GÉNÉRAL

Pour savoir comment vous constituer une retraite à même vos exemptions d'impôt, utilisez ce coupon et adressez-le à

TRUST GÉNÉRAL
909 ouest, bou. Dorchester, Montréal } 866-9641
10, rue Saint-Jacques, Montréal

Nom _____
No _____
Ville _____

Le marché obligataire prend de l'expansion

Le financement par obligations du gouvernement du Canada, des provinces, des municipalités et des sociétés pour le mois de novembre 1972 a totalisé \$616.313.330. Ces chiffres ont été compilés par la firme Wood Gundy Limited.

Au mois de novembre 1971, les emprunts obligataires avaient atteint \$597.289.305. Pour les 11 mois de 1972 déjà écoulés, le financement par obligations du gouvernement du Canada, des provinces, des municipalités et des corporations a totalisé \$5.663.970.942, alors que pour la même période de 1971 il était de \$5.535.265.916.

Le montant des emprunts obligataires du gouvernement du Canada, à moyen et long terme, a atteint en novembre 1972 le même montant qu'en novembre 1971, soit \$225.000.000. Le financement par obligations du gouvernement du Canada, à moyen et à long terme, atteignait \$1.100.000.000 en novembre 1972, alors que le total correspondant pour la même période de 1971 avait été de \$1.620.000.000.

Les émissions d'obligations des provinces pour le mois de novembre 1972 s'élevaient à \$120.000.000 comparé à \$235.270.000 pour novembre 1971. Pour les 11 mois écoulés de 1972, les emprunts obligataires des provinces s'élevaient à \$1.974.852.250, alors que pour la période correspondante de 1971, il était de \$1.729.127.000.

La plus importante émission faite en novembre 1972 par les provinces l'a été par l'Ontario, avec \$100.000.000 à 7 3/4 pour cent venant à échéance le 1er décembre 1997.

Les municipalités

Du côté municipal, le financement par obligations en novembre 1972 a atteint \$82.813.330 alors qu'il était de \$41.019.305 en novembre 1971. Le total pour les 11 mois écoulés de 1972 était de \$600.133.692, comparativement à \$502.456.916 au mois de novembre 1971.

Le financement par obligations des corporations s'est élevé à \$188.500.000 pour novembre 1972, alors qu'il avait été de \$96.000.000 en novembre 1971.

De janvier à novembre 1972, les sociétés ont emprunté \$1.988.985.000 sur le marché des obligations, tandis que ce chiffre était de \$1.683.682.300 en novembre 1971. L'emission la plus importante a été de \$50.000.000 à 7 1/4 pour cent, lancée par la Banque de Commerce Canadienne Imperiale, venant à échéance le 15 décembre 1992.

Financement par actions

Le financement par actions ordinaires, selon les statistiques publiées par la compagnie Wood Gundy Limited, a totalisé \$51.419.134 au cours du mois de novembre 1972, pour 12 émissions. Trois de ces émissions ont atteint un total de \$9.375.000. Le total du financement par actions ordinaires au cours des 11 mois écoulés de 1972 a atteint le chiffre de \$351.607.659, comparé à \$93.075.856 pour la période correspondante de 1971.

Dans le domaine du financement par actions privilégiées, le total pour novembre 1972 a été de \$1.005.000.

Pour les 11 mois écoulés de 1972, le total du financement par actions privilégiées a été de \$224.706.160, comparé à \$118.040.000 pour la même période de 1971.

La demande devient plus sélective aux Bourses

d'après AFP et PC

La tendance à être irrégulière hier à Wall Street. Les blue chips ont bénéficié d'une demande sélective qui a permis à l'indice des industriels de progresser, mais au total les baisses l'ont légèrement emporté en nombre sur les hausses.

La prolongation des négociations de Paris sur le Vietnam a incité les investisseurs à une certaine prudence et des prises de bénéfices ont continué à se faire sentir.

Les affaires sont restées actives.

Les transports aériens et les automobiles, parmi lesquels TWA, American Airlines et General Motors, ont gagné un dollar et plus, ont été très soutenues, tandis que Walt Disney Productions s'est mis en évidence avec un gain de 10 dollars aux cinémas.

Toronto

En dépit d'une bonne avance chez les aurifères, les gains et les pertes étaient re-

lativement partagés hier à la Bourse de Toronto.

L'indice des industrielles a perdu .10 à 219.21. Les aurifères ont gagné 3.16, grim-pant à 186.81, les métaux de base .45 à 83.83 et les pétroles de l'ouest .71 à 277.23. Les pertes ont été légère-

RAPPORTS FINANCIERS

MOORE BUSINESS FORMS Nomination



WILLIAM M. NICHOLS
Moore Corporation Limited annonce la nomination de M. William M. Nichols au poste de vice-président et directeur général de Moore Business Forms, filiale canadienne de Moore Corporation Limited.

pour les neuf mois terminés le 31 octobre 1972, ont marqué \$2,963,775 et les ventes \$89,106,162 comparativement à \$1,942,90 et \$72,797,786 respectivement pour l'exercice comparable en 1971.

Dominion Sugar

La Canada and Dominion Sugar Company Limited a réalisé un bénéfice net pour l'année de \$3,955,000 ou \$2.55 par action, par rapport à \$4,340,000, ou \$2.80 par action, l'année précédente. Les ventes ont été de \$103,247,000 en 1972, soit 21.44 p. 100 de plus que le total de \$85,018,000 enregistré en 1971.

Le rapport révèle qu'une assemblée générale spéciale aura lieu en janvier, et les actionnaires y seront appelés à approuver le changement du nom de l'entreprise à Les Industries Redpath Limitée.

ment plus nombreuses que les gains.

Montréal

Les cours étaient en hausse hier dans tous les compartiments à la Bourse de Montréal, à l'exception des bancaires. Les échanges ont été peu actifs.

Le volume combiné aux Bourses Canadienne et de Montréal s'est inscrit à 1.23 million d'actions, contre 1.32 million vendredi. Les papiers ont gagné 1.02 à 99.16; les industrielles, 40 à 241.17; les services, 31 à 160.12 et l'indice composé, .07 à 230.19, tandis que les bancaires cédaient 2.89 à 286.40.

Electrohome

Les bénéfices nets de Electrohome, pour les neuf premiers mois de 1972, ce sont chiffrés par \$3,164,000 ou \$1.04 l'action en regard de \$1,724,000 ou 56 cents l'action pour la période correspondante, en 1971.

Logistec

Pour les neuf premiers mois de 1972, le bénéfice net de la société Logistec s'est élevé à \$72,617 ou 11 cents l'action à rapprocher de \$307,688 ou 59 cents l'action pour la période comparable au cours de l'exercice précédent.

General Distributors

Les bénéfices nets de la société General Distributing,

Pour devenir conseiller en placements au Québec

La Commission des valeurs mobilières du Québec a publié une série de règlements qui régissent l'enregistrement des conseillers en placements. Jusqu'ici ces directeurs étaient nommés de vive-voix aux intéressés.

Un porte-parole de la commission dit que, depuis quelques mois, la CVMQ a reçu en quantité accrue des demandes d'enregistrement de conseillers en placements "dont certains étaient loin de satisfaire la commission".

Avec la nouvelle politique, précise-t-il, ces personnes sauront d'avance ce à quoi elles doivent s'attendre.

Un conseiller en placements est celui qui, sans être courtier ou vendeur de valeurs mobilières, renseigne et conseille le public sur les placements, soit directement soit dans des publications, ou qui se charge de garder ou d'administrer des portefeuilles de valeurs.

Il doit aussi avoir une assurance-caution ou d'autres assurances au montant d'au moins \$10,000. Enfin, il doit travailler régulièrement comme conseiller en placements.

Si le postulant est un groupe d'associés, ou une compagnie, il faut qu'au moins les deux tiers des associés ou des directeurs satisfassent aux règlements de l'enregistrement.

La B de M aura sa propre carte de crédit

La Banque de Montréal se prépare à mettre sur le marché sa propre carte de crédit.

C'est ce qu'a annoncé hier aux actionnaires réunis pour l'assemblée annuelle de l'institution M. Fred A. McNeil, vice-président exécutif et directeur général.

M. McNeil a en effet déclaré que pour l'exercice qui débute les revenus nets d'intérêts n'augmenteront pas autant qu'en 1972 et "nous dépenserons beaucoup pour notre projet de mécanisation et pour le lancement d'une carte de crédit".

M. McNeil a expliqué que ce lancement avait été retardé parce que "nous voulions attendre que notre projet de mécanisation soit assez avancé pour savoir comment les deux innovations s'intégreraient mutuellement". Nous pensons annoncer du nouveau à ce sujet

dans un proche avenir, a-t-il déclaré.

Incidentement, le directeur général a mentionné que le programme de mécanisation avait pour but de développer son système bancaire "en direct", à l'aide d'un nouveau centre d'informatique à Toronto où a été installé en juillet un ordinateur à grande capacité. Quant au centre de Montréal il y sera relié par des "périphériques".

M. McNeil a rappelé aux actionnaires l'intention de la banque de participer à un nouvel édifice de 70 étages qui abritera sa division de l'Ontario.

Il a ajouté que diverses propositions ont aussi été étudiées pour le siège social de Montréal et que des pourparlers actifs étaient en cours avec le Canadian Pacific et ses filiales "car nous nous intéressons au réaménagement du quadrilatère de la gare Windsor".

les grains

LUNDI LE 11 DECEMBRE 1972

Table with columns: LIN, Ouver, Haut, Bas, Clot. Rows: Dec, Mai, Juin.

Table with columns: GRAINE COLZA VANCOUVER, Jan, Mars, Juin.

Table with columns: GRAINE COLZA THUNDER BAY, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: AVOINE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: ORGE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: SEIGLE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, AVOINE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, SEIGLE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, GRAINE COLZA, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, AVOINE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, SEIGLE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, GRAINE COLZA, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, AVOINE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, SEIGLE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, GRAINE COLZA, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, AVOINE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, SEIGLE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, GRAINE COLZA, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, AVOINE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, SEIGLE, Dec, Mai, Juin.

Table with columns: MARCHÉ AU COMPTANT, GRAINE COLZA, Dec, Mai, Juin.

VANCOUVER

LUNDI, 11 DECEMBRE 1972

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: MINES, Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

INDUSTRIELLES

LUNDI, 11 DECEMBRE 1972

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

les devises

LUNDI, 11 DECEMBRE 1972

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., net.

Advertisement for Chantecler, featuring a bird and text about a conference on the right to the sea.

Conférence de l'ONU sur le droit de la mer. Nations Unies. La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer se tiendra à Santiago du Chili en avril et mai 1971.

Advertisement for BEI (Banque d'Expansion Industrielle) with a list of services and contact information.

Large financial table with multiple columns for various stock and commodity prices.

Large advertisement for Courvoisier Cognac, featuring a bottle image and promotional text.

MONTRÉAL PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market indices and various stock prices under the heading 'CANADIENNE'. Includes sections for 'INDUSTRIELLES', 'MINES', and 'PETROLES'.

NEW YORK PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market indices and various stock prices under the heading 'NEW YORK'. Includes sections for 'INDUSTRIELLES', 'MINES', and 'PETROLES'.

le dollar

Text discussing the dollar market, mentioning 'le dollar américain par rapport à la devise américaine' and 'le dollar canadien par rapport à la devise américaine'.

AMÉRICAINNE PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market indices and various stock prices under the heading 'AMÉRICAINNE'. Includes sections for 'INDUSTRIELLES', 'MINES', and 'PETROLES'.

dividendes

Table listing dividend payments for various companies, including company names, dates, and amounts.

les obligations

Table listing bond offerings and prices, including issuer names, denominations, and interest rates.

la Bourse en bref

Table providing a summary of market activity, including volume, indices, and price movements for various sectors.

les bestiaux

Text discussing livestock markets, mentioning 'Arrivages: 448 bêtes à cornes, 402 veaux, 3 porcs et 28 agneaux et moutons'.

denrées agricoles

Text discussing agricultural products and market prices, mentioning 'Beurre: arrivages courants produits de qualité, 92 cents par livre'.

D'autres yeux les trouveront jolies

Douze jeunes aveugles de l'Institut Nazareth, âgées de 16 à 19 ans viennent de terminer un cours de soins de beauté chez Edith Serei. Cette dernière a bénévolement mis à la disposition des jeunes filles, son école et ses professeurs.

Ces jeunes qui aspirent à mener une vie normale, se préparent à assumer diverses professions. Dans cette optique puisqu'elles seront mises en contact avec le public, elles ont conscience de leur coquetterie.

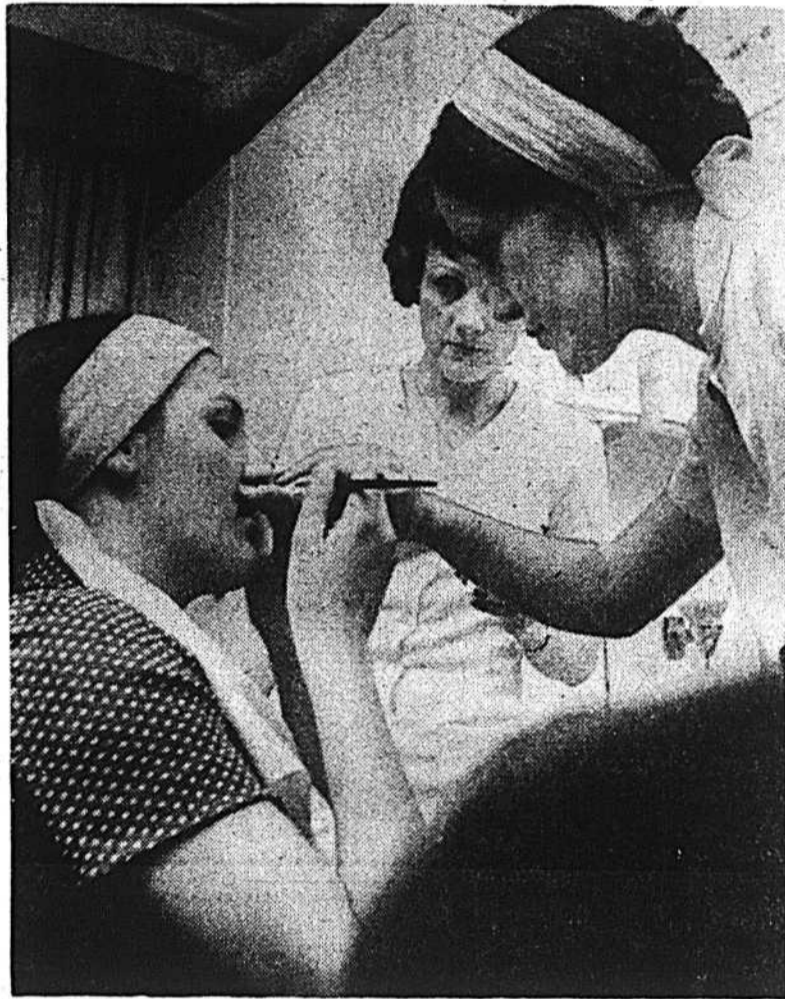
Madame Serei le dit elle-même: "On a trop tendance à être nous-mêmes impressionnés par leur handicap. Ces jeunes aveugles voudraient tout simplement être traitées comme des personnes normales. Elle ont un moral extraordinaire et arrivent facilement à oublier leur condition." Elle explique par ailleurs:

"Nous leur enseignons le nettoyage complet de la peau en passant par le maquillage du visage et celui des yeux. Il va sans dire que nous utilisons des produits faciles à appliquer mais nous constatons très rapidement qu'elles possèdent un instinct, une adresse et une facilité d'adaptation incroyables."



Si les yeux ne savent plus... les mains sauront y faire.

photos Pierre Côté, LA PRESSE



Les esthéticiennes d'Edith Serei ont fait preuve de beaucoup de patience avec les jeunes aveugles.



Etre femme c'est surtout recommencer cent fois les mêmes gestes, pour être belle.

Les garderies populaires à l'assaut du ministère des Affaires sociales

par Claudette TOUGAS

Le Comité de liaison des garderies populaires de Montréal a tenu parole: hier matin, environ 200 personnes (avec bébés, gamines et garçonnets) assiégaient le rez-de-chaussée de l'édifice du ministère des Affaires sociales, rue Saint-Denis.

Rappelons que mardi dernier, divers porte-parole des garderies populaires des villes de Montréal et de Québec avaient, au cours d'une conférence de presse, dénoncé les politiques fédérales qui refusaient de renouveler — pour le moment! — les subventions versées dans le cadre des Initiatives locales, prétextant que les dites garderies ne possédaient pas de permis d'opération du ministère des Affaires sociales (lequel, au dire même des intéressés, refusait tout bonnement d'y envoyer un de ses inspecteurs), et un permis des services de santé et d'incendie (mais impossible de connaître les normes exigées, selon la version des demandeurs).

Ce jour-là, on alertait l'opinion publique. Mais on promettait fermement pour lundi prochain — hier — d'autres manifestations publiques, si les autorités ne "viraient pas leurs capots de bord".

On occupe

Donc, l'occupation! Le porte-parole du groupe, M. Lucien Foisy, au nom des occupants, demande à s'entretenir avec un représentant du ministère.

Chose aisée: à peine trente minutes après que la demande soit formulée, M. Jean-Claude Favreau, coordonnateur au service de l'agrément du ministère, accepte d'entendre ces inhabituels visiteurs.

"Nous voulons rencontrer le ministre Castonguay!"

M. Favreau a déjà une réponse "ministérielle" à leur donner: "Demain après-midi (aujourd'hui), à 3 heures, le Dr Brunet, sous-ministre en titre, et le Dr Martin Laberge, responsable du bureau d'émission des permis d'opération pour les garderies, recevra les représentants de votre Comité de liaison."

L'assistance murmure. Certains demandent au représentant du ministère s'il est vrai que le ministère n'a encore que six inspecteurs pour visiter les garderies. Ce à quoi, M. Favreau répond, qu'ils sont au moins une vingtaine.

Les deux factions se séparent. M. Favreau se réfugie avec les reporters de la presse parlée et télévisée, dans un coin du hall d'entrée.

Pendant ce temps, les occupants discutent ferme.

Résultat: on refuse d'aller à Qué-

bec: "Qui gardera nos enfants?" Qui paiera le déplacement? Pourquoi ces responsables riches ne viennent-ils pas à Montréal par avion?"

Le verdict est unanime: ils exigent que les deux répondants "haut placés" viennent, de Québec, les rencontrer à Montréal au plus tard mercredi.

Le groupe exige aussi s'entretenir avec le ministre "en personne", avant le 15 janvier prochain.

Et M. Favreau remonte dans "ses bureaux" pour communiquer avec la maison-mère, à Québec.

La seconde offre du ministère est transmise vers 3 heures, hier. Il s'agit, cette fois, d'une rencontre à Montréal, mais demain — jeudi — à 4 heures, avec M. Gilles Gaudreau, sous-ministre adjoint aux relations professionnelles et M. Martin Laberge, directeur général de l'agrément.

"Depuis deux mois, souligne M. Favreau, le ministre prépare de "grandes choses" au sujet des garderies. C'est de tout ça dont vous entretenez ces deux messieurs."

Le ministère est donc — paraît-il — conscient de la gravité du problème et prêt à le résoudre. Déjà, des mères ne savent plus quoi faire avec leurs enfants, le jour. Et ce, depuis le 30 novembre dernier.

Le Comité de liaison des garderies populaires a donc accepté l'invitation pour demain. Qu'en ressortira-t-il?

La suite vendredi...

Des permis dès aujourd'hui

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — De telle sorte qu'elles puissent recevoir des subventions d'Ottawa, les garderies qui ont poussé comme des champignons au Québec recevront bientôt leur permis du ministère des Affaires sociales.

En l'annonçant hier, M. Claude Castonguay a bien précisé qu'il a pris cette décision pour ne pas causer de préjudices aux personnes en cause, et même si la permanence des dites garderies n'est nullement assurée.

"De toute façon, a dit le ministre, malgré cette difficulté, j'ai demandé que les permis soient émis le plus rapidement possible. Aujourd'hui, des fonctionnaires du ministère font les inspections nécessaires pour débloquer toute cette histoire-là."

Les fonctionnaires émettront donc des permis dans tous les cas où les normes sont respectées, à l'exception de la norme portant sur la continuité.

Aimer c'est...
Fort Lauderdale
 POUR UNE OU DEUX SEMAINES
 À COMPTER DE
\$214
 Inklus: avion, transferts, Hotel Beach Club, déjeuners, cocktails, divertissements.
DÉPARTS DE MONTRÉAL TOUTES LES SEMAINES
 849-8337 Pour renseignements, brochures et réservation:
AGENCE DE VOYAGES SUN WORLD
 276, rue SAINT-JACQUES, Montréal 126

Divine féminité. Fluidité des lignes et du drapé. Une robe du soir toute longue, toute noire, à taille Empire. Nylon 100 p. cent.

Shirley K mode-maternité

Tapis

SPÉCIAUX SUR COUPONS

12 x 10.8	LAINE	VELOURS	GOLD	85	225.00	125.00
12 x 13.3	LAINE	PLUSH	GOLD	88	225.00	150.00
12 x 6	LAINE	PLUSH	GOLD	814	120.00	50.00
12 x 15	LAINE	SHAG	BLANC ROSE JAUNE	823	350.00	150.00
12 x 9	LAINE	SHAG	BLANC ROSE JAUNE	823	240.00	90.00
12 x 15	NYLON	VELOURS	VERT PALE	835	160.00	98.00
12 x 11.3	NYLON	VELOURS	VERT PALE	835	120.00	75.00
12 x 12	NYLON	SHAG	VERT TWEED	840	175.00	112.00
12 x 11.3	NYLON	SHAG	VERT TWEED	840	165.00	100.00
12 x 9	NYLON	SHAG	VERT TWEED	840	135.00	85.00
12 x 11	NYLON	CISELÉ	BLEU	847	140.00	75.00
12 x 9.8	LAINE	TWIST	ROUGE	855	185.00	85.00
12 x 13.6	NYLON	TWEEED	BLEU	861	160.00	85.00
12 x 12	NYLON	VELOURS	CITRON	877	135.00	65.00
12 x 11.3	NYLON	VELOURS	CITRON	877	125.00	60.00
12 x 9	NYLON	VELOURS	CITRON	877	98.00	50.00
15 x 15	LAINE	SHAG	ROSE	886	450.00	200.00
12 x 12.6	NYLON	CHARCOAL	TWEEED	8106	120.00	80.00
12 x 15	NYLON	CISELÉ	VERT	8123	160.00	100.00
12 x 16.6	NYLON	VELOURS	GOLD	8132	198.00	115.00
12 x 15	LAINE	VELOURS	GOLD	8183	225.00	135.00
12 x 13.6	NYLON	TWEEED	ROUGE	8225	150.00	98.00
12 x 8	NYLON	CISELÉ	VERT	8237	90.00	40.00
12 x 15.6	NYLON	IMPRIMÉ	BEIGE	8251	210.00	165.00
12 x 13.6	NYLON	CISELÉ	VERT	8245	125.00	75.00
12x12	NYLON	TWEEED	BLEU	8246	115.00	65.00
12x10.6	NYLON	CISELÉ	ROUGE	8258	115.00	70.00
12x7.6	LAINE	VELOURS	VERT	8267	98.00	65.00
12x13.6	NYLON	CISELÉ	BLEU	8259	120.00	85.00
12 x 11.3	NYLON	CISELÉ	GOLD	8271	90.00	65.00
12x11.6	NYLON	CISELÉ	COPPER	8281	145.00	110.00
12x11.9	NYLON	SHG	DOS CAOUTCHOUC, ROUGE	8282	125.00	95.00
12x15	NYLON	CISELÉ	ROUGE	8288	195.00	140.00
12x15.9	HERCULON	TWEEED	ROUGE	8290	180.00	105.00
12x16.6	NYLON	TWEEED	BLEU	8293	185.00	110.00
12x8.3	LAINE	VELOURS	VERT	8294	120.00	70.00
12x7	NYLON	CISELÉ	GOLD	8295	85.00	40.00
12x9	NYLON	SHAG	TWEEED BLEU	8296	155.00	80.00
12x21	HERCULON	TWEEED	RED DRANGE	8297	250.00	175.00
12x19.6	NYLON	CISELÉ	OLIVE MIST	8298	210.00	150.00
12 x 19.6	NYLON	CISELÉ	COPPER	8300	210.00	150.00
12x20	HERCULON	TWEEED	GOLD	8301	260.00	175.00
12x14	NYLON	SHAG	BRIGHT AMBER	8309	185.00	120.00
12x11.6	NYLON	SHAG	PALE AMBER	8311	155.00	98.00
12x16.6	NYLON	SHAG	TANGERINE	8314	220.00	140.00
12x14.3	NYLON	CISELÉ	GOLD	8315	155.00	115.00
12x15	NYLON	SHAG	NUGGET	8316	198.00	130.00
12x13	NYLON	SHAG	FIESTA	8318	175.00	90.00
12x12	NYLON	SHAG	FIESTA	8317	160.00	80.00
12x11.6	NYLON	SHAG	FIESTA	8317	150.00	75.00
12x7	NYLON	SHAG	SAGE	8320	90.00	45.00
12x12.9	NYLON	SHAG	PALE AMBER	8324	170.00	85.00
12x13	NYLON	SHAG	AVOCADO	8326	172.00	90.00
12x18	NYLON	SHAG	VERMOUTH	8327	240.00	125.00
12x10	NYLON	SHAG	IVORYTONE	8328	130.00	70.00
12x13	NYLON	SHAG	GREEN	8330	170.00	90.00
12x20	NYLON	SHAG	JEWEL RED	8331	260.00	135.00
12x18	NYLON	SHAG	PEACH BLOW	8333	240.00	125.00
12x16	NYLON	SHAG	PEACH BLOW	8335	210.00	110.00
12x18.6	NYLON	SHAG	ALEYTONE	8337	260.00	135.00
12x14.3	NYLON	SHAG	GOLD	8340	190.00	100.00
12 x 18.3	NYLON	SHAG	MANNER GREEN	8343	240.00	135.00
12 x 15	LAINE	VELOURS	BLANC	8370	200.00	165.00

ROULEAUX DE TAPIS POSAGE INCLUS

TAPIS	NYLON	CISELÉ	DOS CAOUTCHOUC	POSAGE INCLUS	7.00 y.c.
TAPIS	NYLON	CISELÉ TWEED	DOS CAOUTCHOUC	POSAGE INCLUS	7.00 y.c.
TAPIS	NYLON	VELOURS	DOS CAOUTCHOUC	POSAGE INCLUS	7.50 y.c.
TAPIS	NYLON	SHAGG	DOS CAOUTCHOUC	POSAGE INCLUS	9.00 y.c.
GTAPIS	CUISINE	HERCULON TWEED		POSAGE INCLUS	9.00 y.c.
TAPIS	NYLON	CISELÉ	AVEC CAOUTCHOUC ÉPAIS	POSAGE INCLUS	9.00 y.c.
TAPIS	CUISINE	NYLON	AVEC DESSIN	POSAGE INCLUS	9.95 y.c.
TAPIS	NYLON	SHAGG	AVEC CAOUTCHOUC ÉPAIS	POSAGE INCLUS	9.95 y.c.
TAPIS	LAINE	VELOURS	AVEC CAOUTCHOUC ÉPAIS	POSAGE INCLUS	12.95 y.c.
TAPIS	ACRILAN	VELOURS	AVEC CAOUTCHOUC ÉPAIS	POSAGE INCLUS	12.95 y.c.

SPÉCIAUX SUR CARPETTES

RUGS				SPÉCIAL	
4'x6'	NYLON	AVEC DESSIN		49.95	
6'x9'	NYLON	AVEC DESSIN		59.95	
9'x12'	NYLON	AVEC DESSIN		115.00	
4'x6'	FLOKATI	LAINE		50.00	
6'x9'	FLOKATI	LAINE		110.00	
8'x10'	FLOKATI	LAINE		160.00	
9'x12'	FLOKATI	LAINE		225.00	
3'x3'	ROND	LAINE		10.00	
4'x4'	ROND	LAINE		15.00	
5'x5'	ROND	LAINE		22.95	
5'x6'	COTON	CHAMBRE BAIN		16.95	

P. P. Lalonde sur St-Hubert
 6920 rue ST-HUBERT MONTREAL 274-3563

La publicité destinée aux enfants: les parents n'ont pas été consultés

par Madeleine BERTHAULT

Loin de satisfaire tout le monde, la nouvelle loi régissant la publicité qui s'adresse aux enfants cause même des remous parmi les représentants des parents au "Comité de la publicité destinée aux enfants", car cette loi, "qui semblait être un premier pas

vers l'abolition totale de la publicité pour enfants, est un règlement définitif".

C'est ce qu'a déclaré Mme Marie Vallée, en annonçant officiellement sa démission du Comité.

Ce Comité, selon Mme Vallée, n'a qu'un rôle "strict" qui consiste à "juger de la conformité d'une annonce ou

d'un projet d'annonce avec les règlements existants". Et elle ajoute: "Je crois que quiconque sait lire, voir et entendre peut remplir ce rôle adéquatement; ma présence n'y est nullement nécessaire."

D'autre part, Mme Vallée s'est élevée contre le fait que les représentants publicitaires

aient été "réellement les seuls à être consultés, avant et pendant la rédaction des nouveaux règlements". En effet, a-t-elle précisé, "le mouvement que je représente, les parents, les consommateurs québécois, non seulement n'ont pas été consultés, mais il n'y a eu que quelques jours entre l'annonce dans les journaux du projet de règlement et la session de la Commission parlementaire qui devait étudier les mémoires".

Malgré cela, les parents ont présenté un mémoire "mais la Commission parlementaire n'a retenu aucune de nos suggestions".

Et Mme Vallée d'ajouter: "Nous reprendrons le dialogue lorsque le ministère des Institutions financières sera disposé à étudier le fond réel du problème, c'est-à-dire l'utilisation foncièrement malhonnête des enfants comme media publicitaires auprès des consommateurs."

Mme Vallée a rappelé que les gens qui s'élèvent contre la publicité destinée aux enfants désirent l'abolition de cette publicité car les enfants n'ont aucun pouvoir d'achat.

"La publicité pour enfants est du sadisme, on joue avec l'imagination des enfants, avec leur sensibilité... Les enfants deviennent alors des victimes. Ils rêvent, ils s'illusionnent et, si leurs parents ne sont pas en mesure de leur offrir ceci ou cela, il y a frustration... De toute façon, l'enfant choisit bien plus le commercial que le jouet qui y est présenté."

Selon Mme Vallée, il est nocif de faire de la publicité directe pour les enfants. Ces derniers pourront connaître la publicité via leurs parents, amis, voisins. De plus, par les messages qui s'adressent aux adultes, l'enfant peut prendre contact avec la publicité, mais il n'est pas lui-même impliqué, on ne touche pas à son monde, il en est donc moins perturbé.

Pour terminer, Mme Vallée a souligné qu'il faudrait avoir les moyens pour éduquer le consommateur.

vo
tre
méd
ecin
vous
parle



La lutte aux virus

Des milliers de médicaments contre les virus furent mis à l'essai dans les labora-

toires, et on n'en garda que quelques-uns; parmi ceux-là, notons l'amantadine pour contre l'influenza, l'idoxuridine pour l'herpès oculaire, et le methisazone pour freiner la croissance du virus de la vérole. Des essais visant à préciser l'efficacité de l'interféron se poursuivent, mais les résultats ne permettent pas encore son usage régulier.

D'après la revue Medical Tribune, les Soviétiques auraient un produit, l'oxolin, qui serait efficace contre la grippe. On l'introduit dans les narines plusieurs fois par jour; ces gouttes soulagent ceux qui souffrent de symptômes catarrhaux. Ce produit sous forme d'onguent est efficace pour lutter contre cer-

taines infections virales de la peau et de la cornée.

Ce qui nous intéresse surtout, c'est son succès face au zona, feux sauvages, désordres d'origine virale.

Les virus peuvent vivre et se multiplier seulement à l'intérieur d'une cellule. Ils mangent les protéines, blocs de soutien de la cellule, et les remèdes ci-haut mentionnés doivent traverser la membrane cellulaire pour arrêter la multiplication des virus. Trop souvent, le métabolisme de la cellule est perturbé et celle-ci devient toxique. Plusieurs agents antiviraux sont efficaces en laboratoire, mais, lorsqu'appliqués aux humains, ils n'interviennent pas au niveau des symptômes; mais nous sa-

vons que pour être efficaces, ces médicaments doivent être administrés au tout début de la maladie.

L'amantadine doit être utilisée de façon prophylactique seulement pour contre la grippe asiatique A 2. Ceci limite son usage à la lutte contre les épidémies de cette grippe.

Dans ces circonstances, le médecin peut prescrire un comprimé quotidien pour une durée pouvant aller jusqu'à 90 jours, ou jusqu'à ce que l'épidémie disparaisse.

Sur ce point, ce médicament est en concurrence avec le vaccin anti-grippe, mais le vaccin offre une protection contre un plus grand nombre de virus de grippe.



Pour une championne

On peut être championne de ski et viser à l'élégance sur les pentes. Judy Crawford, de Toronto, membre de l'équipe canadienne de ski, porte ici des costumes dessinés pour être pratiques et seyants. Un blouson de molleton sur un pantalon classique, et un ensemble deux-pièces, blouson long et pantalon en quadrillé multicolore.

Soyez au diapason pour les soirs de fête

Avec une jupe racée ou un élégant pantalon palazzo... accompagné d'une blouse élégante

Tailles 38 à 44

Tous les modèles en maille double polyester noire.

a) Jupe droite, entièrement doublée. Tailles 38 à 44 \$22

b) Jupe de ligne A, fermée par des boutons, entièrement doublée. Tailles 38 à 44 \$22

c) Pantalon palazzo, taille élastisée. Tailles 38 à 44 \$24.98

Quel ravissant cadeau de Noël

Pennington's

Élégance pour les GRANDES tailles

Place Ville Marie
Centre Commercial Dorval
Galerias D'Anjou

VISITEZ NOS NOUVEAUX MAGASINS
AU CENTRE D'ACHATS LAVAL ET A
LA PLAZA ALEXIS NIHON



Une fourrure Labelle...
Toutes les femmes en rêvent pour les Fêtes!
... et les hommes apprécient la qualité et les prix raisonnables



OUVERT TOUS LES SOIRS
JUSQU'À 9 HEURES
DU 12 DÉCEMBRE AU 23 DÉCEMBRE
INCLUS.

LABELLE
FOURRURE
JEAN LABELLE, Prop.

RENARD

- Renard roux \$495
- Renard roux peaux horizontales \$695
- Renard bleu \$900
- Renard bleu, jupe travaillée pyramide \$995
- Renard teint lynx travaillé horizontal \$1295

LYNX

- Lynx canadien ou chat lynx \$595
- Lynx canadien \$695
- Lynx canadien \$995

CHAT SAUVAGE

- Chat sauvage argenté \$450
- Chat sauvage argenté \$550
- Chat sauvage à peaux descendues \$695
- Chat sauvage peaux pleines garni de renard \$595
- Chat sauvage peaux descendues garni de renard \$650

VISON CHINOIS

- Vison chinois, teint brun garni de lynx \$695
- Vison chinois naturel garni de renard roux \$595
- Vison chinois naturel garni, peaux choisies \$695

CASTOR

- Castor garni de vison pastel \$695
- Castor garni de renard bleu \$695
- Castor réserve du Québec garni de renard "Snow top" \$995

SWAKARA

- Swakara modèle courtier garni de renard \$595
- Borego Broadtail garni de renard argenté \$595
- Borego teint beige garni bébé ocelot \$625

PALETOTS POUR HOMMES

- Nutria naturel \$475
- Chat sauvage naturel \$595
- Rat musqué \$495
- Loutre naturelle \$1700
- Castor naturel \$900

Fourrures variées

- Loup \$595
- Castor teint huitre garni de renard teint lynx \$1095
- Seal d'Alaska garni de chinchilla \$1295
- Fitch garni de renard \$1325
- Nutria naturel beige garni de loutre haute qualité \$1800

VISON

- Vison dark ranch, à peaux descendues \$995
- Vison perle, horizontal \$795
- Vison pastel, horizontal \$895
- Vison pastel, semi-descendues \$995
- Vison pastel, toutes les grandeurs \$1295
- Vison demi-buff \$1495
- Vison homo peaux pleines \$995
- Vison "Brown Cross" peaux pleines \$995
- Vison pastel garni de renard teint lynx \$995
- Pattes de vison garni de renard teint miel \$995

Vison Homo Shadow modèle 3/4 \$1600

Vison lavande (femelles) \$1995

Vison perle, garni de renard bleu \$1095

RAT MUSQUÉ

Rat musqué "Pant Coat" \$350

Rat musqué naturel garni de renard bleu \$495

Rat musqué avec cape amovible et renard \$495

Rat musqué naturel travaillé diamant, garni de renard \$595

Rat musqué Jersey garni de renard \$695

Rat musqué travaillé diamant, panier, pyramide, etc., dans les différentes catégories.

LE PLUS IMPORTANT MARCHAND
DE FOURRURES AU CANADA

• PAIEMENTS FACILES • PLAN BUDGÉTAIRE • MISE DE CÔTÉ

6570 rue SAINT-HUBERT près BEAUBIEN
276-3701



La publicité destinée aux enfants: les parents n'ont pas été consultés

par Madeleine BERTHAULT
Loin de satisfaire tout le monde, la nouvelle loi régissant la publicité qui s'adresse aux enfants cause même des remous parmi les représentants des parents au "Comité de la publicité destinée aux enfants", car cette loi, "qui semblait être un premier pas

vers l'abolition totale de la publicité pour enfants, est un règlement définitif".
C'est ce qu'a déclaré Mme Marie Vallée, en annonçant officiellement sa démission du Comité.
Ce Comité, selon Mme Vallée, n'a qu'un rôle "strict" qui consiste à "juger de la conformité d'une annonce ou

d'un projet d'annonce avec les règlements existants". Et elle ajoute: "Je crois que quiconque sait lire, voir et entendre peut remplir ce rôle adéquatement; ma présence n'y est nullement nécessaire."
D'autre part, Mme Vallée s'est élevée contre le fait que les représentants publicitaires

aient été "réellement les seuls à être consultés, avant et pendant la rédaction des nouveaux règlements". En effet, a-t-elle précisé, "le mouvement que je représente, les parents, les consommateurs québécois, non seulement n'ont pas été consultés, mais il n'y a eu que quelques jours entre l'annonce dans les journaux du projet de règlement et la session de la Commission parlementaire qui devait étudier les mémoires".

Malgré cela, les parents ont présenté un mémoire "mais la Commission parlementaire n'a retenu aucune de nos suggestions".
Et Mme Vallée d'ajouter: "Nous reprendrons le dialogue lorsque le ministère des Institutions financières sera disposé à étudier le fond réel du problème, c'est-à-dire l'utilisation foncièrement malhonnête des enfants comme media publicitaires auprès des consommateurs."

Mme Vallée a rappelé que les gens qui s'élèvent contre la publicité destinée aux enfants désirent l'abolition de cette publicité car les enfants n'ont aucun pouvoir d'achat.
"La publicité pour enfants est du sadisme, on joue avec l'imagination des enfants, avec leur sensibilité... Les enfants deviennent alors des victimes. Ils rêvent, ils s'illusionnent et, si leurs parents ne sont pas en mesure de leur offrir ceci ou cela, il y a frustration... De toute façon, l'enfant choisit bien plus le commercial que le jouet qui y est présenté."

Selon Mme Vallée, il est nocif de faire de la publicité directe pour les enfants. Ces derniers pourront connaître la publicité via leurs parents, amis, voisins. De plus, par les messages qui s'adressent aux adultes, l'enfant peut prendre contact avec la publicité, mais il n'est pas lui-même impliqué, on ne touche pas à son monde, il en est donc moins perturbé.
Pour terminer, Mme Vallée a souligné qu'il faudrait avoir les moyens pour éduquer le consommateur.

vo
m
v
p

La lutte aux virus
Des milliers de médicaments contre les virus furent mis à l'essai dans les labora-

toires, et on n'en garda que quelques-uns; parmi ceux-là, notons l'amantadine pour contrer l'influenza, l'idoxuridine pour l'herpès oculaire, et le methisazone pour freiner la croissance du virus de la vérole. Des essais visant à préciser l'efficacité de l'interferon se poursuivent, mais les résultats ne permettent pas encore son usage régulier.
D'après la revue Medical Tribune, les Soviétiques auraient un produit, l'oxolin, qui serait efficace contre la grippe. On l'introduit dans les narines plusieurs fois par jour; ces gouttes soulagent ceux qui souffrent de symptômes catharraux. Ce produit sous forme d'onguent est efficace pour lutter contre cer-

taines infections virales de la peau et de la cornée.
Ce qui nous intéresse surtout, c'est son succès face au zona, feux sauvages, désordres d'origine virale.
Les virus peuvent vivre et se multiplier seulement à l'intérieur d'une cellule. Ils mangent les protéines, blocs de soutien de la cellule, et les remèdes ci-haut mentionnés doivent traverser la membrane cellulaire pour arrêter la multiplication des virus. Trop souvent, le métabolisme de la cellule est perturbé et celle-ci devient toxique. Plusieurs agents anti-virus sont efficaces en laboratoire, mais, lorsqu'appliqués aux humains, ils n'interviennent pas au niveau des symptômes; mais nous sa-

vons que pour être efficaces, ces médicaments doivent être administrés au tout début de la maladie.
L'amantadine doit être utilisée de façon prophylactique seulement pour contrer la grippe asiatique A 2. Ceci limite son usage à la lutte contre les épidémies de cette grippe.
Dans ces circonstances, le médecin peut prescrire un comprimé quotidien pour une durée pouvant aller jusqu'à 90 jours, ou jusqu'à ce que l'épidémie disparaisse.
Sur ce point, ce médicament est en concurrence avec le vaccin anti-grippe, mais le vaccin offre une protection contre un plus grand nombre de virus de grippe.



Pour une championne

On peut être championne de ski et viser à l'élégance sur les pentes. Judy Crawford, de Toronto, membre de l'équipe canadienne de ski, porte ici des costumes dessinés pour être pratiques et seyants. Un blouson de molleton sur un pantalon classique, et un ensemble deux-pièces, blouson long et pantalon en quadrillé multicolore.

Soyez au diapason pour les soirs de fête

Avec une jupe racée ou un élégant pantalon palazzo... accompagné d'une blouse élégante

- Tailles 38 à 44
Tous les modèles en maille double polyester noire.
a) Jupe droite, entièrement doublée. Tailles 38 à 44 \$22
b) Jupe de ligne A, fermée par des boutons, entièrement doublée. Tailles 38 à 44 \$22
c) Pantalon palazzo, taille élastisée. Tailles 38 à 44 \$24.98

Quel ravissant cadeau de Noël

Pennington's

Élégance pour les GRANDES tailles
Place Ville Marie
Centre Commercial Dorval
Galerias D'Anjou



Une fourrure Labelle...
Toutes les femmes en rêvent pour les Fêtes!
...et les hommes apprécient la qualité et les prix raisonnables



OUVERT TOUS LES SOIRS
JUSQU'À 9 HEURES
DU 12 DÉCEMBRE AU 23 DÉCEMBRE INCLUS.

LABELLE
FOURRURE
JEAN LABELLE, Prop.

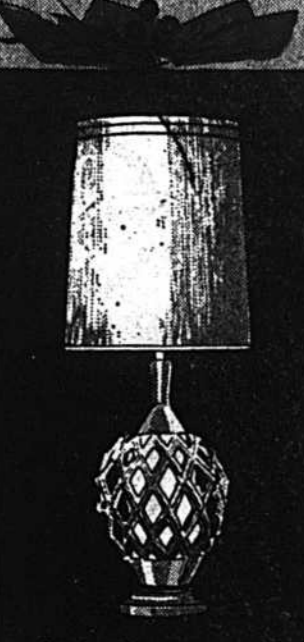
- | | |
|---|---|
| RENARD | CASTOR |
| Renard roux \$495 | Castor garni de vison pastel \$695 |
| Renard roux peaux horizontales \$695 | Castor garni de renard bleu \$695 |
| Renard bleu \$900 | Castor réserve du Québec garni de renard "Snow top" \$995 |
| Renard bleu, jupe travaillée pyramide \$995 | |
| Renard teint lynx travaillé horizontal \$1295 | SWAKARA |
| | Swakara modèle coureur garni de renard \$595 |
| LYNX | Borego Broadtail garni de renard argenté \$595 |
| Lynx canadien ou chat lynx \$595 | Borego teint beige garni bébé ocelot \$625 |
| Lynx canadien \$695 | |
| Lynx canadien \$995 | PALETOTS POUR HOMMES |
| | Nutria naturel \$475 |
| CHAT SAUVAGE | Chat sauvage naturel \$595 |
| Chat sauvage argenté \$450 | Rat musqué \$495 |
| Chat sauvage argenté \$550 | Loutre naturelle \$1700 |
| Chat sauvage à peaux descendues \$695 | Castor naturel \$900 |
| Chat sauvage peaux pleines garni de renard \$595 | |
| Chat sauvage peaux descendues garni de renard \$650 | Fourrures variées |
| | Loup \$595 |
| VISON CHINOIS | Castor teint huitre garni de renard teint lynx \$1095 |
| Vison chinois, teint brun garni de lynx \$695 | Seal d'Alaska garni de chinchilla \$1295 |
| Vison chinois naturel garni de renard roux \$595 | Fitch garni de renard \$1325 |
| Vison chinois naturel garni, peaux choisies \$695 | Nutria naturel beige garni de loutre haute qualité \$1800 |

- | | |
|--|--|
| VISON | Vison Homo Shadow modèle 3/4 \$1600 |
| Vison dark ranch, à peaux descendues \$995 | Vison lavande (femelles) \$1995 |
| Vison perle, horizontal \$795 | Vison perlé, garni de renard bleu \$1095 |
| Vison pastel, horizontal \$895 | |
| Vison pastel, semi-descendues \$995 | RAT MUSQUÉ |
| Vison pastel, toutes les grandeurs \$1295 | Rat musqué "Pant Coat" \$350 |
| Vison demi-buff \$1495 | Rat musqué naturel garni de renard bleu \$495 |
| Vison homo peaux pleines \$995 | Rat musqué avec cape amovible et renard \$495 |
| Vison "Brown Cross" peaux pleines \$995 | Rat musqué naturel travaillé diamant, garni de renard \$595 |
| Vison pastel garni de renard teint lynx \$995 | Rat musqué Jersey garni de renard \$695 |
| Pattes de vison garni de renard teint miel \$995 | Rat musqué travaillé diamant, panier, pyramide, etc., dans les différentes catégories. |

LE PLUS IMPORTANT MARCHAND DE FOURRURES AU CANADA
• PAIEMENTS FACILES • PLAN BUDGÉTAIRE • MISE DE CÔTÉ

6570 rue SAINT-HUBERT près BEAUBIEN
276-3701

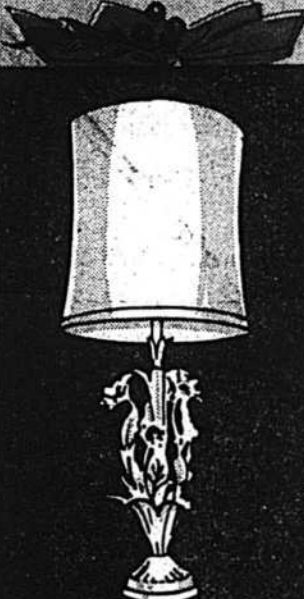




No. SL-1618. Grosse lampe en céramique de table imitant le bambou. Hauteur 48". Trois intensités et lumière dans la base. Tors de vert et olive. Prix de liste \$240. Prix LDG \$120.



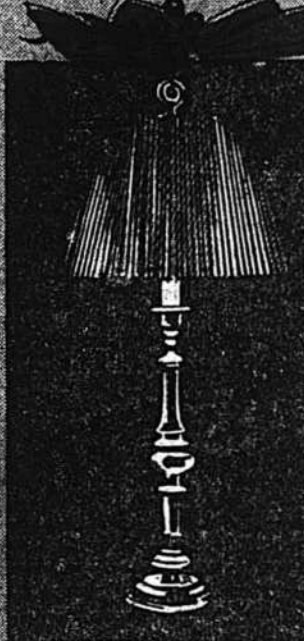
No. AK-04140. Base et abat-jour en verre double de haute qualité. Tout orange, ou base orange et abat-jour blanc. Accents argent. Hauteur 21 1/2". diamètre 15 1/2". Prix de liste \$257.00. Prix LDG \$128.50.



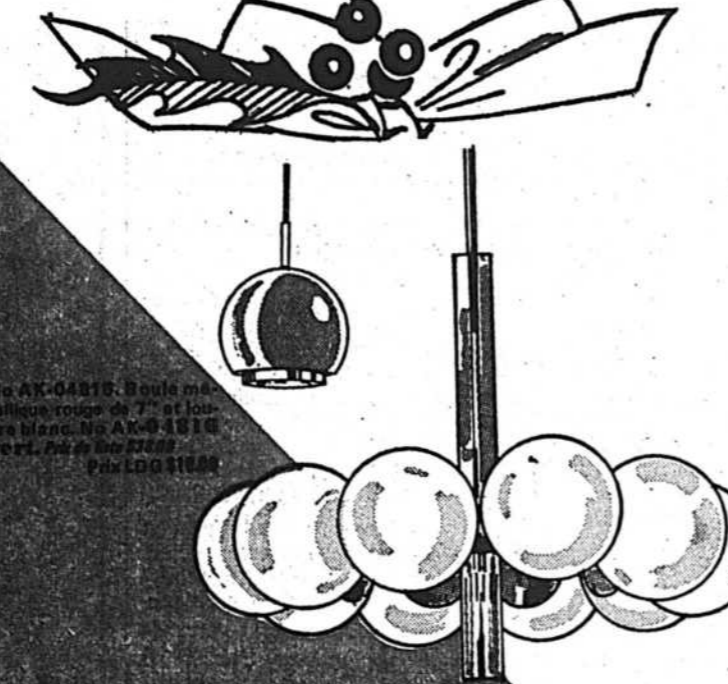
No. FS-7256. Gerbe de fleurs multicolores surmontée d'un abat-jour de soie blanc, pour égayer votre foyer. Hauteur 37". Prix de liste \$186.00. Prix LDG \$93.00.



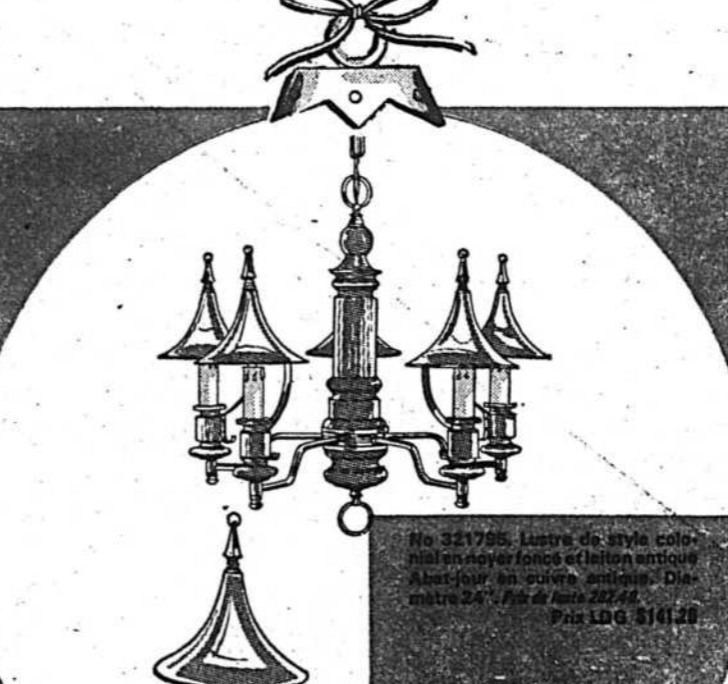
No. AK-04145. Lampe de table avec base de verre double et abat-jour reluisant. Accents argent. Couleurs tangerine. Hauteur 25 1/2". diamètre 13". Prix de liste \$145.00. Prix LDG \$73.00.



No. WD-4503. Lampe sobre et moderne à la fois. Fini argent avec abat-jour chromé. Hauteur 39". Prix de liste \$231.60. Prix LDG \$115.80.



No. AK-04871. Colonne de métal orange ou vert entourée de huit boules en verre blanc satiné. Hauteur 45 1/2". diamètre 20 1/2". Prix de liste \$315.00. Prix LDG \$117.60.



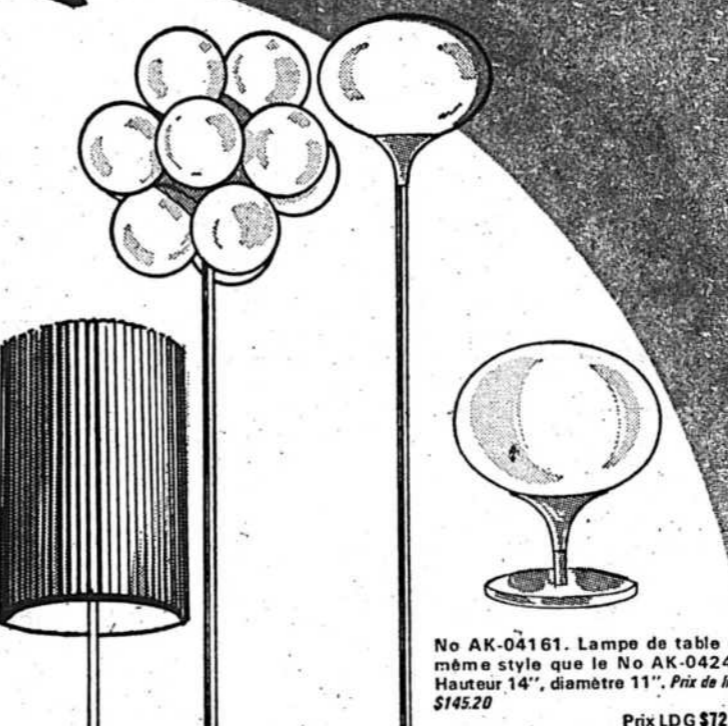
No. 321785. Lustre de style colonial en fer foncé et laiton antique. Abat-jour en cuivre antique. Diamètre 24". Prix de liste \$274.00. Prix LDG \$141.20.

No. 321785. Applique de la famille du platondier. Prix de liste \$48.00. Prix LDG \$24.00.



Lampe Collège de Litholier. Authentique lampe collégiale construite suivant les normes de l'Association des Ingénieurs en Éclairage du Canada et portant l'étiquette telle que recommandée par l'Hydro-Québec. Choix de couleurs. Amouleur inclus. Prix de liste \$23.95. Prix LDG \$15.90.

Suggestions lumineuses POUR VOS CADEAUX DE NOËL

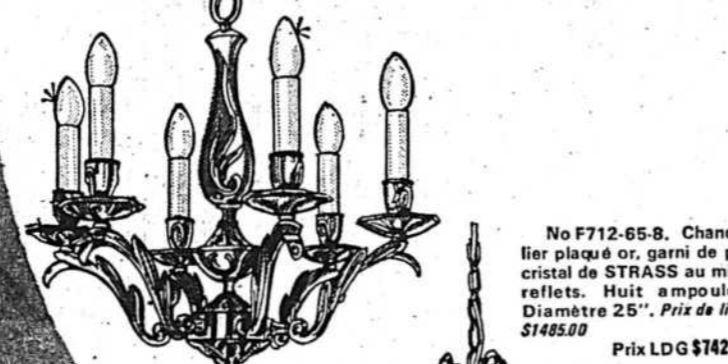


No. AK-04161. Lampe de table du même style que le No. AK-04246. Hauteur 14", diamètre 11". Prix de liste \$145.20. Prix LDG \$72.60.

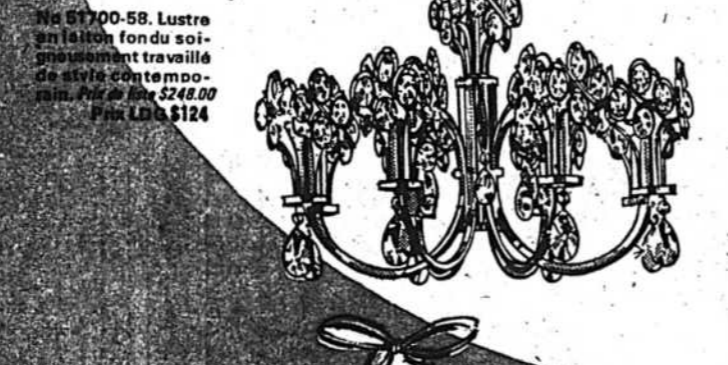
No. AK-04246. Autre modèle de plancher sobre et élégant. Globe en verre blanc mat. Prix de liste \$145.20. Prix LDG \$72.60.

No. AK-04256. Modèle de plancher exclusif. Pied de base en bois supportant douze boules de verre blanc satiné. Hauteur 52", diamètre 15". Prix de liste \$222.00. Prix LDG \$111.00.

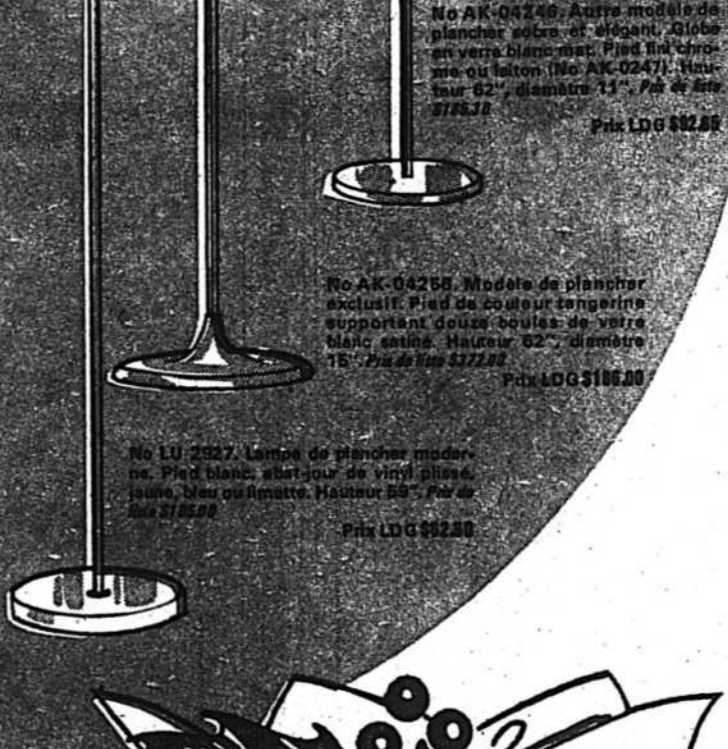
No. LU-2873. Lampe de table moderne. Pied blanc, abat-jour en vinyle plissé, jaune, bleu ou limette. Hauteur 28". Prix de liste \$129.00. Prix LDG \$64.50.



No. F712-65-8. Chandelier plaqué or, garni de pur cristal de STRASS au mille reflets. Huit ampoules. Diamètre 25". Prix de liste \$1485.00. Prix LDG \$742.50.



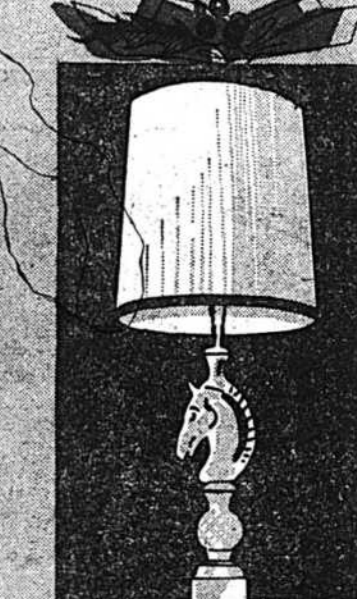
No. 51700-58. Lustre en laiton foncé soigneusement travaillé de style contemporain. Prix de liste \$246.00. Prix LDG \$124.



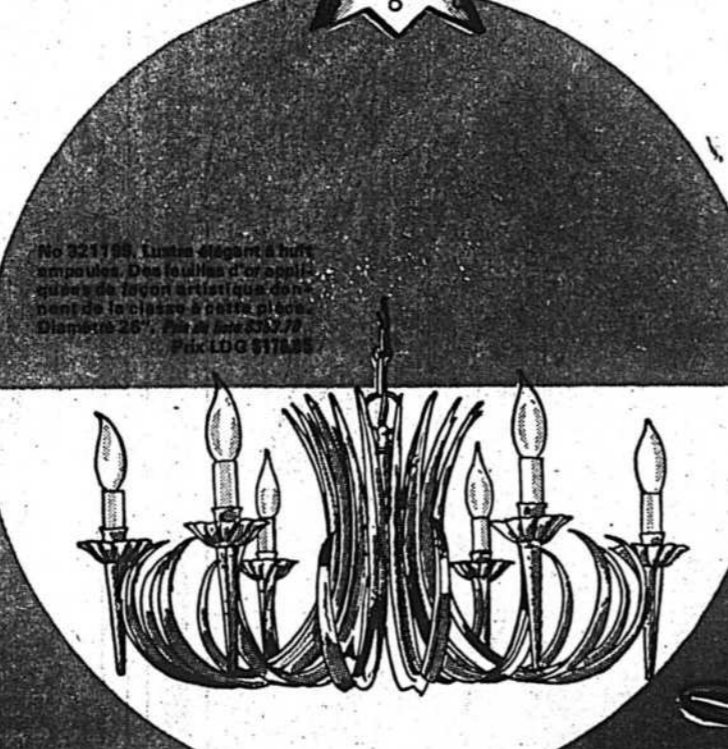
No. LU-2327. Lampe de plancher moderne. Pied blanc, abat-jour en vinyle plissé, jaune, bleu ou limette. Hauteur 55". Prix de liste \$185.00. Prix LDG \$92.50.



LU-2873. Base blanche, abat-jour en vinyle plissé, jaune, bleu ou limette. Hauteur 28". Prix de liste \$129.00. Prix LDG \$64.50.



No. FS-7247. Magnifique tête de cheval en abat-jour de couleur verte. Abat-jour blanc avec gallon vert. Hauteur 43". Prix de liste \$306.00. Prix LDG \$153.00.



No. 321786. Lustre élégant à huit ampoules. Des feuilles d'or et argent de travail artistique surmontent les boules à motifs. Diamètre 26". Prix de liste \$277.00. Prix LDG \$138.50.



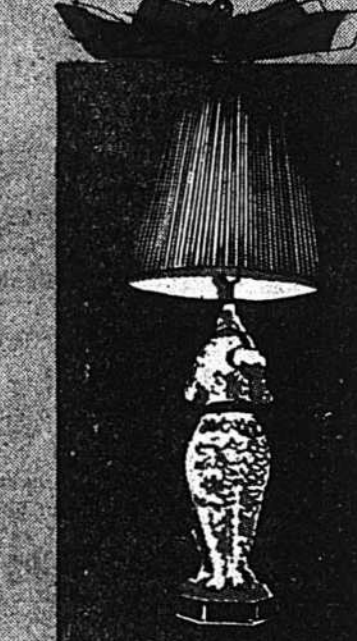
No. HT-1613. Petite lampe géométrique tout indiquée au dessus du bar, dans la cuisine, dans l'entrée, etc. 7 ampoules vertes et beige. Diamètre 10". Prix de liste \$220.00. Prix LDG \$110.00.



No. LFT-1227. Tulipes rouges, blanches et bleues sur fond beige. Bordure verte. Diamètre 22". Prix de liste \$86.00. Prix LDG \$43.00.



No. WD-3626. Modèle original. Thérière au fini argent surmontée d'un abat-jour noir mat. Hauteur 18". Prix de liste \$56.70. Prix LDG \$28.35.



No. PC4147-A. Modèle très original. Caniche blanc surmonté d'un abat-jour de vinyle plissé. Hauteur 46". Prix de liste \$239.70. Prix LDG \$119.85.

Le plus GRAND CENTRE D'ÉCLAIRAGE au Canada

LDG

C.

2955 est. rue BELLANGÉ, Montréal

728-9241

ouvert de 10h à 6h, tous les jours, sauf le dimanche et le jour de Noël.

vendredi. Samedi, jusqu'à 5 hres

Trois séances aujourd'hui entre Américains et Nord-Vietnamiens Les négociateurs pressent le pas à Paris

PARIS (UPI, AFP) — Les négociations de paix entre Américains et Nord-Vietnamiens ont connu, aujourd'hui, leur journée la plus active. Fait sans précédent, trois réunions ont été tenues à des niveaux différents et dans des lieux séparés.

Les chefs des délégations américaine et nord-vietnamienne à la conférence de Paris, MM. William Porter et Xuan Thuy, se sont rencontrés dans un hôtel de Neuilly où ont déjà eu lieu plusieurs entretiens entre MM. Henry Kissinger et Lê Duc Tho. M. Porter était accompagné de M. William Sullivan, sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires asiatiques; M. Thuy, du vice-ministre nord-vietnamien des Affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach.

En même temps, s'est ouverte dans une villa de Choisy-le-Roi, où réside la délégation nord-vietnamienne, une réunion à l'échelon des conseillers. Les Etats-Unis y avaient délégués deux adjoints de M. Kissinger, MM. John Negroponce et Winston Lord.

M. Kissinger s'est rendu inopinément à la réunion Porter-Thuy et y est demeuré une heure. Les conseillers qui avaient conféré à Choisy-le-Roi l'ont rejoint plus tard et ont assisté aux dernières minutes de l'entretien qui a duré quatre heures et quart.

Par la suite, M. Kissinger a entrepris avec M. Lê Duc Tho une nou-

velle séance de négociations à Gif-sur-Yvette. Hier, les deux principaux responsables des pourparlers secrets avaient discuté pendant plus de quatre heures et demie avant de se séparer sur une chaleureuse poignée de main.

L'accélération du rythme des négociations donne à penser que des progrès ont été enregistrés. Si les conseillers se réunissent, dit-on, c'est qu'il y a quelque chose de nouveau à examiner et si les rencontres se multiplient à divers paliers, c'est qu'on est sorti des généralités et que des problèmes très concrets doivent être discutés.

En outre, l'optimisme dont les Américains n'ont cessé de faire preuve est devenu contagieux. Pour la première

fois, il a gagné le camp des amis d'Hanoi et du GRP. A Pékin, M. Chou En-lai a évoqué la possibilité d'un accord de paix d'ici deux ou trois jours. Le premier ministre chinois, dont la prudence est une des principales qualités, ne se serait pas exprimé ainsi s'il n'avait pas en mains certaines données concrètes.

Dans l'autre camp, on parle ouvertement pour la première fois à Saigon d'une solution de compromis en ce qui concerne la question des troupes vietnamiennes au Sud-Vietnam, ce qui donne à penser que le président Thieu n'exige plus le retrait immédiat des forces nord-vietnamiennes, qu'il évalue à 300,000 hommes. Ce compromis interviendrait par le biais de la procé-

ture de démobilisation partielle des forces vietnamiennes adverses, dont les modalités seraient d'avantage précisées.

A Washington, tout en évitant un démenti formel, on écarte les informations négatives non fondées de certains journaux américains, et on laisse entendre que la négociation progresse.

Enfin, le président Richard Nixon rencontrerait le président Nguyen Van Thieu du Sud-Vietnam, apprend-on de source informée.

La Maison Blanche continue à affirmer que M. Nixon n'envisage pas pour le moment de rencontrer le président Thieu. Mais, selon d'autres sources, une telle rencontre aurait

lieu, probablement dans l'île de Guam, peu de temps après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu au Vietnam, si les négociations actuelles en cours à Paris aboutissent à un accord.

Le président Thieu aurait souhaité s'entretenir avec le président Nixon avant la conclusion d'un accord pour exposer lui-même ses objections au règlement négocié par les Américains. Selon des informations qui n'ont jamais été confirmées officiellement, il en aurait fait la demande par l'intermédiaire de son conseiller, M. Nguyen Phu Duc, qu'il envoya à Washington en émissaire à la fin du mois dernier.

L'internement administratif est aboli en Ulster

LONDRES (AFP) — L'internement administratif en Ulster — tel qu'il a été appliqué depuis le 9 août 1971 — a été officiellement aboli hier soir.

La Chambre des Communes a en effet approuvé par 179 voix contre 32 un nouveau décret sur la détention des terroristes en Irlande du Nord qui remplace l'internement.

Selon ce décret et conformément à la procédure d'urgence existant dans la province, toute personne soupçonnée d'actes de terrorisme ou d'appartenance à une organisation terroriste pourra être détenue pendant 28 jours au maximum avant d'être déferée devant l'un des trois commissaires nommés le 6 novembre dernier par M. William Whitelaw, secrétaire d'Etat pour l'Ulster. Ces commissaires pourront ordonner la libération de ces suspects ou les traduire devant un tribunal spécial créé également le 6 novembre dernier par M. Whitelaw.

Les trois commissaires seront en outre en mesure de décider de la libération des internés actuels qui seront tous déferés devant eux. Les pouvoirs de ces commissaires restent cependant extraordinaires, car ils pourront accepter de simples déclarations écrites comme preuves, qui seraient inadmissibles devant un tribunal ordinaire.

L'internement administratif, qui avait été introduit par le gouvernement de Belfast en 1971 avait précipité la violence dans la province: 63 morts entre 1969, début des troubles, et août 1971.

Dans le but de faire opposition à la campagne entreprise par les terroristes pour empêcher la population de magasiner à l'occasion de Noël, le gouvernement britannique annonce, aujourd'hui, qu'il accorde une aide de 1 million de livres sterling, soit environ \$2.4 millions, aux entreprises et magasins de l'Irlande du Nord.

Les autorités britanniques cherchent aussi, par cette assistance financière, à éviter la disparition de 10,000 emplois menacés par un commerce languissant et des locaux endommagés par les bombes.

Un porte-parole des marchands de Belfast a révélé que le chiffre d'affaires de cette année est inférieur de 30 p. 100 à celui de l'an dernier. Il a indiqué, par ailleurs, que l'aide pécuniaire de Londres arrive fort à propos. "Sans cette assistance nous aurions été forcés de congédier du personnel."

Réunion des chefs militaires arabes

LE CAIRE (UPI) — Les chefs d'état-major des armées de 18 pays arabes et un représentant palestinien se sont réunis aujourd'hui au Caire pour mettre au point un plan commun d'action militaire contre Israël, annonce l'agence du Moyen-Orient. Ce plan sera soumis à la réunion du conseil de défense de la Ligue arabe qui aura lieu en janvier.

Le gel des prix et des salaires sera prolongé aux USA après le 30 avril

WASHINGTON — Les Américains devront continuer à se serrer la ceinture pendant quelque temps.

C'est ce qui ressort d'une déclaration du secrétaire au Trésor, M. George Shultz, qui a fait savoir hier que le président demandera au Congrès de maintenir le "gel" des prix, des salaires et des loyers après le 30 avril prochain, date prévue pour son expiration.

De plus, selon M. Shultz, M. Nixon a décidé de geler les salaires des cadres de l'administration fédérale, du Congrès et des tribunaux et aussi de réduire "de façon très substantielle" son propre personnel.

Enfin, il n'y aura aucun embauchage ou aucune promotion jusqu'à ce que le Congrès ait été saisi d'un nouveau budget, en janvier, et les dépenses fédérales seront maintenues à \$250 milliards au cours du présent exercice financier.

M. Shultz dit que ces décisions présidentielles sont "interdépendantes et



161éphoto PA

Reprise du pont aérien Cuba-USA

Le pont aérien entre Cuba et les Etats-Unis s'est ouvert, hier matin, après une suspension de sept mois, avec l'arrivée, à Miami, de 85 réfugiés, à qui le gouvernement cubain a permis de quitter le pays pour s'établir sur le territoire américain. Ce "vol de la liberté", le premier de 40 qui s'étaleront sur les deux prochains mois, à raison de cinq vols quotidiens par semaine, se composait de 33 hommes et 47 femmes, pour la plupart âgés de plus de 50 ans, ainsi que de 5 enfants.

ONU: le débat sur le terrorisme est renvoyé à l'année prochaine

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — La commission juridique de l'Assemblée générale a chargé hier un comité de 40 membres d'étudier, à l'intention de la prochaine session de l'Assemblée, les positions des Etats sur le terrorisme international. Se prononçant sur un texte préparé par 16 pays du Tiers-Monde, elle a pris sa décision par 76 voix contre 34 et 16 abstentions.

La plupart des pays d'Afrique et d'Asie, de même que les pays socialistes, ont voté pour. Les pays du Tiers-Monde ont estimé qu'avant de condamner le terrorisme, il importait de le définir; il importait aussi de préserver le droit des peuples opprimés à lutter pour leur émancipation. La plupart des pays occidentaux et un certain nombre de pays latino-américains se sont opposés, faisant valoir que le nouveau comité risquait de discuter sans conclure, alors qu'il fallait agir vite.

La résolution adoptée réaffirme le droit inaliénable à l'indépendance de tous les peuples soumis à des régimes coloniaux et racistes et à d'autres for-

mes de domination étrangère. Elle condamne le terrorisme des régimes coloniaux racistes qui privent les peuples de leur droit à l'autodétermination.

Le texte adopté invite les Etats à adhérer aux conventions existantes sur le terrorisme et à prendre toutes les mesures appropriées au niveau national pour éliminer le problème. Les Etats sont aussi invités à chercher des solutions qui permettent d'éliminer les causes sous-jacentes de la violence.

Deux propositions émanant d'une des Etats-Unis l'autre de pays occidentaux et latino-américains, et prévoyant toutes deux l'élaboration d'une convention contre le terrorisme international, n'ont pas été retenues. Selon de nombreux pays du Tiers-monde, ces propositions ne défendaient pas suffisamment les droits des peuples opprimés.

Plusieurs délégations, dont celle de la France, qui s'est abstenue, ont expliqué après le vote qu'elles n'avaient pu appuyer le projet présenté par le Tiers-monde, parce qu'il ne contenait aucune mesure concrète pour mettre fin au terrorisme international.

complémentaires et reflètent la volonté du président de combattre l'inflation le plus rigoureusement possible.

La durée de la prochaine phase du contrôle des prix, des salaires et des loyers reste indéterminée, pour l'instant, mais monsieur Shultz a souligné que cette question donnera lieu à "des consultations suivies" avec les syndicats, le Congrès, les consommateurs et ceux qui dirigent le programme de stabilisation de l'économie.

Le gel de l'embauchage des cadres administratifs, dont les postes commandent actuellement des salaires de \$36,000 à \$60,000, doit durer au moins jusqu'à la fin de janvier. Les salaires eux-mêmes seront gelés durant toute l'année prochaine.

Des amendements seront apportés prochainement au programme de contrôle des prix et des salaires mais M. Shultz a rejeté la possibilité d'un retour au libre arbitre de chacun en matière de prix et de salaires.

Le bruit court que le nombre de compagnies et de syndicats assujettis au contrôle sera sensiblement réduit et que seules les grandes sociétés, dont le chiffre d'affaires annuel est de \$100 millions ou plus, doivent encore se conformer aux normes relatives aux prix.

Les loyers

Le contrôle des loyers pourrait être également aboli. Pour ce qui est du contrôle des prix, on fait remarquer que si les grandes sociétés ne peuvent hausser leurs prix, dans la plupart des industries, les petites ne le peuvent pas, non plus sans risquer de réduire leur chiffre d'affaires.

Par ailleurs, si on libère également du contrôle des prix les grands magasins de détail, comme les magasins à rayons et les super-marchés, il est peu probable que l'inflation progresse plus rapidement que de coutume, attendu que ces magasins se livrent une forte concurrence. Il en va de même pour les loyers.

Washington affirme que sa politique reste inchangée à l'égard de Cuba

WASHINGTON (AFP) — Réagissant aux spéculations selon lesquelles l'actuelle négociation américano-cubaine sur la piraterie aérienne et maritime conduirait à une amélioration progressive des relations diplomatiques entre Washington et La Havane, la Maison Blanche a réaffirmé hier que la politique américaine à l'égard du régime de M. Fidel Castro demeure inchangée.

M. Ronald Ziegler, porte-parole du président Nixon, a déclaré: il n'y a aucun changement dans la politique des Etats-Unis à l'égard de Cuba et il n'existe, à l'heure actuelle, aucune perspective de changement.

M. Ziegler a rappelé que le président Nixon avait lui-même défini cette politique à plusieurs reprises en soulignant qu'elle ne sera modifiée que lorsque le gouvernement de La Havane aura changé sa politique et qu'il aura renoncé ouvertement à promouvoir la révolution à travers l'Amérique latine. M. Ziegler a clairement laissé entendre que la politique cubaine à l'égard des Etats-Unis n'a pas été modifiée en dépit de l'ouverture des négociations qui se déroulent actuellement par l'intermédiaire de diplomates suisses en poste à La Havane et à Washington pour tenter d'apporter une solution au problème limité de la piraterie aérienne (dans

le sens Etats-Unis-Cuba) et maritime (dans le sens inverse) entre les deux pays, qui n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis le 3 janvier 1961.

Par ailleurs, le pont aérien entre Cuba et les Etats-Unis s'est ouvert hier matin avec l'arrivée à Miami d'un turbo-propulseur de la compagnie Eastern Airlines transportant 85 réfugiés cubains.

Les vols de la liberté avaient été suspendus en mai 1972, le gouvernement cubain ayant fait valoir que personne n'était plus sur la liste d'attente de ses ressortissants désirant gagner les Etats-Unis.

En débarquant à Miami hier matin, les réfugiés, pour la plupart âgés de plus de 50 ans et composés de 33 hommes, 47 femmes et cinq enfants, ont vigoureusement applaudi de concert en lançant à la ronde des merci beaucoup (Mushas Gracias).

Ce vol était le premier de 40 qui s'étaleront sur les deux mois à venir à raison de cinq vols quotidiens par semaine.

Les vols de la liberté, qui avaient été réguliers de 1965 à août 1971, s'étaient poursuivis sur une base irrégulière jusqu'en mai 1972.

La plupart des réfugiés cubains choisissent généralement de s'installer avec leur famille ou parents à Miami, la zone de plus forte concentration cu-

baine aux Etats-Unis, mais certains projettent de s'établir dans des villes aussi lointaines que Chicago ou New York.

Le vol d'hier a duré 45 minutes et provenait de Veradero, petite localité située à quelque 100 kilomètres (80 milles) à l'est de La Havane.

Enfin, le gouvernement américain n'envisage pas de renvoyer à Cuba les trois personnes qui se sont réfugiées aux Etats-Unis la semaine dernière apparemment après avoir déjoué par la force un bateau de pêche, apprend-on au département d'Etat.

M. Charles Bray, porte-parole du département, a déclaré hier que les trois hommes étaient encore détenus à la prison municipale de Miami Springs en attendant que les autorités de l'immigration complètent leur enquête. Deux marins-pêcheurs qui se trouvaient également à bord de l'embarcation saisie mercredi dernier alors qu'elle dérivait dans les eaux territoriales américaines, ont été remis en haute mer avec leur bateau aux autorités cubaines.

M. Bray s'est refusé à dire si l'asile politique serait accordée aux trois transfuges dont le cas risque de troubler le déroulement des négociations en cours entre les Etats-Unis et Cuba sur la prévention et la répression de la piraterie aérienne et maritime.

CENTRE du RASOIR électrique

GRATUIT ...

Remington

POUR DAMES
Rasoir pour toutes les exigences. 2 têtes de rasage. Tête de coupe mince pour les jambes. Rose ou gris à motif.
Prix suggéré \$21.95
\$18.95

AVEC L'ACHAT D'UN RASOIR NEUF

- 30 jours d'essai à partir de Noël
- 2 ans de service d'entretien
- Emballage cadeau
- Vaporisateur pour entretien des têtes
- Valeur \$1.29

COUTEAU PHILIPS DE LUXE NO 5229

Pour coupe parfaite. Boîtier compris ou avoué.
Prix sugg. \$32.95
NOTRE PRIX \$27.95

LE REMINGTON LEKTRO BLADE LB 29

Avec ou sans fil — Taille favoris escamotable — Sélecteur de coupe.
Prix sugg. \$44.95
\$34.95

MODELE LEKTRO BLADE 24

2 têtes de rasage, élégant étui.
Prix sugg. \$24.95
\$19.95

REMINGTON LEKTRO BLADE 26

Avec fil seulement.
Prix sugg. \$31.95
\$25.95

PHILISHAVE SPEEDFLEX HP 1123

Tête à bascule, 2 têtes flottantes pour jeunes et moins jeunes. A prix d'aubaine.
Prix sug. \$24.95
NOTRE PRIX \$18.95

TROUSSE DE BEAUTÉ PHILIPS

Modèle HP 2119
Le nouveau salon de beauté pour vous-même. 13 articles pour votre beauté — Accessoires de manucure, pédicure, etc. — Rasoir à double rasage. Il faut voir.
Prix sug. \$39.95
NOTRE PRIX \$29.95

PHILIPS PHILISHAVE à 3 têtes de luxe, modèle HP1118

Ce nouveau rasoir à 3 têtes vous permet réglages et rasage confortable. Nouveau taille-favos, étui de voyage.
Prix sug. \$39.95
NOTRE PRIX \$29.95

CENTRE du RASOIR électrique

4324, WELLINGTON (près Gordon) (Verdon 204) Tél. 761-5505

1241, PHILLIPS SQUARE (Face à Birks) Tél. 842-2921

774, BELANGER EST (près St-Hubert) Mt. Tél. 276-3266

4 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Plan de mise de cote

PLACE VERSAILLES (7275, Sherbrooke est) Tél. 354-1040

REPARATIONS RASOIRS ELECTRIQUES TOUTES MARQUES

601 Hommes demandés

ADJOINT ADMINISTRATIF
INSTITUT DE MÉDECINE ET
CHIRURGIE EXPÉRIMENTALES

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FONCTIONS: Prépare et administre le budget de l'institut; assume la gestion du personnel; le soutien (85 personnes); assiste le directeur dans plusieurs activités administratives; doit plus particulièrement dans la fonction du secrétaire; exécute toutes autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS: Détenteur d'un baccalauréat général ou spécialisé et formation universitaire en sciences administratives et comptables; souabilité; expérience en administration générale; connaissance parfaite du français et de l'anglais.

Salaires à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez communiquer avec
M. Maurice Pereira, I.M.C.E. **343-6386**

MÉCANICIENS DE MACHINERIE LOURDE

Doivent être expérimentés et bilingues

Communiquer avec
M. RAYMOND LAURIAULT
LAURION EQUIPEMENT LIMITÉE

2605, boulevard Pitfield
332-3940

ELECTRICIEN INDUSTRIEL

EXPERIMENTE

Demandé pour grande usine de carton façonné à Saint-Laurent. Doit avoir une licence C et 5 ans d'expérience dans l'industrie, l'entretien et l'installation des machines d'usine ainsi qu'une certaine connaissance en électronique.

Travail par équipe. Prime pour équipes de soir et de nuit. Conditions de travail et bénéfices sociaux excellents.

ÉCRIRE CASE 4970 LA PRESSE

(NOUS REPOURRONS A TOUTES LES LETTRES QUE NOUS RECEVRONS)

FABRICANT DE MEUBLES

Demande immédiatement monteurs de meubles, opérateurs de machines.

Bon salaire au début et avantages sociaux. Prière de s'adresser en personne au:

Bureau du Personnel
SUNAR INDUSTRIES LTD.
6040 est. HENRI-BOURASSA
MONTREAL-NORD

TECHNICIEN TELEVISION

Bilingue, expérience nécessaire. Excellente opportunité temps plein, partiel.

323-3600

PEINTURE

Manufacturier de peinture recherche représentants avec expérience pour visiter entrepreneurs peintres pour Montréal et environs. Salaire au début \$7,000 annuel. Automobile et dépenses fournies. S'il-vous-plait envoyez Curriculum Vitae à Case 4956 La Presse.

JEUNE HOMME

Demandé pour ligne d'assemblage dans manufacture. Poste stable à long terme. S'adresser à M. Roy, 4609 Iberville, près St-Royal.

CUISINIERS ET SHORTORDER

S'adresser en personne M. Barina, Chambre 379, Aéroport International de Montréal, Dorval.

CUISINIER EXPERIENCE pour comptoir délicatessen, 722-8397.

CUISINIER demandé avec expérience pour travail de soir, congé tous les dimanches, et deux samedi par mois. Se présenter Brasserie du Foyer, 102 Craig Ouest.

DESSINATEUR INDUSTRIEL AYANT CONNAISSANCES GENERALES APPLIQUES EN MECANIQUE, BILIGUE. 30 A 35 ANS. 322-1431.

DISTRIBUTEURS

Demandés dans la région de Montréal pour compagnie de produits alimentaires, les candidats devront posséder véhicule pour ce genre de travail, être propriétaire et demeurer dans la région de Montréal.

PRODUITS EXCLUSIFS, TERRITOIRE ESTABLI, 224-2331.

ELECTRICIEN expérimenté dans la construction, pour compagnie, entrepreneurs en électricité. S'adresser 731-1633.

ETUDIANTS demandés. Si vous êtes un étudiant en CEGEP 1 et 2, cours général ou universitaire, vous êtes éligibles pour un plan de formation d'officiers des Forces Armées Canadiennes. Subvention de \$240 par mois et autres bénéfices. Intéressés téléphoner: 283-6518.

EXPERTS en construction demandés comme conseillers ou surveillants de grands travaux. Ecrire Case 5021 La Presse.

GARÇONS demandés pour manufacture de boutons, expérience non nécessaire. S'adresser au 5333 Casgrain, chambre 1201.

GARDE MAGASIN, EXPERIENCE EN MATERIEL DE METAL EN FEUILLE, CROUSSETTEUR ET MACHINE SHOP. 322-1431.

HOMME de service sérieux demandé, pour faire réparations sur équipement électrique et gaz commercial. Licence BH et licence de chauffeur requises. Doit être bilingue. Salaire selon compétence, ouvrage à l'année. S'adresser 381-8491.

HOMME de service pour travailler dans les pneus, expérience, licence de chauffeur, travail intérieur-extérieur. 900 Jean-Talbot est.

HOMME SAGE, mûr et honnête, fiable, tranquille, il devra résider, salaire agréable. Pour direction de motel, appartements loués à semaine ou au mois, à 847 est. Sherbrooke, 321-5264.

HOMME demandé pour s'occuper d'un handicapé. Pension, petites dépenses. 722-8397.

HOMME de comptoir avec expérience short order. S'adresser 3257, Masson.

HOMME d'expérience, pour station de service Texaco, 1551 Centre, Pointe-St-Charles.

HOMME de service, bricoleur à l'huile automobile, avec expérience. 722-8411.

HOMME pour ouvrage général, installation rali système. 9670, Saint-Laurent.

JEUNE, 16 à 19 ans, faites 510 par jour. 725-4728.

COMMIS SENIOR AU CREDIT

Bilingue, 25 à 35 ans, 3 à 4 années d'expérience, \$7,000 à \$8,000.

VENTE A L'INTERIEUR

Bilingue, 3 à 4 années d'expérience, âge de 25 à 35 ans, \$7,000 à \$8,000.

COMMIS COMPTABLE INTERMEDIAIRE

Bilingue, 2 années d'expérience dans la comptabilité générale, 22 à 25 ans, pers. avec études du soir de préférence, \$6,000 à \$6,500.

COMMIS COMPTABLE

2 à 3 années d'expérience, 21 à 25 ans, \$6,000 à \$6,500.

COMMIS COMPTES PAYABLES

2 à 3 années d'expérience dans la vente au détail, bilingue, 23 à 30 ans, \$5,200 à \$6,500.

APPELÉZ Mlle TREMBLAY
866-7981

EXECUTIVE REGISTRY
1135 Dorchester, Ouest, suite 2711

COMPTABILITE

POSITION: Travail général de comptabilité, comprenant: conciliation bancaire, analyse de comptes recevables, payables, collection des comptes et balance de vérification. Le candidat devra être bilingue. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

CASE 4976 LA PRESSE

SOUS-CHEFS

S'adresser en personne M. Barina, Chambre 379, Aéroport International de Montréal, Dorval.

HOMME BILINGUE, BUREAU DES COMMANDES, DISTRIBUTEUR DE TAPIS, VILLE D'ANJOU, 334-1971.

HOMME avec 2 à 3 années d'expérience dans l'assemblage de chaises de bois, 18, Walter 387-6493.

HOMME de service demandé avec expérience dans la mécanique. Se présenter à 6500 Jarry Est.

HOMME avec expérience demandé, comptoir fruits, légumes. Magasin alimentation, Plateau Mont-Royal, références exigées, 472-3291.

HOMME de service demandé, avec expérience, ayant connaissances en mécanique, 3322 Masson, 725-7123.

HOMME (20-40) certificat 11e, auto, représentant, salaire garanti, (157,000-155,000), 667-8820.

HOMMES d'expérience pour station service Shell, 5665 Côte-des-Neiges.

HOMME de bureau bilingue, connaissance de comptabilité, position stable, 41, St-Germain, 658 boul. St-Laurent.

HOMMES ou femmes avec auto, temps plein ou partiel, 395 Victoria, Westmount.

HOMME bilingue pour bureau de com-mun-ication d'outils. Doit connaître les outils et l'équipement léger. Marié, 25-35 ans, 487-2616.

HOMME RETRAITE

Désirant augmenter son revenu, expérience dans la vente par téléphone. Se présenter 412 Beaumont, 9 A.S.

JEUNES hommes bilingues, belle apparence, libres de voyager, emploi immédiat et permanent, département circulation de la grande compagnie publication française. 275 St-Jacques ouest, suite 38.

JEUNES hommes de 21 à 40 ans, travail relations publiques. Revenu \$8,000 à \$10,000 annuellement. Conditions requises: bonne personnalité et déterminés. Bon alloué pour frais de représentation.

JEUNE homme avec permis de conduire, bilingue de préférence. S'adresser à M. Michel Lapierre.

JEUNES hommes de 21 à 35 ans, avec expérience du public, pour nous représenter auprès de nos clients. Revenu \$500 par mois, plus bon alloué pour frais de représentation. Pour informations: S. Dubois, 389-1306.

JEUNE homme avec permis de conduire, bilingue de préférence. S'adresser à M. Michel Lapierre.

JEUNE homme pour stock, entrepôt et élimetage, d'expérience préférable, bilingue, bon salaire, rue Sherbrooke est, appointements: 353-1161.

JEUNE homme sérieux demandé ayant position. Une très belle opportunité, à temps partiel, informations: 381-6864.

INGENIEUR

Industriel ou mécanique pour établir et gérer une petite usine de produits de métal à Montréal pour une firme ontarienne. Les candidats doivent être bilingues. Faire parvenir Curriculum Vitae à:

CASE 4957 LA PRESSE

Mécanicien

Première classe
Voitures Peugeot
S'adresser à Bertrand Automobile
4, boul. Marlin, Pont-Viau
667-0303

JEUNE HOMME, 18 à 25 ans, bilingue, très vite sur dactylo, demandé pour poste de secrétaire avec connaissance de la machine Friden, de 9 à 5, M. Jean Gariépy, 937-2353.

JEUNES HOMMES expérimentés, 18 à 25 ans, salaire \$75 à \$125 semaine. Pour informations, s'adresser 140 Cremazie ouest, suite 705.

L'AVEUR de vaisseau, demande; temps partiel, se présenter 725, Bleury.

L'AVEUR valet, 4 jours semaine, 52 rue St-Jacques ouest, après 2 h. p.m.

LIVREUR, temps partiel, avec auto. Se présenter 1875 Mont-Royal est.

LIVREUR VENDEUR POUR ROUTE DE BUAERIE, BILIGUE ET ABLE. BON SALAIRE ET BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, 3550 ST-ANTOINE.

MÉCANICIEN bilingue, en bonne santé, ardent au travail difficile, s'adresser à M. Olive, 733-9272.

MAITRE D'HOTEL
CHEF A LA CARTE
COMMISS DE CUISINE

pour les Bermudes, appeler M. Langlois, entre 9-5 heures, 931-7381, 1538 boul. St-Jacques, suite 514.

MÉCANICIEN demandé avec outils, carte de compétence non requise, 6568 St-Laurant.

MÉCANICIEN bilingue, moteur électrique, expérience dans atelier, 731-3522, 276-3145.

MÉCANICIEN, machines fixes, de classe, Monsieur Talbot, 1350 Rosemont.

MÉCANICIEN d'expérience pour montage et réparation d'équipement, 25 à 35 ans, avec expérience du public, pour nous représenter auprès de nos clients. Revenu \$500 par mois, plus bon alloué pour frais de représentation. Pour informations: S. Dubois, 389-1306.

MÉCANICIEN expérimenté pour machine à coudre industrielle, temps partiel, Clotilde Lingerie, 210 rue 273-8165.

MÉCANICIEN 2 à 3 ans d'expérience, avec outils et carte de compétence. S'adresser 6712 Châteaubriand.

MÉCANICIEN avec expérience dans le montage de moteurs, 400-2100.

MÉCANICIEN connaissant un peu électrique pour petit garage. Informations, 256-2187.

MÉCANICIEN avec expérience demandé, pour atelier, 400-2100.

MÉCANICIEN expérimenté pour station service avec carte de compétence, bon salaire. Se présenter à 6500 Jarry Est.

MÉCANICIEN d'expérience pour montage et réparation d'équipement, 25 à 35 ans, avec expérience du public, pour nous représenter auprès de nos clients. Revenu \$500 par mois, plus bon alloué pour frais de représentation. Pour informations: S. Dubois, 389-1306.

MESUREUR DE BOIS, avec expérience demandé, écrire à case 4732, La Presse.

OFFICIERS demandés, si vous êtes diplômés CEGEP professionnel ou universitaire, travail intéressant, salaire avantageux. Les intéressés, téléphoner: 283-6518.

OPPORTUNITÉ POUR PERSONNES SÉRIEUSES VOULANT CRÉER UN Avenir INTERESSANT, ORGANISATION, SUPERVISION, ENTREPREUNDS SEULEMENT, 844-4073 ou 733-3568.

PHOTO-COULEUR, technicien avec expérience, pour développement et développement. 275-0355, M. Gaudreau.

PLOMBIER senior demandé, département de service, Charles Roth Inc., 271-4777, 455 avenue Beaumont.

POSEUR DE CLINGS ALUMINIUM DEMANDE. APRES 7 H. 352-1645.

PREPOSE au comptoir des charcuteries. Recevra formation. Poste stable. Un peu de dactylographie nécessaire. Outils fournis. S'adresser 3637 boul. Métropolitain est, 7e étage, G. Martineau.

VEHICULE bilingue demandé, vêtements sport pour hommes, 866-5824.

WAITERS

Expérience, bilingues, position permanente. Se présenter à Ben's Délicatessen, 990 de Maisonneuve ouest.

REPRESENTANTS demandés, très bon salaire, 4, Arvida, Place Bonaventure, 275-0355, M. Gaudreau.

ROTHERHAM expérimenté, usine de meubles région Ste-Thérèse, 430-2710, M. Langlois.

SOLLICITEUR affrètement, bilingue pour transport inter-provincial, 25 à 35 ans, expérience. S'adresser à Mike Prylukas, 638-0270.

SOUDEUR d'expérience dans l'équipement de cuisine en acier inoxydable, 324-0000.

SOUDURES, ASSEMBLAGES, AVEC EXPERIENCE DEMANDES, PAR MANUFACTURE DE PORTES, SUR RIVE SUD. AMBASSADEUR MANUFACTURING, 75 UPPER EDISON AVE.

"SPRINGER" avec expérience, demandé pour manufacture de meubles remboursés, bonnes conditions de travail et salaires. Informations: 283-6518.

TECHNICIEN de banc, télévisions blanc et noir, transistors, bonne expérience, travail à l'année, bon salaire. Ecrire à case 4791 La Presse.

601 Hommes demandés

PREPOSÉS A L'ASSEMBLAGE

Pour manufacture légère d'assemblage de tôles d'acier. Doivent être capables de procéder à l'ajustage, de faire les soudures et de lire les plans.

TECHNICIEN DE MACHINES FIXES

Postulants doivent détenir certification de 3ième classe grade A.

PEINTRE POUR LA FINITION

Candidats doivent pouvoir fournir des travaux d'exécution impeccable.

Veuillez communiquer avec
Directeur, services du personnel
ALLIS-CHALMERS
CANADA LIMITED

125 rue St-Joseph, Lachine
Tél.: 634-3451 poste 353

601 Hommes demandés

601 Hommes demandés

601 Hommes demandés

601 Hommes demandés

CONTREMAÎTRE D'UN ATELIER D'USINAGE

Demandé pour une usine de dimension moyenne. Au moins 15 ans d'expérience dans le travail général d'un atelier d'usinage; expert dans les méthodes modernes d'utilisation de machines-outils tels que: tours, fraiseuses, perceuses horizontales et verticales. Connaissance des méthodes de chronométrage et de la simplification du travail. Surveiller un maximum de trente hommes. Instruction: devrait avoir terminé le cours secondaire. Préférence accordée aux candidats ayant un cours technique. Bilinguisme nécessaire. Bonnes conditions de travail. Salaire; selon expérience et la formation. Endroit: Sherbrooke-Québec.

ÉCRIRE CASE 5036 LA PRESSE

HOMMES DE 40 ANS ET PLUS

DESIREUX DE BATIR LEUR AVENIR
DANS LES 5 PROCHAINES ANNEES

Nous cherchons des personnes qui se sentent capables de devenir des hommes de fer accomplis. Nous sommes une compagnie jeune. Notre progression est sans précédent. Nous opérons présentement dans 30 pays.

QUALIFICATIONS:

- 1 - Avoir un bon jugement
- 2 - Ne pas avoir de préjugés
- 3 - Concevoir qu'il est possible de devenir riche honnêtement
- 4 - Être honnête envers les autres et eux-même
- 5 - Être prêt à se soumettre aux principes de la réussite
- 6 - Pouvoir disposer de 2 jours pour prendre les informations nécessaires sur notre commerce.

Pour entrevue, téléphonez-à:
277-9182

LA LIBRAIRIE DU NOUVEL ONTARIO DE SUDBURY

REQUIERT UN GERANT
SALAIRE A NEGOCIER
FAIRE PARVENIR DEMANDE A
Roland Bidal, président
C. P. 203
Coniston, Ontario

HOMME D'ETUDES D'ETAMPES

Expérimenté pour diriger département d'études d'étampes dans usine de meubles à Montréal. Connaissance du français indispensable. Ecrire en toute confiance à Case 4974 La Presse.

★ ★ GERANT DE CREDIT
\$8-\$10,000

Partiel bilingue, minimum 5 années d'expérience chez un grossiste dans un poste similaire, avec connaissance de l'électronique un atout, 11e année, 25-40 ans. Environ boulevard Décarie. Rapid Placement, 863-8418.

★ ★ GERANT D'ENTREPRISE
\$125-\$150

Partiel bilingue, minimum 5 années d'expérience dans un poste similaire, capable de diriger le personnel, 11e année, 28-45 ans. Environ Park Avenue 324-0000. S'adresser à M. Jean-Paul Sanchez, 271-4777, 455 avenue Beaumont.

ON DEMANDE un homme débrouillard pour travailler à l'expédition chez des agents distributeurs de matériaux pour l'industrie et la construction. Bonne écriture, bilingue, expérience. Bonne opportunité pour un jeune homme qui désire travailler éventuellement à la vente. Park Extension. Expérience dans quincaillerie ou entrepôt sera considérée. Téléphoner: M. McCall, 279-8534.

ON DEMANDE un homme débrouillard pour travailler à l'expédition chez des agents distributeurs de matériaux pour l'industrie et la construction. Bonne écriture, bilingue, expérience. Bonne opportunité pour un jeune homme qui désire travailler éventuellement à la vente. Park Extension. Expérience dans quincaillerie ou entrepôt sera considérée. Téléphoner: M. McCall, 279-8534.

ON DEMANDE un homme débrouillard pour travailler à l'expédition chez des agents distributeurs de matériaux pour l'industrie et la construction. Bonne écriture, bilingue, expérience. Bonne opportunité pour un jeune homme qui désire travailler éventuellement à la vente. Park Extension. Expérience dans quincaillerie ou entrepôt sera considérée. Téléphoner: M. McCall, 279-8534.

601 Hommes demandés

1 MÉCANICIEN
(spécialisé dans transmission automatique)

2 PRÉPOSÉS AU COMPTOIR
(avec expérience)

1 CONTRÔLEUR D'ATELIER
(Avec expérience)

DEMANDÉS

- Bon salaire, bonnes conditions de travail
- Bénéfices marginaux usuels, etc...

Pour informations communiquez avec
M. Paul Rancourt, Superviseur technique

CHEVROLET • OLDSMOBILE • CADILLAC

PARKWAY

MONTREAL

LE GÉANT DE MONTRÉAL

TELEPHONE 332-1673

SORTIE 36 ROUTE TRANSCANADIENNE 4 A MINUTES A L'OUEST DU ROAD POINT DÉCARIE

603 Emplois demandés (hommes)

A BAS PRIX, LAVAGE DE MURS ET PLANCHERS A LA MAIN, AINSI QUE PEINTURE ET ENTRETIEN GENERAL. 352-8777.

A BAS PRIX, peinture, plâtre, briques, menuiserie. 669-0249, 688-2773.

A BAS PRIX, MENAGE D'AUTOMNE. LAVAGE, DÉTACHE, 273-6210.

A BAS PRIX, chauffeur avec camion Econoline, 55 l'heure. 256-4504.

BON prix, lavage de murs, peinture, plafonds, planchers, et lavage intérieur d'automobiles. 679-0774, 674-8848.

COMPTABLE, teneur de livres, balance de vérification, réconciliation banque, bilan, spécialiste payroll, temps partiel, temps plein. 371-0755. Le matin seulement.

HOMME sérieux, honnête, vaste expérience clientèle, cherche emploi gérant de bureau, petite ferme. Ecrire Case 5019 La Presse.

HOMME de 26 ans, commis de bureau ou préférence poste supérieur dans même domaine. 4 ans d'expérience. 270-5654.

JE SUIS à votre disposition étant chauffeur privé, 12 ans d'expérience. 33 ans, sérieux. 725-2188.

MENUSIER d'expérience, spécialiste, finition sous-sol. Travaux intérieurs, extérieurs. 667-4876.

MENUSIER compétent demande ouvrage, heure ou contrat, 388-3134.

MENUSIER, ouvrage général, spécialiste finition sous-sols, balcons, portes. 270-5654.

PRENDRAIS petits travaux complémentaires. Appeler après 6 h. 30. 684-8857.

607 Agents-vendeurs

OCASION DANS LES VENTES

Homme d'affaires, bilingue et ayant formation des ventes, pour travail de sollicitation et inviter membres à adhésion à une organisation de commerce bien établie. Rémunération sur une intéressante base de commission. Répondre à Boite 4009, La Presse, fournissant détails relatifs à l'âge, l'expérience acquise dans les ventes, les références, etc.

ATTENTION

Vendeurs libres de voyager et disponibles de travailler avec une hôte. Apparence impeccable, bonne formation, entraînement fourni. Trav. très professionnel intéressant dans le domaine des ventes. Revenu environ 3500 par semaine. Information: demandez Claude, 274-3121.

URGENT! URGENT!

Nous avons besoin d'hommes ambitieux, capables d'initiative, pour être formés en vue d'occuper des postes d'exécution. Plein ou partiel. Pour entrevue: 325-2767.

TOURNEURS d'expérience demandés, bon salaire, 3737, Métropolitain est, 722-1189.

UNE importante compagnie de transformation de papiers, requiert les services d'un commis de bureau bilingue pour son service des ventes et travail général. Un peu de dactylographie nécessaire. Bonnes conditions de travail, district Décarie et Jean-Talot. S.v.p. appeler pour rendez-vous Mme Duchêne 731-7681.

USINE de plastique de moulage par injection demande un homme qualifié pour installer les moules. Doit avoir expérience sur machine de moulage par injection. Opportunité pour homme expérimenté. 9060 Parkway, Ville D'Anjou, 353-3740.

VENDEURS, vêtements pour hommes, détail, expérimentés, fin de semaine. Chevalier, 6670 Saint-Hubert.

VENDEUR pour magasin de meubles, détaillant, salaire et commission, ouvrage permanent. S'adresser à Ameublement Monstiel, 3420 Monstiel, Montréal-Nord. Demandez le gérant.

VENDEURS demandés avec ou sans expérience à temps partiel et régulier. Bon salaire et bonnes conditions de travail. S'adresser 3637 boul. Métropolitain est, 7e étage, G. Martineau.

VEHICULE bilingue demandé, vêtements sport pour hommes, 866-5824.

WAITERS

Expérience, bilingues, position permanente. Se présenter à Ben's Délicatessen, 990 de Maisonneuve ouest.

602 Professeurs

CHERCHONS institutrice élémentaire avec permis d'enseignement. Ecrire Case 5025, La Presse.

petites annonces

en commandant votre annonce, vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte

CHARGEX

601 Hommes demandés

601 Hommes demandés

601 Hommes demandés

601 Hommes demandés

MÉCANICIEN EN RÉFRIGÉRATION

Le candidat doit être pleinement au courant de l'entretien du matériel de réfrigération industrielle et commerciale.

SONT EXIGÉS:

Le diplôme d'un cours de 2 années en réfrigération. Titulaire d'un certificat reconnu par le Ministère du Travail de l'Ontario. Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience. Bilinguisme Français & Anglais essentiel.

Faire toute demande à
CASE 4968 LA PRESSE

HOMMES AMBITIEUX

VOULEZ-VOUS AMÉLIORER VOTRE SORT? SI VOUS ÊTES COMPAGNE UNIQUE ETABLI DEPUIS 17 ANS, VOUS OUVREZ SES PORTES DANS LE DÉPARTEMENT COMME VENDEUR.

LES CONDITIONS D'ADMISSION SONT:

- 1 - ÊTRE AGE DE 28 ANS ET PLUS
- 2 - POSSEDER UNE AUTOMOBILE
- 3 - NE PAS AVOIR PEUR DE L'ÉCHÉC
- 4 - EXPERIENCE NON NECESSAIRE

LES AVANTAGES:

- 1 - \$150 PAR SEMAINE PLUS COMMISSION
- 2 - FOURNISSEONS DES PROSPECTS QUALIFIÉS
- 3 - SI VOUS N'AVEZ JAMAIS FAIT DE L'ARGENT DANS LA VENTE, C'EST L'OCASION REVÊTE ET IL FAUT ÊTRE LIBRE IMMÉDIATEMENT DE P. S. SI VOUS N'ÊTES PAS SÉRIEUX ET AMBITIEUX, INUTILE DE PRENDRE UN RENDEZ-VOUS

POUR RENDEZ-VOUS
381-0126

COUPEUR

JEUNE HOMME, COUPEUR POUR CLIKER-MACHINE, EMPLOI STABLE, pour l'industrie et la construction. Bonnes conditions de travail, pas de téléphone, références, application. Répondre à Boite 4018.

EXCLUSIVE LEATHER PROD.
642, DE COURCELLE

CHAUFFEUR DE CAMION

Hommes expérimentés demandé pour livraisons de ciment, impression et développement dans Montréal et les environs. Poste stable. Excellent salaire. S'adresser M. Jackson, 4609 Iberville, près Mont-Royal.

PATISSIER

S'adresser en personne M. Barina, chambre 379, Aéroport International de Montréal, Dorval.

CUISINIERS

S'adresser en personne M. Daniel Sustrunk, Restaurants Renaissance, 1 Westmount Square, Westmount, 937-6141.

607 Agents-vendeurs

OCASION DANS LES VENTES

Homme d'affaires, bilingue et ayant formation des ventes, pour travail de sollicitation et inviter membres à adhésion à une organisation de commerce bien établie. Rémunération sur une intéressante base de commission. Répondre à Boite 4009, La Presse, fournissant détails relatifs à l'âge, l'expérience acquise dans les ventes, les références, etc.

ATTENTION

Vendeurs libres de voyager et disponibles de travailler avec une hôte. Apparence impeccable, bonne formation, entraînement fourni. Trav. très professionnel intéressant dans le domaine des ventes. Revenu environ 3500 par semaine. Information: demandez Claude, 274-3121.

URGENT! URGENT!

Nous avons besoin d'hommes ambitieux, capables d'initiative, pour être formés en vue d'occuper des postes d'exécution. Plein ou partiel. Pour entrevue: 325-2767.

TOURNEURS d'expérience demandés, bon salaire, 3737, Métropolitain est, 722-1189.

UNE importante compagnie de transformation de papiers, requiert les services d'un commis de bureau bilingue pour son service des ventes et travail général. Un peu de dactylographie nécessaire. Bonnes conditions de travail, district Décarie et Jean-Talot. S.v.p. appeler pour rendez-vous Mme Duchêne 731-7681.

USINE de plastique de moulage par injection demande un homme qualifié pour installer les moules. Doit avoir expérience sur machine de moulage par injection. Opportunité pour homme expérimenté. 9060 Parkway, Ville D'Anjou, 353-3740.

VENDEURS, vêtements pour hommes, détail, expérimentés, fin de semaine. Chevalier, 6670 Saint-Hubert.

VENDEUR pour magasin de meubles, détaillant, salaire et commission, ouvrage permanent. S'adresser à Ameublement Monstiel, 3420 Monstiel, Montréal-Nord. Demandez le gérant.

VENDEURS demandés avec ou sans expérience à temps partiel et régulier. Bon salaire et bonnes conditions de travail. S'adresser 3637 boul. Métropolitain est, 7e étage, G. Martineau.

VEHICULE bilingue demandé, vêtements sport pour hommes, 866-5824.

WAITERS

Expérience, bilingues, position permanente. Se présenter à Ben's Délicatessen, 990 de Maisonneuve ouest.

607 Agents-vendeurs

OCASION DANS LES VENTES

Homme d'affaires, bilingue et ayant formation des ventes, pour travail de sollicitation et inviter membres à adhésion à une organisation de commerce bien établie. Rémunération sur une intéressante base de commission. Répondre à Boite 4009, La Presse, fournissant détails relatifs à l'âge, l'expérience acquise dans les ventes, les références, etc.

ATTENTION

Vendeurs libres de voyager et disponibles de travailler avec une hôte. Apparence impeccable, bonne formation, entraînement fourni. Trav. très professionnel intéressant dans le domaine des ventes. Revenu environ 3500 par semaine. Information: demandez Claude, 274-3121.

URGENT! URGENT!

Nous avons besoin d'hommes ambitieux, capables d'initiative, pour être formés en vue d'occuper des postes d'exécution. Plein ou partiel. Pour entrevue: 325-2767.

TOURNEURS d'expérience demandés, bon salaire, 3737, Métropolitain est, 722-1189.

UNE importante compagnie de transformation de papiers, requiert les services d'un commis de bureau bilingue pour son service des ventes et travail général. Un peu de dactylographie nécessaire. Bonnes conditions de travail, district Décarie et Jean-Talot. S.v.p. appeler pour rendez-vous Mme Duchêne 731-7681.

USINE de plastique de moulage par injection demande un homme qualifié pour installer les moules. Doit avoir expérience sur machine de moulage par injection. Opportunité pour homme expérimenté. 9060 Parkway, Ville D'Anjou, 353-3740.

VENDEURS, vêtements pour hommes, détail, expérimentés, fin de semaine. Chevalier, 6670 Saint-Hubert.

VENDEUR pour magasin de meubles, détaillant, salaire et commission, ouvrage permanent. S'adresser à Ameublement Monstiel, 3420 Monstiel, Montréal-Nord. Demandez le gérant.

VENDEURS demandés avec ou sans expérience à temps partiel et régulier. Bon salaire et bonnes conditions de travail. S'adresser 3637 boul. Métropolitain est, 7e étage, G. Martineau.

VEHICULE bilingue demandé, vêtements sport pour hommes, 866-5824.

WAITERS

Expérience, bilingues, position permanente. Se présenter à Ben's Délicatessen, 990 de Maisonneuve ouest.

607 Agents-vendeurs

OCASION DANS LES VENTES

Homme d'affaires, bilingue et ayant formation des ventes, pour travail de sollicitation et inviter membres à adhésion à une organisation de commerce bien établie. Rémunération sur une intéressante base de commission. Répondre à Boite 4009, La Presse, fournissant détails relatifs à l'âge, l'expérience acquise dans les ventes, les références, etc.

ATTENTION

Vendeurs libres de voyager et disponibles de travailler avec une hôte. Apparence impeccable, bonne formation, entraînement fourni. Trav. très professionnel intéressant dans le domaine des ventes. Revenu environ 3500 par semaine. Information: demandez Claude, 274-3121.

URGENT! URGENT!

Nous avons besoin d'hommes ambitieux, capables d'initiative, pour être formés en vue d'occuper des postes d'exécution. Plein ou partiel. Pour entrevue: 325-2767.

TOURNEURS d'expérience demandés, bon salaire, 3737, Métropolitain est, 722-1189.

UNE importante compagnie de transformation de papiers, requiert les services d'un commis de bureau bilingue pour son service des ventes et travail général. Un peu de dactylographie nécessaire. Bonnes conditions de travail, district Décarie et Jean-Talot. S.v.p. appeler pour rendez-vous Mme Duchêne 731-7681.

USINE de plastique de moulage par injection demande un homme qualifié pour installer les moules. Doit avoir expérience sur machine de moulage par injection. Opportunité pour homme expérimenté. 9060 Parkway, Ville D'Anjou, 353-3740.

VENDEURS, vêtements pour hommes, détail, expérimentés, fin de semaine. Chevalier, 6670 Saint-Hubert.

VENDEUR pour magasin de meubles, détaillant, salaire et commission, ouvrage permanent. S'adresser à Ameublement Monstiel, 3420 Monstiel, Montréal-Nord. Demandez le gérant.

VENDEURS demandés avec ou sans expérience à temps partiel et régulier. Bon salaire et bonnes conditions de travail. S'adresser 3637 boul. Métropolitain est, 7e étage, G. Martineau.

VEHICULE bilingue demandé, vêtements sport pour hommes, 866-5824.

WAITERS

Expérience, bilingues, position permanente. Se présenter à Ben's Délicatessen, 990 de Maisonneuve ouest.

607 Agents-vendeurs

OCASION DANS LES VENTES

Homme d'affaires, bilingue et ayant formation des ventes, pour travail de sollicitation et inviter membres à adhésion à une organisation de commerce bien établie. Rémunération sur une intéressante base de commission. Répondre à Boite 4009, La Presse, fournissant détails relatifs à l'âge, l'expérience acquise dans les ventes, les références, etc.

ATTENTION

Vendeurs libres de voyager et disponibles de travailler avec une hôte. Apparence impeccable, bonne formation, entraînement fourni. Trav. très professionnel intéressant dans le domaine des ventes. Revenu environ 3500 par semaine. Information: demandez Claude, 274-3121.

URGENT! URGENT!

Nous avons besoin d'hommes ambitieux, capables d'initiative, pour être formés en vue d'occuper des postes d

naissances-décès-remerciements-mémoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

La CUM contrôlera en partie le budget de la police

C'est définitif! Le conseil de la Communauté urbaine de Montréal pourra contrôler au moins partiellement le budget de la police de la CUM.

Partiellement, en effet, puisque le Conseil de sécurité publique, qui a autorisé sur les corps de police de l'île par suite de l'intégration, pourra en appeler de la décision du conseil auprès de la Commission de police ou de la Commission municipale du Québec si cette décision lui est défavorable.

En un mot, c'est la formule en vigueur à Toronto qui sera appliquée à Montréal. Le conseil du Toronto métropolitain est habilité à adopter ou non le budget de la police. S'il est refusé, la Commission de police peut renverser ou modifier la décision du conseil du Toronto métropolitain.

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a confirmé à LA PRESSE les renseignements reçus à ce sujet. Le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, a également admis avoir discuté de cette question avec son collègue de la Justice.

Commission de police ou Commission municipale?
C'est vendredi, lors de la rencontre prévue entre les deux ministres, les dirigeants de la CUM et du Conseil de sécurité publique que la proposition gouvernementale sera faite.

Pour le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, les amendements que le gouvernement se propose d'apporter à la loi afin de donner à la CUM un plus grand contrôle sur le budget

de la police auraient, au contraire, pour effet de diminuer ses pouvoirs sur ce budget. Ces propos sont d'autant plus étranges que le président de la Communauté d'évêques depuis plusieurs mois à étaler le fait que le gouvernement qu'il préside n'a "aucun contrôle" sur le budget de la police. Comment, en effet, peut-on perdre des pouvoirs quand on prétend n'en avoir aucun?

Le fait est que M. Hanigan a subitement changé sa dialectique et maintenant, interprète la loi différemment. Il affirme, aujourd'hui, à la lumière d'avis juridiques verbaux qu'il a reçus, que le conseil de la Communauté pourrait, s'il le désirait, réduire le budget de \$97 millions préparé par le Conseil de sécurité publique.

Cette affirmation, qu'il a faite hier à LA PRESSE, est nouvelle et contraire à ce qu'il soutenait antérieurement. Sa nouvelle argumentation est la suivante: "La loi dit que nous devons "adopter" le budget; si le législateur avait voulu qu'on le ratifie purement et simplement, il l'aurait indiqué. L'obligation que nous avons d'adopter le budget ne nous empêche pas de le modifier".

"Or, actuellement, poursuit-il, nous pourrions modifier le budget de la police. Mais avec les amendements que le gouvernement se propose d'apporter, le Conseil de sécurité aurait un droit d'appel à la Commission municipale, droit qu'il n'a pas actuellement. C'est dans ce sens que, loin de nous donner plus de pouvoir, nous en perdons".

APPEL D'OFFRES
LA COMMISSION REGIONALE DE CHAMBLY TRAVAUX DE DRAINAGE
La Commission régionale de Chamblay demande des soumissions pour la construction du drainage additionnel faisant partie de l'aménagement extérieur à l'école Mgr. A. M. Parent de Lafèche.

Les plans, devis, documents contractuels et autres pourront être obtenus du bureau des services de l'équipement au 2, boulevard Desaulniers, chambre 500 à St-Laurent. Le dépôt remboursable exige pour l'obtention des documents de soumissions sera de vingt-cinq dollars (\$25.00) en chèque visé fait à l'ordre de la Commission régionale de Chamblay. Dans les quinze (15) jours suivant l'ouverture des soumissions, chaque entrepreneur ayant reçu des plans et devis devra les retourner au complet et en parfait ordre au bureau de la Commission régionale de Chamblay. Après vérification des documents, la Commission régionale de Chamblay remettra le dépôt aux entrepreneurs soumissionnaires du contrat.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$2,500.00 ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Les soumissions (l'originale et les deux (2) copies), devront être cachetées et adressées à la Commission régionale de Chamblay, Monsieur Claude Benjamin, Secrétaire Général, 2, boulevard Desaulniers, St-Lambert.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 11.00 heures, heure en vigueur localement, le 21 décembre 1972 pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

NUMÉRO MAGIQUE
87-47-111
pour tout genre d'annonces.
Tenez-le à votre portée.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
RÉGION DU QUÉBEC
APPEL D'OFFRES
27-206P
Des soumissions cachetées adressées au: Chef des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux publics du Canada, 625, avenue du Président-Kennedy, Montréal 111 (Québec) et portant la mention "SOUMISSION POUR LEVÉS (QUÉBEC) MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ÉTABLI POUR ANIMAUX DE ZOON EN QUARANTAINE PHASE II".

seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heures de Montréal), le 10 janvier 1973. On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$25.00 sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du receveur général du Canada, par l'entremise du bureau du Ministère à 625, avenue du Président-Kennedy, St-Lambert, Montréal 111 (Québec) et à Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec (Québec).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de la Commission de la construction, 4970 Place de la Savane, Suite 200, Montréal 308 (Québec), à 675 Marguerite-Bourgeois, Québec 6 (Québec) également à nos bureaux, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec (Québec) à 625, avenue du Président-Kennedy, Montréal 111 (Québec) et au bureau de poste de Lévis (Québec). Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué. On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formulaires fournis par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumissions.

BUREAU DES SOUMISSIONS
DEPOSÉS DU QUÉBEC
Les sous-entrepreneurs pour les travaux en plomberie, chauffage, ventilation, air climatisé et électricité, peuvent présenter les documents de soumission au Bureau des soumissions déposées à Québec à 4970 Place de la Savane, Suite 200, Montréal 308 (Qué.) au plus tard à 15:00 heures (Heure de Montréal), le 8 janvier 1973; conformément au document "Procédures et Principes Canadiens types" régissant les travaux de soumissionnement déposés lors des projets du Gouvernement Fédéral, deuxième édition, 1er avril 1970. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. Paré
Chef des services financiers et administratifs
MONTREAL (QUÉBEC)

AMESSE (Gustave) — A Longueuil, le 9 décembre 1972, à l'âge de 71 ans et 6 mois, est décédé M. Gustave Amesse, époux bien-aimé d'Antoinette Sarault. Demeurant au 825 Front, père chéri de Claude, époux de Rose-Mary Girelty, Pierrette Grandmaitre, Fernand, Gisèle, épouse de Paul-Emile Carboneau, Jean-Guy, époux d'Alain Boucher, trois sœurs: Marie Dubuc, Blanche Thompson, Adrienne Tholin ainsi que quatre petits-enfants, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire: Thériault Inc., 1270, rue Laprairie.

à 9h45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARON (Adrien) — A Montréal, le 9 décembre 1972 à l'âge de 67 ans est décédé M. Adrien Baron, époux de Marie-Anne Robert, père de Jean-Louis Rivard. Lui survivent ses filles: Mme Raymond Fortin (Lucille), Mme Luc Letellier (Jeanne), André Cirino (Denise) et il fils Roger. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons: J. Paul Marchand, 428, rue Papineau.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Adriana) — A Montréal, le 10 décembre 1972, à l'âge de 95 ans et 10 mois, est décédée Mme veuve Thérèse Beaulieu, née Adriana Morais, épouse de Victor Olivier Gervais, Lucien, son épouse, Gloria, Juliette, son épouse, M. Lionel Legault, son épouse Simone, et Armand, sa sœur. Mme veuve François Gascon, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Alfred Dallaire Inc., 2645, boulevard Henri-Bourassa est.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISHARA (Margaret) — A Montréal, le 11 décembre 1972, à l'âge de 40 ans, est décédée Mlle Margaret Bishara, fille de feu Philip Najieb Bishara et de feu Mary Salmany. Elle laisse dans le deuil 3 sœurs: Edna, Evelyn et Gertrude; 3 frères: Nicholas, Edmond et George, sa tante Mlle Michel Shamy et son oncle Darwish Bishara. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est.

à 11 h 30 pour se rendre à l'église orthodoxe St-Nicolas, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons au Cedar Cancer Research Hospital (Victoria) seraient appréciés. Exposé mardi à 2 h p.m.

REMERCIEMENTS

Remerciements à la Bienheureuse Marguerite d'Youville pour guérisons obtenues. Mance Crête.

BLANCHARD (Albert) — A Montréal, le 11 décembre 1972 à l'âge de 75 ans est décédé M. Albert Blanchard, fils de feu Edmond Blanchard et de feu Marie Martel, demeurant 5113, rue Jeanne-Mance, autrfois de Pointe-St-Charles. Il laisse une sœur Aline. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire: Thériault Inc., 1270, rue Laprairie.

à 9h45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Alexis J.) — A Montréal, le 11 décembre 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé M. J. Alexis Boivin, époux en premières noces de feu Marie Tremblay et en secondes noces de Lucienne Leclerc; il laisse ses filles Mme Julien Ricard (Jeanne), Alice et Gertrude, ses fils: Bernard, Roch et Jean-Louis. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOMBARDIER (Jacqueline) — A Outremont, le 12 décembre 1972, à l'âge de 56 ans, est décédée Jacqueline Bombardier, épouse de Romuald Bombardier. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Gariand Gouby (Nicole), Michel, Lise, Pierre et Yvan, 1 sœur Mme Jean Noël (Marillette) ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Alfred Dallaire Inc., 1111, rue Laurier ouest.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Société du Cancer seraient appréciés.

BROUSSEAU (Adrien) — A Pointe-Claire, le 10 décembre 1972, à l'âge de 51 ans, est décédé accidentellement M. Adrien Brousseau, époux de Pauline Perras, demeurant 2386 Hogan. Il laisse dans le deuil ses enfants: Constance (Mme Raymond Brabant), Francine (Mme Yvon Berger), Nathalie, José et son petit-fils Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Alfred Dallaire Inc., 1250, rue Rouen.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Raymond) — A Montréal, le 9 décembre 1972, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Raymond Cadieux, époux de Thérèse Gratton. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Marc, Pierre, Gilles, Gérard, sa fille Mme Denis Cadieux (Francine), son frère Eloi Cadieux et une sœur, Mme Antoinette Brisson. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Urgel Bourgie Ltée, 734, rue Saint-Denis.

à 12 h 30 pour se rendre à l'église Sainte-Cécile où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPPUCILLI (Pierrette) — A Montréal, le 10 décembre 1972, à l'âge de 43 ans, est décédée Pierrette Perras, épouse de Christine Cappuccilli; demeurant 6540 Louis-Dupire. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Omer Duquette Inc., 1350, rue Beaubien est.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Perpetual Church, (274 Fabro), où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARLE (Napoléon) — A Montréal, le 10 décembre 1972 à l'âge de 70 ans, est décédé Napoléon Carle, époux de feu Edmond Carle. Elle laisse ses enfants: Jean-Paul, Marcel, Mme Jeanne Gélinaud (Cécile), Mme Jeanne-Guy Béland (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire: Urgel Bourgie Ltée, 781, rue Ogilvy.

à midi 45 pour se rendre à l'église St-Cécile, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND-CHOLETTE (Anna) — A Montréal, le 11 décembre 1972, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Anna Chartrand-Chollette, épouse en 1^{re} noces de feu Henri Chollette et en 2^{es} noces de Raoul Chartrand, mère de Mme Raymond Newby (Gracia). Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVREUILS (Emery) — A Montréal, le 11 décembre 1972, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Emery Chevreuil, président de E. Chevreuil et Fils, époux de Lucienne Chevreuil, née Mlle Jacques et Mlle Jacqueline. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Urgel Bourgie Ltée, 400, boulevard Henri-Bourassa est.

à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Armand) — A Montréal, le 11 décembre 1972, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Armand Dallaire, employé de la Commission de transport de Montréal, époux de Simone Guindon, père de Ronald, Serge, Mme Jacques Shuman (Nicole), Mme Réal Murphy (Micheline). Lui survit une bru, Mlle Charibelle. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENEKA (Anton) — A Montréal, le 11 décembre 1972, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Anton Deneka, époux de Marie Warach, père de Michel, Théodore, Marie et Stan. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Urgel Bourgie Ltée, 400, boulevard Henri-Bourassa est.

à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Mary's Polish (2550 Gascon), où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPARIS (Aimé) — A Longueuil, le 10 décembre 1972 à l'âge de 86 ans, est décédé M. Aimé Desparis, époux de feu Blanche Houle, demeurant 15 St-Charles est, père de Pauline, Bernard, Madeleine, Jean-Jacques, Claude et Guy. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire: Urgel Bourgie Ltée, 85, rue St-Charles, ouest.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Raymond) — A Montréal, le 11 décembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raymond Dupont, époux de Yvonne Legault, demeurant au 5695, boulevard de l'Assommoir, père de Jeanne le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse.

à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Raymond) — A Montréal, le 11 décembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raymond Dupont, époux de Yvonne Legault, demeurant au 5695, boulevard de l'Assommoir, père de Jeanne le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse.

à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Raymond) — A Montréal, le 11 décembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raymond Dupont, époux de Yvonne Legault, demeurant au 5695, boulevard de l'Assommoir, père de Jeanne le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse.

DORE (Ada) — A l'hôpital Chinois de Montréal, le 9 décembre 1972 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Rosario Dore, née Ada Villalobos. Elle laisse ses enfants: Jean-Paul, Marcel, Mme Jeanne Gélinaud (Cécile), Mme Jeanne-Guy Béland (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire: Urgel Bourgie Ltée, 185, rue de Castellan est.

à midi 45 pour se rendre à l'église St-Cécile, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOULIN (Bernadette) — A St-Joseph-de-Beauce, le 10 décembre 1972, à l'âge de 85 ans 10 mois est décédée Mme veuve Raoul Dumoulin, née Bernadette Desjardins, elle laisse trois garçons et quatre filles, demeurant chez ses fils, M. Bernard Dumoulin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Lefebvre et Fils, 143, rue Principale, St-Joseph-de-Beauce.

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Thérèse) — A Montréal, le 10 décembre 1972, à l'âge de 36 ans, est décédée Mlle Thérèse Forest, épouse de Thérèse Beaudouin. Elle laisse dans le deuil deux sœurs, Sylvie et Martin, son père et sa mère M. et Mme Louis-Philippe Forest, ses frères et sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Urgel Bourgie Ltée, 776, rue St-Hubert.

à 1 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Suboribus, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Blondine) — A Montréal, le 9 décembre 1972, à l'âge de 42 ans, est décédée Mlle Blondine Fournier, épouse de Raymond, Marie, Reynald, Raynaud, Marie-Caroline, autrfois Mlle Ste-Anne-des-Monts, Gaspé. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Urgel Bourgie Ltée, 1922, boulevard Rosemont.

à 9h45 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Beauce, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Léo) — A Montréal, le 11 décembre 1972, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Léo Francoeur, époux de Juliette Francoeur, père de Jeanne, les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire: Richard Georges Godin Ltée, 528, rue Rachel.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRASER (André) — A Montréal, le 9 décembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. André Fraser, époux de Simone Fraser, née Marie-Pierre, père de Vincent et Rosalie. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire: Magnus Polier Inc., 7100, rue Joseph-Renaud, Ville d'Anjou.

pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assommoir, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARBER (Gus) — Dimanche le 10 décembre 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé Gus Garber, époux de Vivian Broberg, père de Stephen, Hugh, Peter, Richard, fils d'Edgar Garber et de feu Simon Garber, père de Paul, père de M. et Mme Palmer (Bertha) d'Ottawa, grand-père de Mitchell et Donna. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant, à 11 h p.m. en la chapelle de la résidence funéraire: Paperman & Sons, 5605, rue de la Savane.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Marcelle) — Subitement à Montréal, le 9 décembre 1972, à l'âge de 45 ans, est décédée Marcelle Gauthier, fille de feu J. Alfred Gauthier et de feu Mathilde Laurin, sœur de Madeleine, née de Simone Lagrin. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Urgel Bourgie Ltée, 4055, rue Adam.

à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARDEAU (Roméo-J.) — A Montréal, le 10 décembre 1972 à l'âge de 73 ans est décédé M. Roméo-J. Girardeau, père de Lina, père d'Aimée (Mme Maurice Leveseur). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: J. R. Desautiers Ltée, 470, boulevard St-Jacques.

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-anges où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Nicolet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Gérard) — A Mariville, le 10 décembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Gérard Giroux, époux d'Émilina G. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Ed. Darche et Fils, 600, rue St-Charles.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARDEAU (Roméo-J.) — A Montréal, le 10 décembre 1972 à l'âge de 73 ans est décédé M. Roméo-J. Girardeau, père de Lina, père d'Aimée (Mme Maurice Leveseur). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: J. R. Desautiers Ltée, 470, boulevard St-Jacques.

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-anges où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Nicolet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Gérard) — A Mariville, le 10 décembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Gérard Giroux, époux d'Émilina G. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Ed. Darche et Fils, 600, rue St-Charles.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARDEAU (Roméo-J.) — A Montréal, le 10 décembre 1972 à l'âge de 73 ans est décédé M. Roméo-J. Girardeau, père de Lina, père d'Aimée (Mme Maurice Leveseur). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: J. R. Desautiers Ltée, 470, boulevard St-Jacques.

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-anges où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Nicolet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Gérard) — A Mariville, le 10 décembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Gérard Giroux, époux d'Émilina G. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Ed. Darche et Fils, 600, rue St-Charles.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Gérard) — A Mariville, le 10 décembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Gérard Giroux, époux d'Émilina G. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Ed. Darche et Fils, 600, rue St-Charles.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Gérard) — A Mariville, le 10 décembre 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Gérard Giroux, époux d'Émilina G. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Ed. Darche et Fils, 600, rue St-Charles.

TOURNEZ LES DOS AUX BRUITS DÉSAGRÉABLES.
Le nouvel appareil auditif directionnel de Zenith.



Le plus petit des appareils auditifs Zenith portés derrière l'oreille; le Westwood "D" offre l'audition "directionnelle". S'il vous semble que les sons qui vous entourent se composent surtout de bruits de fond irritants, l'appareil en question est peut-être celui qui éliminera ce ennui. Le nouveau microphone du Westwood "D" étouffe les sons ennuyeux qui arrivent de côté et de l'arrière.

Afin que vous puissiez constater le résultat de ce principe révolutionnaire, nous aimerions vous démontrer l'appareil. Vous verrez alors comment vous pouvez capter les paroles que vous désirez entendre sans être dérangé par les bruits de fond. Ne manquez pas l'occasion de venir nous voir. Cela ne prendra que quelques minutes.

DUPUIS
Rendez-vous à domicile si désiré
COMPOSEZ
842-5151, poste 316
DUPUIS - Rue de Charlevoix
885 est, rue St-Charles

HEURES D'OUVERTURE DURANT LE MOIS DE DÉCEMBRE:
Lundi, mardi, mercredi de 9 h 30 à 17 h 30 — jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h — samedi de 9 h 30 à 17 h.

loto-presse
la presse
la presse

TOUTES LES SEMAINES \$1000 EN ARGENT PLUS 125 BILLETS DE SUPER-LOTO

(TIRAGE: le 31 décembre)

Pour participer à LOTO-PRESSE, il suffit d'être abonné à LA PRESSE 6 jours par semaine, et vous participez automatiquement, car votre nom est sur la liste des participants.

Pour plus de détails consultez LA PRESSE du samedi.

Les abonnés de LA PRESSE dont les noms apparaissent ci-dessous

AUJOURD'HUI

Motion de censure
d'Unité-Québec
— page A 4

Légère hausse
du coût de la vie
— page A 4

Deuxième sortie lunaire
Cernan et Schmitt
sont enthousiasmés
— page D 1

Nader, un imposteur?

"Même s'ils ne l'ont jamais affirmé publiquement, il est clair que MM. Nader et Edmunston considèrent tous les automobilistes comme de parfaits idiots."

Dans une chronique qui dépasse aujourd'hui largement le cadre de ses préoccupations habituelles, Jacques Duval remet en cause la logique même de la sécurité "passive". Il conteste la compétence de Ralph Nader et à plus forte raison, on le devine, celle d'un "raider" montré-lais qui a fait de Nader son idole: Philip Edmunston PDG de l'Association pour la protection de l'automobiliste.

Duval s'éloigne aussi de son style habituel: il attaque franchement. Il dit notamment: "A mon sens, Nader a toujours fait preuve d'une grossière incompetence dans ses critiques sur l'automobile et ses campagnes visant à améliorer la sécurité des véhicules que nous conduisons vont à l'encontre de la logique".

Il accuse M. Nader d'avoir utilisé un film truqué pour matraquer la Corvaire (ce qui rendit Nader célèbre on s'en souvient).

— page C 8



"Les jeux sont faits"

Dans la série des Lundis du TNM, le Théâtre Sans Fil de Longueuil présentait, hier soir, son spectacle "Les jeux sont faits" portant sur les Olympiques de 1976. Un artiste ingénieux chargé de la fabrication d'une marionnette géante de qui vous savez a trouvé son inspiration dans le symbole même des Jeux pour lui faire une tête sur mesure. Martial Dassylva commente le spectacle.

— page D 3

HEBDO- ECONOMIE

- On dirait que les Bourses canadienne veulent se débarrasser des profits investisseurs; en tout cas, elles les pénalisent lourdement.
- Québec convoque les "grands" du pétrole
- La faible croissance de la productivité nous prépare à de graves difficultés, affirme le président du conseil de la Banque de Montréal
- Une importante maison de courtage du Japon implante son siège social canadien à Montréal
- Un conseil de Maurice Régner: il est temps de réaliser des pertes
- Nées par hasard, Les Industries DCB survivent à leur difficile intégration
- Les gouvernements et les sociétés font de plus en plus appel au marché obligataire.

Cahier

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: D 2, D 3
- Bandes dessinées: G 2
- Cinéma: D 3
- Décès, naissances, etc.: G 14
- Economie: E 1 à E 6
- Editorial: A 6
- Horoscope: E 10
- Informations étrangères: G 1
- Informations nationales: A 2, A 12, A 13
- La bonne table: D 4
- L'auto: C 8 à C 11
- Loisirs et récréation: G 2
- "Mot-mystère": G 12
- Mots croisés: G 9
- Petites annonces: G 6 à G 13
- Radio: A 10
- Sports: C 1 à C 7
- Vivre aujourd'hui: E 7 à E 9
- Votre médecin: E 8



C'est en mettant le contact que la bombe placée en arrière du moteur a explosé. La botte de la victime, qui a eu la jambe droite arrachée, a été projetée à l'extérieur de l'auto.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Contact: explosion!

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Un couple a été grièvement blessé, peu avant 1 heure, cet après-midi, lorsqu'une bombe a détruit une automobile à l'intersection des rues Duluth et Mentana.

Selon des témoins, l'homme et la femme, tous deux âgés dans la trentaine, venaient de quitter une maison d'appartements au 950, rue Duluth, à l'angle de la rue Mentana.

L'explosion s'est produite lorsque l'homme a mis le contact. Sous la violence du choc le capot du véhicule, le pare-brise et plusieurs vitres ont volé en éclat.

M. Benoit Fontaine, qui se trouvait près de l'intersection où s'est déroulée l'explosion, a déclaré qu'il avait dégagé la victime du véhicule. "J'ai éteint, dit-il, les flammes qui couraient sur l'une de ses jambes avec de la neige.

L'autre, la droite, a été arrachée."

Durant plusieurs minutes, les policiers ont cherché la jambe de la victime dans l'espoir que l'on puisse la greffer. Finalement, les médecins l'ont trouvée enveloppée dans une couverture, à l'hôpital Notre-Dame, où les deux personnes ont été transportées. La femme souffre, elle, de multiples blessures.

Voir EXPLOSION en page A 4

Trois bus d'écoliers, trois morts, 50 blessés

par Michel AUGER

Deux accidents impliquant trois autobus d'écoliers ont fait trois morts et une cinquantaine de blessés, hier, à Saint-Blaise, près de Saint-Jean, et à La Conception, dans les Laurentides.

Le plus grave de ces accidents impliquant deux autobus d'écoliers et un lourd camion à benne basculante, transportant du sable, est survenu sur la route 9B, près de Saint-Blaise, à environ 25 milles au sud de Montréal.

L'autre accident s'est produit sur la route 11, à La Conception, alors que cette région était recouverte d'un épais brouillard. Un autobus d'écoliers a heurté une auto immobilisée sur l'accotement, blessant mortellement le conducteur. M. Ernest Joly, âgé de 64 ans, de Mont-Cerf, comté de Gatineau, avait déjà succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital.

Cinq autres véhicules, dont deux camions-remorques, ont également été impliqués dans cet accident. Une seule personne a été blessée.

L'accident de Saint-Blaise a coûté la vie à deux adolescents de Lacolle, tandis que 44 de leurs confrères de classes et les conducteurs des trois véhicules subissaient des blessures plus ou moins graves, selon le cas.

Les deux adolescents sont morts sur le coup, broyés sous un camion d'une dizaine de tonnes qui transportait du sable.

Il s'agit de Claude Parent, âgé de 16 ans, dont le corps a été dégagé à l'aide d'un cric, quelques minutes après l'accident, et de Raymond Hébert, âgé de 17 ans. Son corps n'a été découvert que cinq heures plus tard

sous le tas de terre que contenait le camion qui avait versé sur le côté dans un champ, en bordure de la route.

Ce n'est que quelques heures après l'accident qu'on a constaté que le jeune Hébert manquait à l'appel. Ses parents, qui avaient un autre enfant blessé dans cette collision, espéraient toujours qu'il se soit réfugié chez des amis ou encore qu'il ait été transporté dans un hôpital, mais les policiers ont alors commencé à fouiller la terre du camion.

Peu après, le sergent Jacques Tassé, le responsable du détachement de la Sûreté du Québec dans cette région.

Voir TROIS BUS, page A 4

Autres informations et photo

— page A 3

Thieu: une trêve prolongée pour Noël

d'après AFP, UPI

Alors qu'à Paris les négociations de paix prennent une allure de plus en plus accélérée et incitent à prédire un dénouement imminent, le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen Van Thieu, a proposé, aujourd'hui, une trêve à l'occasion des Fêtes en vue de libérer les prisonniers politiques pour Noël et de poursuivre la négociation entre les parties vietnamiennes.

L'offre du président Thieu a été qualifiée d'"absurde et déraisonnable" par un porte-parole du Vietcong à Paris.

A Saïgon, on interprète de façon contradictoire la déclaration du chef de l'Etat. Certains parlementaires croient que M. Thieu accepte de façon déguisée le cessez-le-feu et qu'en proposant la trêve, il a voulu se sauver la face et donner le feu vert aux Américains pour la signature de l'accord. D'autres soutiennent que la proposition vise à modifier profondément la marche actuelle des négociations de paix en les plaçant sur un plan vietnamien.

La trêve, selon M. Thieu, pourrait être proclamée à la veille de Noël et se prolonger au-delà du Nouvel An. La trêve permettrait de libérer les prisonniers de guerre afin qu'ils puissent être rapatriés à temps pour Noël et fournirait l'occasion à toutes les parties vietnamiennes intéressées au conflit, le Nord-Vietnam, le Sud-Vietnam et le Vietcong, de se consulter en vue d'entreprendre des négociations sérieuses et utiles.

Ces négociations, portant sur les questions tant militaires que politiques, pourraient prendre place n'importe où

Voir THIEU, page A 4

— Autres informations, page G 1

Bourse 15 h 15

Les prises de profits font reculer progressivement l'indice Dow-Jones aujourd'hui après une ouverture de séance en légère hausse.

Les investisseurs tentent également d'évaluer l'impact de la proposition sud-vietnamienne d'un cessez-le-feu pendant que les négociations de paix de Paris se poursuivent. Le Dow-Jones accuse une perte de deux points et demi.

Rue St-Jacques et Bay Street, les cours affichent une meilleure performance. A Montréal, les industrielles et les services publics avancent d'environ un point. L'indice des papiers, en hausse de 11/3 point, a dépassé le niveau 100. Les banques reculent cependant de plus de deux points. A Toronto, les aurifères sont en perte de près de deux points à la suite de la baisse du prix de l'once d'or sur les marchés européens.

Banque de Montréal	21%	-1
Banque de Commerce	30 1/2	-1
MICC Investments	31	-1
Ciment Canada Lafarge	56 1/2	+1
Reader's Digest	30	+1
Canadian Tire A	63	+1
Grafton Group	37	+ 7/8
Northern & Central Gas	12 1/2	+ 3/4
Ameralda Hess	46 1/2	- 3/4
Reynolds Industries	53	- 3/4
Gulf Oil	26 1/2	inch.
Xerox	147 1/2	-10 1/2
General Tel. & Elec.	31 1/2	- 3/4

Laberge poursuit la CSN "pour le principe"

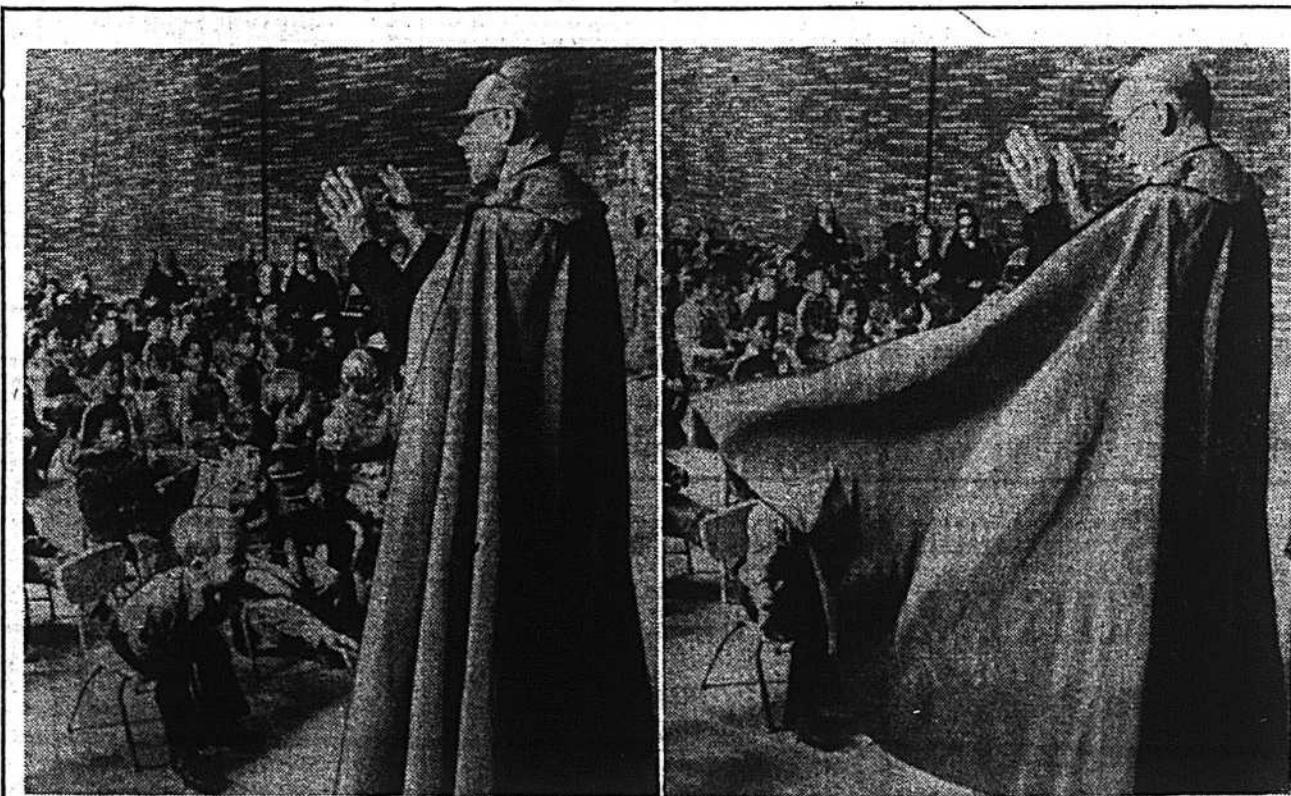
par Pierre VENNAT

Louis Laberge, le président de la Fédération des Travailleurs du Québec, a décidé, hier soir, après bien des hésitations, de ne pas poursuivre la Confédération des syndicats nationaux pour un million de dollars, estimant que "l'argent de la CSN, c'est l'argent des travailleurs".

M. Laberge poursuivra donc la CSN "pour l'honneur", pour exiger une rectification et afin que le communiqué de la CSN, soit considéré "illégal et malicieux" et sa distribution "nuls".

La décision a été prise après une longue "consultation" avec son procureur, Me Philip Cutler, et annoncée vers 18 heures, soit plus d'une heure

Voir LABERGE, page A 4.



Ah! les tentations...

Mgr Timothy Manning, l'archevêque de Los Angeles, parlait peut-être de la tentation et de l'obligation d'y résister... Sa majesté en a été quelque peu blessée, hier, lorsqu'un bambin, qui n'y tenait plus, a cédé, oh! bien furtivement, et a soulevé sans timidité les lourds pans du manteau sacré. Il a ainsi réalisé l'un des deux rêves que font tous les enfants, l'autre étant de tirer la barbe du père Noël. Le prélat s'adressait à 200 orphelins réunis pour un banquet des Fêtes.

16/6photos PA

**MON OEIL
SUR
MONTREAL**



PAR GERMAIN TARDIF

**Ignorance ou
attitude voulue ?**

Depuis le temps que le Québec est reconnu comme une province francophone "dans une mer anglo-saxonne", pour employer un lieu commun.

Depuis le temps que cela se dit partout, depuis Halifax jusqu'à Vancouver.

Depuis le temps que les Québécois cherchent à se faire respecter par la majorité canadienne, recourant à cette fin à tous les moyens légaux et... parfois illégaux.

Il se trouve encore des entreprises anglophones qui font des affaires d'or au Québec, tout en continuant à ignorer ses aspirations légitimes avec la toute dernière des impudences.

Gulf Oil Canada Limited (section des offres spéciales) accuse réception en anglais d'une lettre écrite en français et accompagnant un renvoi de marchandise refusée.

Plus effrontée encore, la société Hasbro, de Longueuil, qui reçoit, en français, une commande mais qui, ne pouvant la remplir, prend la liberté de faire parvenir au client francophone, un substitut de la marchandise commandée, espérant, dans la langue de Shakespeare, que ledit client sera quand même satisfait, sinon l'argent lui sera retourné sur réception des articles refusés.

Il y a des Anglais comme ça...

**Efficacité des
feux de Longueuil**

Au début de l'été dernier, la ville de Longueuil tentait une expérience de signalisation routière. Elle faisait installer à une intersection de la rue Saint-Charles des feux de circulation conçus par un étudiant de l'École polytechnique pour permettre aux personnes atteintes de daltonisme de mieux percevoir l'intensité des feux.

Un éclairage jaune entoure les feux vert et rouge et s'allume en même temps qu'eux. L'automobiliste daltonien peut percevoir le jaune mieux que le rouge ou le vert.

Il n'y a pas de feu intermédiaire d'avertissement. Pour le remplacer, ce sont les deux feux, le vert et le jaune, qui restent allumés simultanément pendant quelques instants.

Pour faciliter davantage le signal, on a donné une forme carrée au feu rouge et hexagonale au feu vert.

Les premiers résultats de l'expérience sont extraordinaires. En cinq mois, le nombre des accidents à cette intersection a été de 80 p. 100 moins élevé que durant la période correspondante de l'année précédente.

Parents inquiets cherchant leurs enfants



Sous le choc, le moteur de l'autobus a été projeté à une centaine de pieds lorsque deux autobus sont entrés en collision causant deux morts et faisant plus de quarante blessés hier en fin de journée, près de Saint-Jean.

par Ingrid SAUMART

Il avait transporté une dizaine d'enfants à l'hôpital de Greenfield Park. Une heure et demie après l'accident, M. Georges Desrochers est revenu à l'intersection de la route 9B et du chemin qui mène à Saint-Blaise. Il cherchait une de ses deux filles qui se trouvait dans l'autobus scolaire qui a heurté un camion à benne basculante de plein fouet, hier après-midi.

"Quand je suis arrivé avec l'ambulance, de dire M. Desrochers, je savais que mes deux filles étaient dans l'autobus mais je n'ai pas eu le temps de les chercher. Il fallait que j'aie reconduire ceux qui étaient les plus mal en point. Là, j'aimerais bien savoir où elle est." Peu de temps après, les policiers de service arrivèrent à localiser France Desrochers. Elle était à l'Hôtel-Dieu, gravement blessée.

M. et Mme Roger Norbert, dans la salle d'urgence de l'hôpital Haut-Richelieu, attendaient eux aussi qu'on retrouve leur fils. Il était reparti dans un autre autobus, disait-on. Ou il était à l'hôpital, à Montréal. Personne ne le savait et les policiers malgré leurs recherches n'arrivaient pas à le trouver. Vers onze heures hier soir, les policiers de la Sûreté du Québec de Saint-Jean retrouvèrent le corps du jeune Raymond Norbert, sous la montagne de terre renversée par le camion à benne basculante.

À l'hôpital, c'est le désarroi le plus complet. Une trentaine de jeunes, tous victimes de l'accident, attendent qu'on leur fasse des radiographies, d'autres reposent sur des civières. Le conducteur du camion, M. Gilles Tétrault, a les deux jambes brisées. Avec sa femme à ses côtés, il répond aux questions des policiers. Il a bien tenté d'éviter l'autobus scolaire, mais tout s'est passé si rapidement...

Les livres de cours et les porte-documents sont abandonnés ici et là. La plupart des jeunes souffrent de chocs nerveux et de contusions. Les autres, plus gravement blessés, sont déjà rendus à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ici, ce ne sont que les "petits cas". "Du sang, y'en avait partout." "Moi j'ai rien vu, j'avais perdu connaissance." "Je me suis réveillée une fois à l'hôpital." "J'ai prêté mon manteau à Raymond, il avait perdu le sien." "As-tu vu mon petit frère?" Autant de questions que l'on posait

et de choses qu'on se racontait en attendant de recevoir les soins adéquats. Colette Fournier, qui n'a pas plus de quinze ou seize ans, nous raconte : "J'étais sous le banc, tout le monde me passait dessus. Mais notre banc était déjà brisé d'avance." Elle a de la difficulté à marcher. Les médecins croient qu'elle pourrait avoir un disque de la colonne vertébrale fracturé. Elle attend le résultat des radiographies.

"Oui, les chauffeurs des autobus scolaires font de la vitesse parce qu'on met seulement une demi-heure pour aller de Saint-Jean à Lacolle, et qu'on fait beaucoup d'arrêts."

C'est d'ailleurs le reproche que l'on a entendu le plus souvent, hier : la vitesse à laquelle conduisent les chauffeurs des autobus scolaires. Certains allaient même jusqu'à prétendre que tous les chauffeurs faisaient ce travail en "supplémentaire" de leur travail régulier, et "qu'ils n'avaient pas de temps à perdre". M. et Madame Léo Baker, dont les deux enfants ont été blessés dans l'accident, nous racontaient qu'ils avaient porté plainte à la compagnie Racine, il y a quelques mois, mais que ça n'avait rien changé.

Madame Gosselin habite à l'intersection où a eu lieu l'accident, et son fils, André, l'a échappé de justesse (l'autobus venait de le laisser devant la porte quand il fut happé par un autre). Elle nous raconte que la route est dangereuse, que les accidents sont très nombreux et que les chauffeurs d'autobus scolaires...

Interrogé au sujet de la vitesse, le sergent Ratté, de la Sûreté du Québec, nous affirme qu'il n'avait pas distribué de contraventions pour "excès de vitesse" aux chauffeurs d'autobus scolaires. "Les seules contraventions que nous avons données sont celles qui concernent le nombre de passagers par autobus. On en a donné une quinzaine depuis un mois et demi environ."

Pour ce qui est des accidents mortels sur cette même route, le policier nous affirme que... n'est pas pire là qu'ailleurs. Il n'y a eu que quatre accidents mortels depuis deux ans sur la 9B, dit-il.

Pas pire là qu'ailleurs, mais l'accident d'hier a fait deux morts et quarante-sept blessés.

**Découverte d'un corps
transpercé d'une balle**

Une dame promenait son toutou sur Riverside Drive, à Saint-Lambert, vers 9 h ce matin, quand l'odorat ultra-sensible du chien a perçu une odeur inhabituelle. Le toutou s'est mis à s'agiter et à japper, entraînant sa maîtresse vers la voie maritime.

Et c'était fait. La police de Saint-Lambert se retrouvait avec un cadavre sur les bras, parce que le chien avait reniflé l'odeur d'un corps

transpercé d'une balle de calibre .38.

La femme alerta rapidement la police et la Sûreté municipale de Saint-Lambert a entrepris son enquête. Près du corps de l'homme de 55 ans, les policiers ont retrouvé une arme de calibre .38.

Les premières expertises ont permis de découvrir que la mort remonte vraisemblablement à deux ou trois jours.

**La police retrouve
499 caisses d'alcool**

Des individus qui se préparaient à vendre à prix réduits de l'alcool volé ont été déçus, hier : la police a saisi 499 caisses de rye "Canadian Club", dans l'unité 122, d'un motel fort connu, du boulevard Taschereau, sur la rive-sud.

Les caisses, contenant chacune 12 bouteilles de 26 onces, avaient été volées la veille, à la compagnie Husband Transport, au 7300, rue Pullman, dans la cour Turcot.

C'est à la pointe du revolver qu'au moins deux cagoullards se sont emparés d'un camion remorque, vers 8 heures dimanche soir. La marchandise était destinée à San Juan, Porto Rico.

Moins d'une heure et demie plus tard, deux policiers montréalais retrouvaient le tracteur, rue Prince, au sud de la rue Wellington.

Le lendemain matin, des agents de la police de Saint-Lambert localisaient, près du boulevard Simard, la remorque accrochée à un autre tracteur, volé la veille à Longueuil.

Finalement, vers 4h hier après-midi, les sergents-détectives Léonce Noël et Roger Giroux, sous les ordres du lieutenant-détective Gilles Turcotte, de la Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, mettaient la main sur la marchandise volée.

Sur 500 caisses volées, il en manquait seulement une.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMETRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: FERMÉ
272-7611 • 7616

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
— ÉDUCATION PERMANENTE —

COURS DU SOIR

- ARTS 102-202
- HISTOIRE DE L'ART 403
- CINÉMA 921
- ÉCONOMIQUE 921
- ESPAGNOL 201
- FRANÇAIS: théâtre 202
- Roman 302
- GÉOGRAPHIE 906
- HISTOIRE 923
- PHILOSOPHIE 201
- PHILOSOPHIE 401
- PHILOSOPHIE 913
- POLITIQUE 950
- PSYCHOLOGIE 201
- PSYCHOLOGIE 903
- SOCIOLOGIE 964

SESSION HIVER - 73

- mercredi
- lundi
- lundi
- jeudi
- lundi
- mercredi
- mardi
- jeudi
- lundi
- jeudi
- mercredi
- mardi
- lundi
- mardi
- mercredi

Début des cours: semaine du 15 janvier 1973
Date limite pour inscription: 8 janvier 1973

RENSEIGNEMENTS:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, Crémazie, Montréal 352
Tél.: 381-4293

ÉCOLE DE CONDUITE
De préférence
LAUZON

**AMELIOREZ VITE
VOTRE ANGLAIS**

288-3111

Pour améliorer rapidement votre anglais, vous devez le parler plus.
Chez Berlitz, vous parlerez anglais* avec un vrai professeur dès la première minute. Et nous vous donnerons une série de cassettes pour répéter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite.
Vous pouvez suivre des leçons individuelles, vous joindre à un petit groupe, ou, si le temps presse vraiment, vous plonger dans notre méthode exclusive d'Immersion Totale®.

Berlitz
A langues vivantes, méthode vivante.

MONTREAL, 50 Place Crémazie 387-2566
MONTREAL, 2055 rue Peel 288-3111
*Aussi: Espagnol — Italien — Allemand

**Vient de paraître
Gilles Vigneault
mon ami
Roger Fournier**



**Les jeunes années de Vigneault
Connaître l'adolescent
pour mieux comprendre l'artiste
Lancé simultanément
à Paris et à Montréal**

\$3.95 En vente partout

les éditions la presse

dirigées par Alain Stanké

LA MÈTEO

Pluie, glace, pluie, neige...

Si l'on veut être logique, doit-on dire que c'est la pluie qui est à l'origine de la neige ou que c'est la neige qui est à l'origine de la pluie ?

On ne s'est jamais penché sérieusement sur ce problème de logique. On n'a d'ailleurs jamais établi irréfutablement les prémisses d'un tel raisonnement.

Ainsi, est-il plus normal qu'il fasse froid ou bien est-il plus normal qu'il fasse chaud ?

Tant que l'on n'aura pas résolu ce problème, il sera toujours impossible de savoir si c'est la pluie qui engendre la neige ou si c'est l'inverse.

Quoi qu'il en soit, à Dorval les

météorologues ne se sont jamais posé ce problème. Ils se contentent de nous prédire ce qui s'en vient et ce ne sera pas rose pour les prochaines 48 heures.

Ainsi, il commencera à neiger en fin de journée aujourd'hui et le thermomètre commencera à grimper. Le tout sera entrecoupé de pluie verglaçante qui tournera à la vraie pluie au cours de la journée de demain. Puis, la pluie tournera en neige au cours de la soirée de demain.

Est-ce que ce sera la pluie qui aura engendré la neige ou vice versa? C'est la question que l'on se pose.

Le Logicien

à Montréal

AUJOURD'HUI

Maximum 30° • Minimum 15°
Neige ce soir

DEMAIN

Maximum 40°
Nuageux et périodes de pluie se transformant en neige fondante

au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	15 30 Neige ce soir	Neige et pluie verglaç.
Saint-Maurice	15 30 Neige ce soir	Neige et pluie verglaç.
Outaouais	15 30 Neige ce soir	Neige fondante
Laurentides	15 30 Neige ce soir	Pluie verglaçante
Cantons de l'Est	15 25 Nuages	Neige fondante
Québec	15 25 Nuages	Neige fondante
Rimouski	0 15 Ensoleillé et froid	Pluie verglaçante
Lac-Saint-Jean	0 10 Neige ou pluie	Pluie verglaçante
Bas-Caraïbe	0 25 Ensoleillé et froid	Pluie verglaçante
Sept-Îles	0 25 Ensoleillé et froid	Pluie verglaçante
Gaspé	0 25 Ensoleillé et froid	Pluie verglaçante

au Canada

	AUJOURD'HUI	Max	Min
Colombie-Britannique	Ensoleillé	20	30
Alberta	Ensoleillé	5	15
Saskatchewan	Généralement ensoleillé	-10	10
Manitoba	Généralement ensoleillé	5	10
Ontario	Pluie verglaçante	15	32
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé et froid	15	20
Nouvelle-Écosse	Généralement ensoleillé	5	25
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé et froid	0	20
Terre-Neuve	Généralement ensoleillé	5	20

si vous partez

Vers les plages	Max	Min
Acapulco	75	91
Mexico	46	75
Bermudes	65	74
Nassau	72	81
Rio de Janeiro	-	-

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.06	.11

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

TROIS BUS

SUITE DE LA PAGE A 1

gion, recevait la triste nouvelle de la découverte du corps de cet étudiant.

A ce moment, une dizaine de médecins et toute une équipe d'infirmières, de l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean, avaient déjà donné les premiers soins aux jeunes blessés qui leur avaient été amenés par sept ambulances. Devant la gravité de leurs blessures, trois des étudiants étaient transportés à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal et quinze autres à l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park.

En fin de soirée, il restait une vingtaine de blessés hospitalisés, les autres ayant tous reçu leur congé des institutions.

L'enquête

Peu après l'accident, qui s'est produit sur une section très droite de la route 9B, un agent s'est rendu à l'hôpital pour recueillir les dépositions de tous les occupants de l'autobus de la compagnie Albert Racine, de LaCelle, le véhicule le plus durement touché.

Tandis que la plupart des occupants des autobus n'avaient à peu près rien vu de la collision elle-même, les trois conducteurs, pour leur part, ont pu fournir une version des faits.

L'autobus de la compagnie Fortin, de Napierville, serait sorti d'un terrain privé lorsqu'il a été heurté par l'autre autobus scolaire.

Selon les témoins, l'autobus qui filait alors à vive allure, aurait entraîné l'autre véhicule sur une distance de près de 200 pieds avant de continuer à filer sur une courte distance.

C'est le lourd camion, conduit par M. Gilles Tétrault, qui circulait en sens contraire de l'autobus, qui a arrêté le bolide.

Sous la force de cette deuxième collision quelques enfants ont été projetés hors du véhicule; et parmi eux se trouvait les deux qui ont été emprisonnés sous le camion qui s'est renversé sur le côté par la suite. Au moins un autre étudiant avait les jambes coincées sous l'autobus, qui avait aussi basculé.

Rapidement, des automobilistes qui passaient ont organisé des secours, pendant que la police et les ambulances étaient appelées sur les lieux.

Après des efforts soutenus, les volontaires ont réussi à dégager ceux qui se trouvaient prisonniers sous les débris, mais le jeune Parent, qui avait la tête coincée sous la benne du camion, était déjà mort.

Peu après, les blessés les plus graves qui se trouvaient à l'avant de l'autobus, étaient dégagés, eux-aussi, et transportés à l'hôpital.

EXPLOSION!

SUITE DE LA PAGE A 1

Un des policiers a précisé que l'individu dont l'identité n'a pas été révélée sur-le-champ, avait un "léger" casier judiciaire.

Un des experts de la police de Montréal a ajouté que s'il ne s'était pas agi d'une décapotable, le souffle de l'explosion aurait certainement tué les deux personnes.

Légère hausse du coût de la vie

OTTAWA (CP) — Statistique-Canada révèle que l'indice du prix à la consommation s'est accru modérément en novembre.

En effet, de 142.0 qu'il était en octobre, il est passé à 142.3 en novembre, en grande partie grâce au niveau du logement et de l'habillement.

L'indice fondé sur des prix de 1961 soit 100, atteignait 135.4 en novembre l'an dernier.

Statistique-Canada précise que les prix des aliments ont diminué généralement le mois dernier même si ceux-ci sont demeurés stables entre octobre et novembre l'an dernier.

L'augmentation dans l'ensemble de l'indice du prix à la consommation était quelque peu moindre que celle qui s'était produite normalement entre octobre et novembre. En termes de pourcentage, l'indice de novembre 1972 était de 5.1 pour cent plus élevé que celui du même mois l'an dernier.

Motion de censure d'Unité-Québec

par Claude MASSON

de notre bureau de Québec

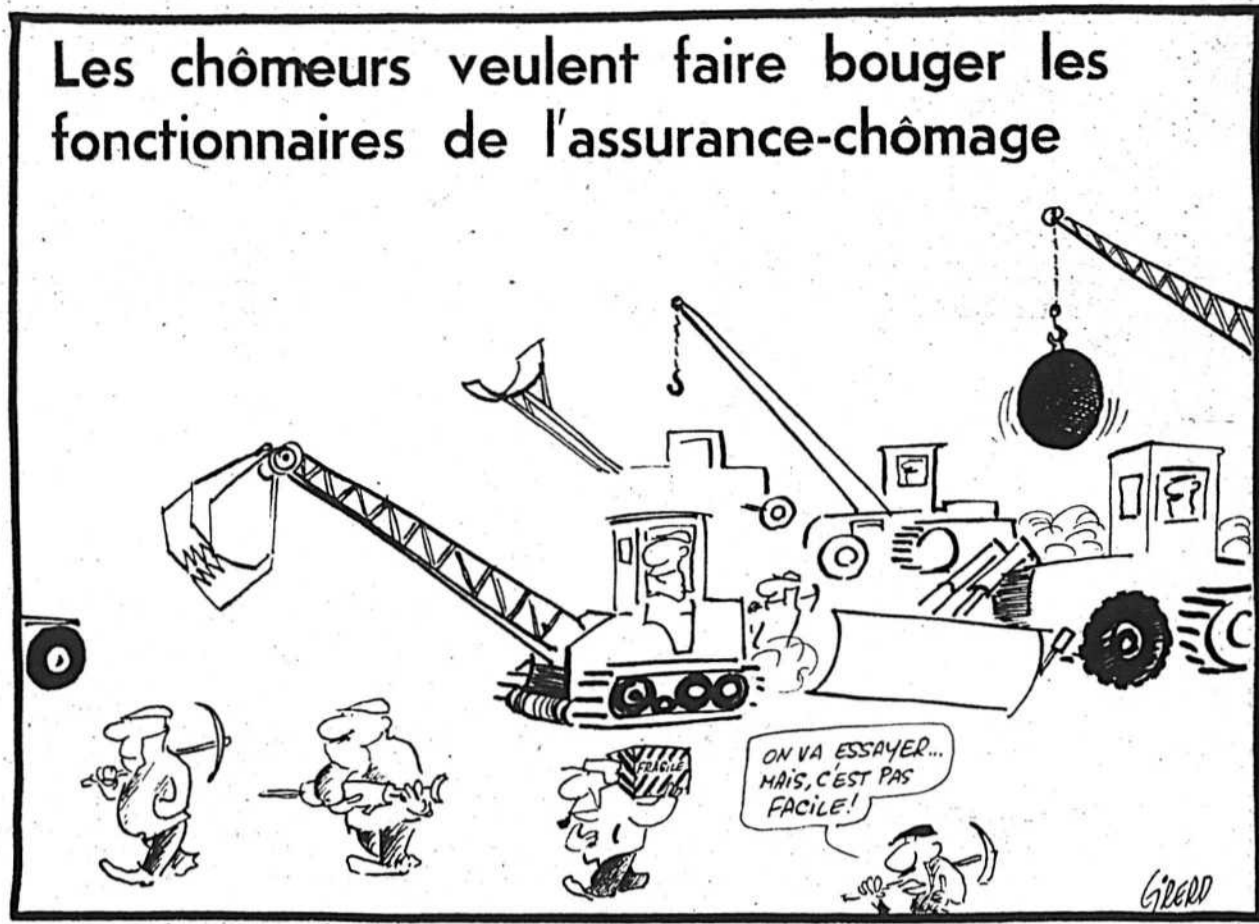
QUÉBEC. — Après avoir entrepris de faire une obstruction systématique au projet de réforme de la carte électorale, en retardant les travaux depuis un semaine, Unité-Québec vient de déposer une motion de censure contre le gouvernement.

En pratique, une motion privilégiée gèle tous les autres travaux de l'Assemblée nationale puisqu'il s'agit d'un sujet qui doit être discuté en priorité.

En utilisant la stratégie d'une motion de censure, Unité-Québec empêchera donc le gouvernement d'imposer la clôture du débat sur le projet de réforme électorale, comme l'avait indiqué hier le leader du parti ministériel, Me Gérard D. Lévesque. Le gouvernement devra attendre à jeudi avant de présenter sa motion de clôture du débat.

La motion privilégiée d'Unité-Québec, qui apparaît au Feuilleton des travaux de la Chambre, et qui sera en conséquence discutée toute la journée demain, porte sur le fédéralisme rentable du premier ministre Bourassa.

Elle se lit ainsi: "Que cette As-



(Droits réservés)

semblée nationale considère que le gouvernement, par son manque de leadership et sous le prétexte du fédéralisme rentable, a négligé d'exercer tous les droits de sa compétence en matière de relations fédérales-provinciales".

Unité-Québec, par la multiplication des procédures, entend démontrer qu'il est bel et bien le parti de l'Op-

position officielle, titre qu'il s'était presque fait enlever par le Parti québécois au cours des dernières sessions.

Depuis la reprise de la session, en octobre, Unité-Québec a repris du poil de la bête et ne laisse passer aucune chance d'être sur "la carte".

Ses nouveaux élan empêchent de le début le gouvernement de

faire adopter un grand nombre de projets de loi. Depuis la reprise d'octobre, seulement cinq bills sur un total de près de 50 inscrits au Feuilleton ont été adoptés. Après un mois de débat, il n'y avait que la loi d'urgence forçant le retour au travail des employés de l'Hydro-Québec qui avait été adoptée. La session doit prendre fin l'avant-veille de Noël.

THIEU

SUITE DE LA PAGE A 1

et sous n'importe quelle forme publique ou privée.

Dans un discours prononcé devant les deux Chambres réunies, le président Thieu n'a ni accepté ni rejeté explicitement les accords américano-nord-vietnamiens. Evitant de parler de cessez-le-feu, il a employé le terme de trêve.

C'est tout à la fin de son discours, après avoir dressé pendant une heure un véritable réquisitoire contre les exigences de Hanoi et du Gouvernement révolutionnaire provisoire, que le

président a parlé de trêve et suggéré que sa proposition soit discutée lors de la prochaine réunion de la conférence de Paris, jeudi après-midi. M. Thieu a indiqué que son gouvernement serait heureux de voir les Nations unies, ou tout pays qui le souhaiterait, venir observer au Vietnam l'application de la trêve.

Il a rappelé l'offre qu'il a déjà faite au gouvernement américain de faciliter le rapatriement des prisonniers américains pour Noël en libérant tous les prisonniers nord-vietnamiens actuellement détenus au Sud-Vietnam.

Dès le premier jour de la trêve, Saigon serait disposé à relâcher sans

condition 1,500 prisonniers nord-vietnamiens.

Au début de son discours, M. Thieu a accusé les communistes de tenter, sous le couvert des négociations, de s'emparer du Sud-Vietnam. Il a insisté en particulier sur le refus de Hanoi de retirer ses troupes actuellement en territoire sud-vietnamien.

Tant que ces troupes demeureront sur le sol du Sud-Vietnam, dit-il, il ne peut y avoir aucune solution.

Le Sud-Vietnam, a affirmé M. Thieu, ne craint pas de combattre seul. Il est prêt à assumer progressivement ses responsabilités mais le retrait américain doit s'accompagner d'une aide économique.

SI VOUS CHERCHEZ LA PLUS PARFAITE SONORITÉ POUR VOS CADEAUX DE NOËL, VENEZ VISITER NORTEL...

...ET PROFITEZ DE NOS AUBAINES SPÉCIALES!

Nortel, le salon de la stéréophonie, dispose de la salle de montre la plus imposante à Montréal dans le domaine fantastique de la stéréophonie. Vous pourrez y voir la plus grande variété d'appareils électroniques pour vos cadeaux de fête à des prix imbattables... de l'appareil AM/FM aux amplificateurs, tables tournantes, haut-parleurs, magnétophones, décodeurs, télévisions, microphones etc. Des conseillers, techniciens en électronique, vous guideront dans l'achat du système qui répondra à vos besoins et à votre budget.

SALON D'ECOUTE
Un vaste salon a été aménagé spécialement pour l'écoute. Vous pourrez constater sur place la qualité de tous les appareils. Le son est notre principale préoccupation.

GAGNEZ UNE SEMAINE DE VACANCES POUR DEUX À NASSAU EN FÉVRIER PROCHAIN...

... Une gracieuseté de Nortel et de l'agence de voyage Atlas

Il vous suffit de remplir un coupon de participation lors de votre prochaine visite, sans aucun engagement de votre part.

NORTEL

Le Salon de la Stéréophonie
225 est, rue Roy, Montréal
Tél: 845-8101

Ouvrez tous les soirs durant la période des fêtes

Demandez notre catalogue "73! Ce merveilleux guide d'achat gratuit résoudra tous vos problèmes de cadeaux.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 374-7272. Seul la Presse Générale est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Restar. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe. — Enregistrement numéro 14807. Part de retour garanti.

COMPTABILITÉ	Grades/annonces: 874-6892
	Petites annonces: 874-6900
INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
PÉTITES ANNONCES	874-7111
	du lundi au vendredi, 9h a.m. à 5h p.m.
	le samedi, 9h a.m. à midi
	Pour changer ou annuler: 874-7205
	du lundi au vendredi, 9h a.m. à 4h30 p.m.
	le samedi, 9h a.m. à 1h30 a.m.
PROMOTION	874-7100
VENTES DU JOURNAL	Livraison à domicile: 874-8911
	du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 8 h p.m.
	le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.
PUBLICITÉ	Grandes annonces: 874-7306
	Télé-Presse, cahiers spéciaux, Vacances/Voyages: 874-7306
	Carrières et professions, Nominations: 874-7320
RÉDACTION	Le jour du lundi au vendredi: 874-7061
	Publipost: 874-7030
	Éditorial: 874-7018
	Sports: 874-7029
	Spéc. Télé-Presse: 874-7016
	Émission: 874-7014
	Arts et lettres: 874-7023
	Vie féminine: 874-7023
	Nuit (en tout temps): 874-7061
RESSOURCES HUMAINES	874-7383

Le marché obligataire prend de l'expansion

Le financement par obligations du gouvernement du Canada, des provinces, des municipalités et des sociétés pour le mois de novembre 1972 a totalisé \$616,313,330.

Au mois de novembre 1971, les emprunts obligataires avaient atteint \$597,289,305. Pour les 11 mois de 1972 déjà écoulés, le financement par obligations du gouvernement du Canada, des provinces, des municipalités et des corporations a totalisé \$5,663,970,942.

Le montant des emprunts obligataires du gouvernement du Canada, à moyen et long terme, a atteint en novembre 1972 le même montant qu'en novembre 1971, soit \$225,000,000.

Les émissions d'obligations des provinces pour le mois de novembre 1972 s'élevaient à \$120,000,000 comparé à \$235,270,000 pour novembre 1971.

La plus importante émission faite en novembre 1972 par les provinces l'a été par l'Ontario, avec \$100,000,000 à 7% pour cent venant à échéance le 1er décembre 1997.

Du côté municipal, le financement par obligations en novembre 1972 a atteint \$82,813,330 alors qu'il était de \$41,019,305 en novembre 1971.

Le financement par obligations des corporations s'est élevé à \$188,500,000 pour novembre 1972, alors qu'il avait été de \$96,000,000 en novembre 1971.

De janvier à novembre 1972, les sociétés ont emprunté \$1,988,985,000 sur le marché des obligations, tandis que ce chiffre était de \$1,683,682,000 en novembre 1971.

Le financement par actions ordinaires, selon les statistiques publiées par la compagnie Wood Gundy Limited, a totalisé \$51,419,134 au cours du mois de novembre 1972, pour 12 émissions.

Dans le domaine du financement par actions privilégiées, le total pour novembre 1972 a été de \$1,005,000.

Pour les 11 mois écoulés de 1972, le total du financement par actions privilégiées a été de \$224,706,160, comparé à \$118,040,000 pour la même période de 1971.

La demande devient plus sélective aux Bourses

d'après AFP et PC

La tendance a été irrégulière hier à Wall Street. Les blue chips ont bénéficié d'une demande sélective qui a permis à l'indice des industriels de progresser, mais au total les baisses l'ont légèrement emporté.

La prolongation des négociations de Paris sur le Vietnam a incité les investisseurs à une certaine prudence et des prises de bénéfices ont continué à se faire sentir.

Les affaires sont restées actives.

Les transports aériens et les automobiles, parmi lesquels TWA, American Airlines et General Motors, ont gagné un dollar et plus, ont été très soutenues, tandis que Walt Disney Productions s'est mis en évidence avec un gain de 10 dollars aux cinémas.

En dépit d'une bonne avance chez les aurières, les gains et les pertes étaient re-

lativement partagés hier à la Bourse de Toronto.

L'indice des industrielles a perdu .10 à 219.21. Les aurières ont gagné 3.16, grimpaient à 186.81, les métaux de base à 83.83 et les pétroles de l'ouest à 277.23.

Les pertes ont été légèrement plus nombreuses que les gains.

RAPPORTS FINANCIERS

Montréal

Les cours étaient en hausse hier dans tous les compartiments à la Bourse de Montréal, à l'exception des bancaires. Les échanges ont été peu actifs.

Le volume combiné aux Bourses Canadienne et de Montréal s'est inscrit à 1.23 million d'actions, contre 1.32 million vendredi.

Les bénéfices nets de Electrohome, pour les neuf premiers mois de 1972, ce sont chiffrés par \$3,164,000 ou \$1.04 l'action en regard de \$1,724,000 ou 56 cents l'action pour la période correspondante, en 1971.

Logistic

Pour les neuf premiers mois de 1972, le bénéfice net de la société Logistic s'est élevé à \$72,617 ou 11 cents l'action à rapprocher de \$307,688 ou 59 cents l'action pour la période comparable au cours de l'exercice précédent.

General Distributors

Les bénéfices nets de la société General Distributing,

pour les neuf mois terminés le 31 octobre 1972, ont marqué \$2,963,775 et les ventes \$89,106,162 comparativement à \$1,942,90 et \$72,797,786 respectivement pour l'exercice comparable en 1971.

Dominion Sugar

La Canada and Dominion Sugar Company Limited a réalisé un bénéfice net pour l'année de \$3,955,000 ou \$2.55 par action, par rapport à \$4,340,000, ou \$2.80 par action, l'année précédente.

Le rapport révèle qu'une assemblée générale spéciale aura lieu en janvier, et les actionnaires y seront appelés à approuver le changement du nom de l'entreprise à Les Industries Redpath Limitée.

La B de M aura sa propre carte de crédit

La Banque de Montréal se prépare à mettre sur le marché sa propre carte de crédit.

C'est ce qu'a annoncé hier aux actionnaires réunis pour l'assemblée annuelle de l'institution M. Fred A. McNeil, vice-président exécutif et directeur général.

M. McNeil a en effet déclaré que pour l'exercice qui débute les revenus nets d'intérêts n'augmenteront pas autant qu'en 1972 et "nous dépenserons beaucoup pour notre projet de mécanisation et pour le lancement d'une carte de crédit".

M. McNeil a expliqué que ce lancement avait été retardé parce que "nous voulions attendre que notre projet de mécanisation soit assez avancé pour savoir comment les deux innovations s'intégreraient mutuellement".

dans un proche avenir, a-t-il déclaré.

Incidentement, le directeur général a mentionné que le programme de mécanisation avait pour but de développer son système bancaire "en direct", à l'aide d'un nouveau centre d'informatique à Toronto où a été installé en juillet un ordinateur à grande capacité.

M. McNeil a rappelé aux actionnaires l'intention de la banque de participer à un nouvel édifice de 70 étages qui abritera sa division de l'Ontario.

Il a ajouté que diverses propositions ont aussi été étudiées pour le siège social de Montréal et que des pourparlers actifs étaient en cours avec le Canadien Pacifique et ses filiales "car nous nous intéressons au réaménagement du quadrilatère de la gare Windsor".

Conférence de l'ONU sur le droit de la mer. Nations-Unies. (AFP) - La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer se tiendra à Santiago du Chili en avril et mai 1974.

VANCOUVER

Table of stock market data for Vancouver, including sections for Mines, Industrielles, and Pétroles, with columns for stock names, prices, and changes.

les grains

LUUNDI 11 DÉCEMBRE 1972

Table of grain prices (Winnipeg) for Dec, Jan, and Feb, listing various types of wheat and barley.

GRAINE COLZA VANCOUVER

Table of rapeseed prices for Dec, Jan, and Feb.

GRAINE COLZA THUNDER BAY

Table of rapeseed prices for Thunder Bay for Dec, Jan, and Feb.

AVOINE

Table of oat prices for Dec, Jan, and Feb.

ORGE

Table of barley prices for Dec, Jan, and Feb.

SEIGLE

Table of rye prices for Dec, Jan, and Feb.

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 1 et 2 cw 1.03; 3 cw, ex 3 cw et ex 1 fourrageur 1.00; 1 fourrageur 92%; 2 fourrageur 95%; 3 fourrageur 92%; fourrageur mélange 55.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.43; 2 cw 2-rang 1.41; 2 cw 6-rang 1.40; 3 cw 2-rang et 1 fourrageur 1.39; 2 fourrageur 1.37; 3 fourrageur 1.34.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.62%; 3 cw 1.57%; 4 cw 1.61%; ergote 1.32%; sur vole 1.42%.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 3.07; No 2 Canadienne 2.92.

(CHICAGO)

Table of grain prices for Dec, Jan, and Feb in Chicago.

MAÏS

Table of corn prices for Dec, Jan, and Feb.

FEVES SOYA

Table of soybean prices for Dec, Jan, and Feb.

les devises

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

LUUNDI 11 DÉCEMBRE 1972

Table of exchange rates for various currencies including the US Dollar, British Pound, and others.

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS. RENAUD BERGERON HOTEL FONTAINEBLEAU. JACQUES CLOUTIER HOTEL DE VILLE. MARIO VEZINA HOTEL DE BEAUJEU.

Quand on a les moyens. COURVOISIER. The Brandy of Napoleon. COGNAC. 40% ALC/VOL.

MOORE BUSINESS FORMS Nomination. WILLIAM M. NICHOLS. Moore Corporation Limited.